TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 274 — 34 PAGES — VENDREDI 10 FÉVRIER 1978

LA CRISE GRÉCO-TURQUE

M. Caramanlis se dit prêt à rencontrer M. Ecevit

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1.60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Sadate à Washington

Les Américains, qui de l'avis même de M. Sadate détiennent presque toutes les clés d'un règlement au Proche-Orient, avaient une occasion de préciser leurs intentions au cours de la visite du raïs à Washington qui s'est achevée mercredi. Ils l'ont fait en maintenant soigneusement bon nombre d'ambiguïtés : si le président égyptien peut ressentir comme un échec le refus des avions qu'il réclame et de toute pression significative des Etats-Unis sur Israël, il trouve aussi quelques éléments réconfortants dans le bilan de sa visite.

La déception concerne surtout les achats d'armes, puisque la déclaration publiée par la Maison Blanche ne souffle mot des demandes égyptiennes. Le président américain ne prendra pas de décision sur ce point avant au moins deux semaines.

Donnant néanmoins quelques satisfactions à son hôte, M. Carter a accepté de répéter, dans le communiqué que le problème palestinien devra être réglé « dans tous ses aspects », et prendre en compte les droits légitimes du peuple appelé à « participer à la définition de son avenir ». Washington devra trouver un autre langage pour amener Jérusalem à signer la déclaration de principe que le secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires du Proche-Orient, M. Atherton, va tenter à nouveau de susciter.

Le fait que la position américaine soit ainsi réaffirmée, en accord avec l'Egypte, peut s'apparenter à une pression diplomatique sur Jérusalem. Il en est de même de la précision selon laquelle le retrait israélien « de » territoires occupés en 1967 devra concerner « tous les fronts du conflit ». M. Carter ne va pourtant jusqu'à dire, comme il le faisait encore au printemps dernier, que seules des « rectifications mineures » des frontières de 1967 seront acceptables.

En revanche, l'affaire des colonies juives dans les territoires occupés donnent lieu à un nouvel avertissement, formulé sur un ton sévère. Mais si bienvenu qu'il soit pour M. Sadate, cet avertissement laisse subsister quelque équivoque : M. Carter se garde de dire que les colonies existantes devront être démantelées. La déclaration ne brandit la menace d'aucune sanction en cas de poursuite de la politique d'implantation dans les territoires occupés. Bien au contraire, en déclarant, presque d'entrée de jeu, que les Etats-Unis « resteront fidèles à leurs engagements historiques envers la sécurité d'Israël », ce texte laisse entendre que les besoins de l'Etat juif en armes resteront assurés, quoi qu'il arrive. M. Begin, dans ces conditions, est en droit de considérer le différend sur les colonies comme un nuage passager, survenant après bien d'autres, dans les relations entre son pays et Washington, et de poursuivre sans trop s'inquiéter sa politique de « colonies rampantes ».

En définitive, la position américaine apparaît plus paradoxale encore qu'auparavant. D'une part, les Etats-Unis, devant le quasi-échec des négociations israélo-égyptiennes, sont conduits à jouer un rôle de plus en plus important dans le processus engagé, alors que la visite de M. Sadate à Jérusalem avait eu pour effet de réduire leur influence. D'autre part, Washington observe toujours une prudence extrême quand il s'agit de discuter les positions israéliennes, et se refuse même à envisager d'utiliser les nombreux leviers à sa disposition pour imposer son point de vue.

Cette impuissance a été masquée, du côté américain, par l'accueil exceptionnellement chaleureux réservé au président égyptien, assuré de la « profonde admiration » de M. Carter. M. Sadate a été sensible à cette atmosphère, rappelant qu'il était arrivé « déprimé et découragé » et qu'il partait « avec beaucoup plus de persévérance pour parvenir à la paix ». Une paix qui n'a pas pris de contours beaucoup plus précis à l'issue du séjour du raïs à Washington.

(Lire nos informations page 4.)

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ET SES PROLONGEMENTS MONÉTAIRES

Communistes et socialistes ne négocieront qu'après le 19 mars

Le P.S. n'exclut pas cependant une « déclaration commune » entre les deux tours

Dans « l'Humanité » du jeudi 9 février, M. René Andrieu apprécie comme « une fin de non-recevoir » aux demandes du P.C.F. la proposition formulée, mercredi, par le comité directeur du parti socialiste, et qui subordonne la reprise des contacts entre les deux formations à un accord sur les désistements réciproques pour le second tour des élections. Le rédacteur en chef de l'organe centrale du parti communiste considère que la « discipline républicaine », à laquelle se réfèrent M. Mitterrand et son parti, est une « notion » qui doit être « reléguée au musée de l'Histoire ».

Au sein de la majorité sortante, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., se démarque totalement de l'Union pour la démocratie française, récemment constituée par les formations non gaullistes. Il classe l'U.D.F. à droite et la présente comme dominée par M. Servan-Schreiber, président du parti radical, qu'il traitait naguère de « turlupin ».

La persistance de sérieuses divergences au sein des deux camps qui se disputeront les suffrages le 12 et le 19 mars semble ne pas affecter profondément le corps électoral et ne pas modifier de façon importante les intentions de vote. Selon un sondage « Figaro »-Sofrès réalisé entre le 1er et le 3 février, l'opposition recueille 50 % des suffrages contre 45 % à la majorité (au lieu de 51 % contre 44 % en janvier). D'après une enquête menée par Publimétrie les 2 et 3 février et publiée par « l'Aurore », le score de l'opposition s'établit à 47 % (au lieu de 48 % le mois précédent) et celui de la majorité à 45 % (au lieu de 44 %).

Il ressort de ces deux études que les reports de voix se feraient de manière plus satisfaisante, qu'il s'agisse du camp de la majorité sortante ou de celui de l'opposition.

Il n'y aura pas entre les deux la menace que le P.C.F. fait communistes et les socialistes sur le programme commun et la composition d'un éventuel gouvernement de gauche. Ni, à plus forte raison, avant.

Le comité directeur du parti socialiste a, en effet, ratifié l'analyse de M. Mitterrand fondée sur le postulat que les désistements entre partis de gauche ne peuvent pas être négociés, et, sont, en quelque sorte, de droit. Les dirigeants socialistes, comme leur premier secrétaire, continuent de penser que la menace que le P.C.F. fait planer sur le second tour n'est pas sérieuse, que les communistes ne peuvent prendre le risque de maintenir leurs candidats le 19 mars, car ils verraient alors fondre leur électorat.

M. François Mitterrand s'était déjà expliqué sur ce point il y a trois mois devant son comité directeur. Le premier secrétaire, se situant dans une perspective historique, avait indiqué que les socialistes devaient accepter l'éventualité de rassembler lors du premier tour quelque sept millions de suffrages et de ne se retrouver qu'avec quatre-vingts députés à l'Assemblée nationale. Il est convaincu que si le P.C.F. prend la responsabilité d'une telle situation, il en subira le contrecoup rapidement et qu'il le paiera très cher dans l'opinion de gauche. Le courant socialiste aurait sans doute, de ce fait, l'occasion de devenir hégémonique à gauche, ce qui modifierait en profondeur le jeu politique français.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 9.)

Le franc se redresse tandis que se développe la polémique sur la spéculation

Alors que le franc continuait jeudi matin à améliorer légèrement ses positions — on cotait le dollar 4,87 F et le deutschemark 2,3070 F, — les propos tenus par M. François Mitterrand, qui a reproché au gouvernement de « ne pas avoir fait son devoir », ont relancé la polémique sur la spéculation contre la monnaie nationale. M. Fabre s'en est pris, lui aussi, aux spéculateurs, tandis que M. Boulin qualifiait d'« imprudentes » les déclarations du leader socialiste.

Le redressement du franc s'est poursuivi jeudi matin, mais les autorités monétaires restent sur le qui-vive puisqu'elles ne se hasardent pas à détendre les conditions du marché monétaire. Le loyer de l'argent au jour le jour reste, à Paris, à 10 1/4 %, soit un écart de l'ordre de trois points et demi avec le taux de l'eurodollar. Lorsque, si l'on peut dire, le franc est « normalement » faible, un écart de 2 % est jugé suffisant pour maintenir à peu près en équilibre le marché.

Par la comparaison de ces chiffres, on peut se faire une idée du degré de tension qui persiste, à condition d'avoir aussi à l'esprit que l'attaque dont le franc a fait l'objet du 1er au 6 février a obligé le gouvernement à reculer ses lignes de défense.

Le franc est aujourd'hui jugé en meilleure posture quand le dollar est coté à Paris au-dessous de 4,90 F — 4,87 F jeudi matin — alors qu'il valait 4,74 F il y a un peu plus d'une semaine. Le deutschemark se traitait jeudi matin à 2,3070, après être monté au plus fort de la crise jusqu'à 2,35 F ; mais le 1er février, on en était encore à 2,26 F. Quant au franc suisse, qui oscillait, il y a huit jours, autour de 2,40 F, il fluctue maintenant autour de 2,50 F. Jeudi matin, il était « tombé » à 2,48 F.

Le « décrochage » est donc net.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 31.)

Restituer le pouvoir aux Français

par ROBERT FABRE (*)

Un nouveau projet de société, c'est essentiellement, sur le plan économique, un nouveau modèle de consommation, et, dans ce cadre, la volonté d'engager une nouvelle répartition de la richesse nationale.

C'est aussi une volonté de concertation associant toutes les catégories sociales, qui rende le pouvoir à chaque Français et prévoie, une fois définies les grandes lignes, un contrôle démocratique authentique sur la mise en œuvre. Mise en œuvre qui ne pourra être que progressive et s'étalera sur une décennie.

Or, quel est le bilan après vingt années de pouvoir absolu de la droite ?

C'est d'abord un type de consommation entièrement dominé par les grands groupes industriels, d'abord soucieux de s'assurer les débouchés les plus larges, dans un pays intellectuellement réduit à un corps de consommateurs en liberté surveillée. Les produits proposés découlent directement et exclusivement de l'appareil de production existant et de la recherche systématique du profit.

(Lire la suite page 8.)

(*) Député de l'Aveyron, président du Mouvement des radicaux de gauche.

M. Noël Daix est retrouvé quarante-huit heures après son enlèvement

M. Noël Daix, premier juge au tribunal de grande instance de Lyon, qui avait été enlevé par trois inconnus, lundi 6 février, au moment où il regagnait son domicile, rue Dominique-Perfetti, à la Croix-Rousse, a été retrouvé vivant, un peu avant 1 heure, ce jeudi 9 février. Le magistrat, épuisé, traumatisé, était attaché à un arbre d'un bosquet situé à l'entrée du village de Ternay, à une vingtaine de kilomètres au sud de Lyon, non loin de l'autoroute Lyon-Marseille. Cependant, les contrôles de police sont maintenus dans la région lyonnaise.

« Pour faire libérer un détenu »

De notre correspondant régional

Lyon. — C'est par un coup de téléphone anonyme que le commissaire principal Franquet, chef des services criminels du service régional de police judiciaire, a été informé, à 22 h. 30 dans la soirée du mercredi. Bien que sceptique, car aucun contact n'avait eu lieu, depuis l'enlèvement, entre ravisseurs et enquêteurs, des fonctionnaires de police se rendirent aussitôt à l'endroit indiqué. N'étant pas parvenus à repérer quiconque, les policiers sollicitèrent des renforts de gendarmerie. C'est au cours d'un ratissage plus serré que le magistrat fut découvert.

Pour le libérer, les policiers, qui n'étaient pas parvenus à sectionner les menottes, ont tout simplement brisé l'arbre, d'un diamètre relativement faible.

En abandonnant leur victime dans des fourrés, mais le long d'une route bordée par plusieurs villas, les auteurs de l'enlèvement espéraient-ils qu'elle serait découverte assez rapidement par un habitant ou un automobiliste ? C'est probable : et dans ce cas on peut penser que, n'ayant eu aucun écho par les postes de radio de la découverte du juge, ses ravisseurs ont décidé d'alerter eux-mêmes les services de police.

M. Daix a, dès cette nuit, confirmé officiellement qu'aucun appel de ravisseurs n'était parvenu, depuis le moment du rapt, aux services de police ou de gendarmerie.

BERNARD ELIE.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

DANSE MACABRE

Du R.P.R. au P.C.F., ils sont d'accord sur un point : la France ira en Argentine disputer la Coupe du monde de football. L'Hexagone n'est pas coupé en deux à Buenos-Aires. C'est déjà ça.

On le sait : les officines de torture jouxtent les stades. On imagine une danse macabre pour notre temps. Ce ballon qui roule, c'est le crâne d'un supplicié. Du tibia, il pourrait y en avoir en veux-tu en voilà. Passons...

Un goal se dit gardien de but en bon français. En anglais, shooter, c'est tirer. Langage de geôliers et de tueurs. En la circonstance, n'est-il pas approprié ?

Ne dites pas : le Videla videz-le. C'est mal élevé. Il y aura, par « Onze » interposés, les nations victorieuses et les nations vaincues. Telle est la règle. La dictature saisira la balle au bond. C'est beau, le sport !

XAVIER GRALL.

La femme d'Harpagon

par FRANÇOISE GIROUD

Fallait-il réunir soixante-et-onze têtes féminines pensantes pour élaborer un programme commun pour les femmes, qui reprend, pour l'essentiel, les cent mesures publiées en 1976 par le défunt secrétariat d'Etat à la condition féminine ?

Oui, si cela leur a donné l'occasion d'en débattre, d'en mesurer la portée, de les aiguiser, de les compléter et de les soutenir.

Oui, si au lieu que les droits d'auteur du livre qui les énumère permettent aux candidates de Choisir de faire campagne pour les diffuser, au lieu de tomber, comme ceux de la brochure officielle, dans les caisses sans fond de l'Etat.

Oui, si le talent et la vigueur de Gisèle Halimi leur donnent une nouvelle jeunesse et en renouvellent l'impact, après que, enterrées sous les fleurs, elles l'ont été pour la plupart sous la négligence des ministres auxquels il appartenait de les mettre en œuvre après les avoir approuvées en conseil.

Ainsi du régime matrimonial légal, où l'excuse n'est même pas qu'il en coûterait aux finances publiques. C'est l'affaire du ministère de la justice.

Ainsi de la suppression du régime dit d'équivalence, qui oblige par exemple les employées des commerces alimentaires à faire quarante-six heures de travail pour quarante heures payées. C'est l'affaire du ministère du travail.

C'est l'affaire du travail

Ainsi de la co-attribution des prestations familiales au père et à la mère, qui dépend de la santé et de la justice.

Ainsi de la remise en ordre des classifications professionnelles et des coefficients hiérarchiques contenus dans les conventions collectives, sans quoi la belle formule inscrite dans la loi, « à travail égal salaire égal », restera de l'ordre du vœu pieux. C'est l'affaire du travail.

Mais la liste serait longue...

(Lire la suite page 2.)

INÉDITS DE KAFKA

Le témoin d'un déclin

Depuis Max Brod, son critique, son éditeur, son ami, jusqu'à Deleuze, Gabel et Guattari, sans oublier Klaus Wagenbach et Marthe Robert, l'exégèse de l'œuvre de Kafka, les témoignages sur sa vie, continuent d'affluer. Voici encore deux pièces importantes à verser au dossier. Ils complètent en quelque sorte son « Journal » et obligent le lecteur à réviser le sens généralement attribué à l'adjectif « kafkaïen ». En effet, dans les lettres adressées à Ottla, sa sœur, l'auteur du « Procès » et de la « Colonie pénitentiaire » nous apparaît tel qu'il était dans la vie : un fils de famille juive qui demandait beaucoup de protection, beaucoup de tendresse, qui en donnait tout autant. Un être fragile, sensible, dont l'inquiétude permanente s'accompagnait toujours d'auto-ironie et d'humour.

Ottla, la cadette des trois sœurs de Kafka, était née en 1892. Elle épousa en 1920 un juriste tchèque et chrétien. Lorsque les lois raciales furent proclamées à Prague, pendant l'occupation, elle quitta son époux pour ne pas lui nuire. Comme ses deux sœurs, Ottla périra à la fin de la guerre dans les chambres à gaz des nazis. Ses enfants ont précieusement gardé les lettres que leur oncle Franz avait écrites à leur mère de 1909 à 1924, année de sa mort. Ces lettres, essentielles pour la compréhension de la vie de famille de Kafka, le sont aussi pour celle de son caractère. Elles paraissent aujourd'hui pour la première fois en français.

Toute autre est la portée du témoignage de Gustav Janouch, un ami de Kafka au début des années 20, qui deviendra par la suite compositeur de jazz et auteur d'un livre sur Prague. Ce sont des conversations à bâtons rompus. L'écrivain y exprime sa vision sur la civilisation technologique, ses réflexions sur le nationalisme moderne, sur le sionisme, sur le judaïsme, sur la guerre et sur la révolution. Vision prophétique en cette année 1920, quand, après la grande boucherie de 1914-1918, après la révolution d'Octobre, les habitants du Vieux Continent commençaient à peine à espérer en un avenir plus radieux.

EDGAR REICHMANN.

(Voir « le Monde des livres » page 15.)

idées

FEMMES

Le socialisme au féminin

par ODETTE THIBAULT (*)

LE véritable socialisme n'existe nulle part. C'est un fait. Pourquoi ? A cette douloureuse interrogation, je reçus un jour cette réponse : *« Parce qu'il n'est pas naturel à l'homme ! »* Ce n'est que trop vrai

C'est pourquoi on peut douter de la sorte de socialisme que nous apporteraient les deux partis ex-signataires d'un programme qui n'a rien de commun avec ce que nous souhaitons : l'unité et la paix, hors des luttes de pouvoir. Quelles que soient les idéologies politiques, fussent-elles égalitaires en principe, elles n'arriveront jamais à la réalisation pratique de ce socialisme dont la définition originelle (trop oubliée) est : *révolution dans les rapports humains,* à commencer, comme le disait Marx, par les rapports homme-femme.

L'échec de l'idéal socialiste sur le plan pratique vient, à mon point de vue, de ce que les rapports humains continuent à être vécus sur le mode mâle, c'est-à-dire fondés sur la force, l'éternelle lutte de pouvoirs, l'agressivité destructrice. A cet égard, n'oublions pas que dès que les premiers hommes ont disposé de la première arme : une pierre, ils l'ont dirigée contre leurs semblables, comme en témoignent les trous faits dans les crânes fossiles des pithécanthropes ; et on est porté à croire que les premières vagues d'hominiens ont été exterminées par les suivantes. Des millénaires d'expérience d'un monde dirigé par les mâles nous ont laissé une histoire jalonnée d'hécatombes humaines, de génocides, de guerres.

Est-ce à dire que, si le socialisme n'est pas naturel à l'homme, il serait plus naturel à la femme ? Rien ne permet de l'affirmer, évidemment, puisqu'on n'a pas encore donné aux femmes la possibilité de le prouver expérimentalement. Néanmoins, un fait est assez frappant : lorsque les mouvements féminins font une analyse politique et la poussent assez loin, elle aboutit à une contestation radicale du pouvoir partiarcal, et elle débouche sur *le* socialisme dans sa plus stricte orthodoxie et même jusqu'au socialisme autogestionnaire (1).

En effet, nous ne voulons pas, nous les femmes, de hiérarchies fondées sur les fausses valeurs (la soif de domination, l'argent). Si nous reconnaissons l'utilité, pour la collectivité, des vrais alphas (comme on dit en éthologie), c'est-à-dire des vrais leaders, quel que soit leur sexe (et la nécessité de structures fonctionnelles fondées sur la compétence), en revanche, nous ne voulons plus de vos petits bêtas agressifs, marionnettes minables qui finissent par s'en aller (comme les autres), mais dont les « trois petits tours » suffisent à faire des milliers de morts ; de tous vos Hitler, Salazar, Pinochet, Staline et autres Napoléon...

Quoi qu'en disent les psychanalystes (mâles), nous n'envions pas vos pénis, dont vos canons et vos fusils ne sont que le prolongement (voyez donc le double sens de l'expression « tirer un coup »), et qui éjaculent leurs bombes de plus en plus loin, en essayant de battre le record du voisin, comme ces adolescents qui jouent « à qui fera pipi le plus loin ». Pour nous, nous ne comprenons pas comment une aussi petite différence a pu engendrer d'aussi grandes inégalités.

Est-ce à dire que nous voulons vous castrer (une de vos peurs ancestrales) ? Rassurez-vous, nous n'y songeons point, car nous vous aimons. Nous aimons les fils que vous nous donnez, et que nous ne pourrions pas faire sans votre petit chromosome Y ; mais nous ne voulons plus qu'ils ressemblent à leurs pères. Nous rêvons d'un *Homo sensibilis*, d'un *Homo teneris* — bref, de cet *Homo* que vous avez orgueilleusement et prématurément baptisé « sapiens », et dont on attend encore l'avènement...

Nous refusons de produire des enfants pour répondre à vos besoins en producteurs ou en guerriers selon les temps, mais toujours pour servir votre soif de pouvoir qui est sans limite : après avoir colonisé la Terre, détruit les autres espèces, les forêts, bientôt les mers, les airs, vous engrossez la Lune, vous voulez poser des sondes à Vénus, vous préparez vos prochaines batteries contre vos phantasmes d'ennemis extra-terrestres, les terrestres n'étant déjà plus à la mesure de vos forces présumées. Vous confondez dans le même vertige incontrôlé la force positive de l'instinct d'exploration et la soif de conquête.

Nous en avons assez de vos coups de force et de vos coups de gueule. Nous ne voulons plus servir *vos* ambitions, *votre* carrière ; être un de *vos* signes extérieurs de réussite, et *votre* repos entre deux guerres (mais *qui* est le repos de la femme du guerrier ?) — moyennant quoi vous condescendez à faire de temps en temps *notre* vaisselle ou à vider *nos* poubelles...

Nous ne voulons plus être les poules qui constituent vos basses-cours, mais vos partenaires, vos égales et, s'il le faut, vos adversaires, mais seulement pour mieux refuser d'entrer dans votre jeu. Et si vous vous étonnez (naïvement) que nous devenions parfois agressives, dures (nous, les faibles, nous les tendres « par nature »), c'est à force d'avoir peiné et vieilli sous vos harnais...

Nous ne voulons plus de vos frontières illusoires, matérielles, économiques ou idéologiques qui vous protègent des ennemis phantasmatiques dont vous avez besoin comme boucs émissaires de votre propre agressivité. Nous voulons les ouvrir à la vie, à tous les humains, quel que soient leur sexe, la couleur de leur peau ou de leurs opinions, ou le poids de leur bourse. Nous, les réalistes, les près de la terre et de la vie, parce que nous faisons partie des opprimés, nous avons compris depuis longtemps qu'une classe, une nation, une moitié du monde ou du ciel ne peut pas indéfiniment et impunément en écraser une autre.

La femme est-elle l'avenir de l'homme, comme le chantait Aragon ? Nous n'en savons rien. Mais une chose est sûre, car le passé l'a suffisamment démontré : l'homme n'est pas l'avenir de la femme. L'avenir de la femme, c'est elle-même. Il est entre ses mains ; et pas seulement le sien mais celui de ses enfants et celui du monde entier.

Est-ce cela le socialisme ? Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que c'est au masculin que se conjuguent la soif de pouvoir, l'agressivité et la domination. C'est pourquoi il n'y a encore jamais eu, et il n'y aura jamais, de socialisme au masculin.

Le socialisme sera au féminin, ou il ne sera pas.

(1) Parmi les analyses récentes, citons : *Femmes et autogestion* (Journées nationales des femmes du parti socialiste, oct. 1976) ; *Pour un féminisme critique,* par Suzanne Blaise (CEFA, Bruxelles) ; *Pas d'histoire, les femmes,* par Huguette Bouchardeau (Syros).

(*) Docteur ès sciences biologiques ; journaliste scientifique. Membre du parti féministe unifié.

LA FEMME D'HARPAGON

(Suite de la première page.)

Pour le reste, que suggère de nouveau le « programme commun des femmes » ?

Passons sur la cohabitation entre époux interdite pendant une génération, qui relève du canular. Il serait déjà beau que chacun dispose d'une chambre personnelle, d'un cabinet de toilette qui ne soit pas commun à toute la famille, et du droit, en somme, de s'isoler. C'était le luxe que s'accordaient, autrefois, les familles de l'aristocratie : tous les hôtels conçus en d'autres siècles comprenaient les appartements de madame, dans une aile, et ceux de monsieur, dans l'autre.

Mais ne rêvons pas.

Consommer moins. Pourquoi pas ? Réduire la semaine de travail à trente ou trente-cinq heures. Pourquoi pas ? Mais comment fait-on pour augmenter les charges sociales, ce que supposent diverses propositions du programme ? En diminuant la production ? Si la réponse se trouve dans le livre de Choisir, elle m'a échappé.

Créer un fonds de garantie pour assurer le paiement des pensions alimentaires relatives aux enfants, et aux enfants seulement. Pourquoi pas ? Cela revient à garantir à chaque enfant dont la charge incombe à un seul de ses parents, l'autre étant défaillant, un revenu que le programme fixe à 400 francs.

Cette garantie existe déjà sous deux formes : l'allocation dite d'orphelin — terme affreux — dont le double inconvénient est d'être d'un montant trop faible (184 francs) et de n'être versée par les caisses d'allocations familiales qu'après de longs mois pendant lesquels le ou la bénéficiaire doit faire la preuve que toutes les démarches possibles ont été tentées pour contraindre le débiteur défaillant et où les caisses procèdent elles-mêmes à une enquête.

Où l'on retrouve la pesanteur et la méfiance administrative, alors que la Suède — la seule d'ailleurs — commence par verser l'allocation et procède ensuite à l'enquête et au recouvrement de cette allocation, si le débiteur finit par payer.

Le revenu minimum garanti à chaque enfant à la charge d'un seul parent existe également, mais à la condition que cet enfant ait moins de trois ans et que les sommes versées ne fassent que compenser les ressources du bénéficiaire à concurrence d'un revenu mensuel global de 900 francs plus 300 francs par enfant.

Autant dire qu'il faut être à la rue pour entreprendre la série de démarches plus humiliantes les unes que les autres au bout desquelles les versements sont opérés.

C'est tout le système d'attribution de toutes les prestations qu'il faudrait revoir, la France ayant réussi ce miracle d'avoir un budget social considérable tout en donnant aux Français, pris individuellement, le sentiment de recevoir des aumônes.

Le droit à l'époux survivant de toucher tout ou partie de la pension de retraite de l'épouse décédée ? Pourquoi pas ? Mais cette reversion existe dans le régime générale de la Sécurité sociale et dans la fonction publique.

Ce sont les caisses de retraite complémentaire qui ne l'accordent pas. On peut se demander, d'ailleurs, comment Choisir s'accommode qu'une épouse de cadre qui peut n'avoir jamais travaillé ni élevé des enfants, perçoive la pension parfois substantielle de son mari décédé, et qu'une femme au travail depuis plus de trente-sept ans ne touche, lorsqu'elle prend sa retraite, qu'une mensualité inférieure au SMIC.

Qu'on fiscalise — comme le programme le réclame — ou qu'on ne fiscalise pas la Sécurité sociale, c'est une question de technique. Que l'on assure un sort meilleur aux retraités, et retraitées dont les salaires furent modestes, ou à celles qui ont eu trop d'enfants pour pouvoir travailler longtemps, cela suppose que l'on prenne l'argent quelque part. Il est toujours bon, dans ces cas-là, de dire où on le prendra, plutôt que de laisser croire qu'un vieux grigou nommé l'Etat dort, tel Harpagon, sur sa cassette.

Je suggérerais d'ajouter au « programme commun des femmes » une mesure qui manquait au mien : le salaire différé.

Le système existe dans le droit qui régit l'agriculture. Quand un exploitant disparaît, alors que ses enfants ont travaillé sur l'exploitation, ils reçoivent dans leur part d'héritage ce qui correspond au salaire qu'ils auraient perçu si leur travail avait été rémunéré.

Ne serait-il pas juste que, dans l'hypothèse où un homme disparaît en laissant des biens, sa veuve reçoive, dans sa part d'héritage, ce qui correspondrait à une rémunération du travail dit « domestique » qu'elle a fourni pour la famille, au lieu que, de cet héritage, la part du lion aille aux enfants qu'elle a élevés ?

Tout le monde ne laisse pas d'héritage. Mais il y a des principes qui méritent en eux-mêmes d'être défendus.

Ces remarques ne constituent pas une critique quant au fond et à l'intention du programme commun pour les femmes. Au contraire.

C'est en travaillant sur le réel, en confrontant le désirable et le possible, en entrant dans les arcanes de l'économie et du budget, social ou pas, bref en s'informant et en informant correctement sur des sujets dont l'aridité ne rebute pas seulement les femmes que les militantes sérieuses du féminisme apporteront maintenant une contribution concrète au progrès, en même temps que la richesse de leur imagination pour sortir des routines.

Qu'elles se réunissent pour faire cet effort, qu'elles réussissent, ainsi, à sortir du « n'y a qu'à » et à formuler des propositions réalistes même si elles sont hardies, on peut seulement s'en féliciter.

Qui leur donnera les chiffres ? Qui leur ouvrira les dossiers si elles ne pénètrent pas dans les instances qui les possèdent et qui les gardent jalousement sous le coude ? Cela est une autre histoire. A moins qu'à tout prendre, ce soit la même.

FRANÇOISE GIROUD.

NOTRE PROGRAMME COMMUN

par LILIANE BREUIL (*)

AU nom du mouvement *Choisir la cause des femmes* (1), j'ai accepté d'être candidate aux élections législatives dans la 6e circonscription des Yvelines où je demeure depuis vingt ans. Des dizaines d'autres femmes de Choisir se présentent en France.

Je n'avais certes pas prévu d'en arriver à cela ; moi, une femme simple qui défendait simplement, comme elle pouvait, le droit si fragile des femmes. Quelqu'un que tous les dictionnaires désignent sous le vocable, tout simple et si ignoré, de « féministe ».

Je n'avais pas prévu, mais tout m'y a poussé. A commencer par le ridicule insoutenable des hommes politiques unanimement préoccupés de leur prestige au sein de leur caste. Ce sont des hommes qui ont vieilli en même temps que moi, pour la plupart ; d'anciens héros de l'ombre qui ont vite fait leur place au soleil, et qui y tiennent. Tandis que, jusqu'en 1960, nos enfants naissaient dans n'importe quelles conditions de logement : cave, grenier ou chambrette de quelques mètres carrés ; comme celle où sont venus nos deux enfants. C'est-à-dire qu'il leur restait quelques décimètres carrés, entre les lits et les meubles de rangement indispensables, pour apprendre à marcher et à se mouvoir. Avant que nous en venions à devoir acheter nos murs, en nous endettant à mort, tandis que les promoteurs s'enrichissaient à crever...

Comment de jeunes parents, mal nourris, n'auraient-ils pas été nerveux après des années dans une telle promiscuité ? Comment leurs enfants ne seraient-ils pas devenus ces jeunes « difficiles » que l'on ose nous reprocher ? C'est que maintenant, que diable ! nous avons « de la place » dans nos gracieuses H.L.M., dans nos tours où l'air n'entre pas par les fenêtres !

Lors d'une émission sur la consommation, Mme Missoffe (une de leurs rares femmes), nous a ingénument développé qu'aujourd'hui, *« l'ouate cellulose, c'était bien pratique pour les mères »* : qu'elle se souvenait que, en 1947, elle ne pouvait prendre un bain sans que des couches s'égouttent sur sa tête... Combien de Français pouvaient prendre un bain, en 1947 ? Et aujourd'hui encore ?

La télévision est un révélateur impitoyable de la médiocrité humaine. Dans une émission consacrée à son parti politique, on a pu voir M. Guéna, coincé, avec son petit micro, contre le mur d'une cuisine-boyau d'H.L.M., interroger le mari instituteur d'une dame qui a épluché des pommes de terre avec obstination, sous la caméra, pendant toute l'interview. Devant M. Guéna, le mari expliquait que le loyer de son F 5 était d'une extrême modicité (l'indemnité de logement serait-elle si importante dans l'éducation nationale ?). Puis M. Guéna s'est enfin intéressé à la vision politique de la dame : *« Et puis, on vous a donné un sèche-linge, n'est-ce pas made ? C'est pratique un sèche-linge ! »* Suavité inimitable du sourire de M. Guéna pour lequel la dame avait timidement voté « oui ».

De l'autre côté de l'« hémicirque »

Pendant une courte séquence sur la « consommation », au cours des actualités télévisées, Yves Mourousi a formulé ainsi une question concernant la fraîcheur des produits sous cellophane : *« Moi qui ne suis pas marié, j'achète des pommes de terre tout épluchées. »* Mariage égale donc corvée de pluches pour l' « autre » :

Blanche mariée
Reine d'un jour
Pimpante
Comme un lampion
Avant la pluie
Reine des pluches
Toute l'année
Toute la vie...

C'est biologique : on naît femme, avec un embryon de tampon à récurer dans son embryon d'utérus !

Et voici, à gros traits mais précis, ce que représentent les femmes, toutes les femmes, pour ce qu'ils appellent la droite.

Passons de l'autre côté de l' « hémicirque ». Là pas de problème « fondamental » : MM. Marchais et Mitterrand ont ouvert leur dictionnaire, avant de pouvoir acheter le « programme commun des femmes », mis au point par soixante-treize femmes de Choisir. Ils défendent les droits des travailleurs. Parmi les travailleurs, français ou non, il y a environ 39 % de femmes. Ils défendent donc les droits des femmes ; ils sont donc féministes. S'ils ont soudain compris, ce n'est pas à cause de la proximité des élections, c'est que dans un éclair, tardif de génie, ils ont pu découvrir le vrai sens du mot. Ils n'en ont plus du tout peur.

Mais la rapidité de leur révolution culturelle ne leur a pas donné le loisir de relaver le cerveau des femmes-pions qu'ils poussent rituellement au gré de leur jeu.

Résultat (partiel) : *« Mesdames, vous en êtes encore au Moyen Age »*, assenait durement M. Mitterrand aux dames, à la fête de la fédération de Paris du P.S. Le jeu « étant trop sérieux » cette fois (encore), on ne peut pas les présenter comme ça : elles ne sont pas assez « compétentes ».

Tous les programmes des partis politiques nous parlent de la liberté... Mais nous, nous en avions assez de nous contenter d'y rêver... La liberté, nous l'avons *choisie ;* c'est plus sûr.

Nous voulons obliger la vie politique à se transformer en *politique de la vie,* élaborée par le plus grand nombre des intéressés. En défendant le « programme commun des femmes », nous avons conscience d'écrire enfin l'histoire ; et de l'écrire autrement. C'est la première fois en France, et peut-être au monde, qu'un tel événement se produit. Signe d'une autre civilisation ? Alors, les femmes ont maintenant toutes les chances de pouvoir éviter les erreurs, le déséquilibre, des précédentes.

Quand il y aura quatre cent quatre-vingt une femmes députés et dix hommes à l'Assemblée nationale, nul doute que les hommes feront la révolution ; tous unis, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Et ils auront raison. Comme nous avons raison. Nos lois ne leur conviendront certainement pas mieux que les leurs ne nous conviennent, ni ne conviennent d'ailleurs à beaucoup d'hommes.

Les moyens financiers des femmes sont limités ; ils sont le fruit de leur travail ; et leur travail est systématiquement sous-payé. Mais illimités sont leur courage et leur imagination.

(1) 102, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

★ Mère de famille, peintre et poète.

Réplique... à une réplique

« *ETANT moi-même une femme, je ne saurais laisser passer sans réponse l'accusation portée contre Simone de Beauvoir par une élue, etc., etc.* » Je pourrais prolonger ce pastiche triste de la réplique de Mme Gros (*le Monde* 27 janvier 1978).

En fait, je pense qu'on ne « défend » pas Simone de Beauvoir, on se contente de témoigner.

C'était il y a peu, à Paris. La nouvelle éclate, scandaleuse : Des prostituées, en grève *(sic !)*, envahissent une église de Montparnasse. Mitraillage des photographes hilares, papiers ironiques des journalistes, honte des femmes, agglutinement des badauds masculins (nous sommes tous des clients ?). Je le sais, j'y étais, dès la première heure, aux côtés des gens du Nid. (...)

Dès le lendemain de l'occupation l'auteur du *Deuxième Sexe,* manifeste sa solidarité effective : elle viendra, elle vient, elle est là. Elle analyse rapidement l'exploitation, évacue en deux mots le mépris des gens bien, rappelle la liaison proxénète-indic-condé. De sa présence physique cette femme de soixante-dix ans fait le signe indiscutable, à son tour déchirant, de sa solidarité sexuelle. (...)

Je suis là encore, quand, chez elle, derrière le cimetière Montparnasse, se réunissent les « femmes élues » des prostituées (chacun les siennes !). L'une d'entre elles vient de Barbès, parle — à peine un murmure — de l'abattage, des coups, des séquestrées de soixante ans, des mortes de quinze.

Hurler ou fuir, fuir en hurlant cette parole insupportable ? Non, je reste et j'écoute, admirative, l'extraordinaire dialogue de cette femme avec ces femmes, dans une égalité absolue de leurs expériences, de leurs intelligences, de leurs vies.

Il n'y avait pas assez de chaises, certaines s'étaient assises par terre, et par la haute fenêtre de sa chambre envahie, Simone de Beauvoir laissait, sans allumer, le soir tomber lentement sur nous toutes.

Que les mots adoucissent les maux, s'ils le peuvent, que les promesses couvrent les plaies. Elle, un court instant, j'en suis témoin, elle renonça.

C'est peut-être ce soir-là qu'elle a pensé : le socialisme est un rêve !

Je suis rentrée à pied. A quelques minutes de là le palais du Luxembourg brillait de tous ses lustres.

Où étaient-elles donc, ce soir-là, nos femmes élues, sénateurs, maires, députés, responsables de tous bords ? Où étaient-ils donc nos frères travailleurs exploités et leurs porte-parole élus ? Où sont-ils donc, aujourd'hui, ces longs cortèges d'hommes et de femmes syndiqués réclamant l'égalité des salaires et des chances, la fin de la surexploitation spécifique, du viol, de la prostitution, des coups, de l'avortement clandestin, de l'inceste, de l'excision, etc., Où donc ?

En 1978, deux ans après cette étrange grève, la source vive de notre solidarité, l'espérance même de notre combat pour l'émancipation, la dignité et la justice reste cette voix unique les « élus » se contentent, pour le moment, de récupérer.

JOSYANE SERROR,
Professeur de philosophie.
Réalisatrice de télévision.

Le Monde

étranger

LES CONFLITS EN AFRIQUE

L'Éthiopie adresse un ultimatum aux forces somaliennes qui se trouvent en Ogaden

Tandis que de violents combats se poursuivent dans l'Ogaden et qu'il se confirme que six avions éthiopiens ont bombardé, mardi 7 février, les deux villes somaliennes de Berbera et Hargeisa, le gouvernement d'Addis-Abeba a lancé, mercredi, un ultimatum aux forces armées somaliennes se trouvant en territoire éthiopien. Elles sont sommées de se rendre immédiatement, « sous peine de destruction totale ». « Vous vous faites décimer pour reconquérir des territoires que vous n'aviez jamais perdus. On vous avait trompés en vous disant que vous les aviez perdus », a déclaré le commandant éthiopien à l'adresse de ses adversaires.

● A MOSCOU, un article de l'hebdomadaire « Temps nouveaux », que l'agence Tass a diffusé le mercredi 8 février, dénonce dans des termes très violents « la collusion des puissances impérialistes et avant tout des États-Unis avec les régimes réactionnaires arabes », qui non seulement soutiennent la Somalie mais l'ont « poussée à commettre une agression contre l'Ethiopie ». Citant les « régimes réactionnaires », « Temps nouveaux » s'abstient, nous indique notre correspondant, de mettre en cause l'Iran, partenaire commercial apprécié de l'U.R.S.S.

● A KOWEIT, un porte-parole gouvernemental a déclaré mercredi que la défense de la Somalie « relève de la responsabilité collective des Arabes ».

● A BONN, où il participe à une réunion de l'Internationale socialiste, M. Shimon Pérès, ancien ministre israélien de la défense et chef de l'opposition travailliste, a justifié mercredi les livraisons d'armes israéliennes à l'Ethiopie, qui portaient *seulement*, a-t-il assuré, sur « quelques munitions ».

La ville où les enfants se fusillent ‹ pour rire ›...

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Tous les enfants du monde jouent à la guerre. Ceux d'Addis-Abeba ont inventé cette année un nouveau jeu : la « terreur rouge ». Le spectacle n'est pas rare dans les ruelles en terre battue des quartiers de la capitale éthiopienne. Un gosse de six ou huit ans en haillons se plante résolument dos au mur. Une demi-douzaine de ses camarades, alignés à dix pas, bâton à l'épaule, figurent le peloton d'exécution, qui, d'une rafale — tatatatata — fusille le « contre-révolutionnaire ». Une jeune femme raconte que, dans l'école maternelle où vont ses fils, un autre jeu, plus élaboré, fait fureur : celui du prisonnier politique. Les petits garçons sont les pères de famille emprisonnés, auxquels les petites filles vont porter chaque jour le plat d'« ingera » (nourriture de base des Ethiopiens), longuement préparé dans des boîtes de conserve, à la récréation, — pour rire, bien sûr — et pour imiter le geste quotidien de milliers de femmes éthiopiennes dont les fils, maris ou pères sont en prison.

Dans les rues d'Addis-Abeba défilent les cortèges miniatures des « miliciens » de six ans, qui, fusil de bois à la main, scandent par jeu les slogans bolcheviques de l'« Ethiopie rouge ». Oui, on apprend beaucoup sur la nouvelle réalité éthiopienne, avec ces enfants des rues qui, comme à Belfast, à Beyrouth ou à Saïgon, restituent crûment dans leurs jeux la réalité quotidienne la plus banale. Banale ? Ici, les choses vont sans doute beaucoup plus loin qu'ailleurs. A huit ans, on ne « joue » pas seulement à la révolution, on la fait. Et souvent on en meurt.

En décembre dernier, une circulaire très officielle émanant du gouvernement a été diffusée dans tous les « kebellé » (comités de quartier). Elle prescrivait expressément une extension de la répression aux enfants de huit à douze ans, « agents de liaison » des contre-révolutionnaires. La consigne, qui faisait partie de cette « terreur rouge » que le régime s'efforce aujourd'hui de justifier, put paraître monstrueuse et surtout absurde. Elle ne l'était qu'à moitié. Les enfants, même très jeunes, sont effectivement utilisés depuis longtemps par les groupes clandestins hostiles au pouvoir comme masse de manœuvre, agents de renseignement ou « colleurs d'affiches ». Pour un dollar éthiopien (2 francs) — une fortune — on peut convaincre un petit cireur de chaussures ou un gosse mendiant du Mercato d'aller gribouiller un slogan « contre-révolutionnaire » sur les murs ou d'accrocher un fanion « subversif » sur les fils électriques. C'est-à-dire de risquer sa vie... La circulaire de décembre n'était donc que la réponse folle à une réalité tout aussi folle.

Certains responsables de « kebellé » pourtant — qui ne manifestent en temps normal aucune sentimentalité excessive — ont cette fois renâclé. Ceux du « kebellé » numéro 14, par exemple, sont allés sans hésiter rendre leurs fusils aux autorités supérieures du keftenia (1) en disant : « Vous nous avez donné des fusils pour défendre la révolution, pas pour tuer nos enfants. » Il a fallu résoudre cet embarrassant cas de conscience. En général, on a fait appel aux miliciens du « kebellé » voisin pour accomplir la besogne. Dans d'autres cas, des responsables de « kebellé » jugé trop « tièdes » ont été purement et simplement remplacés.

Des gamins en prison

C'est ainsi, en tout cas, que des dizaines et des dizaines d'enfants ont été arrêtés depuis la fin de 1977 à Addis-Abeba. Un spectacle est devenu assez courant : celui d'un groupe de miliciens arme au poing faisant irruption dans... une classe maternelle. Les enfants emprisonnés, ou rigoureusement encadrés, sont désormais soumis à ce qu'ils appellent déjà entre eux le « catéchisme ». On raconte aujourd'hui à ce sujet, dans certains milieux éthiopiens, l'histoire édifiante de ce prêtre orthodoxe de l'église de la Trinité, en ajoutant, d'un air oblique, qu'il était « probablement fou à lier ». Devant ses fidèles réunis voici quelques semaines, à l'occasion d'un office funèbre, il s'est soudain lancé dans une diatribe suicidaire accusant le régime d' « assassiner les enfants ». Conduit par les militaires dans une caserne d'Addis-Abeba, il a, dit-on, été fusillé aussitôt.

Le régime, en tout cas, peut se féliciter d'un résultat tangible : on voit beaucoup moins de gribouillages subversifs sur les murs de l'Ethiopie socialiste.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Addis-Abeba est divisée en deux cent quatre-vingt quatorze « kebellés » de base qui envoient des représentants aux « keftenias » (districts urbains), constituant l'échelon supérieur, ces derniers désignant à leur tour les membres du « standing comittee (comité central de la ville) chargés de désigner les trois candidats au poste de maire.

Le Tchad veut saisir le Conseil de sécurité de son différend avec la Libye

Le général Félix Malloum, chef de l'Etat tchadien, a dénoncé, mercredi 8 février, une « *offensive militaire de grande envergure* » lancée contre son pays par la Libye et demandé aux pays « *amis du Tchad* » une « *assistance militaire conséquente* ».

Toutefois, le chef de l'Etat s'étant référé à l'occupation — déjà ancienne — de la bande d'Aouzou (au nord du Tchad) par la Libye, il est difficile de mesurer la signification exacte de cette accusation.

S'adressant aux chefs de mission diplomatique en poste au Tchad, le président Malloum a précisé, en faisant apparemment allusion aux rebelles en lutte contre lui : « *Nous sommes en droit d'affirmer, avec toutes les preuves à l'appui qu'il s'agit d'une agression caractérisée contre le Tchad. L'intensité des combats qui se déroulent dans le Borkou-Ennedi-Tibesti grâce à l'envoi massif de moyens en hommes et en matériel de guerre, prouve amplement que des troupes libyennes se trouvent sur le terrain.* »

D'autre part, notre correspondant à New-York, Louis Wiznitzer, nous indique que le représentant permanent du Tchad auprès des Nations unies a adressé le 8 février une lettre à M. Oleg Troyanovski, président du Conseil de sécurité, pour lui demander de convoquer dès ce jeudi le Conseil afin qu'il examine une plainte de son pays « *concernant une question de frontières* ».

Les circonstances de la disparition du DC-3

D'autre part, un témoin direct, coopérant militaire français au Tchad, a précisé, mercredi, après son retour à Paris, les conditions de la disparition du DC-3 abattu par des rebelles tchadiens dans la région de Faya-Largeau ainsi que celles de l'atterrissage forcé d'un des DC-4 partis à sa recherche (*le Monde* du 1er février).

« *Le DC-3 qui avait décollé de N'Djaména le 29 janvier avec à son bord le pilote, l'adjudant-chef Scabello, deux mécaniciens, les adjudants Le Goff et Caroal et deux militaires tchadiens a été touché à basse altitude par un missile auto-guidé alors qu'il effectuait une mission de reconnaissance des troupes gouvernementales en lutte au sol avec les rebelles du FROLINAT, à environ 30 kilomètres de Faya-Largeau* », a déclaré le coopérant.

Le témoin, qui a participé à plusieurs opérations militaires aux côtés de l'armée tchadienne, indique que pour tenter de repérer les débris du DC-3, deux DC-4 ont pris l'air le 30 janvier avec, pour autre mission, d'assurer le soutien logistique des troupes. C'est alors qu'il survolait la zone où le DC-3 s'était écrasé qu'un des DC-4 a été atteint à son tour par les rebelles.

« *Le DC-4, piloté par le capitaine Audru, a d'abord été touché deux fois par deux missiles soviétiques SAM 7*, affirme le coopérant. *Outre les quatre membres de l'équipage, le commandant Zakaria Wawa Dahab, ministre tchadien de l'équipement et des mines se trouvait à bord. De plus, l'avion transportait vingt barils, soit quatre tonnes d'essence, destinés aux combattants.*

» *Ensuite, deux hélices, puis un moteur, se sont décrochés. Sans gouverne, l'avion s'est finalement écrasé sur une bande de sable, à 50 kilomètres environ de Faya-Largeau et 15 kilomètres des positions rebelles. Tous les occupants ont évacué la carlingue avant qu'elle ne s'embrase. Repérés grâce à leurs gilets orange et à un miroir de poche, l'équipage et le ministre tchadien ont été récupérés trois heures et demie après l'accident par un hélicoptère, avant l'arrivée des rebelles toubous.* »

Tunisie

Selon son nouveau secrétaire général

LA CENTRALE SYNDICALE POURRAIT QUITTER LA C.I.S.L.

(De notre correspondant.)

Tunis. — La nouvelle direction de la centrale syndicale tunisienne U.G.T.T. a trouvé un premier appui extérieur en l'Organisation de l'unité syndicale africaine, dont le secrétaire général, M. Denis Akumu, se trouve à Tunis.

Ce dernier a donné une conférence de presse le mercredi 8 février. Il s'est félicité d'avoir pu constater que la centrale « *fonctionnait normalement* ». Le représentant de l'organisation syndicale africaine avec laquelle l'ancienne direction de l'U.G.T.T. n'avait que des relations lointaines, a reconnu qu'il n'avait pu obtenir la libération des syndicalistes arrêtés à la suite des émeutes du « *jeudi noir* », mais s'est montré satisfait d'avoir reçu l'assurance — comme la C.I.S.L. huit jours plus tôt — de pouvoir envoyer un avocat en observateur à leur procès.

Le secrétaire général provisoire de l'U.G.T.T., M. Tijani Abid, qui assistait à cette conférence, s'est, lui aussi, adressé aux journalistes pour leur assurer que le syndicat continuera à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière.

Selon M. Abid, la « *première préoccupation* » de l'actuelle direction qui doit préparer le congrès extraordinaire du 25 février est « *de s'occuper du sort des syndicalistes arrêtés, y compris l'ancien secrétaire général, M. Habib Achour, et de les défendre par tous les moyens légaux* ».

Faisant allusion à l'affiliation de l'U.G.T.T. à la C.I.S.L., M. Abid a précisé que, s'il s'avérait que des organisations syndicales internationales avaient « *de mauvaises intentions contraires à nos principes* », la centrale pourrait décider de les quitter après avoir soumis le cas au prochain congrès. — M. D.

SELON DES ANALYSES DE SOURCE OCCIDENTALE

L'existence d'une « légion étrangère » cubaine accroît la capacité soviétique d'intervention en Afrique

A l'ombre de la dissuasion nucléaire qui a pour effet de « geler » la situation dans certaines régions du monde, notamment en Europe, l'Union soviétique a mis au point une *capacité militaire d'intervention* à longue distance qui s'appuie sur l'existence d'une nouvelle « *légion étrangère* » à son service : des unités cubaines et des techniciens d'Europe centrale.

C'est le diagnostic, aujourd'hui, de la plupart des états-majors et des services de renseignements occidentaux, lorsqu'ils analysent les actions, proprement militaires, de l'Union soviétique en Afrique.

Le développement d'une aviation militaire de transport lourd, la modernisation et le redéploiement géographique de la marine de guerre bénéficiant, de surcroît, du soutien logistique de la marine marchande, l'expansion des ventes d'armes qui revient à constituer des stocks disponibles à l'étranger *sont considérés, en Occident,* comme autant de preuves que l'Union soviétique applique un plan concerté pour se doter, à terme, d'une capacité militaire d'intervention extérieure, comparable à celle des Etats-Unis.

En outre, l'existence d'un corps expéditionnaire cubain de soldats de métier, qui peut être engagé en première ligne là où les Soviétiques ne voudraient pas trop occuper le devant de la scène, confère désormais à l'ensemble du dispositif, à la fois, la cohésion, la mobilité et la souplesse qui lui manquaient.

Des informations recueillies par l'équipage du *Foch*, lorsque le porte-avions français était à la fin de l'année dernière en océan Indien, sur la manière dont s'est passé l'exode des Soviétiques contraints de quitter la Somalie et la base de Berbera pour se retrouver de l'autre côté du golfe d'Aden, donnent à penser que les Soviétiques ont appris à improviser la mise sur pied de ponts aériens et de convois navals, en dépit de la lourdeur administrative et logistique, traditionnelle en la matière, des services de l'armée rouge.

Des voies obliques

A plusieurs reprises, depuis l'envoi de soldats cubains en Angola en février 1976, les services de renseignements occidentaux ont alerté leurs gouvernements sur ce qu'ils considèrent comme une volonté des Soviétiques de privilégier et de valoriser les « voies obliques » d'un affrontement politique entre l'Est et l'Ouest, c'est-à-dire la guerre indirecte ou la guerre subversive.

Se fondant sur la lecture des revues militaires soviétiques, les analystes occidentaux disent avoir observé que, depuis peu, l'état-major de l'armée rouge n'écarte plus l'hypothèse d'un conflit limité sans emploi de l'arme nucléaire.

Les manœuvres de l'armée soviétique sont désormais fréquentes, qui font appel à l'effet de surprise avec des attaques de nuit, des parachutages sur les arrières ou des reconnaissances du littoral par débarquements amphibies. *Les mêmes* analystes considèrent que cette progression *de la stratégie soviétique, sous le* couvert d'une dissuasion nucléaire qui élimine les risques d'un conflit majeur, relève de la guerre indirecte — telle que la conçoivent également les états-majors occidentaux, — et aussi de la guerre idéologique menée spécialement par le régime de Moscou dans les pays sous-dévelopés.

L'affrontement idéologique serait, si l'on en croit les états-majors, le fait de « campagnes de désinformation » internationales qui, dans le cas présent, visent à dissimuler, sous le vocable *d'entreprises de libération* nationale, des opérations néo-coloniales ou de conquête politico-économique.

Cette interprétation n'est pas unanimement admise. D'aucuns, qui font état d'informations transmises à la France par les services chinois, évoquent la création récente, selon Pékin, de « services stratégiques de l'Afrique » au sein des états-majors soviétiques dans le dessein de mener une politique coordonnée et méthodique de présence militaire sur ce continent. *Mais* d'autres, qui ont l'expérience de l'Afrique, *sont plus nuancés* et ils voient seulement dans l'attitude de Moscou le souci de saisir chaque occasion pour s'attirer une clientèle locale et répandre opportunément l'idéologie soviétique.

Quelles que soient ces différences d'interprétation, on s'accorde néanmoins sur le mécanisme même de la tactique de pénétration soviétique dans l'Afrique subsaharienne, de l'Atlantique à l'océan Indien.

Après *avoir aidé* en *armes*, souvent modernes, et en instructeurs les dissidences et les mouvements locaux de libération, le gouvernement soviétique apporte son concours à la formation des cadres militaires et des spécialistes autochtones de la sécurité intérieure du territoire. Les armes *livrées restent*, pour l'essentiel, aux standards et aux normes de celles de l'armée rouge, pour être, ultérieurement, parquées et devenir rapidement opérationnelles avec l'arrivée, éventuelle, sur place de servants soviétiques.

Tourner la dissuasion

Les évaluations de source française, sur ce qu'il est convenu d'appeler « le bras séculier » cubain de l'intervention soviétique en Afrique, sont généralement inférieures à celles des autres services occidentaux.

On estime que six mille à sept mille Cubains stationnent actuellement en Afrique, principalement en Angola et en Ethiopie, aux côtés de mille cinq cents ressortissants d'Europe centrale, notamment des techniciens tchécoslovaques et est-allemands. Certains rappellent, à cette occasion, que les Soviétiques — en s'associant aux Cubains — se sont en fin de compte inspirés des méthodes de l'ancienne administration coloniale française en Afrique, qui a souvent confié des fonctions d'encadrement, civils et militaires, à des Antillais d'origine, parce qu'ils étaient censés y être moins difficilement tolérés.

Parallèlement à l'envoi d'assistants militaires, l'Union soviétique expédie, sur place, des conseillers économiques et des techniciens industriels. Elle finance ou exécute, elle-même, de grands travaux d'intérêt général. Elle cherche à négocier des droits de pêche, qui se transforment en droits d'escale ou en concessions *de bases navales, et elle souhaite* installer des centres de télécommunications pour la navigation aérienne ou l'écoute des transmissions.

Toutes ces activités participent d'une *même préoccupation* stratégique qui vise à tourner la dissuasion par des actions ponctuelles et, pour les plus pessimistes des analystes occidentaux, à permettre à l'Union soviétique de se préparer à un éventuel blocus économique du continent européen.

L'intention communément prêtée aux *Soviétiques*, dans les états-majors, est de viser l'asphyxie des économies européennes qui, pour leur ravitaillement en énergie et en matières premières les plus indispensables au développement, dépendent très étroitement des ressources africaines, comme le pétrole, certains *métaux* ou même l'uranium.

Des actions d'intimidation

En verrouillant le canal de Suez et l'océan Indien, et en contrôlant la route du Cap depuis des bases le long de la côte africaine, les Soviétiques pourraient entraver les lignes de communications de l'Europe. L'Arabie Saoudite a mis en garde les pays occidentaux contre cette éventualité. *Des Saoudiens sont* allés jusqu'à proposer — en vain — à leurs interlocuteurs français de les aider, financièrement, à maintenir un contingent militaire à Djibouti et ils ont suggéré, à des experts de l'OTAN, de prévoir des liaisons techniques, à Naples, entre certains pays arabes et des commandements alliés du flanc sud de l'Europe et de la Méditerranée. *A ce jour, ces contacts* n'ont pas eu de résultats concrets notables.

Si l'ambition des Soviétiques n'est pas nouvelle, leur marine a toujours souhaité accéder aux « *mers chaudes* » *du globe*, la perspective d'un quelconque monopole, par l'une ou l'autre des deux grandes puissances, des richesses pétrolières dans cette région du monde est considérée comme une menace par des spécialistes français du renseignement. Vers 1985, la France, dépourvue de ressources énergétiques à la différence d'autres pays *européens comme la Grande-*Bretagne ou la République fédérale *d'Allemagne, pourrait* se trouver confrontée à l'incapacité conjuguée des Américains et des Soviétiques de rationner leur propre consommation. Elle serait, pre consommation. Elle serait donc dans l'obligation, face à tairement raréfiée, de prendre des risques pour se procurer les moyens de sa survie économique.

De tels scénarios de crise ne sont *plus écartés aujourd'hui* par aucun des états-majors dans le monde. L'armée américaine s'entraîne au combat dans le désert. Et le chef d'état-major français des armées a récemment évoqué l'éventualité de ces actions d'intimidation ou de rétorsion sur des théâtres d'opérations éloignés du territoire national.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement français ne s'est pas opposé à la présence d'armes nucléaires tactiques au sein des forces interarmées d'action extérieure. Les avions Jaguar, *dont certains* stationnent présentement à Dakar pour des opérations *d'assistance au-dessus de la* Mauritanie, ont cette capacité nucléaire tactique, et les avions Super-Etendard, qui commenceront d'embarquer, à la fin de l'année, sur le *Foch* et le *Clemenceau* ont la même capacité.

JACQUES ISNARD.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les unités syriennes se sont livrées à une démonstration de force à Beyrouth pour rétablir le calme

Les affrontements auraient fait plusieurs dizaines de morts

De notre correspondant

Pour la troisième journée consécutive les combats ont repris, ce jeudi 9 février, entre les soldats syriens de la Force arabe de dissuasion d'une part, des éléments de l'armée libanaise et des milices chrétiennes d'autre part, en dépit du cessez-le-feu qui avait été conclu mercredi soir. M. Fouad Boutros, ministre libanais des affaires étrangères, a quitté, jeudi matin, Beyrouth pour Damas afin d'examiner la situation avec le gouvernement syrien.

Aucun bilan officiel n'a été donné après les affrontements de ces derniers jours, à Beyrouth. Selon des sources diplomatiques, il y aurait eu une cinquantaine de tués pour la seule journée de mercredi et le nombre des victimes de la veille serait presque aussi élevé.

Beyrouth. — Beyrouth, ou du moins le secteur conservateur chrétien de la ville, a vécu des journées qui rappelaient beaucoup l'atmosphère de la guerre de 1975-1976. Rafales de mitraillettes, tirs d'obus, rues désertes, déplacements presque interrompus entre les quartiers est et ouest ; rien ne manquait pour recréer l'ambiance angoissée d'il y a quinze mois.

Les protagonistes avaient cependant changé, puisque les soldats syriens de la FAD (Force arabe de dissuasion) étaient cette fois opposés à l'armée libanaise et aux miliciens de la droite chrétienne. Palestiniens et progressistes libanais n'étaient pas impliqués.

Les incidents de mercredi ont commencé lorsque la FAD, qui avait perdu la veille une quinzaine d'hommes dans un premier accrochage avec l'armée libanaise, est revenue à la charge, ne pouvant accepter que son autorité soit ainsi bafouée. Les combats ont alors repris mercredi, à 10 heures, mais au lieu de demeurer limités comme la veille à la caserne de Fayadieh, dans la banlieue de Beyrouth, ils se sont étendus à plusieurs points du secteur chrétien, où les miliciens — surtout ceux du P.N.L. (parti national libéral) de M. Camille Chamoun — avaient pris les armes. Les incidents ont gagné, entre 14 et 15 heures, les quartiers Aïn-Remmaneh, Badaro et Karm-El-Zeytoum. Des obus sont tombés à proximité du palais présidentiel de Baabda, ce qui eut pour conséquence d'empêcher le chef du gouvernement et le ministre de la défense de se rendre auprès du chef de l'Etat.

Lorsque la FAD, de nouveau défiée, s'est livrée à une démonstration de force en faisant traverser le quartier chrétien d'Achrafieh par d'importantes patrouilles en formation de combat, accompagnées de camions traînant des armes semi-lourdes, les accrochages ont connu leur intensité maximum. Entre 17 heures et 19 heures, c'est par salve de dix à douze obus que les soldats syriens répondaient au moindre coup de feu. L'armée syrienne a donné l'impression d'avoir pour consigne d'opérer une riposte dure et massive.

Du sommet des deux tours proches de la place Sassine, les roquettes et les obus partaient en direction des points de résistance de l'armée libanaise et des milices chrétiennes, notamment la caserne de Fayadieh, où un incendie s'est déclaré, et du siège du P.N.L., situé dans un immeuble de douze étages, à Karm-El-Zeytoun, qui a été plusieurs fois touché. Ce parti a toutefois démenti la rumeur selon laquelle son chef, M. Chamoun, y aurait été assiégé et même blessé.

Les phalangistes ne sont pas intervenus dans les affrontements, et leurs miliciens, bien qu'en état d'alerte pour prêter main-forte — le cas échéant — à leurs alliés, avaient pour consigne de ne pas sortir dans la rue et d'éviter les accrochages. Ce qui fut fait. M. Pierre Gemayel a lancé un appel au calme, accusant des provocateurs de vouloir dénaturer le rôle de la Syrie au Liban. Puis il a exprimé la crainte qu'une « cinquième colonne » ne réapparaisse, tirant tantôt sur les Syriens, tantôt sur les Libanais. La radio des phalanges avait adopté un ton plutôt apaisant, et c'est elle qui a annoncé en premier l'arrivée d'une mission militaire syrienne de haut rang pour régler l'incident.

Le président Hafez El Assad avait déclaré à Damas que l'incident serait examiné avec « *les autorités légitimes* » libanaises, excluant par là toute négociation avec les partis de la droite chrétienne. Il avait ajouté, après avoir déposé son bulletin de vote pour l'élection présidentielle, à laquelle il est candidat unique : « *Nous ne sommes pas étonnés que de pareils incidents éclatent de temps à autre au Liban, mais il ne faut pas leur donner une importance exagérée. Ils ne sont qu'un maillon du complot tramé contre le monde arabe. La Syrie aspire au retour de la paix, de la stabilité politique et économique au Liban. Nous devons œuvrer pour dissocier la question libanaise des autres problèmes du Proche-Orient, mais cela n'est pas facile.* »

Au cours de la soirée, un cessez-le-feu est intervenu. C'était le troisième de la journée, les deux premiers étant restés lettre morte, ce qui rappelait fâcheusement les souvenirs de la guerre. Ce troisième cessez-le-feu a été relativement respecté durant la nuit, sauf vers minuit, où un échange d'artillerie assez violent s'est produit entre les positions syriennes et conservatrices chrétiennes au bas de la colline de Sioufi, où se trouve une position importante de la FAD.

LUCIEN GEORGE.

A l'issue de la visite de M. Sadate à Washington

Le communiqué commun égypto-américain rappelle les « droits légitimes » des Palestiniens

Le président Sadate a quitté les Etats-Unis mercredi soir 8 février à destination de Londres — où il est arrivé ce jeudi matin — à l'issue d'une visite de cinq jours à Washington.

Le président Carter, après s'être entretenu une dernière fois mercredi après-midi avec son hôte égyptien, a déclaré que les Etats-Unis continuent à croire « *qu'une solution équitable de la question palestinienne est essentielle* » pour parvenir à une paix « *juste et durable* » au Proche-Orient. « *Nous nous sommes mis d'accord pour travailler ensemble, personnellement, et en étroite collaboration au cours des prochaines semaines* », a ajouté le président Carter. *Le président Sadate partage l'engagement des Etats-Unis visant à garantir la sécurité d'Israël.* »

En réponse, le président égyptien a réaffirmé qu'il quittait Washington avec le sentiment renforcé que la « persévérance » peut conduire à la paix.

Un communiqué a été publié par la Maison Blanche mercredi. Selon le texte, le président Sadate a assuré M. Carter que l'Egypte continuera à faire son possible pour que les négociations se poursuivent au Proche-Orient « *dans une atmosphère favorable à l'accomplissement de progrès tangibles* ». M. Carter a rappelé au président Sadate les principes directeurs de la politique américaine ainsi résumés dans le document.

1) Les Etats-Unis resteront fidèles à leur engagement de garantir la sécurité d'Israël et le droit de chaque Etat de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ;

2) Un règlement de paix doit aller au-delà de la simple fin de l'état de belligérance ;

3) Tout règlement de paix devrait être un règlement d'ensemble sous la forme de traités de paix conclus entre Israël et chacun de ses voisins ;

4) Tout règlement doit être fondé sur tous les principes de la résolution 242 du Conseil de sécurité, y compris le retrait des forces armées israéliennes de territoires occupés en 1967. La résolution 242 est applicable à tous les fronts du conflit ;

5) Il ne peut y avoir de paix juste et durable sans solution du problème palestinien.

Sur la question palestinienne, le communiqué reprend la déclaration d'Assouan du 4 janvier assurant que les Palestiniens avaient des « *droits légitimes* » et devaient pouvoir participer « *à la détermination de leur avenir* ».

« *Le président Carter*, poursuit le communiqué, *a réaffirmé l'opinion, depuis longtemps exprimée par les Etats-Unis, selon laquelle les colonies israéliennes en territoires occupés contreviennent à la loi internationale et sont un obstacle à la paix. Toute nouvelle activité de peuplement irait à l'encontre de l'effort déployé pour parvenir à un règlement de paix.* »

M. Begin à Genève

M. Menahem Begin, premier ministre d'Israël, est arrivé mercredi à Genève pour une visite privée. Au cours d'une conférence de presse il s'est ému des nouvelles selon lesquelles l'Egypte pourrait recevoir des armes des Etats-Unis et notamment des avions F-15 ou F-16. Cette vente accentuerait, a-t-il déclaré la « *menace sur Israël* ». M. Begin a réaffirmé que son pays ne consentirait jamais à la création d'un Etat palestinien et que les implantations juives dans les territoires occupés étaient un « *droit* » d'Israël. Enfin il s'est montré inquiet que l'Egypte puisse remettre en cause la démilitarisation du Sinaï formellement promise, a-t-il assuré, par le président Sadate lors de sa visite à Jérusalem.

D'autre part, le roi Hussein de Jordanie a déclaré dans une interview à l'A.F.P. qu'Israël devrait accepter un « programme de travail précis » pour que la Jordanie s'associe aux négociations en cours.

Israël

Le gouvernement suspend la diffusion d'un film évoquant certains excès des forces israéliennes pendant la guerre de 1948

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision du ministre de tutelle de l'Office de radiodiffusion-télévision israélien, M. Zevouloun Hammer, qui détient le portefeuille de l'éducation et de la culture, de suspendre la diffusion à la télévision du film *Khirbet Khiza* fait actuellement grand bruit en Israël.

Le film, tiré du livre de l'écrivain Izhar-Smilanski, traite de la prise d'un village arabe par les forces israéliennes pendant la guerre d'indépendance en 1948. Il ne s'agit pas d'un reportage. Le récit est fictif, mais basé sur des scènes vécues par l'auteur, en particulier l'expulsion d'habitants du village à laquelle les soldats israéliens ont procédé, souvent la mort dans l'âme. Le film est centré sur les réflexions de plusieurs de ces soldats, écartelés entre le caractère inhumain et immoral de leur tâche et la conviction de la justesse de la cause qu'ils défendent.

Dès la fin du tournage, l'année dernière, le film a soulevé l'opposition farouche de ceux qui craignaient qu'il alimente la propagande anti-israélienne. Ses partisans, au contraire, estimaient que les Israéliens étaient suffisamment mûrs pour faire face à un passé controversé. Après de nombreux débats contradictoires, le conseil d'administration de l'Office de radiodiffusion-télévision décidait de programmer le film lundi 6 février, mais dans le cadre d'une émission-débat, « La troisième heure ». Les opposants ayant réussi à soulever le problème à la Knesset, la commission de l'éducation et de la culture du Parlement a demandé lundi matin à l'O.R.T.I. de suspendre la projection du film.

Le conseil d'administration de l'Office, qui s'était réuni aussitôt, avait opposé une fin de non-recevoir. Mais deux membres du conseil d'administration faisant partie des opposants ont demandé au ministre de tutelle, M. Hammer, d'ordonner le report de la projection du film, ce qu'il a fait en application de la loi, deux heures avant la diffusion de l'émission. C'est la commission de l'éducation et de la culture de la Knesset qui décidera en dernier ressort, après avoir vu le film, s'il y a lieu ou non d'autoriser sa projection à la télévision.

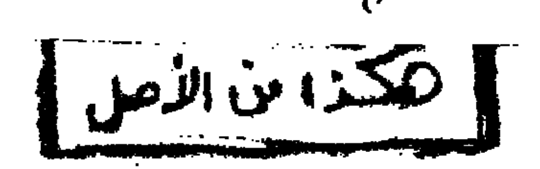
Il s'agit de la première intervention directe du pouvoir dans une décision relevant exclusivement de l'O.R.T.I. La décision du ministre a provoqué une vague de protestations dans le pays. Les journalistes de la télévision ont interrompu les programmes mercredi pendant cinquante minutes. De nombreux écrivains, dont l'auteur de *Khirbet Khiza*, ont signé une pétition exigeant la diffusion du film ou la démission du ministre de l'éducation et de la culture. La presse, dans sa grande majorité, condamne la décision de suspendre la projection du film. — *(Intérim.)*

● *Un homme d'affaires arabe, M. Abdel-Nur Djankhour, a été assassiné* à Ramallah (Cisjordanie), le 8 février.

A Beyrouth, la résistance palestinienne a revendiqué cet attentat. L'agence palestinienne Wafa précise que l'homme d'affaires avait été « *condamné à la peine capitale par le tribunal du peuple en raison de sa collaboration avec les autorités d'occupation israéliennes* ». Trois notables cisjordaniens ont été assassinés au cours de ces dernières semaines et la résistance palestinienne a revendiqué les trois meurtres. — *(A.F.P.)*

● *Le Soudan et la Libye* ont décidé le 8 février de reprendre leurs relations diplomatiques, qui avaient été rompues en 1976 après l'échec d'un coup d'Etat dans lequel le président Nemeiry avait impliqué les dirigeants libyens.





AMÉRIQUES

Nicaragua

Après de nouveaux affrontements

SITUATION CONFUSE A MANAGUA

Managua. — De nouveaux affrontements entre manifestants hostiles au régime du président Anastasio Somoza et forces de police ont eu lieu dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 février. Des barricades ont été dressées et des véhicules incendiés. La grève déclenchée le 24 janvier pour protester contre l'assassinat, le 10 janvier, de M. Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa* et principal leader de l'opposition, parvient cependant à un tournant.

Une dépêche d'Associated Press annonce la fin de la grève, et d'autres sources se bornent à indiquer que les milieux d'affaires, qui s'étaient joints au mouvement de protestation, ont repris leurs activités. La situation est extrêmement confuse dans la capitale, sillonnée par les jeeps et les camions de la garde nationale, et où la censure n'est rompue que par les stations de radio « clandestines » qui ont trouvé refuge dans les églises.

Le parti conservateur, seule formation officielle d'opposition, a demandé la démission du président Somoza. D'autre part, le Venezuela, accusant ce dernier de violer les droits de l'homme, a demandé à l'Organisation des Etats américains, dont le siège est à Washington, l'ouverture d'une enquête sur la situation au Nicaragua.

Guatemala

Selon le Latin America Bureau

VINGT MILLE ASSASSINATS POLITIQUES AURAIENT ÉTÉ COMMIS EN DIX ANS

Londres (A.F.P.). — Environ vingt mille « assassinats politiques » ont été commis depuis 1968 au Guatemala, qui est l'un des pays les plus *répressifs* d'Amérique latine, indique un rapport publié mercredi 8 février par le Latin America Bureau, organisme *international* s'intéressant notamment aux violations des droits de l'homme.

« Les souffrances provoquées par le tremblement de terre, qui fit vingt-deux mille morts en 1976, n'étaient guère plus graves que le désastre, d'origine humaine celui-ci, qu'a subi le Guatemala au cours des dix années précédentes », écrit le rapport.

Ses auteurs précisent que plus de quinze mille personnes ont été tuées de 1970 à 1974 par des groupes de « terroristes de droite soutenus officiellement par le gouvernement de M. Carlos Arana ».

Le rapport, dont la publication coïncide avec la visite à Londres de deux hauts fonctionnaires du ministère guatémaltèque des affaires étrangères, MM. Luis Mendoza et Jorge Skinner-Klee, indique d'autre part que la revendication du Guatemala sur la colonie britannique de Belize est une « manœuvre » destinée à détourner l'attention de la population de « la répression et de l'injustice ».

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

● UN COUPLE S'EST IMMOLE PAR LE FEU, mercredi soir 8 février à Berlin-Ouest, au pied de l'église dite « du souvenir », sur l'avenue Kurfürstendamm. Il s'agit d'un homme et d'une femme de vingt à trente ans, dont l'identité n'a pas encore été établie. *Avant de s'arroser d'essence*, ils avaient lancé des tracts protestant contre la famine dans le monde. Un nécessaire servant aux injections d'héroïne et de morphine a été retrouvé à côté des cadavres calcinés. — *(A.F.P.)*

Danemark

● LE PARLEMENT DANOIS a décidé mercredi 8 février que la fameuse « cité libre » de Christiana à Copenhague pourra exister encore deux ans environ. La semaine dernière, la Cour suprême avait autorisé l'Etat à procéder immédiatement à l'évacuation des huit cents squatters vivant à Christiana. Mais par 89 voix contre 71 et *5 abstentions*, la Chambre a voté mercredi une motion qui prend note de l'intention du gouvernement social-démocrate minoritaire de ne pas évacuer la cité tant que les projets d'utilisation future des lieux ne seront pas au point, ce qui demandera deux ans. Christiania est un domaine de 16 hectares, situé en pleine capitale, et comportant cent soixante-seize bâtiments d'une caserne abandonnée. — *(A.F.P.)*

Espagne

● PRES D'UNE CENTAINE DE DETENUS de la prison de Barcelone se sont infligés volontairement des blessures, *mercredi 8 février*, pour appuyer leur demande d'amnistie. Les blessés dont l'état ne présente *pas de danger* ont été transportés dans divers hôpitaux de la ville. — *(A.P.)*

Kenya

● LE KENYA ET L'OUGANDA ont décidé de normaliser leurs relations, affectées depuis près de deux ans par une sériee de crises dont la plus grave a *conduit* à l'éclatement de la communauté est-africaine, qui regroupait ces deux pays et la Tanzanie depuis 1967. A l'issue de la visite à Kampala d'une délégation conduite par M. Munyua Waiyaki, ministre des affaires étrangères kénian, les deux pays ont décidé de former un comité chargé d'examiner les problèmes bilatéraux et de rétablir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LE PRESIDENT MOBUTU, chef de l'Etat zaïrois, est arrivé mercredi 8 février à Rabat, venant de *Bruxelles*, pour une visite privée de vingt-quatre heures. Il est suivi dans la capitale marocaine par M. Ould Daddah, qui s'y rend ce jeudi, venant de Paris, et qui doit s'entretenir avec le roi Hassan II avant de regagner Nouakchott. — *(R.F.P., Reuter.)*

Namibie

● LE MINISTRE DE LA SANTE *DU BANTOUSTAN OVAMBO*, M. Toiva Shiyagaya, a été assassiné le 7 février alors qu'il assistait à un meeting organisé à Okahau, dans l'ouest de l'Ovamboland. Selon la police, l'assassin, abattu alors qu'il s'enfuyait, était porteur d'une carte de la Swapo (organisation du peuple du sud-ouest africain). Ce meurtre a eu lieu quatre jours avant l'ouverture à New-York de conversations sur l'indépendance de la Namibie. *En avril 1975, le premier* ministre du Bantoustan Ovambo, le chef Filemon Elifas, avait été *assassiné*. — *(Corr.)*

Pérou

● CINQUANTE-QUATRE DIRIGEANTS SYNDICAUX font la grève de la faim pour obtenir la réintégration de plusieurs *milliers de travailleurs* licenciés à la suite de la grève générale de juillet dernier, a-t-on appris *mercredi 8 février* à Lima. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE GOUVERNEMENT DE SALISBURY a expulsé, mercredi 8 février, un missionnaire catholique, le Père Philip Timimns, pour des raisons non précisées officiellement. Le Père Timmins, d'origine irlandaise, est le troisième missionnaire catholique de la mission de Wedza, à environ *110* kilomètres au sud-est de Salisbury, à être expulsé du pays. — *(A.F.P.)*

Syrie

● QUATRE MILLIONS D'ELECTEURS SYRIENS, *sur* une population de plus de huit millions, se sont rendus, mercredi *8 février*, aux urnes en vue de réélire pour un nouveau septennat le chef de l'Etat, le général Hafez Al Assad, qui est également secrétaire général du parti Baas (au pouvoir).

Conformément aux dispositions du code électoral, sa candidature a été présentée par le parti Baas et agréée par le Conseil du peuple (Parlement). Lors du référendum de 1971, le chef de l'Etat syrien avait recueilli 99,2 % des suffrages exprimés. Le mandat du président Assad expire le 11 mars prochain. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. LEONID BREJNEV a reçu mercredi 8 février le chancelier autrichien Bruno Kreisky qui se trouvait à Moscou depuis quarante-huit heures pour envisager les moyens de rééquilibrer au profit de l'Autriche la balance des échanges commerciaux entre les deux pays.

● L'ACADEMICIEN SAKHAROV a annoncé aux correspondants occidentaux à Moscou que son beau-fils Alexis Semionov avait reçu l'autorisation d'émigrer en Israël. M. Semionov, exclu au mois de novembre *dernier de l'institut de mathé*matiques où il étudiait, ne sera pas accompagné par sa femme et leur fils de deux ans, car Mme Semionov ne souhaite pas quitter l'U.R.S.S. — *(Reuter.)*

ASIE

Le Cambodge a rejeté le plan du Vietnam pour « régler le problème frontalier »

Le Cambodge a *rejeté, mercredi 8 février*, le plan proposé dimanche par le Vietnam pour « régler le problème frontalier ». Selon la radio de Phnom-Penh, ce plan n'est qu' « un geste de propagande pour abuser l'opinion internationale » au moment où le Vietnam lance une nouvelle offensive avec des chars et des avions. Depuis le 5 février, les Vietnamiens *ont pénétré* à l'intérieur du territoire cambodgien sur une profondeur variant entre 4 et 7 kilomètres, a affirmé la radio. La Voix du Vietnam, de son côté, confirme l'existence de combats mais les situe en territoire vietnamien, dans la province d'Anh-Giang.

De notre correspondant

Bangkok. — *Les dirigeants* de Hanoï paraissent soucieux de parvenir à un compromis après un mois d'hostilités ruineuses pour eux, tant sur le plan international que sur le plan intérieur. Un diplomate en poste à Hanoï nous a dit : « *Contrairement aux Cambodgiens, les Vietnamiens jouent le jeu de la coopération internationale. Hanoï vient d'accepter l'ouverture de plusieurs bureaux d'organes spécialisés de l'ONU. Son ministre des affaires étrangères vient d'achever une tournée des pays de l'ASEAN pour détendre une atmosphère de guerre froide persistante depuis 1975. Certes, ces pays ne sont pas dupes et savent ce que cette mission doit à la rivalité entre Phnom-Penh et Hanoï, mais l'ouverture vers des régimes anticommunistes a eu lieu et des accords ont été signés.* »

« *Aujourd'hui*, a poursuivi notre interlocuteur, *la diplomatie vietnamienne est sur la brèche : en plus du conflit frontalier et de ses conséquences sur le plan international, elle est ébranlée par l'affaire d'espionnage dans laquelle est impliqué son représentant aux Nations unies. Quels que soient les dessous de cette affaire, elle survient à point nommé pour discréditer encore le Vietnam aux yeux de la communauté internationale. Les Cambodgiens, vu leur régime d'autarcie, peuvent peut-être se permettre d'ignorer le reste du monde, mais les Vietnamiens ne peuvent pas risquer de rompre des liens parfois difficilement noués par leurs diplomates depuis deux ans et demi, au risque de compromettre une coopération vitale pour leur redressement. Il leur faut donc accréditer le plus largement leur thèse de l'agression cambodgienne et se laver des accusations d'hégémonisme dont ils ont été l'objet.* »

Après la récente visite organisée pour des journalistes étrangers dans la zone frontalière du delta du Mékong, des diplomates en poste à Hanoï ont quitté cette ville *mercredi pour une visite* dans le sud du Vietnam. Il parait en effet indispensable pour le Vietnam de faire pièce, sur le plan de la propagande, aux manœuvres dont les Cambodgiens ont pris l'initiative avec le concours de la Chine pour accréditer leur propre version des événements. Il est certain aussi que la partie se poursuit sur le terrain diplomatique, mais dans la plus grande discrétion. Que faisait dernièrement M. Phan Hien à Pékin (1). Des officiels vietnamiens se bornent à répondre qu'il s'entretenait de « *questions bilatérales* » indique notre interlocuteur.

Le désir des Vietnamiens de jouer à fond le jeu selon les règles établies au sein des instances internationales — par opposition aux Khmers, qui s'y refusent — s'est manifesté par l'appel lancé lundi au secrétaire général des Nations unies et au groupe des non-alignés. Hanoï y souligne combien son attitude est « *conforme à la charte de l'ONU* », particulièrement en ce qui concerne le règlement pacifique des conflits. Sous cette forme et dans ce contexte, il devient extrêmement difficile aux pays membres de s'opposer à une proposition qui est de surcroît assortie d'une promesse de garantie internationale, même si elle reste vague. Les Cambodgiens trouveront-ils des défenseurs ? Il est intéressant de noter à cet égard que les dirigeants chinois s'étaient déjà prononcés la semaine dernière, lors de conversations avec le ministre canadien des affaires extérieures, M. Jamieson, en faveur d'un « *retrait mutuel de troupes* » et de l' « *ouverture de négociations en vue d'une solution pacifique* ».

R.-P. PARINGAUX.

(1) Vice-ministre des affaires étrangères, notamment chargé de *négocier*, à Paris, la *normalisation* des relations entre Hanoï et Washington, M. Phan Hien est réputé pour être le spécialiste des situations épineuses.

Chine

ÉCARTÉ DU SINKIANG

M. Saifudin a conservé ses fonctions au sein du parti

De notre correspondant

Pékin. — *Un épais mystère* plane sur la situation de M. Saifudin. L'ancien premier secrétaire du parti au Sinkiang, qui a perdu la semaine dernière toutes ses fonctions dans cette région (*le Monde* du 1er février), est en effet apparu à Pékin le 7 février, à l'occasion d'une soirée artistique organisée pour le Nouvel An lunaire, aux côtés de la plupart des membres du bureau politique et à la place lui revenant en qualité de membre suppléant de cet organisme. Selon ces apparences, M. Saifudin aurait donc simplement quitté le Sinkiang pour d'autres fonctions, encore inconnues, mais conserverait normalement son poste au sein de la direction suprême du parti dans la capitale.

Les circonstances dans lesquelles M. Saifudin a été remplacé dans ses fonctions de numéro un au Sinkiang laissent peu de doute sur le fait qu'il s'agit d'une destitution. Les comptes rendus parvenus à Pékin de la réunion, tenue à Urumchi, au cours de laquelle la nomination d'un nouveau premier secrétaire, M. Wang Feng, fut annoncée précisent bien, en effet, que l'opération a été effectuée sur « *instructions du président Hua et du comité central du parti* ».

« *Nous ne devons jamais choisir pour les organes dirigeants*, déclarent les participants à la même réunion, *des gens habiles à se dérober, qui font porter à d'autres la responsabilité de leurs erreurs, qui conservent une très mauvaise attitude et qui furent impliqués dans des affaires qui n'ont pas été éclaircies.* »

L'une des hypothèses le plus fréquemment retenues à Pékin est que M. Saifudin ne conserve que provisoirement son titre de membre suppléant du bureau politique. Une session plénière du comité central se tiendra nécessairement à la veille de la prochaine session de l'Assemblée nationale populaire, et c'est à cette occasion que des modifications pourraient être apportées officiellement à la composition du bureau politique. D'ailleurs, d'autres membres de cet organisme, fréquemment apparus en public ces derniers temps, sont actuellement critiqués (le commandant de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien notamment) et leur sort pourrait être également réglé à cette occasion. Il n'en reste pas moins très étrange que le régime continue d'afficher une image unitaire dont ses propres actes révèlent le caractère artificiel et provisoire.

ALAIN JACOB.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons annoncé dans nos éditions du 6 février que M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois, n'avait pas quitté son pays depuis 1971 ; M. Li Hsien-nien s'était en effet rendu au Pakistan et en Iran en avril 1975.

EUROPE

Italie

Le parti libéral menace de passer dans l'opposition si les communistes sont associés au pouvoir

M. Giulio Andreotti, président du conseil désigné, a terminé sa deuxième série de consultations avec les partis constitutionnels (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) pour résoudre la crise gouvernementale en Italie. Il devait leur présenter, ce jeudi 9 février, un projet de programme, alors que le problème de l'entrée du P.C.I. dans la majorité parlementaire n'a toujours pas été éclairci. Très hostiles à cette hypothèse, le parti libéral menace de passer dans l'opposition et une centaine de députés démocrates-chrétiens réclament une réunion urgente de leur groupe parlementaire.

De notre correspondant

Rome. — « *La crise ? Quelle crise ?* », répondent ironiquement les Italiens quand on leur demande si la vacance du pouvoir officiel depuis le 16 janvier se prolongera encore. Selon une plaisanterie rituelle, on affecte de croire que, sans gouvernement, le pays se porte aussi bien — ou beaucoup mieux — qu'avant. Il est vrai que le cabinet démissionnaire expédie les affaires courantes, que les terroristes marquent une pause en ce moment et que les drames de la vie quotidienne (enlèvements d'industriels, chômeurs en colère à Naples, affrontements à Rome le samedi après-midi) n'étonnent plus.

Les observateurs, eux, ne savent plus sur quel pied danser. La semaine dernière, on donnait les élections « *sûres à 75 %* ». Cette semaine le pourcentage est avancé, mais en sens contraire. Il y aurait trois chances sur quatre pour que la crise se résolve après d'épuisantes négociations.

Optimiste, le secrétaire général d'un des six partis constitutionnels, voit ainsi — « *sauf événements imprévisibles* » — le scénario à venir : des passes d'armes délicates pendant trois ou quatre semaines encore; la formation d'un gouvernement présidé par M. Andreotti, comprenant des démocrates-chrétiens et quelques « techniciens » non parlementaires; un vote de confiance au Parlement avec un « oui » officiel des communistes; des élections locales partielles le premier dimanche de mai; un ou deux « *petits référendums sans gravité* » en juin, les partis s'étant entendus préalablement sur l'avortement et l'ordre public; enfin, en décembre, l'élection de M. Aldo Moro à la présidence de la République, lequel dissoudrait les Chambres au printemps 1979.

Le risque des élections anticipées

A l'appui de ce scénario, deux argumentations sont avancées :

1) Personne ne veut des élections anticipées qui seraient la conséquence immédiate d'une rupture, puisque plusieurs partis laïcs excluent de participer à une majorité sans la démocratie chrétienne. Même les plus chauds partisans d'une dissolution des Chambres, au sein de la D.C., se sont aperçus du danger : un écrasement des petits partis et une bipolarisation plus nette rendraient indispensable la nomination de ministres communistes. On s'étonne que les Américains ne l'aient pas compris.

Au printemps 1979, en revanche, on voterait dans un bien meilleur climat, avec peut-être un parti communiste affaibli par son association au pouvoir. De son côté, en provoquant une rupture dès à présent, le P.C.I. infligeait un démenti à ses propres dirigeants. Il n'a d'ailleurs jamais été tenté par la politique du pire.

2) M. Giulio Andreotti fait tout son possible pour arriver à un compromis. En privé, il a donné à ses interlocuteurs de nombreuses assurances. Si « *une alliance politique* » avec les communistes est impossible, « *une majorité de gouvernement* » pourrait fort bien être constituée, sur la base d'un programme qui porterait la signature du P.C.I. Le futur gouvernement bénéficierait d'un vote de confiance officiel. Ce serait bien une majorité, même si la démocratie chrétienne l'appelait autrement.

Les incertitudes communistes

Ce raisonnement optimiste n'est pas du tout partagé dans l'entourage de M. Berlinguer. On souligne d'abord que M. Andreotti parle en son nom propre. Rien ne prouve que le président du conseil désigné jouit, comme on le laisse entendre, de l'entier soutien des dirigeants de son parti. Ceux-ci n'ont été unanimes que sur un texte très vague. La démocratie chrétienne n'aurait nullement répondu aux propositions du parti communiste et se montrerait « *incapable d'avancer une solution proportionnelle à la gravité de la crise du pays* ».

Cette amertume est-elle seulement tactique ? Il semble que le P.C.I. ait fait l'erreur de centrer le débat sur la formule politique au lieu de mettre l'accent sur le contenu du programme. S'étant beaucoup avancé (un gouvernement d'union nationale), ayant dû ensuite reculer (une majorité parlementaire), il lui faut maintenant sauver la face. Une solution embrouillée affaiblirait sensiblement M. Berlinguer qui, déjà, doit tenir compte de diverses oppositions dans son parti.

Un nouvel élément est venu compliquer les choses : la fronde du parti libéral qui, d'ores et déjà, menace de passer à l'opposition si les communistes sont associés au pouvoir. En elle-même, cette formation représente peu de chose. Mais sa défection empêcherait la démocratie chrétienne de se couvrir à droite. Elle réveillerait la dissidence de nombreux députés du parti gouvernemental qui ne veulent pas du P.C.I. dans la majorité.

Le programme, sur lequel s'appuierait le futur gouvernement, est encore dans les limbes. Il faut s'entendre sur l'économie, l'ordre public, la syndicalisation de la police et l'avortement. Ce dernier point n'est pas le plus simple à résoudre. Pour la forme, la démocratie chrétienne voterait contre une libéralisation et l'Eglise ne pourrait que s'incliner devant la décision des autres partis coalisés. Même s'il existe sûrement une majorité laïque à la Chambre, c'est moins sûr au Sénat. Or, la loi doit être modifiée à tout prix pour éviter un référendum.

Théoriquement, tous ces obstacles devraient conduire à une rupture. Mais la logique du système italien veut que l'on aboutisse à un compromis.

ROBERT SOLÉ.

La crise gréco-turque

M. CARAMANLIS SE DÉCLARE DISPOSÉ A RENCONTRER M. ECEVIT

Athènes (*A.F.P.*). — Le premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, a déclaré, le 9 février, à Athènes, qu'il était prêt à rencontrer son homologue turc, M. Bulent Ecevit, au cours du mois de mars.

Répondant à un message de M. Ecevit, M. Caramanlis a précisé dans sa déclaration que cette rencontre avait pour but de « *trouver des solutions pacifiques aux problèmes existant entre les deux pays* ».

Belgique

LE PROJET D'ACHAT DE FUSÉES PROVOQUE UNE CRISE DANS LA MAJORITÉ

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles. — Le gouvernement Tindemans menacé par des fusées : c'est l'image que présentent plusieurs journaux belges, jeudi matin 9 février, après la querelle née dans la majorité autour du remplacement des missiles air-sol des forces d'intervention.

L'achat de batteries de fusées Hawk-Helip avait été reporté sous le gouvernement précédent, que présidait également M. Tindemans, et où M. Paul Vanden Boeynants détenait déjà le portefeuille de la défense nationale. Depuis, cependant, la Belgique avait subi les pressions des experts de l'OTAN, qui lui reprochaient de ne pas tenir ses engagements et d'abandonner pratiquement le secteur qui lui est attribué dans le système défensif occidental. Le gouvernement s'était alors incliné et se proposait d'acheter les missiles pour un montant de 4 milliards de francs belges, soit 540 millions de francs français.

Brusquement, au début de la semaine, un des chefs de la majorité, M. Cools, président du parti socialiste, s'est opposé à cet achat, l'estimant « *inopportun en cette époque de récession économique* ».

Le ministre de la défense, en voyage aux Etats-Unis où il visite les chaînes de production du chasseur F-16 acheté par la Belgique, a réagi avec vivacité. « *Si le parti socialiste devait mettre en échec le programme de renouvellement des missiles*, a dit le ministre, *il prendrait une grave responsabilité en provoquant la rupture des engagements internationaux de la Belgique.* »

Après cette déclaration, l'escalade a été rapide. L'organe du parti socialiste, *le Peuple*, s'en prend directement à M. Vanden Boeynants et l'accuse de « *chercher à se placer en bonne position pour succéder à M. Luns comme secrétaire général de l'OTAN* ». Le journal conclut en écrivant que, « *si M. Vanden Boeynants continue à vouloir défendre l'indéfendable, il ne lui restera qu'à prendre une décision personnelle, c'est-à-dire partir* ».

PIERRE DE VOS.

Portugal

LES SOCIAUX-DÉMOCRATES ET LES COMMUNISTES REJETTENT LE PROGRAMME D'AUSTÉRITÉ DE M. SOARES

(*De notre correspondant.*)

Lisbonne. — Le parti social-démocrate a déposé mercredi 8 février dans la soirée une motion rejetant le programme d'austérité du gouvernement de M. Mario Soares qui était discuté par le Parlement depuis le matin. Le vote décisif sur ce programme devrait avoir lieu samedi. Un rejet par la majorité absolue des députés entraînerait automatiquement la chute du gouvernement selon l'article 195 de la Constitution, mais les socialistes et les centristes totalisent 143 sièges (sur 263 que compte le Parlement) et sont donc en mesure de faire échec à la manœuvre du P.S.D.

Le premier jour des débats a été également marqué par un discours de M. Octavio Pato, ancien candidat du P.C.P. à l'élection présidentielle, qui a vivement critiqué le gouvernement, dont le programme aurait, à son avis, « *repris certaines conceptions du temps du fascisme* ».

Selon M. Pato, le programme présenté par M. Soares annoncerait l'« *aggravation des conditions de vie des travailleurs, l'intensification des licenciements et l'indulgence du pouvoir face aux violences, représailles et persécutions menées par le patronat* ». Son orientation économique démontrerait la volonté du gouvernement P.S.-C.D.S. « *de conquérir les bonnes grâces du grand capital et de l'impérialisme* ».

J. R.

BIBLIOGRAPHIE

« ÉCONOMIE DE L'ALLEMAGNE DE L'EST » d'Henri Smotkine

L'attention portée ces temps-ci à l'Allemagne fédérale fait un peu oublier qu'il en existe une autre dont la réussite industrielle est également impressionnante, si sur le chapitre des libertés il y a beaucoup à dire. M. Smotkine, qui est maître de conférences à Paris-VII, décrit ici avec beaucoup de précision et de clarté, en la replaçant dans son contexte international et idéologique, la croissance de l'économie est-allemande. Sait-on que, avec une population qui représente le quart de celle du Reich de 1937, sa production industrielle dépasse de 40 % le total de celle de toute l'Allemagne d'avant-guerre ? Que la valeur de cette production par tête d'habitant est supérieure de 50 % à celle de l'U.R.S.S. ? Qu'on y compte une voiture pour treize habitants ? Que la R.D.A. est la cinquième puissance industrielle d'Europe ? Que ses exportations sont constituées à près de moitié par des machines, des appareils d'optique, et autres produits industriels ?

M. Smotkine parle peu de l'organisation du travail et des contraintes qui pèsent sur la société est-allemande. Mais ce n'était pas son propos. Tel quel, son petit livre apporte une documentation précieuse sur un pays qui, né pour l'essentiel de la volonté d'un autre, a fini par devenir une puissance économique impressionnante.

A. F.

★ Editions Alain Moreau, 304 p. La préface de Michel Foucault a paru dans le Monde daté 1er-2 décembre 1977.

★ « Que sais-je ? », aux P.U.F., 126 p., 9 F.

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT OULD DADDAH A ÉTÉ REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

Le président mauritanien, M. Moktar Ould Daddah, s'est entretenu mercredi 8 février avec M. Giscard d'Estaing, qui l'a reçu à déjeuner ; avec M. Barre et avec les ministres de la coopération, M. Galley, de la défense, M. Bourges, et des affaires étrangères, M. de Guiringaud, dont il a été l'hôte à dîner.

Interrogé à la sortie de l'Elysée sur l'aide française à la Mauritanie, M. Ould Daddah a répondu : « *A proprement parler, je n'en ai pas demandé. Cette aide est fonction des agressions algériennes. Si l'Algérie continue à nous agresser, nous serons toujours obligés de demander un renforcement de l'aide pour résister, car nous ne pouvons pas le faire par nos propres moyens. Nous ne voulons en aucune façon capituler devant les agressions algériennes. Si l'Algérie nous laisse tranquilles, nous ne demanderons plus d'aide à quiconque (...) Le salut de la Mauritanie dépend d'abord des Mauritaniens, l'aide extérieure ne doit constituer qu'un complément.* » Le président mauritanien a assuré que le train minéralier Zouérate-Nouadhibou circulait tous les jours. En quittant l'hôtel Matignon, il s'est déclaré « *satisfait* » de la coopération franco-mauritanienne. La France s'est engagée à financer 30 % du canal d'irrigation Rosso-Nouakchott, de 1979 à 1981.

CORRESPONDANCE

A propos de l'entrée de la Grèce dans la C.E.E.

Le « Bulletin de l'étranger » du Monde *daté 25 janvier nous a valu une longue lettre de M. Stylianou, directeur du bureau de presse de l'ambassade de Grèce en France, dont voici les passages essentiels :*

La demande d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. est antérieure d'un an à la date mentionnée dans l'article (elle ne fut pas présentée en 1976 mais le 12 juin 1975).

Par ailleurs l'accord d'association de la Grèce à la C.E.E. est entré en vigueur en 1962. Depuis seize ans donc, la Grèce s'adapte aux conditions communautaires en vue de son adhésion, prévue par l'accord d'association.

Evoquer, à propos de la candidature grecque, celles beaucoup plus récentes de l'Espagne et du Portugal peut paraître justifié. En revanche, il est pour le moins original d'associer à ce groupe la Turquie, qui n'a nullement exprimé l'intention de poser sa candidature, et dont l'accord d'association avec la C.E.E. ne prévoit pas l'éventualité de son adhésion à la Communauté européenne avant 1994. (...)

Il est dit plus loin que les interlocuteurs de M. Caramanlis n'ont jamais caché leur réserve au sujet de l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. et que M. Roy Jenkins est « pour le moins extrêmement réticent ». Or, le 10 janvier dernier, M. Roy Jenkins écrivait dans *le Matin* : « *L'hypothèse de l'extension pose de sérieux problèmes mais ce sont, pour la plupart, des problèmes qui existent déjà... A mon avis, nous devons absolument accepter cet élargissement, et avec enthousiasme.* »

M. K. B. Andersen, nouveau président du conseil des ministres de la C.E.E., a déclaré que le calendrier proposé récemment par la Grèce, qui prévoit son adhésion à la Communauté le 1er février 1980, est « *un peu optimiste, mais non irréaliste* » (*The Times*, *The Telegraph*, 19 janvier 1978).

M. Michel Stylianou relève d'autre part une autre erreur qui s'était glissée dans le « Bulletin de l'étranger » du 18 décembre 1977 : réduire de dix le nombre de voix obtenues par le nouveau gouvernement grec lors du vote de confiance avait permis d'étayer la thèse de la fragilité de la victoire de M. Caramanlis.

***

S'il est exact que la demande d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. a été déposée *le 12 juin 1975, elle n'a reçu de la Commission une réponse réservée que le 29 janvier 1976 et a été formellement acceptée par le conseil le 12 février 1976.*

Estimer que la Grèce « s'adapte aux conditions communautaires depuis seize ans » *revient à prendre en compte la période de la dictature militaire, de 1967 à 1974, durant laquelle les relations furent gelées.*

Quoique la Turquie, en effet, n'envisage pas de poser sa candidature, il est de fait que la Commission européenne a toujours pris soin d'éviter ce qui ressemblerait à une prise de parti entre deux nations à la rivalité si prononcée. Les ministres des affaires étrangères des Neuf n'en ont pas moins approuvé, le 7 février, les directives nécessaires pour que démarre « la négociation de substance » *sur l'adhésion de la Grèce et qu'elle soit terminée cette année.*

L'article de M. Jenkins est, pour le moins, tout à fait balancé. On y trouve, en effet, en contrepoint à son « enthousiasme », le jugement suivant : « Le maintien de l'influence extérieure de la Communauté pourrait bien devenir de plus en plus difficile si celle-ci ne trouve pas une meilleur cohésion interne. Ce danger augmente avec les perspectives d'élargissement de la C.E.E. »

Le jugement de M. Andersen a été cité dans le Monde *du 28 janvier.*

S'il est exact que le gouvernement Caramanlis a obtenu 171 voix (et non pas 161) lors du vote de confiance, il ne l'est pas moins que sa majorité, lors des élections de novembre, est passée de 214 à 178 députés sur 300. C'est un fait et non une « thèse ».

● ERRATUM. — Le budget militaire des Etats-Unis, qui atteint 126 milliards de dollars pour l'année 1978-1979, n'est pas « *dix fois plus élevé que l'an dernier* », comme il a été imprimé par erreur dans *le Monde* du 3 février, mais comporte « *10 milliards de dollars de plus* » que lors de l'année budgétaire précédente.

Libres opinions

Les rapports France-R.D.A.

par LOUIS PÉRILLIER (*)

IL y a cinq ans, ce 9 février, que la France a reconnu la R.D.A. et établi avec elle des relations diplomatiques, vingt-quatre ans après la fondation de cet Etat. La décision française intervenait après la reconnaissance de la R.D.A. par soixante-dix pays, trois heures après celle de la Grande-Bretagne.

Un tel retard ne pouvait s'expliquer par des divergences d'ordre idéologique. La différence des régimes politiques et sociaux n'a pas empêché la France d'entretenir des relations officielles et amicales avec l'ensemble des pays de l'Est. Les souvenirs de l'histoire et des épreuves qui nous ont séparés des Allemands ajoutaient aux raisons tirées du réalisme. La R.D.A. n'était-elle pas devenue la huitième puissance industrielle du monde ? Une œuvre de réconciliation puis d'amitié ne devait-elle pas être poursuivie avec les Allemands de l'Est comme avec ceux de l'Ouest ?

Ce furent là les arguments soutenus par une association qui groupe des hommes et des femmes de toutes opinions.

Cinq ans après la reconnaissance, un nouveau décalage doit être constaté. Les échanges commerciaux sont peu développés. Il n'existe ni convention culturelle ni convention de coopération (en dehors de la coopération scientifique et technique) alors que la France a conclu de tels accords (ou s'y prépare) avec l'U.R.S.S., la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie. Une convention consulaire, dont le principal mérite serait de reconnaître que la R.D.A. n'est pas un Etat sans ressortissants, est toujours en discussion. La visite que le ministre des affaires étrangères de R.D.A. a faite à Paris n'a pas été rendue ; il n'y a pas de contacts « au sommet », sauf entre les groupes parlementaires, dont les relations sont très courtoises. En définitive, les rapports de la France et de la R.D.A. ne sont pas au niveau de ceux que beaucoup d'autres pays souvent très éloignés entretiennent avec elle.

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur tel ou tel aspect de la politique de la R.D.A., cette situation devrait être redressée. Les responsables de nos affaires publiques reconnaissent la réalité d'un déphasage et la nécessité d'y mettre fin. Il serait temps de mettre les actes en harmonie avec les intentions, dans l'intérêt supérieur de notre pays, dans l'esprit des accords d'Helsinki, au service de la paix internationale.

(*) Président délégué de l'Association France-R.D.A.

LES CONTROVERSES DANS LA MAJORITÉ ET DANS L'OPPOSITION

M. Jacques Chirac se démarque totalement de l'Union pour la démocratie française

M. Jacques Chirac a mis à profit, mercredi soir 8 février, l'émisison « Cartes sur table », qui lui était consacrée par Antenne 2, pour faire la démonstration de sa forme et de son punch. Un spectacle. *Bousculant* les journalistes, faisant fi des questions qui lui étaient posées quand elles ne l'arrangeaient pas trop, développant les thèmes qui lui tenaient à cœur, profitant à bon escient d'une timidité certaine de ceux qui l'interrogeaient (et se gardaient trop souvent de *le ramener à leurs questions*), le président du R.P.R. a, à l'envi, assuré la publicité du meeting qu'organise son parti, samedi prochain, et « peaufiné » son image de leader le plus actif de la majorité, chef du parti le plus important. Il a aussi considérablement renforcé sa *silhouette d'homme d'autorité* — si ce n'est d'homme autoritaire — en se livrant à une longue tirade sur les nécessités de l'ordre, du renforcement policier et du rétablissement de la sécurité.

S'il s'est gardé de toute agressivité directe à l'égard du chef de l'État et du premier ministre, le responsable du parti gaulliste s'est, en revanche, appliqué à démolir systématiquement leur plus récente entreprise politique commune : l'Union pour la démocratie française, née, comme on le sait, avec l'appui discret mais indéniable de l'Elysée et de l'hôtel Matignon. Classée « à droite », moquée aussi bien pour son absence sur le terrain que pour le dynamisme insuffisant de ses dirigeants, l'U.D.F., suprême dérision, s'est vue dotée par M. Chirac d'un « patron » pour le moins inattendu : M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Un « patron » qui n'en demandait sans doute pas tant, mais dont le nom est utilisé par le président du R.P.R. pour discréditer un peu plus l'opération lancée par les non-gaullistes. A trop avoir hésité à prendre officiellement la tête de l'U.D.F., M. Barre se trouve maintenant pourvu d'un « concurrent » désigné !

M. Chirac a aussi porté quelques attaques relativement vives contre le pouvoir exécutif, même si elles étaient indirectes : ainsi en a-t-il été, notamment, lorsqu'il a critiqué l'action des pouvoirs publics en matière de sécurité, et lorsqu'il a fait allusion aux moyens qui avaient pu lui faire défaut, en tel ou tel domaine, lorsqu'il était premier ministre.

Enfin, le président du R.P.R. s'en est pris avec ardeur au P.C. et au P.S. — qu'il a qualifiés d' « adversaires de même nature » — et il a développé à nouveau le thème du « recours » que constituerait son parti, au cas où l'opposition l'emporterait. Avec quelque insistance, il a réaffirmé que dans l'hypothèse — qu'il rejette — d'une victoire de la gauche, le R.P.R. serait alors, dans l'opposition, « le seul soutien loyal des institutions de la Ve République ». Le « seul ». Là est peut-être bien le maître-mot de la stratégie électorale de M. Jacques Chirac et de son parti. — N.-J. B.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré en réponse aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et d'Alain Duhamel : *« L'Union pour la démocratie française, c'est d'abord et surtout la création de M. Servan-Schreiber. C'est lui qui l'a imposée à ses partenaires. C'est lui qui en est le fondateur et patron. Dans l'action de M. Servan-Schreiber, il y a au moins une constante. Il n'y en a qu'une d'ailleurs, c'est l'antigaullisme. En 1969, le jour où le général de Gaulle, qui avait été le libérateur de la patrie, a quitté le pouvoir volontairement, M. Servan-Schreiber — qui n'a, à ma connaissance, jamais rendu aucun service à son pays — a dit qu'il avait « sablé le champagne ». Et il a écrit dans son journal : « Pour la première fois de ma » vie, un homme de ma généra- » tion peut être fier de son pays. » Vous comprendrez que nous n'ayons rien de commun avec ce personnage. »*

Dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, M. Chirac a, d'autre part, affirmé que M. François Mitterrand, au poste de premier ministre, serait « *harcelé par le parti communiste, contesté par le R.P.R. et limité probablement un peu dans son action par le président de la République* ». Il serait « *inéluctablement conduit à créer une situation nouvelle qui lui permette de prendre réellement le pouvoir* ». Le président du R.P.R. ne souhaite pas que, dans ce cas, une nouvelle élection présidentielle ait lieu. « *Le président a été élu pour sept ans. Il est fondamental qu'il puisse assurer son mandat quelles que soient les circonstances* », a-t-il affirmé.

Le leader gaulliste a encore souligné : « *Si la gauche l'emportait, le président de la République verrait alors que le R.P.R. serait le plus solide, le plus loyal, le plus fidèle soutien des institutions dont il est le gardien et qu'il serait probablement, à ce moment là, le seul.* »

« *Notre problème à nous,* a ajouté M. Chirac, *est de nous mettre en position de distancer la droite, l'U.D.F., par exemple, dont je n'ai jamais entendu parler sur le terrain, au premier tour des élections législatives. Au second tour, il ne manquera pas une voix R.P.R. aux candidats de la majorité arrivés en tête.* »

En ce qui concerne la lutte contre la criminalité, le président du R.P.R. a noté : « *Il faut renforcer considérablement les effectifs de police et rendre à la police la considération qu'on lui doit. (...) Il faut ensuite que la loi soit appliquée et respectée. La justice manque de fermeté. (...) Les juges doivent rendre la justice au nom du peuple français, c'est-à-dire dans l'esprit de la loi et non de je ne sais quel syndicat. C'est une question de volonté politique.* »

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

DES IRRÉGULARITÉS N'ONT ÉTÉ RELEVÉES QU'AU GABON réaffirme le Quai d'Orsay

Interrogé, mercredi 8 février, sur la publication, par *le Canard enchaîné*, d'un nouveau document sur le vote des Français de l'étranger, le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que, « *comme M. de Guiringaud l'avait écrit dans un article du Monde en date du 12 janvier, des irrégularités n'ont été commises qu'au Gabon. Dès que des irrégularités sont signalées,* a-t-il ajouté, *il est procédé à des enquêtes sur place. Elles ont toutes permis de conclure que le cas du Gabon était unique. Le porte-parole s'est refusé à tout autre commentaire.* » (nos dernières éditions).

Le document révélait que le 21 décembre, l'ambassade de France à Libreville annonçait l'envoi de trois cent cinquante procurations en blanc au Rassemblement des Français de l'étranger, groupement politique de la majorité.

Le ministère des affaires étrangères nous prie de préciser qu'il est inexact d'écrire : « *Le Rassemblement des Français de l'étranger qui recueille les procurations adressées par les postes diplomatiques (...).* » (*le Monde* du 9 février). Il aurait fallu écrire — précise-t-on — que le R.F.E. a reçu *des* procurations adressées par *un* poste diplomatique, l'ambassade de Libreville.

LE P.S. DÉNONCE « LE MENSONGE ET LA MAUVAISE FOI DES HAUTES AUTORITÉS »

Commentant les nouvelles révélations intervenues dans l' « affaire » du vote des Français de l'étranger (*le Monde* du 9 février), *la Lettre de l'Unité*, organe du parti socialiste, souligne notamment, dans son numéro du mercredi 8 février : « *Le télégramme de l'ambassadeur Delauney, de Libreville, publié par le* Canard enchaîné, *n'est pas seulement une preuve supplémentaire du grand racket électoral organisé par le pouvoir pour essayer de sauver sa mise grâce aux bulletins volés aux Français de l'étranger. C'est en plus la démonstration irrécusable de la mauvaise foi et du mensonge des hautes autorités mouillées dans cette affaire qui, du coup, commence à sentir un peu une odeur de Watergate (...).*

» D'ailleurs, les juges ne s'y sont guère trompés. La plupart de ceux qui ont été saisis de réclamation ont annulé les inscriptions frauduleuses (...). Comme la loi est la même pour tous, il faut donc croire que c'est le quai d'Orsay qui ne l'avait pas appliquée. Et le chef du gouvernement et le président de la République le savaient. Le fait nouveau est que maintenant on sait qu'ils le savaient. »

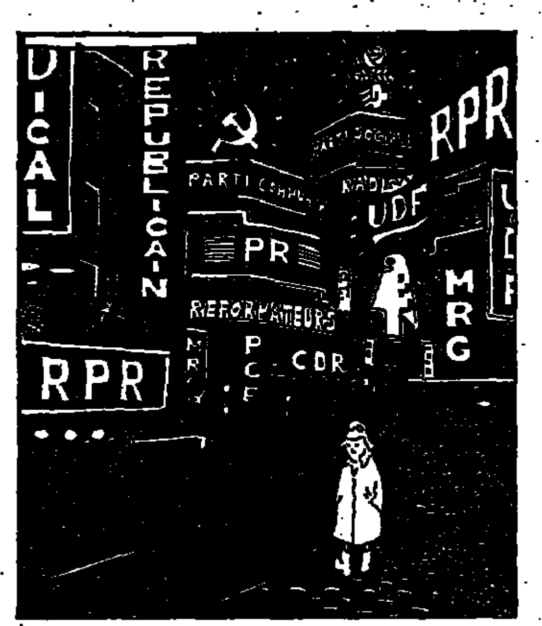
REJET DE CENT SOIXANTE-DEUX RECOURS A PARIS

Saisie de 1 175 recours contre des inscriptions de Français de l'étranger, Mme Cabanes, juge-directeur du tribunal d'instance du quatorzième arrondissement, en a rejeté 162, mercredi 8 février. Elle devrait, en principe, rendre son jugement, vendredi 10 février, à propos des 1 013 recours restants. Ceux-ci ne visent — en raison de recours multiples — que 621 inscriptions émanant notamment de Pondichéry.

D'autre part, à Vanves (Hauts-de-Seine), le tribunal d'instance a prononcé une seule radiation (celle d'une demande d'inscription non signée), alors que le recours déposé portait sur *plus de trois cents* électeurs inscrits à Meudon. Le tribunal a refusé de prendre en considération les conclusions d'une expertise graphologique qui avait été ordonnée par le tribunal de Boulogne-sur-Seine, non compétent en l'espèce.

Au total, près de mille demandes d'inscriptions émanant de Français résidant à l'étranger ont été à ce jour écartées, soit par des commissions administratives, soit par des tribunaux d'instance, à Saint-Etienne, à Grenoble, à Auxerre, à Chatenay-Malabry et à Paris.

ERRATUM. — Dans la « *Tribune du 12 mars* » intitulée « *la révolution de 78* », de M. J. Rolland de Renéville (*le Monde* du 7 février, page 12) il fallait lire, au quatrième paragraphe : « *...s'oppose aux manichéens* » (au lieu de « s'impose »). D'autre part, à la sixième ligne du sixième paragraphe avant la fin : « *cette compression s'annonce...* » (et non : « cette décompression »). Enfin, à l'avant-dernière ligne : « *Plutôt que...* » (au lieu de « Plus tôt que... »).



(Dessin de KONK.)

Le P.S. : le désistement n'est pas négociable

Le comité directeur du parti socialiste a adopté, mercredi 8 février, à la majorité (le CERES ayant voté contre), une motion dans laquelle on lit notamment :

« *Depuis que le P.C.F. a suspendu les négociations sur la réactualisation du programme commun de gouvernement en refusant de discuter les dernières propositions socialistes, le parti socialiste n'a cessé de réclamer la reprise des discussions sans délai, sans condition et sans préalable, afin d'arriver à un accord avant les élections. Cette demande n'a pas été entendue par nos partenaires communistes.*

» Le parti socialiste n'a cessé, par ailleurs, de répéter que, quelle que soit l'attitude de ses partenaires, les candidats socialistes appliqueraient, quant à eux, une rigoureuse discipline républicaine en se désistant automatiquement pour le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel. Le désistement automatique au sein de la gauche est une règle qui remonte bien avant la signature du programme commun de gouvernement. Aujourd'hui, plus que jamais, nous appliquerons la discipline républicaine. Le désistement n'est pas négociable.

» Puisque l'accord sur l'actualisation du programme commun de gouvernement ne s'est pas fait avant les élections, nous ferons tout pour qu'il se fasse immédiatement après, en proposant, dès le lendemain du deuxième tour, de reprendre rapidement les discussions pour permettre à la gauche victorieuse, unie, d'aller au gouvernement, répondant ainsi à l'attente de la majorité des Français.

» Compte tenu du programme commun de gouvernement qui conditionne les chances de réussite du gouvernement de la gauche, c'est un enjeu trop important pour le soumettre aux aléas d'un marchandage entre deux tours de scrutin. Il appartient désormais aux Françaises et aux Français de se prononcer le 12 mars sur les propositions d'actualisation qui n'ont pu jusqu'ici faire l'objet d'un accord. »

Commentant les travaux du comité directeur, M. Claude Estier, porte-parole du P.S., a notamment indiqué que le P.S. est prêt à une rencontre avec ses partenaires de la gauche « *si le P.C. applique le désistement sans marchandage et sans négociation* ».

Le comité directeur a désavoué les propositions faites par M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES. Ces propositions, visant à débloquer la situation à gauche, ont été jugées inacceptables par la direction du parti, notamment parce qu'elles « *collent particulièrement* » aux propositions communistes.

« L'Humanité » : la notion de discipline républicaine est à « reléguer au musée de l'histoire »

M. René Andrieu écrit dans *l'Humanité* du 9 février :

« *Nous demandons la reprise sans délai de la discussion nécessaire pour adopter un programme commun correctement mis à jour et pour définir ensemble les conditions de son application.*

» Le comité directeur du parti socialiste vient d'opposer une fin de non-recevoir à notre demande (...) Les arguments qu'il invoque pour justifier son refus sont d'une particulière fragilité.

» Une telle négociation, assure-t-il, ne peut être « bâclée » en deux jours. (...) Pourquoi affirmait-il naguère que l'accord sur un programme entre nos deux partis pouvait être conclu en quelques heures ? (...)

» Il se contente d'exiger le désistement du parti communiste au nom de la « discipline républicaine (...). Disons-le clairement : la notion de « discipline républicaine » est à reléguer au musée de l'Histoire, entre le rouet, la lampe à huile et les occasions manquées.

» Trop souvent, dans le passé, la gauche non communiste a bénéficié de nos retraits automatiques et pas toujours payés de retour, et elle en a profité ensuite pour mener une politique de droite. (...) Le parti socialiste semble beaucoup plus soucieux de préparer des combinaisons qui excluraient les communistes du gouvernement et de rechercher un compromis avec le pouvoir. François Mitterrand n'a-t-il pas déclaré, hier encore, que « devant » la carence du gouvernement, il » s'adressait solennellement au » président de la République » ? Comme si M. Barre ne menait pas la politique de l'Elysée ! Comme s'il était nécessaire d'épargner M. Giscard d'Estaing en vue de la recherche des compromis futurs... »

M. Séguy : la C.G.T. ne donnera pas de consigne de vote

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a publié, le 9 février au matin, la déclaration suivante : « *Divers moyens d'information, dont TF-1 et France-Inter, tronquant et falsifiant une déclaration que j'ai faite dans un meeting électoral en ma qualité de membre du bureau politique du P.C.F., ont attribué à la C.G.T une prise de position électoraliste en relation avec les élections législatives. Par contre, les mêmes ont passé sous silence ma lettre à M. Barre à propos des impôts.*

» Je proteste contre de tels procédés, qui déshonorent ceux qui y recourent. Il est bien connu que la C.G.T. n'a donné aucune consigne de vote, et il est certain qu'elle n'en donnera pas. (...) »

M. Séguy fait ainsi allusion aux commentaires suscités par le discours qu'il a prononcé le 7 février en présidant, à Gentilly (Val-de-Marne), un meeting en faveur de la candidature de M. Georges Marchais.

M. Séguy avait pris soin de commencer par dire : « *Par respect pour l'indépendance syndicale, et compte tenu de mes fonctions syndicales, mon parti ne me sollicite guère pour participer personnellement publiquement à la diffusion de sa politique, et notamment à ses campagnes électorales.*

» Cependant, au moment où tous les communistes, quelles que soient leurs responsabilités dans le parti ou dans les organisations de masse où ils militent, sont engagés dans une bataille dont l'importance pour les travailleurs est sans précédent, j'ai considéré qu'il était de mon devoir d'y prendre part ; disons, si vous voulez, que c'est l'exception qui confirme la règle. »

Puis il avait lancé son appel : « *Que cela plaise ou non, la réalité politique nationale fait que le seul moyen qu'ont les travailleurs de peser vraiment de tout leur poids à l'heure des décisions capitales, c'est de concentrer leurs suffrages, le 12 mars, sur les candidats du parti communiste français.* »

[Ce n'est pas la première fois que M. Séguy participe de façon spectaculaire à la campagne électorale en spécifiant qu'il intervient en tant que responsable du P.C. Il avait agi ainsi lors des précédentes élections législatives pour appuyer M. Marchais.

De même, dans le passé, M. Benoît Frachon, membre du bureau du P.C., estimait que ses fonctions de secrétaire général de la C.G.T. ne l'empêchaient nullement de soutenir les campagnes de Maurice Thorez, alors secrétaire général du P.C.F.]

LA FRANCE EN QUÊTE D'UNE MAJORITÉ

III. — UN CONSENSUS RENFORCÉ

par THIERRY PFISTER

En dépit des réponses de M. Marchais aux questions du président de la République, la participation communiste à un gouvernement aléatoire, et le P.S. s'efforce de trouver des réponses à une telle éventualité (« le Monde » du 8 et du 9 février). Les affrontements électoraux ne doivent pourtant pas faire oublier les rapprochements qui se sont produits, au niveau des grands thèmes, entre les principales formations politiques.

Après avoir été présentée comme coupée en deux, la France est désormais composée de quatre familles politiques autonomes, deux à gauche, deux à droite. C'est ce que M. Giscard d'Estaing a relevé, après beaucoup d'autres, dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs. Il reprenait ainsi le « découpage » qui, selon Guy Mollet, ancien secrétaire général de la S.F.I.O., correspond en profondeur à la vie politique du pays. Communistes et socialistes d'une part, « bonapartistes » et « orléanistes » d'autre part, les clivages recouvrent des traditions historiques anciennes.

Pourtant, au-delà de ces courants et des apparences, le débat politique français a, depuis vingt ans, évolué dans le sens d'un renforcement du consensus national. Les opposants au régime gaulliste, qu'ils soient centristes, socialistes ou communistes, ont été amenés à prendre en compte les réalisations et nombres des thèmes de la Vᵉ République qu'ils récusaient catégoriquement hier. Même s'ils se proposent d'infléchir ces politiques, ils commencent par les prendre en charge.

La stabilité des gouvernements de la Vᵉ République a permis d'engager des actions qu'il n'est dans le pouvoir de personne d'interrompre du jour au lendemain. L'opinion s'est habituée à certains thèmes, à certaines idées qui président à la vie du pays depuis vingt ans. Vingt ans : cela signifie que le 12 mars les électeurs les plus jeunes vont avoir à voter en faveur d'un régime qui a vu le jour avant leur naissance. Autant dire que, pour nombre d'entre eux, ce régime s'apparente à la préhistoire, et qu'une relève des hommes leur semble indispensable.

En revanche, avec le temps l'opposition a dû renoncer à certaines de ses revendications, à certaines de ses analyses. Comme elle propose au pays une démarche de type réformiste — le P.C.F. lui-même a indiqué que le programme commun n'est pas un programme socialiste — elle est contrainte de tenir compte de la politique menée par la majorité sortante.

Les exemples d'une telle évolution abondent même s'ils ne sont pas toujours clairement perçus. Le dernier en date concerne la vieille querelle de la laïcité. Quand M. François Mitterrand, lors du colloque organisé par la revue *Brèche* en novembre dernier, a vivement critiqué les défenseurs de l'enseignement privé en général, et catholique en particulier, il a, dans le même discours, résumé sa position en disant qu'il s'en tient à une stricte application de la loi Debré.

Cette loi, qui, en 1959, divisait le pays et voyait la gauche mobiliser contre elle, est donc aujourd'hui reprise en compte par l'opposition. Elle tend à devenir le point de rencontre, la base moyenne à partir de laquelle pourrait se dégager une sorte d'unanimité.

Un phénomène analogue, au moins en partie, s'est produit en matière de défense, de politique étrangère et même sur les institutions. Depuis vingt ans, les points de vue se sont rapprochés. Dans un pays que l'on présente volontiers comme coupé en deux et parfois au bord de l'affrontement, il n'est sans doute pas inutile d'insister sur ces importantes plages d'accord.

Le pays est certes coupé en deux au niveau de son personnel politique, et ce en raison du fonctionnement des institutions et des modes de scrutin. Cela ne signifie pas pour autant que deux conceptions radicalement différentes de la société s'affrontent. L'exemple des institutions, de la diplomatie et de la défense en témoigne.

En matière d'organisation des pouvoirs publics, les communistes et une partie de la gauche socialiste s'étaient insurgés contre la Constitution de la Vᵉ République. M. Mitterrand avait refusé de la voter. Le P.C.F. avait, des années durant, réclamé l'élection d'une Assemblée constituante. Les règles instaurées en 1958 puis en 1962 sont entrées dans les mœurs. Dans sa version de 1972, le programme commun de la gauche reprend l'essentiel des règles constitutionnelles en se bornant à des adaptations, même si certaines d'entre elles ne sont pas négligeables.

On peut d'ailleurs s'interroger sur la manière dont ces réformes constitutionnelles seraient engagées. La gauche réprouve le recours au référendum, mais serait-elle assurée d'une majorité au Congrès ? En outre, un P.S. contrôlant l'exécutif serait-il pressé d'abandonner une partie de ses prérogatives au bénéfice d'une assemblée nationale où, par hypothèse, sa position serait plus fragile ? Le P.S. se hâterait-il de faire adopter la représentation proportionnelle alors que désormais le mode de scrutin majoritaire lui est favorable ?

En matière de défense la gauche a mené durant vingt ans une bataille sur le thème : « Non à la force de frappe. » En 1972 encore, lors des négociations sur le programme commun, les communistes défendaient cette position et ont cherché, sans succès, à obtenir de leurs alliés socialistes que les stocks nucléaires existant en France soient détruits. Les voilà aujourd'hui ralliés à la force de dissuasion et tempêtant parce que le gouvernement, à leur gré, ne se montre pas assez vigilant en matière d'indépendance nationale. Leur objectif réel est surtout d'éviter toute intégration de l'armement nucléaire français dans une défense intégrée au niveau européen ou atlantique. Le but du P.S. est diamétralement opposé mais il le conduit également à prendre en charge la force de dissuasion nucléaire.

Les choix de défense déterminant en grande partie la diplomatie, une certaine manière d'affirmer l'identité française se retrouve à présent aussi bien dans la majorité que dans l'opposition. Cette attitude est particulièrement frappante en matière de politique européenne. Il ne se trouve plus de défenseurs inconditionnels de la supranationalité. Même M. Jean Lecanuet a modéré ses positions. Les projets d'union politique, timidement avancés, sont moins élaborés que le plan Fouchet de confédération européenne proposé il y a dix-sept ans par le général de Gaulle à ses partenaires. Ce plan, qui ne comportait aucune délégation de souveraineté, avait suscité à l'époque l'hostilité aussi bien des champions de la supranationalité que des communistes.

Quant à l'OTAN, il n'est plus une seule formation politique française un peu importante qui propose de le réintégrer. Quel tollé ce fut pourtant lorsque la décision fut prise par le général de Gaulle de faire sortir la France de l' « organisation militaire du traité de l'Atlantique Nord » ! On pourrait multiplier les exemples. Le « Vive le Québec libre » lancé par le fondateur de la Vᵉ République avait suscité des protestations quasi unanimes. Les applaudissements des députés français M. René Levesque ont été eux M. René Levesque, ont été eux aussi quasi unanimes.

Cette situation conduit à ne pas considérer comme de simples combinaisons politiciennes les hypothèses avancées, en particulier celles qui concernent l'attitude du P.S. si un gouvernement d'union de la gauche ne pouvait être mis en place à l'issue du scrutin des 12 et 19 mars.

En dépit du renforcement du consensus sur de nombreux sujets, les cadres politiques du pays demeurent divisés sur la gestion économique et notamment sur le rôle que doit jouer l'Etat à ce niveau et donc sur les moyens dont il doit se doter qu'il s'agisse de la planification ou des nationalisations. Dans ce domaine, l'action de la majorité qui gouverne depuis vingt ans n'a pas fait évoluer le débat.

Certes, on peut parler de la participation et M. Barre y recourt à nouveau. Mais la participation ne s'est pas concrétisée. Elle n'avait d'ailleurs surgi au premier rang des préoccupations du fondateur de la Vᵉ République qu'au lendemain de l'explosion de mai 1968. Après la révision des institutions et la décolonisation, après l'affirmation de la France dans le monde et l'industrialisation, le général de Gaulle voulait développer sur ce terrain le troisième volet de son œuvre. Après l'étape Debré et l'étape Pompidou aurait dû, si l'on en croit le maire de Bordeaux, se déployer l'étape Chaban-Delmas (1).

Le projet n'a pas été mené à bien, et la participation est restée lettre morte. Deux conceptions — au moins — de la gestion économique continuent en conséquence de s'affronter. Et, du fait de la crise, l'économie est devenue le principal sujet de préoccupation des citoyens.

Sur ce point essentiel la France reste coupée en deux.

FIN

(1) *Le Cas Chaban*, de Pierre Rouanet, éd. Robert Laffont (1974).

« Les ex »

M. François Mitterrand s'est rendu, mercredi 8 février, en fin d'après-midi, dans le quatorzième arrondissement de Paris pour soutenir les candidats du P.S., M. Marc Chavardes (15ᵉ circ.) et Mme Edwige Avice (16ᵉ circ.), tous deux membres du CERES.

Remontant la rue Raymond-Losserand, du métro Plaisance au métro Pernéty, le premier secrétaire du P.S. a provoqué, outre un long embouteillage, la curiosité amusée des passants et de nombreuses manifestations de sympathie. Il s'est surtout attaché à saluer les commerçants, passant, imperturbable, du boucher, rougeaud et hilare sous sa casquette, au parfumeur à la chevelure poivre et sel, guindé et cérémonieux. Deux vieilles épicières hésitent à reconnaître ce monsieur chapeauté qui entre dans leur boutique entouré d'une nuée de photographes. Un militant socialiste se précipite : « *C'est François Mitterrand !*

— *Ah ! C'est bien ça.* »

Mme Avice ajoute en tendant la main : « *Une femme pour vous représenter.* » Elle reçoit la même réponse, courtoisement passe-partout :

« *Ah ! C'est bien ça.* »

A la porte d'un vieux café-billard, dont le décor enchanterait un réalisateur de film policier, des consommateurs, excités, scandent : « *François, un pastis !* » Les militants cherchent à entraîner le premier secrétaire sur le trottoir d'en face. Toujours flegmatique, M. Mitterrand affecte de ne pas comprendre et se dirige droit vers l'établissement, sans prendre garde à l'ambiguïté de son nom : « Les ex ». Il entre, ôte son chapeau, accepte un verre, trinque alentour, refuse en souriant une partie de billard : « *Peut-être serais-je battu, mais je me défends.* » Il sort sous les vivats et les applaudissements. — T. P.

Restituer le pouvoir aux Français

(Suite de la première page.)

Les coûts secondaires, qu'il s'agisse de l'utilisation des services publics ou de la dégradation de l'environnement, sont ignorés par les comptes des entreprises et mis à la charge de la collectivité.

C'est ensuite une répartition du pouvoir d'achat qui, en dépit de quelques concessions de façade, accélérées par les perspectives électorales, avantage de plus en plus les minorités dominantes et stérilise une part croissante du revenu national. Ce dernier se trouve, en effet, de plus en plus largement affecté à des consommations inutiles et ostentatoires ou à des placements de précaution. Les catégories les plus défavorisées se voient, pour leur part — et très logiquement dans cette optique — reprocher d'alimenter l'inflation lorsqu'elles s'efforcent d'obtenir une majoration de leur revenu. On tolère, sans véritables contre-mesures, la montée du chômage qui apparaît comme un moyen de dissuasion.

Je note encore l'émergence de moins en moins contrôlée d'un pouvoir technocratique qui s'impose à l'Etat et se coupe du pays réel. Le secret est la règle des délibérations. l'objet de larges débats publics.

Je rappellerai enfin l'impuissance des élus nationaux, régionaux et communaux, auxquels on refuse et les chiffres — à quand le rattachement de l'INSEE au Parlement ? — et le contrôle sur les actions engagées, aussi longtemps qu'elles ne débouchent pas sur des scandales.

L'expérience démontre l'incapacité de ceux qui nous gouvernent à réformer un système qui finit par leur échapper. Ce qu'il faut, c'est une remise en cause fondamentale de ces méthodes. Cette remise en cause, il n'y a que la gauche qui, avec sérieux et honnêteté, puisse la mener à bien.

C'est à la définition d'un nouveau modèle de consommation que notre Mouvement s'est d'abord attaché. Il faut réapprendre à consommer en libérant l'individu de la tutelle des producteurs et du mythe — mortel pour toute civilisation — du bonheur par la consommation indéfinie. Après avoir, bien sûr, engagé l'effort de solidarité qui assurera à l'ensemble de nos concitoyens un niveau décent de consommation minimale.

La priorité sera donnée aux produits de première nécessité, dont on accroîtra et la qualité et la durabilité, un allégement du taux de la T.V.A., permettant d'en réduire les prix. Un vigoureux soutien aux associations de consommateurs, une réforme de leurs statuts et leur financement assis sur les dépenses de publicité constitueront les dispositifs fondamentaux de cette nouvelle politique sans que soit nécessaire l'intervention d'une bureaucratie d'Etat. La hausse sélective du pouvoir d'achat s'appliquant prioritairement aux plus défavorisés est cohérente avec cet objectif. Ce n'est pas dans l'abstrait, mais en fonction du budget des ménages, qu'il faut définir le niveau du SMIC. Et en gardant constamment en mémoire que les salaires et les revenus ne sont que des éléments du pouvoir d'achat véritable.

Une fois défini et réorienté le domaine de base de la consommation individuelle, il faut promouvoir avec patience la mise en place des équipements collectifs, trop négligés depuis des années. Ils sont, en effet, le moyen idéal d'alléger la charge directe sur les ménages, la meilleure façon d'utiliser la richesse nationale et la seule méthode qui assure à nos concitoyens un service de qualité. Où en serions-nous si nous persistions à recevoir à domicile l'essentiel des soins médicaux ou si l'équipement sportif n'était pas pris en charge par les communes ? On a beau jeu de relever dans ce domaine des imperfections de fonctionnement et la pauvreté des prestations. Mais à qui la faute ? Ce n'est pas la nature même de l'équipement collectif qui est en cause, mais le fait que — sous l'influence des maîtres de l'économie qui n'y trouvent pas leur compte — il a été systématiquement réduit à la portion congrue.

Réorienter la consommation individuelle et développer les équipements collectifs, cela veut dire diminuer la dépense globale tout en augmentant le niveau de satisfaction réelle ; cela veut dire aussi le rétablissement d'une vie communautaire au lieu et place d'un dispositif qui enferme progressivement l'individu dans une intolérable solitude, source de toutes les violences. Cela veut dire, enfin, un coup d'arrêt aux tensions inégalitaires qu'alimente à l'envi la consommation ostentatoire des nantis.

Le développement sauvage de la consommation est définitivement incompatible avec la vie sociale et la liberté. L'économie doit être remise à sa place. L'homme est autre chose qu'un consommateur du soir succédant au producteur de la journée.

Le règne de l'esprit gestionnaire

Tout commence avec le produit. Le règne sans partage, depuis le premier ministre jusqu'à la direction des grands groupes, de l'esprit gestionnaire a fait passer au second plan la créativité et l'innovation. La balance des brevets est devenue lourdement déficitaire. Nos concurrents se sont peu à peu installés, en nous délogeant, dans tous les secteurs de pointe : électronique, machines-outils, biens d'équipement en général. Et pourtant, lorsqu'on produit des armements, n'est-ce pas avec la même technologie qui devrait permettre de faire des machines-outils ? Ce qu'on nous a laissé dans la répartition des fabrications entre pays développés, ce sont les domaines où joue le plus la concurrence des pays neufs, avec comme seul réflexe ces derniers temps l'amorce d'un retour au protectionnisme.

Aussi faut-il de façon urgente recommencer à investir dans la recherche. Les moyens existent, mais sans coordination véritable, sans liaison étroite avec l'Université, sans impulsion gouvernementale.

Nous proposons la création d'une « banque de l'innovation » dont l'objet sera de recenser les brevets, les différents savoir-faire et de déceler les domaines où se dérouleront les grands combats techniques et technologiques de demain.

Simultanément, l'industrie française sera restructurée. Non pas une restructuration menée par les plus forts, où, le plus souvent, l'argument financier prime les justifications techniques, mais l'établissement d'un tissu équilibré d'entreprises de taille différente dont l'autonomie et la rentabilité seront fondées sur le produit, les techniques mises en œuvre et l'intervention à un stade précis du processus productif. Une véritable législation anti-trusts sera promulguée tandis qu'on s'attachera à défilialiser les grands groupes industriels sortis de leur compétence principale et à décartelliser tous les secteurs où se sont implantés des monopoles de fait. Enfin, la natalité industrielle sera encouragée sous toutes ses formes.

Les parents pauvres de l'économie française seront réintroduits dans le cercle de famille. L'agriculture d'abord, dont on s'est plus soucié d'organiser les marchés que d'implanter sur une base nationale les industries d'amont ou de complément, et notamment tout le secteur agro-alimentaire. La direction par les prix ne suffit pas ; il faut de véritables contrats avec la profession permettant la mise en place des capacités de production et de traitement sur le long terme. Les services ensuite, éléments importants des coûts industriels et moyens privilégiés de la qualité de la vie. C'est dans ce secteur d'ailleurs que la création d'emplois est à la fois possible et nécessaire. Et rentable dès l'instant où l'on voudra bien associer à leur définition les pouvoirs régionaux et communaux.

Face à ces objectifs se pose le problème des moyens. Incapable de formuler un projet, la droite libre s'emploie à souligner la prétendue incapacité de la gauche à gérer autrement que par des méthodes « collectivistes ». En vérité, nos objectifs ambitieux, à contre-courant de la pesanteur capitaliste, n'ont nul besoin, pour être réalisés, d'un renforcement de l'intervention de l'Etat. La bureaucratie omniprésente, tatillonne, désordonnée, parfois incompétente et toujours irresponsable, c'est, bien au contraire, ce que nous vivons depuis vingt ans. Le contrôle des prix, la réglementation des marchés, l'utilisation inconsidérée de l'argent public, qui les a maintenus et développés ?

Nous l'avons toujours dit : l'Etat est incapable de diriger l'économie, surtout lorsqu'il est, comme aujourd'hui, investi par les intérêts privés ; or, l'atout maître, c'est l'initiative individuelle. On nous rebat les oreilles d'une pompeuse politique de revalorisation du travail manuel ; c'est *la revalorisation de l'initiative individuelle* qu'il faut entreprendre. La liberté d'entreprendre suppose avant tout que soient desserrés le carcan institutionnel et les tracasseries de tous ordres, qui découragent ceux qui sont tentés de créer une entreprise.

La planification, instrument de cohérence

Ce ne sont pas les lois sociales qui entravent fondamentalement la création et le fonctionnement des entreprises, mais bien la politique des grands groupes que le gouvernement laisse faire, quand il ne les appuie pas. La sauvegarde des travailleurs ne réside pas seulement dans une législation de protection ; elle est dans leur information, dans leur association, dans certains cas, aux décisions fondamentales pour la vie de l'entreprise.

Mais la foi dans l'initiative privée, la méfiance définitive pour toute intervention de l'Etat en dehors de son domaine naturel, ne veulent pas dire que la collectivité soit dépourvue de moyens de contrôle et, le cas échéant, d'intervention pour le cas où les objectifs démocratiquement définis viendraient à être abandonnés ou défigurés.

La planification démocratique et incitative est irremplaçable lorsqu'il s'agit de se projeter à long terme et de s'adapter à l'évolution de l'activité économique internationale. Elle seule peut animer correctement la politique de la recherche et celle de l'emploi. Dans ce dernier cas, c'est très à l'avance, au moment de l'entrée dans le dernier cycle de formation initiale, que l'investissement doit être engagé si l'on veut que chaque Français puisse trouver sa place dans le processus productif.

La planification est aussi un instrument de cohérence. Le marché est bien le lieu privilégié où s'établissent les équilibres, mais il est aveugle et l'équilibre est rarement optimal. L'économie moderne ne tolère pas la dépression. Il faut donc un organe de réflexion disposant de tous les moyens d'instruction et d'investigation pour informer en permanence les chefs d'entreprise, les responsables politiques et les Français des conditions de l'équilibre optimal. Le rapport entre importations et exportations, l'affectation de la richesse nationale entre l'investissement et la consommation, la définition du niveau de vie et de la place de la France dans les échanges internationaux, relèvent, au premier chef, du Plan.

Ce qui vaut pour la nation est encore plus vrai pour la région.

Pour remplir correctement ces tâches, le Plan doit redevenir un lieu de discussion démocratique où l'initiative et la décision sont le fait de la nation et non de la bureaucratie d'Etat. La composition des commissions, la liberté de la discussion, le retour des fonctionnaires à leur vocation véritable qui est d'exécuter la volonté nationale, toutes ces caractéristiques contredites par les évolutions observées depuis 1945 sont capitales si l'on veut que le Plan puisse pleinement jouer son rôle. Pour s'en assurer, il faudra, avec l'INSEE, le soustraire à la tutelle de fait du ministère des finances et le rattacher directement au Parlement.

L'investissement privé est défaillant alors que nombre d'opérations nécessaires au développement de l'économie ne sont pas assurées. L'épargne s'oriente spontanément ou par l'intermédiaire de banques vers des emplois sans intérêt pour la nation. Faute d'investissements la situation de l'emploi, tout autant que la compétitivité de notre industrie, de tragique qu'elle est, risque de devenir catastrophique. Il faut donc que l'investissement public relaie ou soutienne l'investissement privé et qu'il en ait les moyens.

Parlons des nationalisations. Avec une mauvaise foi stupéfiante, ceux qui en contestent le principe avec le plus d'acharnement sont les mêmes qui réclament l'intervention de l'Etat avec le plus de constance et tendent la main sans vergogne. On recherche l'argent public, mais pour l'incorporer au patrimoine privé. Notre position est donc claire : la nationalisation est nécessaire chaque fois que l'intérêt privé s'oppose certainement à la volonté démocratique et à l'intérêt général.

La nationalisation est nécessaire lorsque le marché n'est pas correctement approvisionné, ni en quantité ni en prix par l'initiative privée. La nationalisation est nécessaire enfin lorsque les secteurs de base du développement économique doivent être mis en place et je pense à la politique de l'énergie.

Mais cette lourde procédure ne doit être utilisée qu'en cas d'absolue nécessité. Aussi notre Mouvement est-il partisan de la compléter, pour éviter de l'étendre inutilement, par le système de la participation publique. Chaque fois que l'Etat sera amené à utiliser l'argent des contribuables au profit d'une entreprise, cet apport devra avoir pour contrepartie une prise de participation de même montant au capital de l'entreprise en cause avec la possibilité, par remboursement, de s'en dégager ultérieurement. Nous souhaitons enfin qu'il y ait, en permanence, concurrence ouverte entre l'initiative privée et les sociétés nationales, et qu'à ce titre, il n'y ait pas de secteurs entiers de l'économie, hors les secteurs de base, qui soient, dans leur totalité, nationalisés. C'est pourquoi dans la négociation d'actualisation du programme commun, les radicaux de gauche ont proposé le maintien d'un secteur privé du crédit constitué de banques locales et régionales.

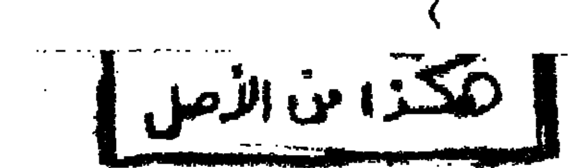
Le budget de l'Etat, s'il est correctement utilisé, doit être aussi convenablement alimenté. Le renforcement de l'impôt sur les revenus très élevés, la taxation des grandes fortunes, sont infiniment préférables, parce que plus sains, à l'alourdissement de l'impôt indirect, parfaitement antisocial.

Dans la période que nous traversons, il faut parfois savoir renoncer à la pseudo-règle de l'équilibre budgétaire. L'endettement public, dès l'instant où il est affecté à l'investissement ne présente pas les conséquences catastrophiques qu'on veut bien lui imputer.

Mais, il y a aussi l'épargne de chaque Français à laquelle la gauche pourra recourir dès l'instant qu'elle aura rassuré nos concitoyens sur l'usage qui sera fait de leurs économies et sur la sauvegarde du pouvoir d'achat qu'elles représentent. La protection de l'épargne populaire contre l'inflation, jusqu'à un niveau de 40 000 F par ménage, est un impératif de justice élémentaire, car chacun doit se prémunir contre les aléas de l'existence. Mais il faut aussi que, lorsque cette épargne consentira à s'investir dans des entreprises d'intérêt national, dont la liste sera proposée par le Plan et approuvée par le Parlement, la même protection contre la dépréciation soit accordée. Ce système me paraît infiniment plus sain que la faveur dont jouissent actuellement les emprunts obligatoires.

Aucune de ces dispositions n'est contraire à l'esprit d'entreprise ni aux engagements internationaux de la France. Nous voulons rendre au libéralisme, fondamentalement mis en cause par les intérêts dominants, toute sa vigueur. Pour cela, il faut le goût de la liberté et une foi irremplaçable dans les vertus de la démocratie. Il faut restituer le pouvoir aux Français.

ROBERT FABRE.



Le P.C. et le P.S. ne négocieront pas sur un programme avant le 19 mars

(Suite de la première page.)

Il est vrai que le P.C.F. est en difficulté sur le problème des désistements. Il convient de noter qu'aucun de ses dirigeants n'a clairement indiqué que le P.C.F. *pourrait refuser d'appliquer cette* règle, même si M. Marchais la juge « un peu vieillotte » et si René Andrieu est disposé à la « reléguer au musée de l'histoire ». En revanche, le P.S. n'est pas à l'aise de devoir refuser la rencontre sans délai et sans préalable à laquelle *ne cesse de* le convier M. Marchais. On a pu ressentir ce malaise à l'occasion des délibérations du comité directeur du P.S. mercredi 8 février.

Trois thèses auraient été défendues au sein de la formation socialiste. M. Mitterrand, à Cherbourg, *avait refusé toute* négociation sur les désistements et avait renvoyé au lendemain du second tour la discussion sur le programme et le gouvernement. *M. Mauroy* avait émis l'idée d'un texte négocié entre les deux tours et qui traduirait l'accord minimum *des deux grands partis* de gauche. Le CERES enfin souhaitait lier les discussions sur le programme et sur le gouvernement et était disposé à les ouvrir dès le 12 mars.

Les délibérations des instances du P.S. ont été préfacées par *un long* tête-à-tête entre le *maire* de Lille et le premier secrétaire. Les deux principaux dirigeants socialistes souhaitent manifestement éviter d'être opposés l'un à l'autre. M. Mitterrand a conservé un mutisme total tout au long de la séance du comité *directeur et il n'a pas pris part* à la rédaction de la résolution finale. M. Mauroy était absent mercredi après-midi.

Le premier texte qui a été soumis, par M. Georges Dayan, sénateur de Paris, aux membres du comité directeur reprenait en quelques phrases la thèse de M. Mitterrand et l'idée qu'il appartient à présent aux Français de trancher. Sa sécheresse a ému même la majorité du P.S., qui a souhaité une formulation moins abrupte. Dans cette réaction entrait sans doute une part d'agacement *à l'égard d'une démarche* qui visait à faire ratifier purement et simplement une prise de position déjà énoncée par M. Mitterrand.

Le texte définitif, élaboré notamment par M. Jean-Pierre Worms, rappelle les efforts effectués par les *socialistes* lors des « sommets » de septembre, et même ensuite, pour tenter de *réamorcer la négociation*. Sur le fond, la position adoptée demeure toutefois celle de M. Mitterrand. Tout au plus — et il s'agit là d'une concession à M. Mauroy — est-il prévu que, si les désistements sont pratiqués par le P.C.F., une rencontre entre communistes et *socialistes* pourrait être organisée entre les deux tours. Elle devrait permettre d'élaborer une déclaration politique commune réaffirmant notamment que les deux partis s'engagent à former un gouvernement ensemble.

Quant au CERES, il a défendu *un texte présenté* par M. Jacques Fournier qui, s'il reprenait les propositions de négociation dès le 12 mars qui figuraient déjà dans la revue *Repères* (*le Monde* du 4 février), ne contenait pas en revanche les critiques adressées par l'organe de la minorité à la *direction du P.S. Ces critiques* ont d'ailleurs valu à M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif et rédacteur en chef de *Repères*, le vote d'un blâme par le comité directeur. Un « code de bonne conduite » a été également adopté en dépit de l'opposition de la *minorité*.

Plus modéré oralement que par écrit, rejoint lors du vote par Mme Nicole Questiaux, élue au comité directeur sur la motion de M. Mitterrand, le *CERES* a surtout voulu prendre date et s'affirmer comme le courant qui refuse toute perspective d'un gouvernement socialiste homogène. Si cette éventualité n'a pas été débattue lors de la réunion du comité directeur, elle occupe de plus en plus la *pensée des dirigeants* du P.S.

Ces derniers constatent, en effet, que le P.C.F. ne fait déjà plus des désistements une règle automatique. Ils remarquent à l'inverse que la campagne du P.C.F. ne semble pas se développer sous les meilleurs auspices. Les communistes n'hésitent pas à enrôler M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., parmi leurs orateurs politiques, renouant ainsi avec une *tradition* qui semblait abandonnée.

En fait, le conflit au sein de la gauche se traduit, si l'on en croit les cadres du P.S., comme ceux du P.C.F., par l'attentisme de bon nombre de membres de ces deux formations. On *constate*, de part et d'autre, que *la campagne* électorale se déroule avec le concours de militants sensiblement moins nombreux que lors des élections municipales de mars 1977.

THIERRY PFISTER.

● *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, a déclaré, mercredi 8 février, à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise) : « *Une victoire de la majorité permettra d'élargir, en mars prochain, cette majorité aux socialistes. (...) La victoire de la majorité démontrera que le pari de M. Mitterrand, fondé sur son alliance avec les communistes, conduit depuis vingt ans à une impasse.* »

● *La fédération Cornec et les élections. — « Nous ne serons pas la fédération Lagarde d'un gouvernement de gauche »*, a déclaré, mercredi 8 février, à Nancy, Mᵉ Jean Cornec, président de la fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques. Mᵉ Cornec, qui s'adressait à des parents d'élèves, a précisé d'autre part qu' « *il ne donnera pas de consigne de vote tout en ne cachant pas ses sympathies pour la gauche* ».

Les rapatriés sont divisés sur l'attitude à adopter à l'égard des formations politiques

Les associations de rapatriés, unanimes à souligner les insuffisances de la nouvelle loi d'indemnisation qu'elles ont refusé de cautionner, demeurent divisées sur l'attitude à adopter à l'égard des différentes formations politiques.

Au nom du Front national des rapatriés, M. Jean Trape, président, et le général Edmond Jouhaud estiment que leur association « *ne peut pas donner des consignes impératives* » à ses adhérents dans la mesure où « *le F.N.R. n'est pas un parti politique* ».

Pour le F.N.R., « *les rapatriés n'ont pas à jouer le rôle d'arbitres entre les deux parties opposées de la France* ». M. Jean Trape précise toutefois que le F.N.R. ne peut pas ne pas apporter son soutien à ses « *amis de toujours* » que sont notamment MM. Roger Fenech (C.D.S.), candidat du « courant » giscardien dans la deuxième circonscription du Rhône, Raoul Bayou (P.S.), député sortant de la cinquième circonscription de l'Hérault, et Mario Bénard, ex-délégué du R.P.R. aux rapatriés, *député* sortant de la deuxième circonscription du Var.

La Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.A.), présidée par M. Mohamed Laradji, déclare, pour sa part, qu'elle jugera les députés sortants, « *qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, sur leur travail en faveur des Français musulmans* ».

M. Pierre Lagaillarde en mission officielle ?

En revanche, le mouvement du RECOURS, qui a déjà annoncé son intention de « *sanctionner la majorité présidentielle* » (*le Monde* du 3 décembre) réunira son conseil national le samedi 18 février à Nîmes (Gard) afin d'arrêter ses modalités d'action au cours de la campagne électorale.

Pour tenter de limiter leur influence auprès de l'électorat des rapatriés dans les circonscriptions du Midi où le vote des « pieds-noirs » *pourra être décisif* (*le Monde* du 4 janvier) M. Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, soutient les démarches entreprises depuis plusieurs semaines sur le terrain — « *à la demande de certains rapatriés eux-mêmes* » souligne-t-on rue de Varenne — par *l'une des figures* « historiques » des événements d'Algérie en 1958 : M. Pierre Lagaillarde, ancien député d'Alger, avocat au barreau d'Auch (1).

Se flattant auprès des *délégués* départementaux des rapatriés d'être investi d'une mission officielle, M. Pierre Lagaillarde s'efforce, jusqu'à présent en vain, semble-t-il, de convaincre les rapatriés de soutenir l'action du président de la République, c'est-à-dire de rejeter les consignes du mouvement du RECOURS. Cette *lutte d'influence est assez rude* si l'on en juge notamment par la réaction de M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, qui « *dément de la façon la plus formelle les rumeurs et calomnies actuellement propagées parmi la communauté des rapatriés tendant à laisser croire que l'action qu'il mène au sein du RECOURS le serait à des fins partisanes, personnelles et politiques* ». – A. R.

(1) *Né le 15 mai 1931 à Courbevoie*, fils d'un avocat de Blida, M. Pierre Lagaillarde avait participé, notamment, à la *tête des étudiants* d'Alger, au soulèvement du 13 mai 1958, qui avait contribué au retour du général de Gaulle au pouvoir. Élu député d'Alger-Ville le 30 novembre 1958 à la tête d'une liste Algérie française, il avait siégé au groupe Unité de la République. Désapprouvant ensuite la politique d'autodétermination proposée par le général de Gaulle, il avait pris la tête d'un mouvement d'insurrection à Alger en 1960. Arrêté, incarcéré pendant neuf mois, mis en liberté provisoire, puis s'enfuyant en Espagne en décembre 1960, il avait été condamné par contumace en 1961 à dix ans de réclusion criminelle, puis déchu de plein droit de son mandat de député. Il a bénéficié de la loi d'amnistie votée en 1968.

M. Georges Marchais à Radioscopie

Un ouvrier chez le psychanalyste

Mercredi 8 février. France-Inter, 17 heures. « Radioscopie ». M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., face à M. Jacques Chancel. *Pour ce dernier*, une obsession : débusquer derrière l'homme politique et la star des mass media, le Marchais intime, l'homme comme les autres, celui qui va accepter, tout-à-coup, de se laisser aller. Pour ce faire, il *va s'efforcer, une heure durant*, de mettre son interlocuteur en contradiction avec lui-même. En vain.

« *Je suis moi-même*, répond avec obstination M. Marchais, *tel que je suis tous les jours : dans la vie, chez moi, avec le parti, avec les gens.* »

M. Georges Marchais « *qui ne triche jamais* » ; un Georges Marchais « *passionné, honnête, sincère, franc* ». Méthodique et rusé, le journaliste cherche la faille mais ne la trouve pas. « *Un homme politique triche de temps en temps, il est obligé...* » « *Je refuse, je refuse cette chose* », tranche M. Marchais, qui se paie même le luxe de comprendre la « démarche » de son questionneur, identique, observe-t-il, à celle de ses propres camarades de parti qui s'étonnent de le voir « s'indigner *devant des évidences* ».

Il comprend donc son *interlocuteur* mais aussi, *en quelques* phrases, se fait comprendre : « *Je suis comme ça et je pense que les travailleurs sont comme ça. Ils aiment les choses claires, nettes, l'honnêteté, la sincérité.* » Un peu plus tard, expliquant *qu'il aime*, « *comme tous les* ouvriers français », le travail bien fait. Il confiera : « *Moi, j'étais tourneur. Je me souviens encore des gestes que j'effectuais. Quand vous descendez la pièce de la machine, vous la caressez un peu...* »

Fasciné, troublé, mais obstiné Jacques Chancel revient constamment à la charge. « *J'ai l'impression*, déclare-t-il, *que vous êtes fait pour la solitude et non pour tout ce bruit.* » « *Quand vous me voyez bondissant*, lui répond M. Marchais, *c'est moi : j'aime le débat, la lutte.* » Jacques Chancel ne s'avoue pas battu : « *L'ouvrier que vous êtes aurait pu avoir une vie tranquille, une vie saine ; mais voilà, il y a l'ambition* » ; « *absolument pas* », répond M. Marchais. « *Vous avez toutes les qualités !* », s'exclame alors l'inquisiteur, sur un ton désabusé, presque écœuré. « *J'ai adhéré, j'ai milité, j'ai accédé à des responsabilités, lourdes à porter mais qui procurent une satisfaction morale* », lui explique le secrétaire général du P.C.F., qui avoue au passage « *n'être pas prêt à partir...* », et s'affirme sûr de lui, de son parti et de la politique d'union, « *qui en définitive triomphera* ».

Un moment cependant M. Marchais reconnaît qu'« *on ne peut être un homme politique au plein sens du terme, si on n'est pas tout simplement un homme comme les autres* ». Triomphant, Jacques Chancel l'acculera alors dans les cordes.

— *Avec tous les défauts et toutes les qualités ?*

— *Oui.*

— *Et toutes les angoisses ?*

— *Oui*

— *Et tous les doutes ?*

— *Oui.*

— *Alors vous doutez ?*

— *Ça m'arrive*

— *De qui ?*

— *En ce moment, de nos partenaires.*

Retour à la politique. Avantage à M. Marchais. Jacques Chancel l'en déloge aussitôt :

— *François Mitterrand, votre ami ?*

— *Oui... Mon allié, mon ami... mon ami à la condition qu'il accepte une bonne actualisation...*

— *Un ami sincère ?*

— *C'est un ami... assez difficile... avec lequel il est assez difficile de se lier sur le plan de l'amitié... Il n'est pas, en tout cas avec moi, un homme qui se lie particulièrement... C'est difficile... C'est assez difficile...*

Bienveillant à l'égard de ce confesseur qui se donne tant de mal pour lui découvrir des péchés, l'ancien tourneur apparaît fasciné par ce strip-tease psychologique « *C'est intéressant cette discussion* », confie-t-il, comme grisé par les mots et le maniement des idées. Quant à Jacques Chancel, sentant le sol se dérober sous ses pieds, il tente, à l'issue de l'émission, un ultime assaut. En vain.

— *La peur de mourir ?*

— *Non, cela viendra, c'est sûr.*

— *Et Dieu dans tout cela ?*

— *Ah ! Dieu, une grande question pour un homme aujourd'hui athée mais dont la mère allait à l'église et qui a fait sa communion.*

— *Mais il faut croire ?*

— *Ah oui, mais attention, moi je crois et les catholiques aussi qui, comme nous, attachent beaucoup d'importance aux hommes.*

— *18 heures, Georges Marchais...*

— *Déjà ?...*

P. Fr.

POLITIQUE — *La préparation des élections législatives*

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XV. - ALSACE : la difficulté d'être centriste

par PATRICK JARREAU

Jusqu'aux précédentes élections législatives, tout était simple en Alsace : on votait gaulliste si l'on était « pour », et centriste si l'on était « contre ». En 1973, il y avait une façon « pour » d'être contre : c'était de suivre le C.D.P. (Centre Démocratie et Progrès), dirigé par M. Pierre Pflimlin, ancien président du conseil, maire de Strasbourg, tandis que les démocrates-chrétiens irréductibles se réunissaient sous la bannière du Centre démocrate, animé, dans le Haut-Rhin, par M. Pierre Schiélé, sénateur, maire de Thann.

L'élection de trois candidats du Centre démocrate et d'un quatrième qui en avait le soutien, alors que, depuis six ans, l'U.D.R. détenait tous les sièges d'Alsace, annonçait le déclin du gaullisme, confirmé lors des élections cantonales de septembre 1973.

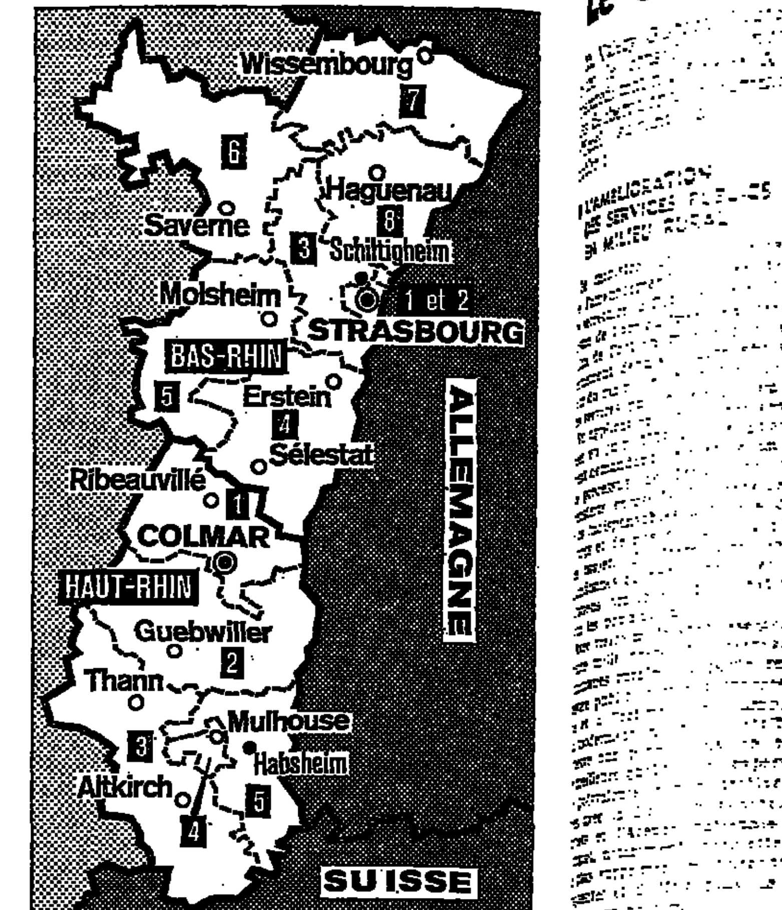
L'élection présidentielle de mai 1974 offrit aux Alsaciens l'occasion d'exprimer leur désir d'unanimité centriste. M. Giscard d'Estaing ne retrouvait pas les scores du général de Gaulle en 1965 (au second tour : 67,03 % contre 79,87 % dans le Bas-Rhin, 65,77 % contre 74 % dans le Haut-Rhin), mais, si M. Mitterrand accroissait considérablement l'audience de l'opposition, le candidat de la majorité pouvait constater que l'Alsace voulait être « gouvernée au centre ».

Région française soumise à la concurrence économique de ses voisines allemande et suisse, l'Alsace subit à la fois les inconvénients du centralisme et ceux du développement industriel. C'est pour remédier aux premiers et maîtriser les seconds que le conseil régional alsacien a été le premier à se doter, en novembre 1976, d'un schéma d'orientation et d'aménagement qui dessine l'évolution de la région jusqu'en 1990. Appuyé sur la métallurgie, la chimie et la construction de matériel électrique, le progrès économique de l'Alsace, tel qu'il est défini par ce schéma, doit permettre de liquider les effets de la crise du textile et de créer les emplois que vingt mille Alsaciens au moins vont chercher quotidiennement dans les pays de Bâle et de Bade, et dans le Palatinat.

La confiance des Alsaciens dans la capacité de leurs élus à diriger cette évolution trouve sa limite dans les suffrages qu'ils accordent à la gauche — principalement au parti socialiste — depuis 1976 et dans l'influence des mouvements écologistes, qui reflètent les préoccupations de la population devant la dégradation de son environnement et les risques inhérents à l'énergie nucléaire (centrale de Fessenheim, projet de centrale de Marckolsheim), mais aussi l'aspiration à une plus grande liberté de décision régionale. Toutefois, la progression du P.S. dans les zones urbaines et les campagnes industrielles en crise (surtout dans le Haut-Rhin) n'inquiète pas les responsables de la majorité, dont le dispositif, jusqu'à présent, a tenu bon.

Des fissures sont cependant apparues à Strasbourg, où l'entente conclue entre M. Pflimlin et M. André Bord, secrétaire d'Etat et chef du R.P.R., n'a pas été reconduite aux dernières élections municipales, non sans provoquer quelques mécontentements. Dans le Haut-Rhin, l'accord qui s'esquissait entre gaullistes et centristes ne s'est pas fait ; le C.D.S. a simplement indiqué que ses candidats se retireront au profit du représentant de la majorité le mieux placé, sauf si la gauche est éliminée au premier tour. Dans les deux départements, les partisans de M. Giscard d'Estaing, qui, pour la première fois, présentent des candidats aux élections législatives, tentent, timidement encore, de s'insinuer dans l'attelage gaulliste et centriste.

L'apparition d'Initiatives alsaciennes, courant animé par M. Adrien Zeller, député du Bas-Rhin, qui avait quitté le groupe réformateur et la majorité présidentielle en avril 1976, attire un certain nombre de centristes, plus préoccupés par l'avenir de la région que par le jeu des partis nationaux. Le centrisme alsacien paraît ainsi chercher sa voie entre un socialisme qui, ayant attiré à lui de nombreux militants chrétiens, a fait oublier sa période anticléricale et une majorité encore dominée par les gaullistes.



BAS-RHIN : quelques fissures dans l'édifice majoritaire

Strasbourg donnera-t-elle au Bas-Rhin son premier député socialiste depuis la libération ? La question est posée depuis que l'élection d'un conseiller général socialiste à la Robertsau, en mars 1976, et la modification de la liste d'entente municipale, en mars 1977, ont ébranlé l'édifice de la majorité dans la capitale régionale. Il est vrai que, aux élections municipales, l'union de la gauche était loin de retrouver les 35 000 voix que M. François Mitterrand avait obtenues à Strasbourg-ville en mai 1974. Mais l'élection cantonale partielle provoquée à la Robertsau, au mois de novembre dernier, par l'annulation du scrutin de 1976 fut marquée par une progression notable des voix du conseiller socialiste, M. Marc Brunschweiler, réélu, et par un mauvais report des voix de M. Jacques Marzolf, centriste dissident, sur le candidat du R.P.R., M. Robert Grossmann.

On ne peut, certes, déduire du vote de la Robertsau celui de la première circonscription (Strasbourg nord et sud) dans son ensemble. Mais le retrait de M. René Radius (ex-R.P.R.), sénateur de 1948 à 1958, député constamment réélu ensuite, a provoqué un afflux de candidats qui élargit le champ de la compétition. M. Radius, battu par M. Brunschweiler aux cantonales de 1976, avait quitté le R.P.R. en même temps que M. Ernest Rickert, suppléant de M. André Bord dans la deuxième circonscription, lorsque tous deux avaient été écartés de la liste présentée par le R.P.R. et le C.D.S. aux élections municipales.

M. Grossmann, suppléant de M. Radius, conseiller général du quartier de Meinau et adjoint au maire, ne peut espérer retrouver les 45 % de voix qui s'étaient portées sur le député sortant, au premier tour, en 1973. Fondateur et premier président de l'Union des jeunes pour le progrès, aujourd'hui chargé de mission auprès de M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., M. Grossmann doit compter avec plusieurs autres candidats de la majorité. M. Emile Koehl (C.D.S., soutenu par la Démocratie chrétienne), conseiller général et adjoint au maire, fait équipe avec M. Jean-Pierre Folzer (P.R.) et a été investi par les formations non gaullistes ; mais M. Raymond Leissner (rad.), également adjoint au maire, candidat réformateur en 1973, maintient sa candidature, de même que M. Antoine Pfirsch (C.N.I.P.).

Bien que devenu un homme d'affaires important, M. Koehl bénéficie d'une certaine sympathie populaire qui va à l'ancien militant du christianisme social, tandis que son suppléant, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie, peut attirer les voix des quartiers résidentiels. M. Grossmann compte à la fois sur l'électorat gaulliste traditionnel et sur les suffrages des jeunes. Les deux principaux candidats de la majorité prendront garde de ménager les reports des voix au second tour, car M. Brunschweiler, pasteur âgé de vingt-huit ans, entend bien pousser l'avantage qu'il s'est acquis en novembre 1977. Sa désignation comme candidat du P.S., contre le vœu des sections socialistes de la circonscription avait été entérinée par la convention nationale des 5 et 6 novembre, et avait entraîné, un mois plus tard, la « suspension » de deux membres de la commission exécutive fédérale adhérents du CERES, dont M. Claude Truchot, membre du comité directeur.

La présence, aux côtés de M. Brunschweiler, de deux autres candidats de gauche, MM. René Jeanvoine (P.C.), déjà candidat en 1973, et Alain Marx, membre du comité directeur du M.R.G., d'une candidate d'extrême gauche, Mme Germaine Bauer (L.O.), déjà présente en 1973, et d'une candidate écologiste, Mme Françoise Menrath (Ecol. 78), favorisera l'expression, au premier tour, des diverses tendances de l'opposition. Il reste que dix-huit mille voix séparaient celle-ci de l'actuelle majorité en 1973.

Dans la deuxième circonscription (Strasbourg Est et Ouest), la présence d'un candidat centriste dissident, M. André Vierling, ôte à M. Bord, qui avait déjà été mis en ballottage, en 1973, par un représentant du Centre démocrate, l'assurance d'être réélu au premier tour. Le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, député depuis 1958, membre du gouvernement depuis 1968, jouit d'une solide « position personnelle » dans sa circonscription où, cependant, la liste de la majorité avait à peine dépassé la moitié des voix aux élections municipales.

Le concurrent centriste de M. Bord en 1973, M. Georges Melenotte, est aujourd'hui l'un des animateurs du courant « réformateur strasbourgeois », formé notamment par des exclus de l'entente municipale, et auquel appartient M. Vierling. En n'appelant pas à voter pour M. Grossmann au second tour, le représentant de ce courant lors de l'élection cantonale partielle de la Robertsau avait favorisé, sinon provoqué, la réélection de M. Brunschweiler. Il est douteux que le même mécanisme puisse jouer, dans les mêmes proportions, contre M. Bord et en faveur de M. Jean Oehler, premier secrétaire de la fédération socialiste. Le candidat du P.S. peut néanmoins escompter une amélioration du résultat qu'il avait obtenu en 1973, surtout s'il parvient à rassembler, au second tour, outre les voix du candidat communiste, M. René Bailleux, et de celui du M.R.G., M. Charles Feuerbach, celles de M. Claude Ratzmann (P.S.U., soutenu par les Amis de la Terre), de Mme Pierrette Morinaud (L.O.) et de MM. Ferdinand Moschenross (Front autonomiste) et Michel Fontanié (Rassemblement des usagers et des contribuables). A cette liste déjà longue est venu s'ajouter le nom de M. Marc Ruhagiar (P.F.N.).

Dans la 3e circonscription (Strasbourg-campagne), le retrait du député sortant, M. Jean-Claude Burckel (R.P.R.) et la progression de la gauche, qui a conquis, en mars dernier, les municipalités de Schiltigheim, Bischheim et Ostwald permettent au P.S. d'envisager l'avenir avec optimisme. Conseiller général de Schiltigheim, M. Burckel avait pris la tête de la liste de la majorité aux élections municipales, tandis que M. Alfred Muller, adjoint au maire sortant C.D.S. et alors apparenté au P.S., menait la liste d'union de la gauche. Cette dernière l'a emporté, et cet échec, s'ajoutant au mérite ambigu d'avoir été le rapporteur du projet de loi sur la taxe professionnelle, a sans doute encouragé le député à quitter la vie politique pour le secrétariat général de la Confédération nationale de crédit mutuel.

M. André Durr, conseiller général et maire d'Illkirch-Graffenstaden, candidat du R.P.R., est solidement implanté dans sa ville, et peut compter sur les suffrages du Kochesberg, le grenier à blé de Strasbourg, à l'ouest. La concurrence de MM. Alexandre Zahnbrecher (P.R.), investi par les formations non gaullistes, et Rémy Huber (C.N.I.P.), et surtout celle de M. Bernard Baehr (C.D.S.-D.C.), maire de Lingolsheim et vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg, peuvent mettre M. Durr en difficulté.

L'électorat ouvrier du nord de la circonscription, qui donne traditionnellement au P.C. son meilleur score du département (11,3 % des suffrages exprimés en 1973) et au P.S. certains de ses meilleurs résultats (16,3 % en 1973), devrait se mobiliser massivement en faveur de M. Edouard Winterhalter (P.C.) et de M. Lucien Ganter (P.S.), adjoint au maire de Schiltigheim. Mais un fort déplacement de voix rurales, par l'intermédiaire, peut-être, de MM. Jean-Charles Monsché (M.R.G.) et Claude Bronn, candidat indépendant, serait nécessaire pour faire « basculer » la circonscription.

Trois duels R.P.R. - C.D.S.

Hors de Strasbourg, la compétition ne met véritablement aux prises, dans trois circonscriptions, que le R.P.R. et le C.D.S., lequel s'est borné, jusqu'à présent, à adopter le principe de candidatures centristes dans les deux dernières circonscriptions.

A Sélestat (quatrième circonscription), M. Georges Klein (C.D.S.), soutenu par Initiatives alsaciennes et la Démocratie chrétienne, investi par les formations non gaullistes, aura peut-être la récompense de sa persévérance contre le R.P.R. M. Albert Ehm, député puis sénateur de 1946 à 1950, renvoyé régulièrement à l'Assemblée depuis 1958, conseiller général, ne se représente pas. Son suppléant, M. Guy Sautter, conseiller général de Barr, pourrait être gêné par la composition hétéroclite de la circonscription, qui s'étend jusqu'à la banlieue de Strasbourg (Erstein) et réunit viticulteurs des collines et agriculteurs de la basse plaine. Il aura la tâche plus facile face à M. Klein, si M. Louis Boltz (P.S.) obtient les 12,5 % de suffrages par rapport aux électeurs inscrits nécessaires pour se maintenir au second tour et conserve ainsi les voix qui pourraient se reporter, sinon, sur le candidat centriste. Mais, outre la présence d'un candidat communiste, M. Gilbert Hugel, celle d'un radical de gauche, M. Pierre Imber, et de M. Roland Fitzer (P.S.U., Front autogestionnaire) va disperser les voix de gauche.

A Molsheim (cinquième circonscription), M. Jean-Marie Caro (C.D.S. - D.C.), député sortant, tente de conserver son siège face au maire de la ville, M. Pierre Klingenfuss (R.P.R.). Aux élections municipales, M. Caro, ancien collaborateur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, après avoir été secrétaire fédéral de l'U.D.R., avait tenté d'enlever la mairie à M. Klingenfuss. Celui-ci avait retrouvé, dès le premier tour, vingt des vingt-trois sièges de sa municipalité. Le député sortant subit à présent le contrecoup de cette tentative malencontreuse.

M. Caro avait battu le député sortant U.D.R. en 1973, en recueillant au second tour les voix qui s'étaient portées sur la gauche au premier, grâce à la place qu'il avait su donner, dans sa campagne, aux problèmes économiques de la région. Mais la situation des vallées vosgiennes a continué de se détériorer, et MM. Pierre Lagarrigue (P.S.) et Albert Klein (P.C.) devraient gagner, notamment à Mutzig, des voix qui seront moins tentées, expérience faite, de se reporter sur le député centriste. M. Klingenfuss ayant pour lui l'est de la circonscription où est concentrée la plus grande partie de la population, et ne paraissant pas devoir être gêné par M. Daniel Reichert (P.F.N.), la situation de M. Caro semble pour le moins incertaine.

Il en va tout autrement pour M. Adrien Zeller, député sortant (non inscrit) de la sixième circonscription (Saverne) et promoteur du cercle d'étude et d'animation politique Initiatives alsaciennes. M. Marc Leyenberger (R.P.R.) ne semble pas en mesure de contester au sortant le siège que ce dernier avait enlevé à l'U.D.R. en 1973. La position occupée par M. Zeller, à la limite de la majorité et de l'opposition, devrait lui conserver les voix qu'il avait reçues tant de l'ouest catholique et conservateur que de l'est protestant, de tendance centre-gauche. MM. Michel Gruner (P.S.) et Robert Offmann (P.C.) paraissant réduits à la portion congrue, la seule imprévue de ce scrutin semble être le résultat qu'obtiendra M. Richard Hamm (Ecol. 78).

L'incertitude n'est pas non plus de mise à Wissembourg et à Haguenau (septième et huitième circonscriptions). Conseiller général de Woerth et maire de Reichshoffen, M. François Grussenmeyer (R.P.R.), auquel, jusqu'à maintenant, ne s'oppose aucun candidat centriste, est assuré de retrouver le siège qu'il occupe depuis vingt ans dans la septième circonscription. La seule surprise possible serait un vote massif des électeurs centristes de 1973 en faveur de M. Pierre Mammosser (P.S.), qui semble cependant loin de pouvoir franchir la « barre » des 12,5 %, ce que M. Georges Graff (P.C.) ne peut non plus espérer.

La situation est légèrement plus complexe dans la huitième circonscription (Haguenau), où M. Germain Sprauer (R.P.R.), conseiller général de Brumath et maire de Kilstett, député depuis 1967, pourrait avoir affaire à un candidat du Mouvement social chrétien, fondé par M. René Cailliau, conseiller municipal de Haguenau, qui fut son adversaire centriste en 1973. Cette candidature, si elle se confirmait et si elle s'augmentait d'une candidature du C.D.S., réduirait encore les faibles chances qu'a M. Gérard Schlotter (P.S.) de pouvoir se maintenir au second tour et de recueillir, alors, les suffrages obtenus au premier tour par M. Robert Kran (P.C.).

LES ÉLUS DE LA RÉGION DE 1958 A 1973

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les élus centristes étaient ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962, du Centre démocrate - Fédération des réformateurs en 1973.

	BAS-RHIN					HAUT-RHIN					TOTAL ALSACE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	4	6	8	8	6	3	5	5	5	3	7	11	13	13	9
Centristes	4	2	—	—	2	1	—	—	—	2 (a)	5	2	—	—	4
Socialistes	—	—	—	—	—	1 (a)	—	—	—	—	1	—	—	—	—

(a) M. Muller, S.F.I.O., en 1958, élu sous l'étiquette Démocratie socialiste. Réformateur en 1973.

HAUT-RHIN : peu de changement dans la continuité

Dans la première circonscription du Haut-Rhin (Colmar, Ribeauvillé), un centriste et un gaulliste se disputent la succession de M. Justin Hausherr (C.D.S.), qui avait enlevé le siège à l'U.D.R. en 1973 et qui ne se représente pas. M. Jean-Paul Fuchs (C.D.S.-D.C.), adjoint au maire de Colmar, aura fort à faire pour devancer au premier tour M. Yves Muller (R.P.R.), un avocat qui doit sa notoriété au fait de présider la Ligue d'Alsace de football (quarante-cinq mille adhérents). M. Bernard Wemaere, membre (CERES) du comité directeur du P.S., avocat, qui avait battu M. Hausherr aux élections cantonales de mars 1976, ne pourrait inquiéter la majorité que si ses deux candidats se maintenaient au second tour. Or M. Muller a annoncé que, quoi qu'il arrive, il appliquera la règle du désistement automatique, et le C.D.S. a annoncé que ses candidats feront de même, sauf si la gauche ne peut se maintenir. MM. François Uhmann (P.C.), Christian Petit (L.O.) et Christian Deiss (Ecol. 78) pourront, quant à eux, mesurer l'effet politique des problèmes d'emploi et d'environnement qui se posent dans la région.

Dans la deuxième circonscription (Guebwiller), M. Charles Haby (R.P.R.), qui a conquis successivement le canton et la mairie de Guebwiller, brigue à présent le siège qu'abandonne M. Georges Bourgeois (R.P.R.), député depuis 1951 et ancien président du conseil général. M. Eugène Spiess (C.D.S.), qui l'avait emporté sur M. Bourgeois, en septembre 1973, dans le canton d'Ensisheim, bénéficiait de l'investiture des formations non gaullistes. Mais M. Jean-Martin Jaeglé (P.R.) ayant refusé de se retirer ou de devenir le suppléant de M. Spiess, tous deux sont désormais autorisés à se prévaloir de l'Union pour la démocratie française. Cette dualité de candidatures non gaullistes devrait favoriser M. Haby, mais aussi M. Etienne Bannwarth (P.S.), qui était arrivé à la seconde place derrière M. Bourgeois en 1973. Le candidat socialiste avait malgré tout, sur soixante et un mille électeurs inscrits, vingt mille voix de retard par rapport à l'actuelle majorité au second tour. Les suffrages socialistes, augmentés de ceux que recueilleront MM. Guy Buecher (P.C.) et Jean-Marie Keltz (M.R.G.), mettront-ils, cette année, la majorité en danger ? Cela dépendra en partie des suffrages écologistes. La présence, sur le territoire de cette circonscription, de la centrale nucléaire de Fessenheim permet en effet à M. Jean-Paul Gross (Ecol. 78) d'espérer les voix d'un certain nombre d'électeurs qui se refusent à choisir entre les partis traditionnels, sans pour autant envisager d'accorder leurs suffrages à MM. Michel Clo (autonomiste) ou Lothaire Muller (indépendant).

Dans la troisième circonscription (Thann, Altkirch), M. Pierre Weisenhorn (R.P.R.) doit défendre son siège contre M. Pierre Brandt (C.D.S.-D.C.), maire de Steinsoultz, qui se présente pour la première fois. Peu connu dans la circonscription, M. Brandt, qui a reçu l'investiture des formations non gaullistes, vient d'entamer une campagne active dans l'espoir de retrouver, et de dépasser, les 34,7 % de voix que le candidat centriste avait obtenues au premier tour, en 1973. Dans les vallées de Masevaux et de Thann, où la crise du textile est particulièrement aiguë, M. Auguste Bechler, secrétaire fédéral du P.C., et M. Jean-Pierre Bauemler (P.S.), qui avait manqué de peu le siège de conseiller général de Thann, en mars 1976, devraient progresser sensiblement par rapport à 1973. Mme Solange Fernex (Ecol. 78), personnalité du mouvement écologiste alsacien, devrait également obtenir un bon résultat.

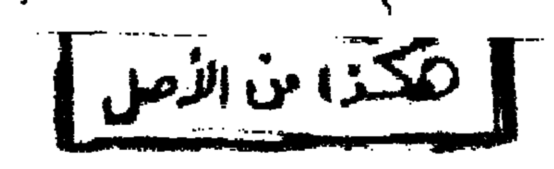
Confusion à Mulhouse

La situation est plus confuse à Mulhouse-Ville (4e circonscription), où M. Emile Muller, député sortant, conseiller général et maire de la ville, vice-président du M.D.S.F., se représente avec le soutien des formations non gaullistes. Contre lui, M. Laurent Hoerter (R.P.R.), bénéficie de l'appui partiel de l'association Mulhouse-Demain, formée, en 1972, par des élus municipaux gaullistes, giscardiens et indépendants, et qui avait présenté, en mars 1977, une liste concurrente de celle de M. Muller ; elle avait obtenu plus de 44 % des voix au second tour.

M. Muller avait retrouvé en 1973 le siège que l'U.N.R. lui avait ravi en 1962 ; il serait donc en mauvaise posture si la gauche n'était elle-même divisée. M. Edouard Boeglin, candidat du P.S. en 1973, avait quitté le secrétariat de la fédération socialiste pour fonder, en octobre 1976, une fédération du M.R.G., qui présente, cette année, la candidature de Mme Mireille Gérard, animatrice du mouvement Choisir. L'électorat socialiste, qui s'était déjà partagé entre M. Muller, ancien député S.F.I.O., et le P.S., risque donc de se diviser encore entre M. Jean-Louis Hoffet (P.S.) et Mme Gérard. Cette situation pourrait profiter à M. Antoine Waechter (Ecol. 78), qui menait la liste écologique aux élections municipales, obtenant 13 % des voix au premier tour. Le P.C., représenté par M. Yves Lourdel, devrait retrouver les voix des ouvriers du textile. A l'extrême gauche, la candidature de M. Robert Schuh (L.O.) sera concurrencée par celle de M. Gérard Deneux (maoïste), et par les formations réunies sous le sigle Pour le socialisme, pour le pouvoir aux travailleurs.

Dans la 5e circonscription (Wittenheim, Huningue), la gauche, qui a conquis la mairie de Wittenheim contre la municipalité sortante, dont faisait partie M. Antoine Gissinger, député sortant R.P.R. et conseiller général, pourrait espérer l'emporter si le bassin potassique n'avait été réparti entre trois circonscriptions, où le vote des campagnes compense celui des villes ouvrières. MM. Bernard Reimeringer (P.S.), maire de Wittenheim, et Maurice Haffner (P.C.), premier adjoint, ne peuvent donc escompter mieux qu'une amélioration des résultats que leur parti avait obtenus en 1973. La candidature de M. Imber (M.R.G.) devrait moins gêner le P.S. que celle de Mme Gérard à Mulhouse-Ville. Le P.S.U., qui détient, depuis mars 1977, la mairie de Lutterbach, et dont le candidat est M. Jean-Louis Pflimlin, va défendre, sous l'étiquette du Front autogestionnaire, la position des écologistes favorables à la gauche contre les écologistes neutres, représentés par M. Henri Jenn (Ecol. 78).

Le concurrent le plus sérieux pour M. Gissinger semble être M. Roland Bader (P.R.), qui a pour suppléant M. Gérard Fiscus (rad.), et qui peut gêner le député sortant s'il trouve l'appui des électeurs centristes dont les voix s'étaient portées, en 1973, sur le candidat du parti de M. Muller.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

M. Valéry Giscard d'Estaing a réuni le conseil des ministres mercredi matin 8 février. A l'issue des délibérations, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● L'AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ont dressé un bilan de l'action menée par le gouvernement depuis quatre ans en faveur du maintien et de l'amélioration des services publics en milieu rural.

En application des directives données en juin 1974 par le gouvernement demandant de mettre un terme au processus de fermeture ou de transferts excessifs des services publics indispensables à la vie de nos bourgs et de nos villages, la plupart des projets de fermeture ont été abandonnés ou ont donné lieu à des solutions pratiques de substitution pour les populations.

Avec treize mille établissements et trente mille préposés desservant les communes rurales, la poste reste le service public le mieux intégré à la vie et à l'activité des campagnes. La modernisation de la distribution apporte aux populations un service de meilleure qualité. Des expériences de polyvalence administrative menées avec la direction générale des impôts et l'Agence nationale pour l'emploi, notamment, permettent de ne plus supprimer les bureaux peu fréquentés et d'offrir plus de commodités aux usagers.

Dans le domaine scolaire, le seuil de fermeture des écoles à classe unique a été abaissé de seize à neuf élèves. Des mesures ont été prévues pour favoriser l'installation à la campagne des instituteurs. La carte scolaire des collèges a été adaptée afin de maintenir cent un établissements qui devaient être fermés.

L'organisation générale des transports de voyageurs sera examinée désormais localement dans le cadre des schémas régionaux de transport.

La Direction générale des impôts du ministère de l'économie et des finances a implanté mille trois cents postes de correspondants locaux et cinquante quatre recettes spécialisées non prévues initialement dans le plan de réorganisation du réseau comptable.

Compte tenu de ces résultats très positifs et des besoins exprimés, le conseil a décidé d'accroître l'effort entrepris.

Le contrôle des suppressions de services publics sera renforcé : les services de l'Etat devront informer les préfets de tout projet de suppression, au moins six mois avant toute décision. Les préfets pourront saisir de tout projet de fermeture qui leur paraîtrait inopportun le groupe interministériel des services publics en milieu rural créé à cet effet. En cas d'avis défavorable, l'arbitrage du premier ministre sera sollicité.

L'adaptation des services publics aux caractères propres du monde rural sera plus systématiquement recherchée, notamment par la « création de services polyvalents sous la responsabilité des préfets ». Dans le courant du premier semestre 1978, une dizaine d'expériences seront réalisées.

Chaque ministère devra fournir le 1er juin 1978 un bilan de l'action menée en faveur de l'adaptation des services dépendant de son autorité et implantés en zone rurale. Le groupe interministériel remettra au premier ministre le 1er octobre 1978 des propositions de mesures nouvelles visant à améliorer la qualité des services offerts aux populations des zones rurales.

Ces mesures concerneront la polyvalence des services postaux, la préscolarisation, les transports réservés aux élèves, l'assistance administrative, l'information et la prévention sociale, l'aide ménagère familiale, les crèches et garderies à domicile, les services d'urgence, l'action culturelle.

L'adaptation des services publics aux caractéristiques du monde rural est une des conditions de l'avenir du monde rural. Au terme d'une longue période d'exode rural et agricole, l'intérêt général, comme les nouvelles aspirations des Français, commande de stabiliser la population rurale et de poursuivre une politique globale d'aménagement rural, qui privilégie l'emploi et l'amélioration des conditions de vie.

Le président de la République a déclaré :

« Il est indispensable d'enrayer la tendance naturelle des administrations et des services publics à se concentrer dans les grands centres ou les chefs-lieux. Pour rester vivant, et développer son nouvel équilibre, le milieu rural doit pouvoir compter sur la présence active des services publics. »

● LA FORET

Le ministre de l'agriculture et le ministre de la culture et de l'environnement ont présenté une communication sur la forêt.

Après avoir pris connaissance des conclusions du rapport établi par le groupe de travail présidé par M. Bertrand de Jouvenel, le conseil des ministres a décidé d'amplifier les actions menées en vue de protéger et de valoriser le patrimoine forestier considérable, le premier dans la Communauté européenne, dont dispose notre pays.

La production de bois doit être pleinement valorisée de manière à équilibrer les échanges extérieurs de la France en ce domaine. Le gouvernement a pris, en 1977, un ensemble de mesures pour renforcer les industries utilisatrices du bois et pour faciliter les relations entre ces industries et les professions forestières. C'est ainsi qu'il a été décidé d'apporter à la réalisation de nouvelles capacités de production de pâte et de papier un concours de 1,5 milliard de francs, par des prêts du F.D.E.S., plusieurs projets importants ayant déjà été lancés ; le gouvernement veillera également à défendre et à consolider les industries existantes lorsqu'elles sont menacées par la concurrence internationale. Dans le domaine de l'ameublement, un programme de développement des capacités industrielles et commerciales a été défini et sera mis en œuvre par la voie de contrats de croissance avec les entreprises qui en exprimeront le désir. Pour renforcer des relations entre les utilisateurs de bois et les professions forestières, une expérience pilote a été entreprise, avec le concours de l'Office national des forêts et de l'ensemble des professions concernées, pour améliorer la mobilisation et la commercialisation des bois résineux de trituration du massif vosgien ; de même, les moyens financiers des centres régionaux de la propriété forestière ont été accrus ; enfin, le gouvernement facilitera la constitution d'une interprofession dans ce secteur.

En ce qui concerne la protection du milieu naturel, des moyens renforcés seront consacrés aux actions à mener pour l'équilibre des sols, la fixation des dunes, la protection des pentes et celle des eaux, notamment en montagne ; les terres incultes, dans les zones où elles n'ont pas de destination agricole, seront le plus largement possible plantées ; un effort particulier sera fait pour la conservation et le développement de la forêt méditerranéenne. Un aménagement foncier forestier approprié, comparable au remembrement rural, mais adapté aux caractéristiques du secteur, sera mis en œuvre. La création d'un conservatoire de la forêt, jouant pour celle-ci un rôle semblable à celui du Conservatoire du littoral et destiné à faciliter la sauvegarde des ensembles forestiers, sera mise à l'étude.

Le rôle de la forêt dans l'amélioration du cadre de vie et l'environnement prend une importance renouvelée. Le ministère de la culture et de l'environnement établira une convention avec l'Office national des forêts fixant les conditions de gestion de la faune et de la flore sur le domaine de l'Etat. Le développement des réseaux routiers de desserte sera limité aux besoins d'exploitation. L'accueil du public en forêt sera aménagé, les équipements d'accueil seront développés à la périphérie des espaces forestiers et la circulation automobile à des fins touristiques sera organisée sur les axes principaux. La pédagogie de la forêt sera développée dans les écoles ; l'information et la participation du public seront organisées aux niveaux départemental et national.

Le Conseil supérieur de la forêt sera réorganisé et sa composition sera élargie, de manière à assurer une concertation plus étroite et une meilleure coordination pour la mise en œuvre d'une politique globale de la forêt.

● LE REMBOURSEMENT DES SOINS DENTAIRES

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a présenté au conseil des ministres du 8 février 1978 les nouvelles modalités de remboursement par la Sécurité sociale des frais de soins dentaires. L'ensemble des soins dentaires sera mieux pris en charge, conformément à l'engagement que le président de la République avait pris à l'automne dernier dans le cadre des Entretiens de Bichat.

Les actes de soins (par exemple le traitements des caries) qui étaient normalement remboursés demeurent pris en charge à 75 %, mais les cotations de la nomenclature sont modernisées et améliorées afin d'encourager les traitements destinés à conserver les dents.

C'est une forme efficace de prévention d'encourager les soins légers qui rendent inutiles des traitements ultérieurs lourds et coûteux. Certaines prothèses dentaires, qui étaient jusqu'ici mal remboursées, le seront dans de nouvelles conditions, qui permettront de majorer en moyenne de 100 % les remboursements faits aux assurés sociaux. Les tarifs conventionnels sont rendus obligatoires et devront être respectés. Afin de développer des rapports confiants avec leurs patients, les chirurgiens-dentistes se sont engagés à fournir un devis écrit avant tout acte de prothèses, et à inscrire sur les feuilles de Sécurité sociale le montant exact des honoraires perçus.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale note avec satisfaction ce nouveau progrès du système conventionnel. Avec les chirurgiens-dentistes, c'est désormais la totalité des professions de santé qui ont passé un contrat pluriannuel avec la Sécurité sociale.

Par ailleurs, le ministre de la santé et de la sécurité sociale enregistre avec satisfaction l'accord donné par les deux organisations représentatives de médecins à la signature d'un avenant tarifaire qui s'appliquera à compter du 15 février.

● LA COLLECTE DES DONNÉES SCIENTIFIQUES

Le secrétaire d'Etat à la recherche a rendu compte des premières études engagées, à la demande du président de la République, pour améliorer les moyens de la collecte, du stockage et de la diffusion des informations scientifiques et techniques. L'importance croissante de ces informations, tant pour la recherche que pour le développement économique, commande de définir une politique nationale qui soit à la mesure des capacités de la France, préserve son indépendance à l'égard des grands réseaux étrangers et assure son rayonnement à l'extérieur. Pour y parvenir, le premier ministre a chargé M. Pierre Aigrain, ancien délégué général à la recherche scientifique et technique, de constituer un groupe de travail interministériel, appelé à dégager les lignes générales d'une politique et à faire des propositions d'actions précises. Au terme d'une première série de réunions, le groupe a recommandé deux mesures immédiates. La première concerne l'information dans le secteur de la chimie, où un important accord de coopération franco-américaine a été conclu le 31 janvier. La seconde porte sur la mise en place d'un gros ordinateur qui permettra l'exploitation, en France, des principaux fichiers bibliographiques existant dans le monde.

Au cours des mois prochains, le groupe proposera d'autres actions prioritaires et s'attachera à définir une stratégie nationale en matière de réseaux documentaires. Parmi les actions déjà identifiées figurent la constitution de banques de données et l'organisation d'une information sur les produits et les catalogues industriels, en vue de mieux faire connaître les produits français et de faciliter notre accès sur les marchés extérieurs.

Le président de la République a souligné que l'action ainsi entreprise est essentielle pour l'avenir et complémentaire de celle conduite dans le domaine de l'industrie de l'informatique et dans celui des télécommunications : notre pays doit être capable de maîtriser l'ensemble du circuit de l'information, qu'il s'agisse de la mémoire, du traitement ou de la transmission.

● LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte du conseil des Communautés tenu à Bruxelles le 7 février. Au cours de cette réunion, les Neuf ont constaté la persistance d'un grave déséquilibre des échanges entre la Communauté et le Japon. Ils ont chargé la présidence et la Commission d'effectuer une série de démarches auprès du gouvernement japonais en vue d'obtenir que des mesures appropriées soient prises rapidement pour corriger cette situation.

Le conseil a d'autre part arrêté un premier mandat pour négociation d'adhésion de la Grèce. Il a, à cette occasion, estimé que toutes les questions de substance soulevées par cette négociation pourraient trouver leur solution avant la fin de l'année 1978.

● LE « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des résultats du trente et unième « sommet » franco-allemand. Cette réunion, qui marquait le quinzième anniversaire du traité de 1963, a permis de mettre en valeur l'importance et la profondeur de la coopération établie entre les deux pays et de vérifier que l'entente franco-allemande est plus que jamais la base indispensable de la construction européenne. Les deux gouvernements ont constaté que la convergence désormais mieux assurée entre les deux économies contribue à l'équilibre et à la consolidation du dialogue franco-allemand. Ils ont retenu des orientations communes pour la poursuite de la coopération entreprise, dans le domaine de l'harmonisation des politiques économiques, comme dans le domaine industriel, scientifique et technique. Des décisions concrètes pourront être prises très prochainement, en particulier dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.





société

L'ENLÈVEMENT DE M. NOËL DAIX

La façade de l'« union sacrée »

De notre envoyé spécial

Lyon. — Avant le dénouement intervenu dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 février, le procureur de la République à Lyon, M. Estrangin, avait tenu dans l'après-midi de mercredi, au cours d'une conférence de presse, à fournir un démenti, à apporter une précision et à célébrer une « *union sacrée* ».

Le démenti « formel » visait l'information largement reprise par une bonne partie de la presse, selon laquelle au rang des affaires dont aurait eu à s'occuper M. Daix en tant que magistrat instructeur, figurait, en 1974, le dossier financier ouvert sur le gang des Lyonnais. M. Estrangin a indiqué qu' « *il n'y avait jamais eu ni ouverture d'un tel dossier, ni sous-traitance ou suppléance dans cette affaire précise ou dans d'autres d'ailleurs* ».

La précision portait sur les activités de M. Daix. Celui-ci, au cours de sa carrière lyonnaise, a eu à instruire chaque année une dizaine d'affaires renvoyées par la suite en cour d'assises. En dix-neuf ans de carrière, cela représente donc un bon nombre de dossiers, mais, indiqua M. Estrangin, « *M. Daix n'avait jamais été l'objet de la moindre menace* ».

Enfin, la célébration de l'« union sacrée » faisait référence aux rapports existants entre les magistrats et les policiers lyonnais. Le procureur de la République a été catégorique : « *La confiance est parfaite, totale, et elle n'est pas nouvelle, puisque, en temps normal, des rencontres ont lieu chaque semaine entre les magistrats du parquet et les responsables de la police judiciaire.* »

Avant M. Estrangin, mercredi, M. Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, mardi, avait lui-même insisté sur ce point. Cette double affirmation, ou plutôt cette nécessité éprouvée de répéter deux fois en deux jours que « *tout va bien entre police et justice à Lyon* », pourrait finalement laisser penser qu'en fait tout ne va pas aussi bien qu'on le dit. Mais peut-être doit-on chercher ailleurs, à un niveau supérieur, la réponse à cette interrogation.

Il s'est passé autour et à propos de cette affaire Daix quelque chose au palais de justice de Lyon : un peu comme si les magistrats du tribunal de grande instance, à leur manière, feutrée, sans éclat de voix, employant plutôt des demi-mots que de longs discours, avaient manifesté leur ferme intention que cette affaire reste d'abord « leur » affaire. Sur ce sujet, les confidences sont rares, mais les faits, d'une certaine manière, éloquents.

On a pu constater, en effet, que l'état-major de crise, constitué sur proposition du ministre de la justice et réuni une seule fois publiquement, pour la conférence de presse du mardi 7 février, semble au fil des heures s'être effacé derrière le corps des magistrats lyonnais. On a noté, par exemple, que la seconde conférence de presse, organisée mercredi, n'a pas eu lieu dans les locaux de la préfecture régionale, mais dans ceux du tribunal de Lyon.

De plus, ce n'est pas le préfet de région ou le détenteur de l'autorité préfectorale, voire un responsable de la police, qui y est venu rendre compte des difficultés de l'enquête, mais un magistrat, le procureur de la République, entouré d'autres magistrats du tribunal de grande instance, le président, M. Petit, et le doyen des juges d'instruction, M. Thiney.

On a pu encore relever que l'ouverture d'une information judiciaire avait été décidée par le parquet lyonnais dans la nuit même de l'enlèvement, alors que, par exemple, pour le même motif, cette information judiciaire n'a été ouverte que dix jours après l'enlèvement du baron Empain.

Bref, tout un ensemble de petits faits significatifs. Au nom du garde des sceaux, M. Le Gunehec était venu, mardi, transmettre aux magistrats lyonnais, outre l'assurance du soutien du garde des sceaux, un message : l'affaire Daix, était selon l'appréciation du ministre, « *une affaire de niveau gouvernemental et interministériel* », celui-ci avait décidé la mise en place de ce fameux état-major de crise placé sous la double autorité du préfet de région et du procureur général à la cour d'appel de Lyon.

Il n'est pas interdit de penser que la réponse des magistrats du tribunal de grande instance, réunis en assemblée générale, mardi après-midi, a été de faire comprendre à M. Le Gunehec que pour eux cette affaire ressortissait d'abord au « *pouvoir judiciaire* ». Ce « *pouvoir judiciaire* » lyonnais mis en cause à travers l'un des siens, était peu décidé à s'effacer derrière le pouvoir administratif, au sens large, ou derrière le pouvoir politique ; ce « *pouvoir judiciaire* » pour bon nombre de magistrats lyonnais suppose un préalable : le contrôle réel du parquet sur les activités de la police judiciaire.

C'est ce qu'a implicitement confirmé M. Chaix, préfet de police de Lyon, en déclarant après sa conférence de presse : « *Je souhaite être très discret et ne veux pas donner à penser à l'autorité judiciaire que j'empiète sur ses prérogatives.* »

PIERRE GEORGES.

« POUR FAIRE LIBÉRER UN DÉTENU »

(Suite de la première page.)

Au cours d'une conférence de presse réunie ce jeudi à la préfecture du Rhône, M. Chaix a donné des indications sur les circonstances dans lesquelles M. Noël Daix avait été retrouvé. « *Il était frigorifié* », a-t-il dit, « *étonné de sa bonne aventure, mais surpris de ne pas avoir été retrouvé plus tôt.* »

En fait, M. Daix est resté près de dix-huit heures dans son inconfortable position, enchaîné à un arbre dans le parc d'une clinique désaffectée à Ternay.

M. Chaix a ajouté que la victime avait été rudoyée mais ni maltraitée ni corrigée : « *On l'a traité sans ménagements. Il a reçu des ruades, des coups de pied, des coups de poing dans l'estomac quand il voulait parler. Il avait les yeux et la bouche couverts de sparadrap très large.* » Interrogé sur les mobiles, M. Chaix après avoir fait allusion aux déclarations d'un officier de gendarmerie a confirmé que « *cet enlèvement du juge Daix est bien un enlèvement de magistrat et de magistrat dénommé. Ils ne se sont trompés ni sur la qualité de la personne, ni su la personne elle-même. L'enlèvement visait à obtenir la libération d'un détenu* ». Le préfet de police a déclaré ignorer quel était le nom de ce détenu qui ne semble pas avoir été communiqué à la victime.

Au moment de libérer leur victime, les ravisseurs lui auraient dit : « *Que ça te serve de leçon pour l'avenir. On ne te fait pas la peau cette fois, mais attention...* »

Sur les raisons pour lesquelles le rapt aurait avorté, M. Chaix a confirmé que selon lui c'était en raison de la rapidité avec laquelle la voiture a été identifiée, la rapidité de la mise en place du dispositif policier qui est allé en s'amplifiant, de la bonne coordination qui a été effectuée entre la justice, la police, la gendarmerie, la population et même la presse.

Sur les conditions de sa détention, M. Daix a apporté quelques précisions. Après son enlèvement, il aurait été changé de véhicule dans un délai très court (une demi-heure environ), puis aurait été transporté dans un lieu qu'il n'a pu identifier avec précision, le trajet a été également relativement court. Il ne semble pas qu'il ait été détenu dans un immeuble, peut-être une maison isolée. Il se souvient vaguement avoir monté des escaliers. Comme le préfet l'a confirmé, M. Daix avait le visage couvert d'une cagoule aveugle. Il n'a donc jamais vu ses ravisseurs. « *Au langage qu'ils ont eu et à leur comportement, ce ne sont pas des hommes d'une très haute extraction criminelle, si tant est qu'il y ait une aristocratie dans ce domaine* » a indiqué M. Chaix. Il semble que ce soient des hommes jeunes, parlant sans accent particulier et d'un niveau intellectuel très faible.

M. Chaix a encore indiqué qu'il excluait « *toute action symbolique ou politique* ».

BERNARD ELIE.

APRÈS SEPT ANNÉES D'INSTRUCTION

Le tribunal de Pontoise examine les circonstances de la mort de cinq nourrissons dans une clinique

*Il aura fallu sept ans d'instruction et deux audiences devant le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise), pour examiner les responsabilités en jeu dans l'affaire de la pouponnière de Sarcelles. Le 13 mars 1971, cinq enfants nouveau-nés avaient péri dans un incendie qui s'était déclaré dans la nurserie de la clinique Alexis Carrel, de Sarcelles, et sept autres avaient été grièvement blessés (*le Monde *du 16 mars). Après une première audience, le 19 janvier dernier, réservée aux témoins et aux experts, le tribunal a entendu, mardi 7 février, réquisitoire et plaidoiries pendant plus de cinq heures.*

Le feu avait pris naissance dans un berceau chauffant, sorte d'habitacle en plexiglass alimenté en oxygène et muni d'un dispositif de chauffage par résistance électrique. Deux faits allaient, ce soir-là, provoquer l'incendie : le matelas destiné à recevoir l'enfant et placé dans ce berceau chauffant avait 4 centimètres au lieu de 1, taille obligatoire. Des couches avaient, en outre, été disposées contre la plaque de protection « *pour préserver l'enfant des chocs* », devait préciser une infirmière. Matelas et couches allaient bientôt, au contraire, perturber l'aération de la résistance électrique et entraîner la surchauffe de l'incubateur.

Prévenus libres, deux personnes comparaissaient devant le tribunal correctionnel, inculpés d'homicide involontaire : M. Marie-Philippe Lefebvre, médecin chef et cogérant de la clinique, défendu par Mᵉ Jean-Claude Barreau, et M. Lucien Caron, P.-D.G. en retraite de la société Meca Vigor, fabricant du berceau chauffant Therma-Baby, défendu par Mᵉ Alain Confino.

Le directeur de la clinique s'est vu reprocher le nombre important de nouveau-nés ce soir-là dans la nurserie (trente-deux au lieu de quelque dix enfants prévus selon les normes établies par décret en date du 9 mars 1956), ainsi que la mauvaise utilisation du berceau chauffant.

M. André Houpert, premier substitut, a requis une peine de dix-huit mois avec sursis pour M. Lucien Caron, et une peine de treize mois avec sursis pour M. Marie-Philippe Lefebvre. La partie civile, représentée par Mᵉ Finkelstein, du barreau de Pontoise, et Mᵉ Lederman, de Paris, réclame 100 000 F pour chacune des mères de nouveau-nés décédés et 50 000 F pour chacun des pères ainsi que 10 000 F pour chacun des enfants blessés à titre de provision en attendant les résultats des expertises.

Mᵉ Confino, qui plaidait en faveur du constructeur, M. Lucien Caron, devait rappeler que sur une période de quinze ans, entre 195·, date de création du berceau chauffant, et 1971, un seul accident avait été enregistré, celui de Sarcelles. Il devait renvoyer les fautes sur le personnel de la clinique qui n'avait pas su utiliser l'appareil.

Mᵉ Barreau, plaidant pour le directeur de la clinique, devait, au contraire, expliquer le décret du 9 mars 1956, qui limitait uniquement le nombre d'enfants installés dans une nurserie de façon permanente et non, comme dans le cas présent, le nombre d'enfants installés dans la pouponnière seulement pour la nuit.

Le jugement sera rendu le 16 mars.

JACQUELINE MEILLON.

Les poursuites contre Mlle Monique Guemann et la « journée nationale » du Syndicat de la magistrature

Besançon. — Mlle Monique Guémann, premier substitut du procureur de la République de Draguignan et vice-présidente du Syndicat de la magistrature, doit de nouveau être entendue, vendredi 10 février, par la commission de discipline du parquet, après avoir été provisoirement suspendue pour avoir fait état, le 18 novembre dernier, de son « inquiétude » à propos de l'extradition de l'avocat Mᵉ Klaus Croissant. Les propos tenus en audience publique par Mlle Guémann constituent-ils une violation de l'article 43 du statut de la magistrature qui sanctionne « tout manquement par un magistrat aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité » ?

Y aurait-il alors deux poids, deux mesures dans la balance de la justice, se demande le Syndicat de la magistrature qui organise une « journée nationale » à l'occasion de cette comparution ? La section de Montbéliard (Doubs) de cette organisation l'affirme, pour des raisons qui dépassent le cadre de cette petite juridiction. Encore que neuf de ses onze magistrats y soient membres du Syndicat de la magistrature. Pour le prouver, la section produit un épais dossier dont les pièces sont destinées à prouver que, si certains juges ne peuvent exprimer ce qu'ils pensent sous peine d'être sanctionnés, d'autres ont tout le loisir de le faire. L'exercice de la « libre parole » est-il donc à sens unique ?

Le veau froid du premier président

De notre envoyé spécial

Pour illustrer leur démonstration, ceux-ci reprennent différents propos tenus en cours d'audience par le premier président de la cour d'appel de Besançon, M. Jacques Delavennat. Les exemples sont nombreux, M. Delavennat ayant le verbe facile, la formule incisive et son franc-parler. Il déclarait notamment, dans une affaire de violence policière, au représentant de l'ordre : « *Vous êtes un défenseur de la paix publique et vous vous présentez devant la cour en qualité d'agent bénéficiant d'un préjugé favorable. Deux thèses sont en présence : vous n'avez pas à prêter serment, et... c'est votre droit le plus strict de mentir...* »

Les réflexions étonnantes du haut magistrat de Besançon ne s'arrêtent pas aux portes des salles d'audience. On les retrouve quelquefois dans certains arrêts. Dans un conflit opposant le syndicat C.F.D.T. de la métallurgie et le syndicat C.G.T. des métaux aux établissements Peugeot à propos d'entraves aux libertés syndicales, M. Delavennat écrivait, dans un arrêt en date du 18 janvier 1977 : « *Attendu que la cour tient comme conforme à la réalité de la version des faits donnée par le service d'ordre, dont la bonne foi ne peut être a priori suspectée, de préférence à la version qu'en ont donnée les trois témoins, dont le point de vue est manifestement intéressé...* »

La rédaction de cet arrêt et les arguments retenus par la cour d'appel pour relaxer les prévenus avait à l'époque choqué les syndicats et, notamment, la C.F.D.T. qui, dans un tract diffusé le 21 février intitulé « *La justice du seigneur* », déclarait : « *La cour de Besançon fait honneur à la jurisprudence du travail de 1931, où l'employeur était cru sur parole. (...).* » Dès le début des débats, M. Delavennat s'était, il est vrai, excusé auprès des prévenus d'être contraint de faire son devoir à leur égard et avait précisé — une fois de plus — que ceux-ci n'étaient pas obligés de dire la vérité. M. Georges Beljean, procureur général de Besançon, s'est d'ailleurs immédiatement pourvu en cassation contre cette décision.

Les magistrats de Montbéliard n'en veulent pas particulièrement au premier président de la cour d'appel. « *Non, il ne s'agit pas d'un bouc émissaire* », explique M. Xavier de Loriol, délégué régional du Syndicat de la magistrature.

Pour prouver qu'on a au ministère de la justice une vision sélective des écarts de langage, il cite un passage du discours de M. Delavennat, prononcé le 18 septembre 1974, à l'occasion de l'installation du procureur général, M. Georges Beljean. Un extrait mérite d'en être cité : « *Et puisque je sombre dans l'oraison jaculatoire, c'est maintenant à messieurs du guet, qui nous défendent, et qui défendent l'or des banques, au péril de plus en plus fréquent de leur vie, que je voudrais dire : « De grâce, messieurs, lorsque, par un juste retour des choses, et par le jeu d'une légitime défense que nous vous reconnaissons de la manière la plus libérale, il vous arrive de truffer de plomb un de ces bons jeunes gens qui pratiquent le hold-up musical, rythmé par la percussion d'un P 38 en action sur vous, ne vous excusez pas, à la TV. ou ailleurs. Soyez certains que les braves gens, s'ils ne se mettent pas à leur fenêtre pour applaudir par peur des ricochets, sont absolument enchantés de ce happy end. Et comment ne seraient-ils pas enchantés ces braves gens qui, tous, à l'instar de ma bonne grand-mère, aiment l'apache, comme le veau froid, qui, tous, à l'instar de l'humoriste précité, qui aimait les enfants qui pleurent, parce qu'on les emporte, aiment le truand rectifié, parce qu'on l'emporte lui aussi, et qu'ils n'ont pas à lui serrer la main... comment, dis-je, ne seraient-ils pas enchantés en voyant ainsi des méchants avortés, les complots, dans une société où l'avortement et le massacre des Innocents, pavoisés du pavillon du libéralisme, conquièrent droit de cité, au point que, dans peu d'années, après avoir supprimé dès avant leur naissance des enfants (...) on en sera réduit à revigorer les courbes démographiques, et à relever le niveau moral de la nation, avec du truand régénéré, et — lui aussi — recyclé !* »

Cela est une citation parmi d'autres. Estimant la démonstration probante, M. Marc Dreyfus, procureur de la République à Vesoul, président du Syndicat de la magistrature, précise : « *Nous ne demandons pas de poursuites à l'encontre de ce magistrat, nous voulons simplement montrer qu'il est possible dans la magistrature de parler librement sans être suspendu provisoirement de ses fonctions.* » « *Est-ce la teneur des propos ou le rang élevé dans la hiérarchie de M. Delavennat qui le fait échapper aux poursuites ?* » se demande M. Dreyfus.

La présentation à la presse de ce recueil de morceaux choisis n'a pas, si c'était encore possible, amélioré les rapports de ce tribunal avec son chef de cour. Montbéliard la contestataire contre Besançon la réactionnaire : jusqu'à l'été dernier, cependant, tout allait vaille que vaille. La bataille à fleuret moucheté s'est véritablement déclarée en juin, après l'envoi par le président du tribunal de Montbéliard, M. Maurice Turin, d'une lettre accompagnant les fiches de notation. Dans cette missive, le magistrat signalait en termes modérés qu'il approuvait « *certaines critiques formulées à l'égard du système actuel de notation des magistrats* ». Douze jours plus tard, M. Delavennat répondait à M. Turin. « *Ces scrupules m'inquiètent*, écrivait-il, *ne sont-ils pas le fait de la sénescence ?* » M. Delavennat suggérait même au président du tribunal de Montbéliard soit « *de rechercher une autre activité sur laquelle l'Agence de l'emploi se fera un plaisir de le renseigner* », soit « *de demander sa mise à la retraite, qui lui donnerait les loisirs de s'associer à toute modalité d'action solidariste* », soit « *de s'exorciser de ce complexe, en refusant de participer à des opérations que réprouve sa conscience...* ».

Le ton, si l'on peut dire, n'est pas celui qui caractérise en général les rapports épistolaires entre magistrats de haut rang. Le 26 octobre 1977, le délégué régional écrit au garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, et lui transmet les pièces du dossier ainsi qu'une motion signée par neuf des onze magistrats de Montbéliard. Aucune réponse. Le 7 janvier, le bureau du Syndicat de la magistrature envoie une nouvelle lettre au ministre de la justice. Il ne recevra pas davantage de réponse. Quant à M. Delavennat, il affirme n'avoir que « *mépris pour ce genre de polémique* ».

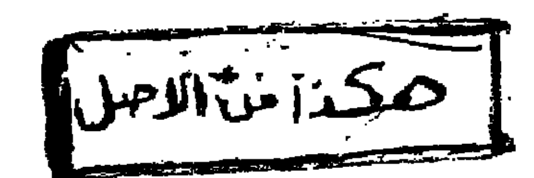
MICHEL BOLE-RICHARD.

HUIT MEMBRES DU F.L.B. SONT PRÉSENTÉS DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

De notre correspondant

Rennes. — L'enquête de flagrant délit, déclenchée le jeudi 2 février par le S.R.P.J. de Rennes, avec l'interpellation, près de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), de M. Serge Rojinsky, 30 ans, instituteur, et de M. Georges Jouin, 31 ans, chômeur, alors qu'ils transportaient des armes et des explosifs dans leur automobile, a abouti à la reconnaissance de douze attentats commis entre le 14 mars 1975 et le 21 octobre 1977 dans le département des Côtes-du-Nord et d'un attentat, perpétré dans la nuit du 8 au 9 janvier 1977, contre le palais de justice de Saint-Malo, tous revendiqués par le F.L.B.-A.R.B. Huit personnes ont ainsi été déférées, mercredi 8 février, devant la Cour de sûreté de l'État. Il s'agit, outre MM. Rojinsky et Jouin, de MM. Jean-Paul Daniel, 30 ans, de Saint-Brieuc ; Jacques Sernard, 27 ans, de Guingamp ; Jean-Marie Villeneuve, 22 ans, de Saint-Quay-Portrieux ; Jean Guillauton, 24 ans, de Rospez ; Jean-Marie Salomon, 21 ans, de Plougonver, et Patrick Kelz, 23 ans, de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Ces personnes ont été inculpées de reconstitution de ligue dissoute (le F.L.B.-A.R.B.) et, différemment, de destruction volontaire d'édifice par substance explosive, de complicité et de détention d'explosifs.

Ce véritable coup de filet anti-F.L.B., qui a neutralisé un commando du département des Côtes-du-Nord, a également permis la saisie par les policiers d'un lot très important d'explosifs, d'armes de guerre (fusils et revolvers) et de munitions en tous genres.



CENTRALE GERCA

Une sélection de voitures d'occasion garanties par des spécialistes de l'automobile et des concessionnaires de marque.



18 rue Volney 75002 Paris

de 8.000 à 10.000 F

AUSTIN 1275 GT 470
1974 - 1re main - bleu nuit - int. simili - moteur neuf.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

AUTOBIANCHI A 112 E 279
1974 - bleu marine - int. rouge - 50.000 km.
PAUL-DOUMER AUTO 524-46-60

AUTOBIANCHI A 112 A 661
1973 - 1re main - lunette AR - volant bois - crème - int. simili gris foncé - 52.800 km.
PIGUET (ETS) 584-42-42

CHRYSLER SIMCA 1100 S 493
1974 - boîte autom. - tabac métal. - int. tissu gris foncé.
FREMICOURT AUTO 575-62-80

CITROEN GS CLUB 204
1974 - 1re main - convertisseur - beige métal. - int. tissu carame' - 70.000 km.
AUGUSTIN-CITROEN 609-93-75

CITROEN GS CLUB 1010
1973 - 1re main - C'Matic - beige métal. - int. Targa tabac - 53.00 km.
AUTO-RITZ 707-87-39

CITROEN DS 23 234
1973 - 1re main - beige métal. - int. tissu beige.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN D SUPER 5 829
1973 - 1re main - beige - int. tissu bronze.
DIFFUSION-EST-AUTO 200-11-55

CITROEN 2 CV 6 840
1976 - 1re main - sièges AV séparés - gris rosé - int. tissu beige - 53.543 km.
DIFFUSION-EST-AUTO 200-11-55

RENAULT 4 EXPORT 44
1974 - 1re main - bleu clair - int. simili noir - 40.000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTO 805-98-25

RENAULT R4 L 151
1976 - jaune - int. tissu anthracite - 59.000 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

SUNBEAM 4 P. 7 CV 339
1975 - 1re main - gris clair métal - int. simili noir - 45.000 km.
GARAGE MODERNE 224-54-54

TOYOTA CARINA 11
1974 - 1re main - bleu - int. skaï/tissu - 75.000 km.
SIDAT-TOYOTA MURAT 524-52-88

TOYOTA CORONA MARK II 27
1973 - boîte autom. - toit ouvr. - gris - int. tissu anthracite.
SIDAT-PARIS-SUD 589-43-86

de 10.000 à 13.000 F

ALFA ROMEO 2000 261
1974 - beige - int. simili marron - 76.000 km.
SAMBOURG AUTO 525-84-39

AUDI 80 527
1974 - 1re main - crème - int. tissu bleu - 76.500 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

AUDI 80 L 2 P. 302
1973 - 1re main - rouge - int. tissu noir - 64.000 km.
PARIS-DEFENSE OCCASIONS 775-07-75

AUSTIN-MORRIS MARINA 4 P. 1300 133
1976 - 1re main - vert foncé - int. simili beige - 35.000 km.
COLIN-SEJAC 655-00-05

AUSTIN 1000 826
1976 - 1re main - marron métal. - int. simili marron - 56.800 km.
DIFFUSION-EST AUTO 200-11-55

CHRYSLER-SIMCA 180 496
1974 - 1re main - bleu métal. - int. tissu bleu foncé - 72.000 km.
FREMICOURT AUTO 575-62-80

CITROEN GS CLUB 205
1974 - 1re main - vert - int. simili marron métal. - 48.000 km.
AUGUSTIN-CITROEN 609-93-75

CITROEN GS CLUB 1009
1974 - équipement radio - baguettes de caisse - beige métal. - int. tissu chamois - 65.000 km.
AUTO-RITZ 707-87-39

CITROEN AZ 6 238
1977 - 1re main - bleu - int. tissu bleu - 18.700 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN GS CLUB 248
1974 1re main - dégivrage AR - bleu myosotis - int. tissu bleu - 76.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN DS 21 INJECT PALLAS 663
1972 - 1re main - hydraul. - sable métal. - int. cuir fauve.
PIGUET (ETS) 584-42-42

CITROEN 2 CV 6 461
1976 - sièges AV séparés - beige - int drap beige - 31.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

FIAT 131 4 P. 734
1975 - 1re main - gris métal. int. tissu bleu - 60.000 km.
PAUL-DOUMER AUTO 524-46-60

FIAT 126 463
1976 - blanc - int. drap rouge - 20.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

FORD 1600 L AUTOM 4 P. 680
1975 - 1re main - vert métal. - int. tissu havane 45.000 km.
FAIR-PLAY AUTO 766-26-10

FORD ESCORT 1L3 GT 2 P. 80
1975 - blanc - int. simili havane - 43.835 km.
SAFI 553-18-40

MERCEDES 280 S 525
1970 - vert - int. cuir noir.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

OPEL KADETT AUTOM 671
1974 - 1re main - crème - int. simili noir - 37.000 km.
PIGUET (ETS) 584-42-42

PEUGEOT 104 4 P. 106
1975 - 1re main - gris métal. - int. tissu beige - 47.000 km.
R.V.A. 222-73-80

PEUGEOT 504 BREAK 1297
1973 - blanc - int. simili rouge.
SAZIERES-AUTO 781-39-43 et 780-54-61

RENAULT 16 TL 529
1974 - bleu - int. tissu gris - 90.000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

RENAULT R5 TL 1084
1975 - vert métal. - int. simili noir 44.000 km.
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

RENAULT 16 TS AUTOM 629
1973 - 1re main - toit ouvr. - bleu - int. cuir - 78.000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 4 L SAFARI 7
1976 - beige - int. simili/tissu - 36.000 km.
SIDAT-TOYOTA MURAT 524-52-88

SIMCA 1501 BREAK 170
1975 - 1re main - blanc - int. skaï 60.000 km.
PARIS-SACAM 270-67-60

TOYOTA CELICA 690
1974 - 1re main - jaune - int. simili noir - 55.000 km.
FAIR-PLAY AUTO 766-26-10

TOYOTA CORONA MARK II 15
1974 - blanc - int. simili noir.
SIDAT-TOYOTA ASNIERES 790-62-10

de 13.000 à 15.000 F

AUSTIN 850 465
1977 - 1re main - rouge - int. simili beige - 11.500 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

CHRYSLER SIMCA 1100 LE 497
1976 - 1re main - blanc - int. tissu marron - 60.000 km.
FREMICOURT AUTO 575-62-80

CHRYSLER 160 664
1975 - 1re main - crème - int. tissu rouge - 34.000 km.
PIGUET (ETS) 584-42-42

CITROEN DS 23 PALLAS 191
1974 1re main - noir - int. tissu gris - moteur révisé - emb. et freins neufs - peinture.
AUGUSTIN-CITROEN 609-93-75

CITROEN GS CLUB BREAK 208
1975 - 1re main - équipt radio - vitres teintées - blanc - int. tissu bleu - 74.000 km.
AUGUSTIN-CITROEN 609-93-75

CITROEN AMI 8 458
1975 1re main - beige - int. drap beige - 42.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

FIAT 128 SPORT 1292
1975 - 1re main - vert - int. simili havane - 54.000 km.
SAZIERES AUTO 781-39-43 et 780-54-61

FORD ESCORT 1100 L 103
1976 - 1re main - orange - int. tissu noir - 41.000 km.
R.V.A. 222-73-80

MERCEDES 250 259
1970 - boîte autom. - blanc - int. tissu marron.
SAMBOURG AUTOS 525-84-39

PEUGEOT 104 COUPE 860
1974 - gris métal. - int. tissu orange.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 204 DIESEL BREAK 861
1975 - tôlé - blanc - int. simili bordeaux.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 104 BERL 862
1975 - bleu océan - int. tissu havane.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 GL AUTOM 332
1974 - 1re main - toit ouvr. bleu foncé métal - int. tissu bleu clair - 81.000 km.
GARAGE MODERNE 224-54-54

PEUGEOT 104 GL 445
1975 - banq. AR rabatt. - blanc int. simili - 40.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT 16 TX 1043
1976 - 1re main - radio - marron - int. tissu marron.
CHARLES POZZI 754-44-66

RENAULT R 12 TS BREAK 226
1976 - 1re main - bleu marine int. tissu beige.
CITROEN-NATION 346-11-62

RENAULT R5 TS 693
1975 - 1re main - glaces teintées - bleu - int. havane - 52.000 km
FAIR-PLAY AUTO 766-26-10

RENAULT 12 TS BREAK 616
1974 - 1re main - jaune - int. tissu. 76.000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 16 TL 625
1974 - blanc - int. tissu - 70.000 km.
SABRA 224-07-97

SIMCA RALLYE 2 603
1976 - 1re main - bleu métal. - 44.000 km.
SABRA 224-07-97

de 15.000 à 18.000 F

AUDI 50 GL 462
1975 - bleu métal. - int. drap gris - 64.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

AUDI 80 GL 8 CV 951
1974 - bronze métal. - int. tissu beige.
RENE PETIT S.A. 607-93-92

CHRYSLER-SIMCA 1100 TI 495
1976 - 1re main - phares à iode - beige métal. - int. velours marron - 59.000 km.
FREMICOURT AUTO 575-62-80

CHRYSLER-SIMCA 1308 GT 333
1976 - 1re main - bleu ciel métall. - int. tissu gris - 72.000 km
GARAGE MODERNE 224-54-54

CITROEN DYANE 6 199
1977 - 1re main - embr. centrif. - banq. AR rabatt. - beige - int. tissu marron - 6.000 km.
AUGUSTIN-CITROEN 609-93-75

CITROEN G SPECIAL 1008
1976 - 1re main - lunette - blanc - int. tissu bleu - 76.000 km.
AUTO-RITZ 707-87-39

CITROEN DS 23 INJ. PALLAS 251
1973 - bleu métall. - int. cuir fauve - 53.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN G SPECIAL 252
1976 - 1re main - orange - int. simili - 38.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN GS PALLAS 838
1976 - 1re main lunette AR radio - gris métall. - int. tissu marron - 75.600 km.
DIFFUSION-EST AUTO 200-11-55

CITROEN CX 2000 911
1976 - cpte tours - bleu pétrole métall. - int. tissu bleu
PIERRE GERARD AUTO 355-29-08

CITROEN GS X 2 604
1976 - marron - int. tissu.
SABRA 224-07-97

DATSUN 180 A 526
1976 - 1re main - jaune métall. - int. simili noir - 39.000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

DATSUN F 10 COUPE 821
1976 - 1re main - jaune métall. - int. simili noir - 35.000 km.
DIFFUSION-EST AUTO 200-11-55

FORD CONSUL 2000 L COUPE 69
1975 - 1re main - bleu métall. - int. tissu noir - 58.000 km.
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

FORD GRANADA 2L6 GXL COUPE 77
1974 - boîte autom. - DI - toit ouvr. - radio - blanc - int. tissu noir - 60.000 km.
SAFI 553-18-40

INNOCENTI 90 L 6 CV 602
1977 - 1re main - rouge - 6.000 km.
SABRA 224-07-97

MAZDA 929 GL 1293
1976 - 1re main - blanc - int. velours havane - 33.000 km.
SAZIERES AUTO 781-39-43 et 780-54-61

PEUGEOT 204 DIESEL BERL. 139
1975 - blanc - int. drap bleu - moteur neuf.
COLIN-SEJAC 655-00-05

PEUGEOT 304 S 858
1975 - toit ouvr. - bleu métall. - int simili havane.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 DIESEL L 869
1974 - blanc - int. tissu rouge.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 304 SL BREAK 867
1975 - bleu métall. - int. simili havane.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 104 BERL. 874
1976 - bleu nuit - int. tissu safran.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 104 ZS COUPE 386
1976 - gris métal - int. tissu marron - 18.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

CITROEN CX 2000 CONFORT 212
1975 - 1re main - gris métall. - int. tissu bleu - 70.000 km.
AUGUSTIN-CITROEN 609-93-75

CITROEN G SPECIAL BREAK 808
1977 - 1re main - beige - int. simili noir - 23.500 km.
DIFFUSION-EST AUTO 200-11-55

CITROEN GS CLUB BREAK 1013
1976 - lunette chauff. - blanc - int. simili targa noir - 51.000 km.
AUTO-RITZ 707-87-39

CITROEN GS 1220 CLUB 672
1976 - 1re main - marron métall. - simili noir - moteur neuf.
PIGUET (Ets) 584-42-42

CITROEN GSX 224
1977 - 1re main - bleu - int. simili noir - 24.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

FIAT 132 1600 GLS 727
1976 - 1re main - bleu métall. - int. velours bleu.
PAUL-DOUMER AUTO 524-46-60

CHRYSLER-SIMCA 1307 S 498
1977 - 1re main - appuie-tête - rouge - intérieur tissu gris - 25 000 km.
FREMICOURT AUTO 575-62-80

CHRYSLER 1308 GT 745
1976 - 1re main - or métal. - int. drap beige - 49 000 km.
MERINO S.A. 844-59-59

CHRYSLER 1307 S 117
1977 - brun.
PARIS-SACAM 270-67-60

CITROEN GS CLUB 1087
1977 - 1re main - lunette - gl. teint. - blanc - int. tissu brun - 29 000 km.
AUTO-RITZ 707-87-39

CITROEN GS CLUB BREAK 222
1977 - 1re main - bleu - int. tissu bleu - 34 000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN GS CLUB 843
1977 - 1re main - LA - bleu métal. - intérieur tissu bleu - 28 000 km.
DIFFUSION EST-AUTO 200-11-55

ADRESSES DES ANNONCEURS

AUGUSTIN-CITROEN : 53, rue Danjou, 92100 BOULOGNE.
AUTO-LUX (GARAGE) : 89, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.
AUTO-RITZ S.A. : 23, boulevard Arago, 75013 PARIS.
CHARLES POZZI : 11, avenue de la Porte-d'Asnières, 75017 PARIS.
CITROEN-BESNARD : 63, avenue de Verdun, 94200 IVRY-SUR-SEINE.
CITROEN-NATION : 42, cours de Vincennes, 75012 PARIS.
COLIN-SEJAC : 42, avenue Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE.
DIFFUSION-EST-AUTOMOBILE : 13 à 17, rue Armand-Carrel, 75019 PARIS.
FAIR-PLAY AUTOMOBILE : 88, boulevard Pereire, 75017 PARIS.
FREMICOURT (STE) : 146, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.
GARAGE EDGAR-QUINET : 13 à 15, rue Falguière, 75015 PARIS.
GARAGE LA CHAPELLE : 20, boulevard de la Chapelle, 75018 PARIS.
GARAGE MODERNE : 19, rue de Passy, 75016 PARIS.
GARAGES NATION : 42-48, rue de Picpus, 75012 PARIS.
LEDRU-ROLLIN (AUTOMOBILES) : 133, avenue Ledru-Rollin, 75011 PARIS.
M.A.I. : 91, avenue d'Italie, 75013 PARIS.
MERINO S.A. : 13, rue du Garde-Chasse, 93260 LES LILAS.
PARIS-DEFENSE-OCCASIONS : 115, av. du Président-Wilson, 92800 PUTEAUX.
PARIS-SACAM : 10, rue Curnonsky, 75017 PARIS.
PAUL-DOUMER-AUTOMOBILES : 94, avenue Paul-Doumer, 75016 PARIS.
PAX-GARAGE : 37, rue Dulong, 75017 PARIS.
PIERRE-GERARD-AUTOMOBILES : 50, rue de Malte, 75011 PARIS.
PIGUET (ETS) : 133, avenue d'Italie, 75013 PARIS.
RELAIS-DES-NATIONS : 258-272, avenue de la République, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.
RENAULT-POMPE : 50, rue de la Pompe, 75016 PARIS.
RENE PETIT S.A. : 81, rue de Meaux, 75019 PARIS.
R.V.A. : 93, boulevard Raspail, 75006 PARIS.
SABRA : 105, boulevard Murat, 75016 PARIS.
SAFI : 76, rue de Longchamp, 75016 PARIS.
SAMBOURG AUTOMOBILES : 13 à 17, rue Félicien-David, 75016 PARIS.
SAZIERES AUTOMOBILES : 43, avenue de Stalingrad, 92700 COLOMBES.
SIDAT-PARIS-SUD : 20, rue Barrault, 75013 PARIS.
SIDAT-TOYOTA-ASNIERES : 3, rue de Normandie, 92600 ASNIERES.
SIDAT-TOYOTA-MURAT : 147, boulevard Murat, 75016 PARIS.

PEUGEOT 504 GL 41
1974 - 1re main - toit ouvr. - bleu métall. - int. tissu bleu - 54.000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTO 805-98-25

PEUGEOT 504 TI CABR. INJ. 922
1973 - gris métall. - int. cuir noir - glaces élect.
PIERRE GERARD AUTO 355-29-08

RENAULT 16 TL 823
1976 - 1re main - blanc - int. tissu gris - 70.000 km.
DIFFUSION-EST AUTO 200-11-55

RENAULT 4 SAFARI 447
1977 - daim - intérieur tissu - 29.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT RODEO 152
1976 - 1re main - blanc - int. simili noir - 26.332 km
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R5 158
1977 - 1re main - blanc - int. simili rouge - 20.093 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R5 TL 611
1977 - 1re main - blanc - int. tissu - 23.500 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 16 TL 608
1976 - 1re main - blanc - int. tissu - 54.800 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT R 16 TS AUTOM. 627
1974 - 1re main - vitres teint. - blanc - int. simili - 74.000 km.
SABRA 224-07-97

SIMCA 1100 528
1976 - beige métall. - int. tissu marron - 45.000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

SIMCA 1000 RALLYE I 7 CV 746
1977 - 1re main - vert clair - int. tissu gris - 13.000 km.
MERINO SA 844-59-59

SIMCA 1100 LS BREAK 115
1976 - blanc.
PARIS-SACAM 270-67-60

SIMCA 1100 GLX 665
1976 - 1re main - beige - int. tissu marron - 67.000 km.
PIGUET (Ets) 584-42-42

SIMCA 1100 TI 454
1976 - rouge - int. drap anthracite - 40.600 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

VOLKSWAGEN PASSAT 8 CV 956
1975 - 1re main - bleu métall. - 63.350 km.
RENE PETIT SA 607-93-92

SIMCA-CHRYSLER 1308 GT 100
1976 - 1re main - rouge métall. - int. tissu marron.
R.V.A. 222-73-80

VOLVO 142 INJECT. 522
1974 - 1re main - rouge - int. tissu rouge.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

TOYOTA CARINA 17
1976 - 1re main - vert métall. - int. tissu havane - 60.000 km.
SIDAT TOYOTA ASNIERES 790-62-10

TOYOTA CORONA MARK I BREAK 3
1976 - 1re main - blanc - int. simili noir.
SIDAT-TOYOTA MURAT 524-52-88

FORD FIESTA 1L 1L 78
1977 - beige sable - int. tissu noir et blanc - 22.960 km.
SAFI 553-18-40

MERCEDES 280 SE 154
1972 - crème - int. tissu - moteur refait.
RENAULT-POMPE 504-22-22

OPEL MANTA 361
1976 - 1re main - bleu métall. - int. tissu noir.
AUTO-LUX 583-05-20

OPEL MANTA 9 CV 950
1976 - 1re main - bleu métall. - int. tissu gris-bleu - 76.000 km.
RENE PETIT SA 607-93-92

PEUGEOT 104 ZS COUPE 859
1976 - orange - int. tissu marron.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 204 BREAK 855
1976 - bleu océan - int. simili beige.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

RENAULT 16 TL 702
1976 - 1re main - blanc - int. tissu gris - 39.000 km.
M.A.I. 580-20-28

RENAULT 5 TL 45
1977 - 1re main - daim - int. simili beige - 20.000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTO 805-98-25

RENAULT R 15 TL 749
1976 - 1re main - jaune - int. simili noir.
MERINO SA 844-59-59

RENAULT 12 TL 753
1976 - 1re main - bleu marine - tissu bleu marine.
MERINO SA 844-59-59

RENAULT 16 TL AUTOM. 687
1976 - 1re main - bleu métall. - int. tissu - 35.000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT R 5 GTL 612
1977 - 1re main - blanc - int. tissu - 24.000 km.
SABRA 224-07-97

SIMCA 1307 S 524
1976 - jaune métal. - int. tissu gris - 69.000 km.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

SIMCA 1100 GLX 123
1977 - Gold.
PARIS-SACAM 270-67-60

VOLKSWAGEN PASSAT 1044
1976 - 1re main - radio - vert clair métall. - int. tissu beige clair - 62.325 km.
CHARLES POZZI 754-44-66

de 18.000 à 20.000 F

AUDI 100 L 4 P. 691
1976 - 1re main - bleu métall. int. simili bleu - 55.000 km.
FAIR-PLAY AUTO 766-26-10

SIMCA-CHRYSLER 1307 S 499
1976 - 1re main - beige métall. - int. simili rouge - 50.000 km.
FREMICOURT-AUTO 575-62-80

de 20.000 à 25.000 F

AUDI 80 GL AUTOM. 4 P. 681
1976 - 1re main - bleu métall. - int. drap gris - 47.000 km.
FAIR-PLAY AUTO 766-26-10

AUDI 80 GL 756
1975 - vert métall. - int. tissu marron
MERINO SA 844-59-59

AUDI 80 GL 4 P. 292
1976 - 1re main - marron métall. - int. tissu beige.
PARIS-DEFENSE OCCASIONS 775-07-75

AUSTIN PRINCESS 539
1976 - 1re main - marron - int. tissu crème.
CITROEN-BESNARD 677-81-02

AUSTIN PRINCESS 705
1976 - 1re main - toit vinyl - beige métall. - int. tissu marron.
M.A.I. 580-20-28

BMW 520 INJECT. 562
1974 - 1re main - gl. teintées - bleu - int. tissu bleu - 58 000 km.
PAX GARAGE 267-49-96

BMW 30 SI 260
Août 73 - 1re main - air condit. - bleu marine - int. velours beige 73 000 km.
SAMBOURG AUTOS 525-84-39

CITROEN CX 2200 SUPER 832
1976 - 1re main - bleu métal. - int. tissu bleu - 65 000 km.
DIFFUSION EST-AUTO 200-11-55

CITROEN GS PALLAS 747
1977 - 1re main - bleu métal. - int. tissu bleu marine.
MERINO S.A. 844-59-59

FIAT 131 S 673
1977 - 1re main - 5 vit. - sable métal. - int. tissu marron - 82 000 km.
PIGUET (ETS) 584-42-42

FIAT 132 S 667
1976 - 1re main - 5 vit. - bordeaux - int. tissu marron - 39 300 km.
PIGUET (ETS) 584-42-42

FORD ESCORT GHIA 758
1976 - 1re main - vitres teint. - blanc - int. tissu noir.
MERINO S.A. 844-59-59

FORD GRANADA 2600 GHIA 111
1975 - toit ouvr. vinyl - bleu - int. tissu gris - 50 500 km.
PARIS-SACAM 270-67-60

FORD ESCORT 1600 SPORT 98
1977 - 1re main - rouge - int. tissu noir et gris - 7 000 km.
R.V.A. 222-73-80

OPEL ASCONA GLS 948
1977 - 1re main - rouge - int. velours noir - 31 300 km.
RENE PETIT S.A. 607-93-92

PEUGEOT 504 AUTOM. 523
1976 - 1re main - bleu - int. tissu bleu - 51 000 km.
CITROEN BESNARD 677-81-02

PEUGEOT 504 541
1976 - bleu - int. tissu marron.
CITROEN BESNARD 677-81-02

PEUGEOT 504 GL 873
1976 - toit ouvr. - blanc - velours marron.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 AUTOM. 863
1975 - blanc - int. tissu bleu.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT J 7 1 800 KG 854
1975 - tôlé - porte latérale - sable - int. simili noir.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 304 BREAK DIESEL 846
1977 - blanc - int. simili bleu - 17 000 km.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 104 GL 6 390
1977 - 1re main - bleu nuit métal. - int. tissu pain doré - 8 500 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 304 SLS 389
1977 - 1re main - blanc - int. tissu bleu - 21 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 GL AUTOM. 1 296
1976 - blanc - int. drap brun.
SAZIERES AUTO 781-39-43 et 780-54-61

RENAULT 16 TX AUTOM. 146
1975 - toit ouvr. élect. - vitres teint. PBF - blanc - int. drap noir.
COLIN SEJAC 655-00-05

RENAULT 12 BREAK 393
1977 - vitres teint. - radio - bleu - int. tissu bleu - 12 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT 16 TS 392
1976 - 1re main - blanc - int. simili noir - 12 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT 14 TL 337
1978 - toit ouvr. - bleu moyen - int. simili noir - 4 000 km.
GARAGE MODERNE 224-54-54

RENAULT 14 TL 42
1977 - 1re main - daim - int. simili beige - 22 000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTO 805-98-25

RENAULT 16 TA 701
1977 - 1re main - bleu métal. - int. tissu beige - 33 000 km.
M A I 580-20-29

RENAULT R 12 TS 752
1977 - 1re main - bleu métal. - int. tissu bleu mar.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R 16 TL 751
1977 - 1re main - bleu métal. - int. tissu bleu mar.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R 16 TX 759
1976 - blanc - int. tissu marron.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R 5 TS 754
1977 - 1re main - beige métal. - int. tissu tabac.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT 12 TS 448
1977 - 1re main - vert - int. simili noir - 7 900 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT 12 TL BREAK 449
1977 - 1re main - vitres teint. - appuie-tête AV - daim - int. simili caramel - 21 000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT R 12 TL 159
1978 - 1re main - ex-TTX - blanc int. simili noir - 4 400 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R 12 TS 161
1977 - ex-TTX - daim - int. simili havane - 6 100 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT 12 TL 613
1977 - 1re main - blanc - int. tissu 22 000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 16 TX AUTOM. 630
1976 - blanc - int. tissu - 34 030 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 16 TX AUTOM. 632
1975 - toit ouv. - gris métal. - int. tissu - 51 000 km.
SABRA 224-07-97

RENAULT 30 TS 685
1975 - 1re main - blanc - int. tissu rouge.
SABRA 224-07-97

RENAULT 16 TX 262
1976 - 1re main - boîte autom. - blanc - intérieur simili noir - 63 000 km.
SAMBOURG AUTO 525-84-39

RENAULT 20 L 1 294
1976 - 1re main - beige - int. tissu havane - 42 000 km.
SAZIERES-AUTO 781-39-43 et 780-54-61

RENAULT 28 TL 1 295
1976 - 1re main - gris métal. - int. tissu bleu - 26 000 km.
SAZIERES-AUTO 781-39-43 et 780-54-61

SIMCA 1307 S 235
1977 - 1re main - orange - int. tissu - 67 000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

SIMCA 1307 S 784
1976 - 1re main - blanc - int. simili orange - 50 500 km.
M.A.I. 580-20-28

TOYOTA COROLLA LIFTBACK 5
1977 - 1re main - rouge - int. tissu anthracite - 34 000 km.
SIDAT-TOYOTA ASNIERES 790-62-10

TOYOTA COROLLA 14
1978 - 1re main - gris métal. - int. tissu anthracite - 13 000 km.
SIDAT-PARIS-SUD 589-43-86

TOYOTA CORONA MARK I 2
1977 - 1re main - B.A. - ant. électr. - gris métal. - int. tissu anthracite - 20 000 km.
SIDAT-TOYOTA ASNIERES 790-62-10

VOLKSWAGEN PASSAT L 4 P. 464
1976 - 1re main - bleu métal. - int. drap gris - 37 500 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

PEUGEOT 504 GL 870
1977 - bleu régence - int. tissu safran.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 V 6 CABRIOLET 375
1975 - gris métal. - int. simili noir - 22 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 V 6 COUPE 737
1975 - blanc - int. cuir noir - 42 030 km.
PAUL-DOUMER-AUTO 524-46-60

RENAULT ALPINE R 5 377
1977 - noir - int. simili rouge - 24 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT 17 TS 379
1977 - blanc - int. tissu bleu - 16 000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

RENAULT R 16 TX 750
1977 - bleu métal. - int. tissu bleu marine.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R 12. 164
1978 - autom. - ex-TTX - daim int. simili havane - 4 530 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

RENAULT R 15 GTL 156
1978 - 1re main - ex-TTX - daim - int. tissu havane - 7 200 km.
RENAULT-POMPE 504-22-22

VOLKSWAGEN COMBI 48
1976 - 1re main - blanc - int. simili beige - 48.000 km.
LEDRU-ROLLIN AUTO 805-98-25

VOLKSWAGEN PASSAT LX 291
1977 - 1re main - déflecteurs - hayon - auto-radio - tourmaline métal - int. tissu - 13.540 km.
PARIS - DEFENSE OCCASIONS 775-07-75

VOLSKWAGEN PASSAT GLS 85
1977 - 1re main - bronze métal. - int. velours marron - 26.000 km.
SAFI 553-18-40

RENAULT R30 TS 707
1977 - 1re main - beige métal. - int. simili tabac.
M.A.I. 580-20-28

TOYOTA CELICA LIFTBACK GT COUPE 35
1977 - 1re main - boît. 5 vit. - bleu métal. - int. tissu anthracite - 12.000 km.
SIDAT PARIS-SUD 589-43-86

de 25.000 à 30.000 F

BMW 518 566
1975 - 1re main - radio - blanc int. tissu bleu - 49 000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

BMW 528 565
1975 - 1re main - radio - gris métal. - intérieur tissu beige - 47 000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

CADILLAC FLEETWOOD SPECIAL 915
1967 - radio FM - ant. électr. - suspens pneumat. - vitres élect. DA - noir - int. gris.
PIERRE GERARD AUTO 355-29-08

CHRYSLER-SIMCA 1308 GT 580
1977 - 1re main - vitres teintées appuie-tête - vert métal. - int. tissu mastic - 63 000 km.
FREMICOURT AUTO 575-62-80

CITROEN CX 2200 SUPER 669
1976 - 1re main - lunette AR - gl. teint. - gris métal. - int. tissu bleu - 42 000 km.
PIGUET (ETS) 584-42-42

FORD GRANADA 2600 GHIA 357
1976 - 1re main - gris métal. - int. tissu noir - 35 000 km.
AUTO-LUX 583-05-20

ISO RIVOLTA IR 300 265
1972 - air condit. - gl. teint. - radio - bleu marine - int. cuir beige.
SAMBOURG AUTO 525-84-39

PEUGEOT 104 ZS RALLYE 876
1977 - jantes alu - tableau de bord Geiger - noir int. tissu safran - 10 000 km.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

de 30.000 à 35.000 F

AUDI COUPE 100 S 294
1976 - 1re main - direct. assistée - lantes larges - auto-radio Voxson stéréo cartouches - 4 HP - marron métal. - int. tissu beige.
PARIS-DEFENSE OCCASIONS 775-07-75

BMW 525 574
1975 - 1re main - boîte vit. aut. - direct. assist. - bleu métal. - int. velours bleu - 49.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

BMW 525 573
1975 - 1re main - gl. teintées élect. - gris métal. - int. tissu beige - 41.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

CITROEN CX 2400 SUPER 219
1977 - 1re main - diravi-isother. - radio - brun scarabée métal. - int. tissu beige - 25.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

CITROEN CX BREAK 572
1977 - 1re main - diravi - gl. teint. - blanc - int. simili noir - 21.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

CITROEN CX 2400 PALLAS 571
1977 - 1re main gl. teint. - diravi - marron métal. - int. velours beige - 18.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

CITROEN CX PRESTIGE 678
1976 - 1re main - climatis. - gris vulcain métal. - int. cuir fauve.
PIGUET (ETS) 584-42-42

FORD TAUNUS 1600 GHIA 73
1977 - 1re main - boîte autom. - vert métal. - int. tissu noir - 20.000 km.
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

LANCIA 1600 COUPE 786
1977 - 1re main - rouge - int. tissu tabac - 19.000 km.
M.A.I. 580-20-28

PEUGEOT 504 GL DIESEL 858
1977 - toit ouvr. - blanc - int. tissu bleu.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 V6 COUPE 845
1975 - toit ouvr. simili - pare-brise teinté - blanc - int. cuir noir.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 504 T.I. 853
1977 - toit ouvr. - vert métal. - int. safran tissu - voiture direct.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 604 848
1976 - toit ouvr. - gl. teint. - beige rosé métal. - int. tissu fauve.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PEUGEOT 604 335
1976 - 1re main - toit ouvr. - vert torrent métal. - int. cuir beige.
GARAGE MODERNE 224-54-54

PEUGEOT 504 INJECT. 380
1977 - 1re main - vitres teintées blanc - int. tissu marron - 17.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 FAMIL. 388
1977 - 1re main - blanc - int. tissu marron - 12.500 km.
GARAGES NATION 340-08-71

de 35.000 à 40.000 F

ALFA-ROMEO ALFETTA 2000 1845
1978 - 1re main - radio - blanc - int. tissu gris 2 tons - 10.000 km.
CHARLES POZZI 754-44-66

CITROEN CX 2400 PALLAS 459
1977 - 1re main - gris métal. - int. drap bleu - 8.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

JAGUAR X J 6 SII 912
1974 - 1re main - boîte autom. - ceint. enroul. - gl. électr. - marron - int. cuir havane.
PIERRE GERARD AUTO 355-29-08

MERCEDES 230 577
1976 - 1re main - dir. assistée - radio - antenne électr. - vert - int. skaï beige - 41.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

PEUGEOT 604 GL 822
1977 - 1re main - toit ouvr. - boîte autom. - bleu - int. tissu beige - 54.000 km.
DIFFUSION EST AUTOM. 200-11-55

PEUGEOT 504 FAMIL. DIESEL 381
1977 - 1re main - blanc - int. tissu marron - 12.800 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 GLD DIESEL 384
1977 - 1re main - gl. teintées - beige métal. - int. cuir pain doré - 12.500 km.
GARAGES NATION 340-08-71

PEUGEOT 504 FAMIL. DIESEL 444
1977 - 1re main usine - sable - int. drap marron - 8.400 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

PEUGEOT 604 SL 466
1977 - 1re main - pierre de lune métal. int. drap beige - 38.000 km.
RELAIS-DES-NATIONS 876-42-72

RENAULT ALPINE A 310 131
1974 - 1re main - beige métal. - int. tissu beige - pneus neufs - 70.000 km.
COLIN-SEJAC 655-00-05

RENAULT 30 TS AUTOM. 763
1977 - 1re main - gris Elysée métal. - int. tissu gris foncé - 18.500 km.
MERINO S.A. 844-59-59

RENAULT R 30 TS 762
1977 - 1re main - bleu métal. - int. tissu bleu marine - 4.000 km.
MERINO S.A. 844-59-59

plus de 40.000 F

ALFA-ROMEO MONTREAL INJ. COUPE 969
1973 radio-cassette - air cond. - rouge - int. tissu noir - 48.817 km.
PIERRE-GERARD AUTO 355-29-08

B.M.W 30 SI 352
1976 - 1re main - boîte autom. - marron métal. - int. velours - 88.000 km.
AUTO-LUX 583-05-20

BMW 3, 3 LA 132
1975 - 1re main - toutes options - radio stéréo - bleu métal. int. cuir noir.
COLIN-SEJAC 655-00-05

BMW 528 744
1976 - 1re main - gris métal. int. tissu gris - 51.000 km.
PAUL-DOUMER AUTOM. 524-46-60

CADILLAC ELDORADO COUPE 1.852
1976 - 1re main - direct. assistée — air condit. - gl. électr. - radio - bleu pétrole métal. int. cuir vert foncé - 6.000 miles.
CHARLES POZZI 754-44-66

CHEVROLET CAMARO LT 350 964
1977 - occasion neuve - rouge int tissu rouge - 0 km.
RENE PETIT S.A. 607-93-92

CITROEN CX FAMIL. 372
1977 1re main - diravi radio - gris métal. - int. tissu gris - 8.500 km.
GARAGES NATION 340-08-71

FORD AMERICAINE COUPE 351
1975 - climat. - T.V.T. boîte autom. - radio - marron métal. int. cuir beige - 26.000 miles.
AUTO-LUX 583-05-20

FORD GRANADA 2600 GHIA 48
1977 - 1re main - boîte autom. - radio - blanc - int. tissu noir - 22.000 km.
GARAGE LA CHAPELLE 206-19-40

LAND ROVER 109 373
1977 1re main - galerie - beige int. simili beige 12.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

MERCEDES 250 354
1977 1re main - blanc int. tissu noir 22.000 km
AUTO-LUX 583-05-20

MERCEDES 280 SE AUTOM. 378
1977 - vitres teintées - radio - marron métal. - int. tissu beige - 32.000 km.
GARAGES NATION 340-08-71

MERCEDES 230 569
1976 - 1re main - direct assist. - radio - vitres teintées - beige - int. tissu beige - 38.000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

MERCEDES 280 E 567
1977 - 1re main toutes options - marron métal. - int. velours marron - 21 000 km.
PAX-GARAGE 267-49-96

PEUGEOT 504 V6 CABRIOLET 847
1976 - véhicule direction - bleu métal. - int. simili fauve - 7.500 km.
GAR. EDGAR-QUINET 567-55-45

PORSCHE 924 11 CV 764
1977 - gris métal int. tissu gris - vitres teintées banquette AR.
MERINO S.A. 844-59-59

Les spécialistes de l'Automobile

et

les Concessionnaires de Marque

annonceurs

vous conseilleront utilement

pour résoudre

votre éventuel problème

de financement

La responsabilité de GERCA S.A. n'est pas engagée, directement ou indirectement, dans les transactions qui obéissent aux règles générales du Code civil (art. 1641 et suivants).



ÉDUCATION

POUR PROTESTER CONTRE UNE « HATE ÉLECTORALISTE »

Les syndicats bloquent la discussion des textes sur l'aide à l'enseignement privé

Le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) n'a pu siéger, comme prévu, le mercredi 8 février. Il devait examiner, pour avis, divers textes, dont un sur les nouveaux programmes de sciences physiques en classe de seconde et surtout huit projets de textes sur l'enseignement privé, en application de la loi du 25 novembre 1977 relative à la liberté de l'enseignement, dite « loi Guermeur », et de la loi sur les handicapés, du 30 juin 1975. Les représentants des syndicats d'enseignants de la FEN, du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), du Syndicat national des collèges (S.N.C.) ainsi que ceux de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), présidée par M. Jean Cornec, ne se sont pas présentés. Sur soixante-six membres, une trentaine seulement étant présents, le quorum n'était pas atteint et la réunion a dû être reportée.

Les représentants des syndicats affiliés à la FEN ont expliqué leur décision de ne pas siéger en dénonçant la « *hâte électoraliste* » du ministre de l'éducation. « *Les décrets*, affirme la FEN, *ont obtenu en quelques semaines, sous la pression cléricale, l'aval des ministères concernés, lors que les délais sont habituellement considérables quand il s'agit de textes concernant l'enseignement public.* » La FEN veut donc marquer son « *irréductible hostilité* » à une politique scolaire « *... qui a pour objectifs majeurs d'entraver le fonctionnement normal de l'enseignement public, en le privant des moyens nécessaires, en tolérant ou en encourageant contre lui des campagnes de dénigrement inadmissibles, et de développer l'enseignement privé, en lui accordant des faveurs sans cesse accentuées.* »

De son côté, le SGEN-C.F.D.T. explique qu'il se refuse « *à cautionner une loi qui tend à constituer l'école privée comme un réseau concurrent de l'enseignement public, jouissant des mêmes droits sans être astreint aux mêmes obligations. Nous refusons de cautionner une manœuvre du pouvoir tendant, à un mois des élections, à rameuter les partisans du privé et retenir ceux qui commencent à comprendre que tous peuvent se rassembler autour de l'éducation nationale.* »

« Une volonté de détruire l'enseignement catholique »

Les dirigeants de l'enseignement catholique ont fait connaître immédiatement leur mécontentement. Les membres de la commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique et les représentants de l'enseignement privé au C.E.G.T. ont exprimé « *leur indignation devant ce refus de dialogue et de justice sociale de la part de ceux qui, pourtant, s'en réclament.* » « *Comment*, ajoute leur communiqué, *ne pas voir dans cette manœuvre une nouvelle manifestation de leur volonté délibérée de détruire l'enseignement catholique ? Ce geste est significatif. Il ne doit laisser aucune illusion à ceux qui pourraient encore en avoir. Enfin, est-il tolérable, dans une démocratie, que des citoyens paralysent le fonctionnement des institutions et fassent obstacle à la mise en œuvre des lois de la République ?* »

Deux syndicats d'enseignants de l'enseignement catholique ont également protesté. La Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique, pour qui « *cette manœuvre aboutit en fait à un report de la publication des premières mesures possibles que ces textes apportaient aux maîtres de l'enseignement privé sous contrat* ». Et le Syndicat national de l'enseignement chrétien-C.F.T.C. qui estime que « *les méthodes employées aujourd'hui montrent qu'il s'agira bien d'une nationalisation massive dont des dizaines de milliers de maîtres et de travailleurs seront exclus* ».

M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des associations de parents de l'enseignement libre (UNAPEL), a reconnu que les partisans de l'enseignement privé ont intérêt à utiliser cette période électorale, « *quel que soit le résultat des élections* », pour faire publier ces textes. « *Il est vrai que nous sommes pressés*, a-t-il déclaré, *car nous savons bien que les partis de gauche, prisonniers de la FEN, seront conduits à la nationalisation* (de l'enseignement privé) ; *nous essayons de mettre des verrous.* »

Le ministre de l'éducation « *regrette l'attitude* » des représentants qui ont refusé de siéger, car elle « *tente, au mépris des règles élémentaires de la démocratie, de faire obstacle par des artifices de procédure à l'application d'une loi votée par la représentation nationale. Les syndicats et les parents d'élèves se sont ainsi privés du moyen d'expression normal leur permettant de faire connaître leurs positions* » « *Une nouvelle convocation du C.E.G.T. et une réunion du Conseil supérieur de l'éducation nationale*, précise le ministère, *interviendront à bref délai afin que puisse être menée à son terme la procédure consultative.* »

LA LOI GUERMEUR

La loi du 25 novembre 1977 sur « la liberté de l'enseignement », complémentaire à la loi Debré du 31 décembre 1959, avait été adoptée en juin dernier par les députés, à la fin de la session parlementaire. Cette loi, la « loi Guermeur », du nom du député (R.P.R.) du Finistère qui avait été à l'origine du texte, avait été approuvée, sans amendement, par le Sénat le 25 octobre. Un recours ayant été déposé par des parlementaires de la gauche devant le Conseil constitutionnel, celui-ci avait rendu le 23 novembre 1977 une décision la déclarant conforme à la Constitution (le Monde *du 26 novembre 1977*).

La loi comporte les dispositions suivantes :

— *La nomination des maîtres sous contrat est faite* « sur proposition de la direction de l'établissement et non plus du recteur ». *Les maîtres sont* « tenus au respect du caractère propre de l'établissement ».

— *L'Etat peut participer* « dans la limite des crédits » *au financement des ateliers de technologie construits dans les collèges privés en vertu de l'application de la réforme Haby.*

— *Les maîtres sous contrat auront les mêmes avantages sociaux (retraite, formation) et professionnels (avancement) que ceux de l'enseignement public. Cette « égalisation » devra être achevée dans cinq ans.*

— *L'Etat prendra à sa charge la formation initiale et continue des maîtres sous contrat en signant des conventions avec les centres de formation,* « dans le respect du caractère propre ».

— *Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association (forfait d'externat) seront prises en charge par l'Etat, sous la forme d'une* « contribution forfaitaire versée par élève et par an », *calculée selon les mêmes critères que pour l'enseignement public.*

Une autre loi sur l'enseignement agricole privé — également sur l'initiative de M. Guermeur — avait été adoptée à la session d'automne, mais le Conseil constitutionnel l'a déclarée, le 18 janvier, non conforme à la Constitution (le Monde *du 20 janvier*).

M. ROGER MARTIN président de l'Institut Auguste-Comte

Sur la proposition du premier ministre, M. Roger Martin, ancien ingénieur en chef du corps des mines, a été nommé, par le conseil des ministres du 8 février, président du conseil de gestion de l'Institut Auguste-Comte

L'organisation de cet institut fait l'objet d'un décret publié mercredi 8 février au *Journal officiel*. L'Institut Auguste-Comte, dont la création était à l'étude depuis plusieurs mois (*le Monde* du 7 juillet 1977), est destiné à « *l'étude des sciences de l'action* ». Il est rattaché à l'Ecole polytechnique, dont il est un prolongement.

[Né le 8 avril 1915 à Asnières (Hauts-de-Seine), M. Roger Martin, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien professeur de sidérurgie à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, a été président-directeur général de la Compagnie de Pont-à-Mousson. Depuis 1970 il est président de la Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.]

LE MINISTRE FAIT LE BILAN DE SON ACTION PENDANT QUARANTE-QUATRE MOIS

Autocritique

Il y a quarante-quatre mois que M. Haby est ministre de l'éducation. L'Association des journalistes universitaires l'avait invité, mercredi 8 février, à faire le bilan de son action. Il l'a fait sans enthousiasme, comme si le passé avait moins d'intérêt pour lui que le futur immédiat, comme si le candidat à la députation se souciait plus — désormais — du sort des élections de Lunéville que des enfants touchés par la réforme qu'il a mise en place.

Sans paraître vraiment désabusé, le ministre de l'éducation n'a pas eu, pour défendre ses réalisations, l'ardeur qu'il y mettait encore il y a quelques semaines. Ministre « technicien » — il était recteur avant d'être nommé rue de Grenelle, dès l'accession de M. Giscard d'Estaing au pouvoir, — M. Haby avait été choisi pour tenter une « ouverture » *en direction des organisations de gauche, très influentes dans le monde enseignant. Le président de la République l'avait remarqué lorsqu'il avait, du temps de M. Pompidou, fait des propositions de réforme de l'enseignement qui* « pouvaient sembler à l'époque relativement progressistes ». *Aujourd'hui, il reconnaît :* « L'ouverture n'a pas rencontré d'adhésion du côté de l'opposition », *c'est-à-dire des syndicats d'enseignants et de la Fédération Cornec,* « qui est inféodée au Syndicat des instituteurs et sans liberté de manœuvre ».

A l'échec de l'ouverture a donc succédé, dans la gestion de M. Haby, une « deuxième période », *où le technicien est devenu* « plus politique ».

Après avoir noté que deux éléments essentiels marquaient son passage rue de Grenelle — « l'ouverture de l'école primaire aux parents » *et les « nouvelles sixièmes », — M. Haby a reconnu :* « Nous ne maîtrisons pas encore totalement le système des classes hétérogènes. Il faudra une dizaine d'années pour qu'on traite les élèves d'une sixième comme on traite les élèves du cours moyen deuxième année. La mentalité sélective du second degré disparaît peu à peu. » *L'instauration du soutien a été présentée comme un des piliers de la réforme. Aujourd'hui, un premier bilan est possible. Le ministre, là encore, ne paraît pas enthousiaste :* « C'est une nouveauté qu'on ne sait pas encore bien manipuler. Cela déroute. »

Où sont les convictions profondes de M. Haby ? La réforme de la formation des maîtres — présentée jadis par lui comme la clé de voûte de la réforme — est encore en gestation. Serait-ce parce que le ministre n'y croit guère ? « Je ne crois plus aux personnalités des enseignants qu'à la formation. Je ne pense pas que les instituteurs passés par l'Ecole normale soient très supérieurs à ceux qui ont commencé comme intérimaires. Au bout de dix ans, on ne voit pas la différence. » *Pour la formation continue, même absence d'intérêt : M. Haby se méfie des « stages » et des séances de formation qui privent les élèves de leurs maîtres. Il préfère l'édition de documents et de fiches. C'est pourquoi, a-t-il dit, on vient de réduire les crédits des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques.*

La soupape du privé

Si le ministre de l'éducation — étonnant paradoxe — ne croit pas à la formation au moment même où le gouvernement affirme, dans le programme de Blois, que cette réforme serait l'une des priorités de la prochaine législature, au moins est-il satisfait de la manière dont fonctionne l'enseignement public ? Pas même.

Il s'est félicité, mercredi, de l'existence de l'enseignement privé, cette « soupape de sécurité » *qui permet* « une adéquation fine entre les parents et le fonctionnement de l'établissement ». *Ce qui était une manière de dire que l'enseignement public ne permettait pas cette adéquation.*

Pour compléter ce tableau morose, M. Haby a donné le coup de grâce au dossier scolaire, dont il a perfidement rappelé qu'il avait été préparé par une commission qui avait commencé ses travaux du temps où M. Fontanet était ministre de l'éducation. « Je n'y suis pour rien, *a-t-il dit*, et je suis tout prêt à abandonner l'affaire. Je ne me battrais pas pour le dossier scolaire. Je regrette qu'une réalisation conçue au profit de l'enfant soit cataloguée comme une entreprise de fichage. »

Une réforme mal comprise, des opposants « systématiques », un enseignement public qui nécessite la « soupape de sécurité » *du privé, une ouverture ratée, le dossier scolaire enterré, la formation des maîtres jugée sans grand intérêt : M. Haby n'est pas tendre pour le ministre de l'éducation.*

BRUNO FRAPPAT.

SCIENCES

Au Canada

CINQ NOUVEAUX MORCEAUX DE COSMOS-954 ONT ÉTÉ RETROUVÉS

Cinq nouveaux morceaux, faiblement radio-actifs, du satellite soviétique Cosmos-954, qui s'est désintégré le 24 janvier dernier dans le ciel canadien, ont été retrouvés mercredi 8 février dans les territoires du nord-ouest du Canada. D'autre part, apprend-on de source bien informée à Ottawa, le Canada a adressé la semaine dernière un *mémorandum* aux pays membres du comité scientifique et technique de l'ONU pour l'utilisation pacifique de l'espace, afin que l'incident survenu au satellite soviétique soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de ce comité. Cela permettrait notamment l'examen des conséquences juridiques de cette affaire, en particulier du point de vue de l'indemnisation financière que le gouvernement canadien s'estime en droit de recevoir de l'Union soviétique.

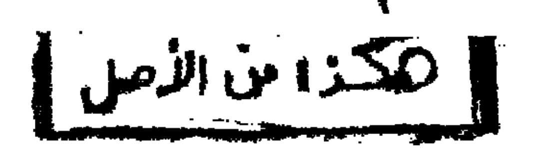
● *Le cargo spatial Progress-1*, qui s'est séparé lundi de la station orbitale Saliout-6, est tombé mercredi 8 février « au-dessus de l'océan Pacifique », dans la région de l'équateur, comme prévu. Il contenait des équipements usagés en provenance de Saliout-6. On ignore s'il a entièrement brûlé dans l'atmosphère ou si des fragments se sont dispersés dans l'Océan.

Mme JACQUELINE NONON EST NOMMÉE DÉLÉGUÉE A LA CONDITION FÉMININE

Sur proposition du premier ministre, le président de la République a décidé de nommer Mme Jacqueline Nonon, pour succéder à Mme Nicole Pasquier, nommée secrétaire d'Etat chargée du travail féminin, à la tête de la délégation à la condition féminine installée à Lyon.

Au cours du conseil des ministres du 8 février le premier ministre a rendu hommage à l'action menée par Mme Nicole Pasquier comme déléguée à la condition féminine depuis septembre 1976.

[Née en 1927, Mme Jacqueline Nonon a fait carrière, depuis 1958, au conseil des Communautés européennes où elle s'occupait plus spécialement des affaires sociales et des problèmes féminins.]



Le Monde DES LIVRES

Kafka témoin d'une civilisation en déclin

Conversations avec un ami et correspondance familiale : deux importants inédits de l'auteur de « la Métamorphose ».

LES maisons pragoises habitées par Kafka, leur forme, leurs emplacements, sont le miroir de son itinéraire d'écrivain, ses tourments et ses déchirements. Celle, moyenâgeuse, de son enfance, dans la vieille ville, à la lisière du ghetto disparu, existe encore aujourd'hui.

Plus tard, il loue deux pièces dans le palais Schönborn, dans un quartier élégant, au pied du château. Lorsque s'affirme, impérieuse, sa vocation littéraire, l'écrivain trouve refuge chez sa sœur préférée, Ottla, dans une petite maison toute simple, rue des Alchimistes, sise dans l'enceinte même du Hradchin qui domine la ville de son contour angoissant. Son bureau, la Compagnie des assurances ouvrières contre les accidents, édifice lourd et chargé, évoque les contraintes qu'il s'est imposées pendant quatorze ans de travail salarié. Ce qui ne l'empêchait pas d'écrire à Ottla, avec cet humour typique de « là-bas » : *« La compagnie est pour moi un lit de plumes, elle me pèse autant qu'elle me tient chaud. Si je réussissais à m'en échapper, je serais aussitôt en danger de m'enrhumer, le monde n'est pas chauffé. »*

A lui tout seul, Kafka était un nœud de contradictions. Juif et Tchèque à la fois, il écrivait et pensait en allemand. Au début du siècle, sur quatre cent cinquante mille habitants, trente-cinq mille Pragois seulement pratiquaient cette langue, mais, dans la capitale de l'ancien royaume de Bohême, la clef de la réussite était sa parfaite connaissance.



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

De par sa mère, Julia Löwe, Kafka descendait d'une famille pieuse de rabbins érudits, de médecins et de commerçants. Cette bourgeoisie juive, aisée, cultivée, parlait l'allemand couramment. Son père, Hermann, sortait tout juste des taudis du ghetto. Issu du prolétariat judéo-tchèque, son but dans la vie avait été l'ascension sociale. Il devra l'atteindre par son mariage et à force de labeur et d'autorité. Il professa, par la suite, pour les activités littéraires de son fils aîné, une indifférence polie mêlée de mépris. Dans sa *Lettre au père*, véritable règlement de comptes œdipien, *Kafka lui reproche d'avoir perdu la foi*, et se considère un peu comme un fils déshérité. C'est pourquoi son affection familiale se tournera vers Ottla.

Dans ses lettres, l'écrivain apparaît tantôt comme le protégé de sa sœur, tantôt comme son conseiller avisé. Il s'en remet à elle quand son état de santé exige l'obtention de longs congés de maladie. C'est elle qui gère ses affaires à Prague en son absence. Encore elle qui l'accompagne parfois dans les petites pensions de famille des Tatra ou de la forêt de Bohême, *lorsqu'il soigne son affection* pulmonaire. En revanche, Kafka la soutient dans sa vie affective et suit avec intérêt ses projets. Ottla, après avoir travaillé dans l'affaire de son père, commence à s'initier aux travaux agricoles en vue d'une future installation en Palestine, alors sous mandat britannique. On sait comment prirent fin, dans le vent et dans la fumée des fours crématoires, ces rêves généreux de jeunesse.

Le plus envoûtant de ces pages, c'est l'évocation d'une Europe qui n'existe plus : les jeunes de partout faisaient de longues marches dans les Carpates ; les classes moyennes soignaient leurs gastrites à Franzensbad, à Carlsbad, à Marienbad, on envoyait des cartes, qui depuis ont jauni, du lac Majeur, du lac de Garde, et même des jardins de Versailles. Les Seychelles et les Caraïbes étaient encore loin.

« Pendant les dernières années de sa vie, l'amitié de Kafka va toujours — cette attitude se retrouve jusque dans son amour pour Miléna — à des jeunes (dix, voire vingt ans de moins) qu'il aide et qu'il conseille », remarque Klaus Wagenbach (1). Il en était ainsi pour Ottla, pour le jeune étudiant Robert Klopstock et même pour la compagne de ses derniers jours, à Berlin, Dora Dyamant.

Gustav Janouch avait dix-sept ans en 1920, lorsqu'il rencontra Kafka, encore fonctionnaire dans sa compagnie d'assurances. Entre l'adolescent qui finissait ses études et composait des poèmes maladroits et l'écrivain qui venait de publier *la Métamorphose*, une amitié se noue à leur image, courtoise, pudique, réservée.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 19.)

1. Klaus Wagenbach, *Kafka par lui-même*, aux éditions du Seuil.

Clément Rosset, avocat de l'« idiotie »

Un plaidoyer pour les ivrognes.

CHEZ Clément Rosset, on fait d'intéressantes rencontres : le consul de *Malcolm Lowry*, qui s'est, comme à l'accoutumée, saoulé avec du whisky, Molloy, le « *héros* » de Samuel Beckett, et Monsieur Hulot, créature de Jacques Tati. A travers ces personnages, l'auteur entreprend un éloge de l'idiotie, qui prolonge son précédent *Essai sur l'illusion : Le réel et son double* (1). Ce philosophe répugne à suivre les chemins trop fréquentés. C'est un esprit déconcertant, et, pour cette raison, attachant, qui avance à contre-courant des modes intellectuelles.

L'idiotie dont il traite, c'est la réalité. Il se réfère au sens du mot grec *idiôtès*, qui veut dire « particulier, unique ». *Le réel* est idiot, car il est singulier, en même temps que « dépourvu de raison ». Clément Rosset fait donc l'apologie du monde réel, ou plutôt il s'en fait l'avocat. Curieux projet ? Certes, non. Sans cesse masquée, oubliée, niée par *toutes sortes d'illusionnistes*, la réalité a toujours besoin d'être défendue. Peu de gens acceptent que la vie ne soit qu'« *une histoire racontée par un idiot* », que le monde ne veuille jamais livrer le secret de sa présence et qu'il soit ainsi privé de signification.

Les détectives de la métaphysique s'emploient à extorquer au réel des aveux fictifs. Dans la philosophie de Hegel, notamment, « *toute réalité se double d'une signification imaginaire* ». Clément Rosset cite, à l'appui de sa démonstration, l'évocation fameuse de Napoléon, passant à Iéna : « *Je vis l'Empereur, cette âme du monde...* » Hegel n'admire pas un homme. Il est ébloui par une chimère, où se trouve, croit-il, le sens de l'histoire. La « *folie du sens* », que seul « *un matérialisme intransigeant* » peut combattre, suscite des fantasmagories diverses, depuis le spectacle lacanien jusqu'aux images publicitaires, qui prêtent aux marchandises un pouvoir mythique, sans rapport avec leur usage.

La plupart de nos contemporains préfèrent au monde le fantôme de celui-ci. Ils refusent de considérer le réel, et ne voient que son double. L'auteur de ce livre plaide curieusement pour la réhabilitation de l'ivrogne. Ce n'est pas l'ivrogne qui voit double, selon Clément Rosset, mais l'homme « normal ». L'ivrogne est frappé par la singularité, la *richesse des choses* : d'une rose, par exemple, qu'il resterait des heures à contempler, tandis que l'homme « normal » ne regarde pas cette rose à la fois surprenante et gratuite, mais un fantôme soumis au règne de la nécessité une chimère légitimée par la raison divine ou historique. Clément Rosset prend la précaution de nous avertir que l'ivresse n'est pas la seule « *voie d'accès* » à « *l'expérience ontologique* ». Nous pouvons, dit-il, retrouver, dans les désarrois de l'amour, comme dans la pratique de l'art et de la philosophie, l'« *allégresse* » que procure le « *nez à nez matinal* » avec les choses.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Voir « *le Monde des livres* » du 18 juin 1976.

★ LE RÉEL, TRAITÉ DE L'IDIOTIE, de Clément Rosset. Éditions de Minuit, 156 p., 29 F.

Michel Tournier fasciné par l'Allemagne de l'Est

Jean Egen de part et d'autre du « mur ».

LE thème du couple France-Allemagne a fait le bonheur de nombre d'écrivains et d'essayistes entre les deux guerres. Jean Giraudoux et Jules Romains, côté français, E.R. Curtius et F. Sieburg, côté allemand, s'y exercèrent brillamment. Il semble intéresser moins depuis trente ans. C'est dommage. Jamais les relations n'ont été aussi étroites entre les deux pays, chacun étant vraiment pour l'autre le voisin numéro un. Pourtant, il ne se passe pas d'année sans qu'une « affaire » ou une péripétie diplomatique ne révèlent un fossé d'incompréhension réciproque. Dernière crise en date, l'épisode de l'extradition de Klaus Croissant.

Or, il est certain qu'une des sources de cette incompréhension se trouve, côté français, dans notre ignorance opaque concernant l'*autre* Allemagne, la République démocratique allemande. Les Français connaissent *mal* l'Allemagne de l'Ouest. Que savent-ils de l'Allemagne de l'Est ? Beaucoup se souviennent *tout* au plus de l'excellente boutade de François Mauriac : « *On m'accuse de ne pas aimer l'Allemagne. Comme c'est injuste ! Moi qui n'ai jamais été aussi heureux que depuis qu'il y en a deux !* » Pourtant, il est certain que la R.D.A. est l'une des clés essentielles de la R.F.A. Il suffit de suivre la presse quotidienne allemande : ses relations avec l'autre Allemagne constituent une chronique orageuse et ininterrompue, un roman-feuilleton pourrait-on *dire*, qui ne trouve que très peu d'échos dans la presse française, laquelle doit estimer que ces « querelles d'Allemands » ne la concerne pas. Dernier litige en date : l'Elbe matérialisant une partie de la frontière des deux Allemagnes, cette frontière court-elle au milieu du fleuve (thèse orientale) ou sur sa rive droite (thèse *occidentale*) ? *L'op*tion est capitale pour la navigation fluviale.

Jean Egen — l'un des meilleurs connaisseurs actuels de l'Allemagne — nous propose une confrontation des deux Allemagnes. Confrontation d'autant plus *excitante et* paradoxale qu'elle se heurte au double obstacle de l'identité — même langue, même *culture, même histoire, même* passé chargé d'horreurs, même résurrection — et d'un antagonisme absolu. Pourtant, il s'agit bien d'Allemands de part et d'autre du « mur », et cela se voit. On disait autrefois de la France qu'elle était la fille aînée de l'Eglise. Il y a aujourd'hui deux Eglises, l'une à Washington, l'autre à Moscou, et chacune a une fille aînée, et elles sont allemandes toutes les deux. Car la R.F.A. est à coup sûr l'alliée et la projection la plus fidèle des U.S.A., de même que, parmi les démocraties populaires, aucune ne s'est mieux épanouie dans un climat de plus pure orthodoxie soviétique que la R.D.A.

Il n'en reste pas moins que, écrit par un Français à l'usage des Français, ce livre ne peut pas tenir la balance égale entre les deux Allemagnes. Car c'est un livre *occidental*, et la plupart des traits de l'Allemagne de l'Ouest rapportés comme caractéristiques, nous les retrouvons en France, à peu de chose près. Tandis que ce tableau de l'Allemagne de l'Est ! Quelle étrange découverte !

Un Etat bricolé

Les origines mêmes de la R.D.A. sont bien remarquables, sorte d'Etat bricolé par des amateurs au jour le jour, et sous la poussée des nécessités les plus brutales. De l'équipe dirigeante, le professeur et baron Manfred von Ardenne a pu écrire : « *Que cet Etat soit pratiquement l'œuvre d'une poignée de menuisiers, de charpentiers et d'ouvriers qui n'avaient, lorsqu'ils ont commencé, pas la moindre lueur sur l'art de gouverner, l'économie et l'administration est déjà admirable en soi.* » Le fait est que Walter Ulbricht avait été menuisier, son successeur, Erich Honecker, couvreur, et le président du conseil, Willi Stoph, maçon. Naturellement, les mauvais esprits ne manquent pas de rapprocher *ces divers artisanats de la cons*truction du mur de Berlin.

Second paradoxe, la structure politique. Le « parti », c'est le parti socialiste unifié, né d'un mariage tardif entre le parti social-démocrate et le parti communiste allemand, ces frères ennemis dont la désunion permit à Hitler d'accéder au pouvoir en 1933. Il est constitutionnellement à la tête de l'Etat, puisque le premier article de la Constitution définit la R.D.A. comme « *l'organisation politique des travailleurs des villes et des campagnes réalisant ensemble, sous la direction de la classe ouvrière et de son parti marxiste-léniniste, le socialisme* ». Il n'en existe pas moins quatre autres partis politiques minoritaires : l'Union *chrétienne-démocrate, qui repré*sente la petite-bourgeoisie protestante ou catholique ; le parti *démocrate-paysan ; le parti libé*ral-démocrate, qui recrute ses adhérents parmi les artisans, les petits commerçants, les petits entrepreneurs et certains intellectuels ; enfin, un parti « de droite », le parti national-démocrate, qui, selon un document officiel, « *a aidé de nombreux sympathisants du parti nazi, anciens officiers et militaires de carrière de la Wehrmacht, à réfléchir sur leur passé, sur ce qu'ont été et ce que sont aujourd'hui l'impérialisme et le militarisme allemands, et à briser en connaissance de cause avec leur ancien engagement* ». Certes, il ne s'agit pas d'une opposition politique, mais, explique le pasteur Ernst Breithaupt, membre de l'Union chrétienne-démocrate : « *C'est qu'il n'y a pas d'opposition sociale. Ouvriers, paysans, intellectuels, petits-bourgeois, tout le monde accepte le socialisme. La compétition pour le pouvoir est remplacée par la coopération dans l'action.* »

MICHEL TOURNIER.

(Lire la suite page 20.)

Henry Bonnier, Roger Garaudy

Allégories

LES romanciers gagnent à penser le moins possible. S'ils ont trop d'idées, sur tout et sur ce qu'ils font, leur fiction étouffe sous l'essai et leurs personnages sous les commentaires de père abusif. C'est ce qui vient d'arriver à deux écrivains confirmés. Ils ont oublié d'être bêtes. Disons : ingénus.

Henry Bonnier connaît pourtant bien ce danger. Il le flaire comme éditeur, comme critique, et il a su l'éviter *jusqu'à maintenant comme auteur. Son cycle de* « Vilmont » a imposé un conteur frémissant, dans la grande tradition languedocienne. Peut-être a-t-il été victime, ici, de son sujet, *plus élégiaque ou théâtral que romanesque. La* légende s'accommode mal du réalisme quotidien où le roman doit s'enraciner et de l'époque où nous vivons.

C'est bien d'un sentiment légendaire et anachronique que nous parle *le Cœur violé*. La passion chaste que se vouent un journaliste français et une Yougoslave rencontrée à Orly rappelle les troubadours et les mystiques du Moyen Age. Les deux héros n'attendent pas seulement de cette distance qu'elle préserve leur cœur de l'usure et les ouvre à l'« essentiel ». Ils veulent incarner ainsi les rapports de leurs pays respectifs, et l'histoire tout entière. Ils ne désespèrent pas que tant de sublime plaide pour un surcroît d'humanité, et que son souvenir embrase le monde !

UNE telle ambition ne court pas les rues. On aimerait donc savoir comment elle est née, de quelle réticence orgueilleuse devant la chair, sur quelle foi elle se gage, de quelles souffrances elle se paie. Si peu friand qu'on soit de péripéties et de précisions psychologiques, le roman suppose un *minimum de vraisemblance, de progression*, la *montée d'une crise*.

Or aucun de ces repères ne nous est fourni. L'auteur leur préfère de longues digressions sur le partage du monde *entre les grandes puissances, la fragilité* du titisme après

par Bertrand Poirot-Delpech

Tito, les limites scientifiques du matérialisme ou la divinité *du Christ. Le pèlerinage final au village natal* de l'héroïne, au lieu de nous éclairer et de nous émouvoir sur sa destinée, tourne au prêche su l'incrédulité de saint Thomas.

Ce n'est pas que les notations sensibles fassent défaut. Les couchants marocains se nuancent de tous les indigos désirables, et les ciels parisiens de tous les roses voulus. Il ne manque pas un détail aux décors ni aux vêtements. Nous n'ignorons rien de la blancheur des murs et des cotonnades. *Mais précisément* les descriptions *visent* tellement à camper les ambiances qu'on en ressent constamment l'artifice.

COMME s'il craignait de ne pas suggérer suffisamment sa propre émotion, Bonnier ne nous laisse aucune marge *de rêve. Il nous demande sans cesse de le croire* sur parole.

Dès que nous allons nous attacher à un personnage ou à une situation, il compromet notre intérêt ou notre plaisir en nous prévenant que le moment est rare, bouleversant, que les lèvres tremblent, que les échines tressaillent, etc. L'auteur se double d'un premier lecteur qui nous frustre à force de précéder et de commenter ce qui se passe. On pense à ces visites guidées qui empêchent d'aimer les musées en expliquant à l'avance les mérites et les bonheurs qu'on doit y trouver.

Bonnier a trop d'expérience et de talent pour se laisser prendre une prochaine fois à ce piège de la rhétorique. Nul doute qu'il y échappe, pour peu qu'il choisisse un thème moins antiromanesque, moins lourd d'allégories et de concepts.

AVEC *Qui dites-vous que je suis ?* Roger Garaudy s'est encore plus trompé que Bonnier. Son excuse est de débuter dans la fiction. Aucun réflexe de romancier n'a pu contrarier en lui l'ardeur démonstratrice du philosophe.

Ce dernier commence par s'imposer une apparence d'intrigue et de personnage. Nous sommes invités à croire en un ancien séminariste qui aurait tué successivement une infirmière, un légionnaire et un bonze thaïlandais, « pour *se prouver qu'il est vivant* ». *Après un procès fantaisiste, nous* le retrouvons en Amazonie aux côtés de rebelles exemplaires, puis sur une île imaginaire où, avec quelques autres marginaux, il va pratiquer ce qu'on appelle maintenant l'« expérimentation sociale ».

(Lire la suite page 18.)

NOUVEAUTÉS

LE TEMPS DES MERVEILLES. — *L'œuvre poétique de Pierre Seghers de 1938 à 1978, ou quarante années d'une vie vécue en poésie. Une leçon* (Seghers).

DANS L'OMBRE DE GOGOL. — *Sous le pseudonyme d'Abram Tertz, André Siniavski entreprit, lors d'un « séjour » au Goulag, ce voyage à l'intérieur de l'œuvre du père fondateur de la prose russe* (Le Seuil).

LA RIVIERE DU HIBOU ET AUTRES CONTES. — *Vingt-cinq des plus beaux récits d'Ambroise Bierce, où le romancier-aventurier laisse libre cours à son humour noir* (Les Humanoïdes associés).

LA FOIRE AUX ARMES. — *Anthony Sampson démonte les mécanismes du commerce des armes au terme d'une enquête minutieuse* (Robert Laffont).

la vie littéraire

Paul-Louis Courier Stenhdal et Voltaire

« Paul-Louis Courier, l'écrivain qui se rapproche le plus de Voltaire par son style spirituel et son ironie incisive. (...) Ces jours-ci, il s'amuse et amuse tout le monde en envoyant une volée de pétards contre les hommes au pouvoir. (...). Ses compatriotes trouvent dans ses écrits autant de sarcasmes réussis, de malices et d'allant que les plus heureux essais de Voltaire, ce prince des persifleurs ». Ce double hommage rendu par Stendhal aux deux pamphlétaires qu'il réunit dans son admiration, tombe à pic pour le bicentenaire de Voltaire. Il est tiré du *Bulletin des amis de Paul-Louis Courier*, qui consacre son numéro 18 aux témoignages d'estime que l'auteur de *la Chartreuse* porta sur le polémiste assassiné, dont le tome II de la *Correspondance générale* vient de paraître chez Klincksieck. *(Cahiers Paul-Louis Courier*, place du Chardonnet, 37000 Tours.)

Deux écrivains soviétiques admis au Pen-Club français

Le comité exécutif du Pen-Club français, réuni sous la présidence de G.-E. Clancier, a décidé à l'unanimité d'admettre en qualité de membres associés le poète russe Victor Nekipelov et l'écrivain ukrainien Mikola Roudenko. L'admission de ces deux intellectuels répond au vœu exprimé par la section française d'Amnesty International et aux informations communiquées par la linguiste Tatiana Khodorovitch.

Victor Nekipelov — né en 1928, — médecin de profession, a été arrêté en 1973 et condamné à deux ans de camp pour ses poésies « *portant préjudice à l'Etat* ». Actuellement assigné à résidence dans la région de Vladimir, non loin de Moscou, il a adressé en août dernier au présidium du Soviet suprême une demande d'autorisation de quitter l'U.R.S.S., qui lui a été refusée. Outre un recueil de poésies publiées officiellement en Union soviétique, il est l'auteur d'un roman *l'Institut des imbéciles*, qui va paraître prochainement en anglais, avec une préface de Pliouchtch.

Mikola Roudenko — né en 1920 — est ancien secrétaire de l'Union des écrivains d'Ukraine et ancien membre du parti communiste. Devenu un des membres fondateurs du groupe soviétique d'Amnesty International, il a été exclu de l'Union des écrivains en juin 1976 pour « *appartenance à une organisation bourgeoise* ». Animateur de la branche ukrainienne du groupe de surveillance des accords d'Helsinki, il a été arrêté en février 1977 et purge actuellement une peine de sept ans dans un camp de Mordovie.

Une nouvelle « imbécile » de Marcel Proust perdue et retrouvée

Philippe Kolb, l'éditeur de la correspondance de Proust, vient de retrouver dans la *Revue contemporaine* que dirigeait Henri de Rothschild, une nouvelle, *l'Indifférent*, dont on avait à peu près perdu la trace. Proust l'écrivit à vingt-deux ans, songea à la reprendre dans *les Plaisirs et les Jours*, fut heureux de lui en substituer une autre et se souvenant d'elle quinze ans plus tard n'hésitait pas à la qualifier d' « imbécile ». Autant de preuves qu'il n'en faisait pas grand cas. Dans un commentaire qui égale le texte en longueur, Philippe Kolb la monte en « trouvaille ». C'est beaucoup dire. On y voit une grande dame — la comtesse de Greffulhe pourrait bien avoir servi de modèle, Proust venait de la rencontrer quand il écrivit *l'Indifférent* — tomber amoureuse d'un bel homme qui ne répond pas à ses avances parce qu'il n'a goût que des femmes « ignobles ». Tourments et flambée de la passion insatisfaite, on sait ce que ces amours contrariées donneront plus tard. Lu après *Un amour de Swann*, *l'Indifférent* en paraît être une parodie maladroite et squelettique. Il reste qu'à vingt-deux ans, Proust possède déjà, tout armée, sa théorie de l'amour qui se nourrit du refus de l'absence et n'est jamais si suave que quand il est rêvé. Et déjà l'obsèdent, comme ils le feront plus tard, les « cattleyas ». — J. P.

(Gallimard, 68 pages. 18 F.)

La maison du philosophe inconnu

La maison où naquit, à Amboise, le 18 janvier 1743, Louis-Claude de Saint-Martin le Philosophe inconnu, que Joseph de Maistre considérait comme « le plus instruit, le plus sage et le plus élégant des théosophes modernes », vient d'être identifiée par Robert Amadou, le spécialiste du martinisme, grâce à un document communiqué par un historien, Bernard Girard. Cette maison natale est située place Richelieu (ex-place du Grand-Marché) ; c'est l'ancienne conciergerie du collège, et *le Centre* d'information et d'orientation de Tours l'occupe aujourd'hui. (Traditionnellement une maison de la rue Rabelais usurpait cet honneur.)

Cette découverte coïncide avec la mise au jour et la publication dans un numéro spécial de la revue *l'Initiation* de cinquante-quatre lettres inédites de Saint-Martin à la famille toulousaine des Du Bourg, qui éclairent la personnalité et la pensée, très influente aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, du Philosophe inconnu.

vient de paraître

Romans

COLETTE PIAT : *Mémoires de Clotilde*. — L'évasion d'une prisonnière singulière sur les chemins du fantastique. (Flammarion, 192 p., 36 F.)

MICHEL BERNARD : *la Petite*. — Une histoire d'amour entre une adolescente et un quinquagénaire. (Régine Deforges, 180 p., 33 F.)

GILBERT GANNE : *Comme les roses de Jéricho*. — Un journaliste à la recherche d'un homme d'affaires disparu. Une quête de la vérité. (Robert Laffont, 276 p., 42 F.)

PIERRE DANTON : *la Nuit du Mississippi*. — Un récit historique sur la vie des esclaves et de leurs maîtres en Louisiane, au début du dix-huitième siècle. (Robert Laffont, 370 p., 48 F.)

Poésie

JEAN BAUDRILLARD : *l'Ange de stuc*. — L'auteur du *Système des objets*, de *l'Echange symbolique et la mort* fait aussi de la poésie. Voici son premier recueil. (Editions Galilée, 17 F.)

JEAN-MICHEL FRANK : *Dieu protège les roses !* — Le cinquième recueil de J.-M. Frank est un « petit livre d'oraison ». (Gallimard, 104 p., 25 F.)

COLLECTIF : *l'Année poétique 1977*. — L'essentiel de la production « poétique » parue dans l'année 1977 en langue française est rassemblée dans un volume où figurent en annexe de nombreux renseignements. (Seghers, 285 p., 25 F.)

Nouvelles

COPI : *Une langouste pour deux*. — Sept nouvelles où Copi se donne à cœur joie, déjà parues, dans le désordre, dans la revue *Hara-Kiri*. (Christian Bourgois, 103 p., 30 F.)

Lettres étrangères

MIKA WALTARI : *Sinouhé l'Egyptien*. — La vie quotidienne dans l'Egypte du IIe siècle avant J.-C., racontée par un médecin d'Amenophis IV. Ce classique finlandais paru en français, à Genève, en 1947 et repris aujourd'hui dans la traduction de Jean-Louis Perret n'est pas sans rappeler les *Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar. (Olivier Orban, 637 p., 64 F.)

ANNA GRIGORIEVNA DOSTOIEVSKAIA : *Journal*. — Les carnets intimes de la jeune épouse de Dostoïevski portent sur l'année 1867, que le couple passa à Genève. Préface de Paul Kalinine. Traduit du russe par Jean-Claude Lanne. (Stock, coll. « Femmes dans leur temps », 275 p., 38 F.)

PAOLO VOLPONI : *le Duc et l'Anarchiste*. — Un roman baroque sur l'Italie désorientée d'aujourd'hui. Par l'auteur de *Corporel*, traduit chez le même éditeur en 1975. Traduit de l'italien par Michel Sager. (Laffont, coll. « Pavillons », 310 p., 49 F.)

Politique

COLLECTIF : *1956 Varsovie-Budapest*. — Réunis par Pierre Keude et Krzysztof Pomian, les textes du colloque qui eut lieu à Paris en 1976, pour faire « revivre la vérité de l'année 1956 ». (Esprit/Seuil, 26 p., 45 F.)

JEAN TOUCHARD : *le Gaullisme, 1940-1969*. — L'itinéraire du gaullisme, d'après le cours professé à l'Institut d'études politiques de Paris par Jean Touchard, mort en 1971 (Seuil, coll. Points, 380 p., 16 F.)

OLIVIER GERMAIN-THOMAS : *les Rats capitaines*. — L'auteur, qui a fondé en 1973 *l'Appel*, mensuel des gaullistes de gauche, se réfère à la fois au 18 juin 1940 et à mai 1968. Il dénonce « la trahison du gaullisme par ceux qui prétendent l'assumer ». (Editions Libres, Hallier, 137 p., 19 F.)

CLAUDE CLEMENT : *Israël et la Ve République*. — Une analyse de la diplomatie gaullienne en Israël et de la politique des grandes puissances au Proche-Orient. (Olivier Orban, 285 p., 42 F.)

Essais

MICHELE PERREIN : *Entre chienne et louve*. — L'auteur de *la Sensitive* appelle les femmes à un « *parcours* de la « *combative* ». (Grasset, 256 p., 39 F.)

MAURICE SCHUMANN : *Angoisse et Certitude*. — L'homme politique cède la plume à l'académicien pour une réflexion sur la libération de l'homme. (Flammarion, 203 p., 38 F.)

Psychanalyse

JEAN CLAVREUL : *l'Ordre médical*. — Une réflexion psychanalytique sur la médecine, le désir et la loi. (Coll. : « Le champ freudien », Ed. du Seuil, 283 p., 49 F.)

JACQUES LACAN : *le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*. — Le livre II du séminaire de Lacan tenu en 1954-1955. (Coll. : « Le champ freudien », Ed. du Seuil, 375 p., 59 F.)

en poche

UNE ENQUÊTE EXEMPLAIRE

C'EST en 1950, voici plus de vingt-cinq ans, que Marc Soriano entreprend d'étudier, à travers *les Contes de ma mère l'Oye*, de Charles Perrault, le « merveilleux » dans la société moderne. Ce faisant, il va se trouver engagé, « piégé » serait le mot juste, dans une enquête surprenante et pronfondément novatrice.

Enquête politique d'abord. Pour qui, pour quoi, Charles Perrault (1628-1703), homme lige de Colbert, serviteur inconditionnel de l'absolutisme royal, chef de file des « Modernes » contre les « Anciens », et Parisien de toujours, s'avise-t-il, sur le tard (1697), de recueillir et de mettre en forme ces contes populaires et paysans, alors que, au contraire de La Fontaine, il ignore et méprise les paysans ? Pourquoi tant de complaisance pour ces superstitions et ces féeries, de la part de ce moderne « rationnel » ?

Et quel rôle joue dans l'entreprise celui qui la couvrit de son nom : Pierre Perrault d'Armancourt, l'un de ses fils ? Un fils qui, l'année même de la publication des *Contes* dont il est dit l'auteur, tire l'épée contre un jeune voisin (il a lui-même dix-sept ans), et le tue ?

Autant de questions, s'ajoutant bien sûr aux fondamentales : les *Contes* sont-ils la transcription élégante d'un folklore populaire authentique ? Ou une œuvre « sournoise », en grande partie révélatrice du moi profond de Charles Perrault ?

Exemplaire par sa méthode, l'enquête de Marc Soriano l'est aussi par la qualité du récit. On appréciera, plus encore qu'en 1968 (date de sa première parution), que cette thèse majeure de sciences humaines reste toujours écrite dans une langue claire, simple et précise, sans aucune prétention pédantesque ou jargonnante. Cela est devenu rare.

En préface à cette réédition, le texte éclairant d'un débat de 1970, avec M. Soriano, autour du problème de la méthode en sciences humaines. — J. C.

★ **LES CONTES DE PERRAULT, CULTURE SAVANTE ET TRADITIONS POPULAIRES, par Marc Soriano, collection « Tel », Gallimard, 535 pages, 30 francs.**

● *Parmi les rééditions :* les romans de Michel Butor, *Degrés* (*l'Imaginaire*, Gallimard) ; de Marguerite Duras, *Barrage contre le Pacifique* (Folio) ; de Nathalie Sarraute, *Disent les imbéciles* (Folio) ; de Jerzy Kosinski, *Cockpit* (« Le Livre de poche ») ; les Mémoires de Jacques Laurent, *Histoire égoïste* (Folio) ; les essais de Raymond Aron *Plaidoyer pour l'Europe décadente* (Pluriel) ; David Cooper, *Psychiatrie et Antipsychatrie* (Points - le Seuil) ; Emmanuel Mounier, *Communisme, anarchie et personnalisme* (Points - le Seuil) ; la biographie de *Disraëli* par André Maurois (Folio).

en bref

● **LE PRIX DRAKKAR, qui distingue un livre sur la mer, a été décerné à Salvador Palet pour « Le bonheur est de l'autre côté » (Laffont, coll. « Vécu »).**

● **JEAN-TOUSSAINT DESANTI fera un exposé sur « l'ensemble vide », le 13 février (20 h. 30), au Centre Pompidou. Jacques Roubaud y lira ses poèmes le 15 février (19 h.) et le collectif « Change » traitera de « la narration nouvelle » le 20 février (20 h. 30).**

● **A L'OCCASION DU CENT CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE JULES VERNE, la ville d'Amiens, en collaboration avec la Société Jules-Verne et la Bibliothèque municipale, organise une exposition sur Jules Verne et le dix-neuvième siècle, au musée de Picardie, jusqu'au 19 février 1978. Cette exposition présente la vie et l'œuvre de l'écrivain dans le contexte historique de son époque et parmi ses contemporains : artistes, philosophes, chercheurs, hommes politiques.**

● **LA SEPTIEME FOIRE AUX LIVRES DE CORBEIL-ESSONNES, organisée sous l'égide de la municipalité, se tiendra au Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin, du 11 au 19 février. Une exposition-vente de livres, des débats avec les auteurs, des spectacles chorégraphiques et musicaux, etc., sont prévus au programme de cette manifestation.**

● **UNE EXPOSITION MURALE « POESIE PRESENTE » aura lieu à la bibliothèque municipale, au centre administratif de Clichy-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine, du 18 février au 11 mars prochain. Des rencontres poétiques seront organisées et un itinéraire détaillé de l'éditeur René Rougerie sera également présenté.**

● **LES EDITIONS SAINT-GERMAIN-DES-PRES, dont on avait pu penser que l'existence était menacée, ont confié l'exploitation de leur société, en location-gérance, à une firme créée à cet effet : Le Cherche-Midi Editeur (110, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris). Sous les labels « Saint-Germain-des-Prés » et « Poésie I », priorité restera à la poésie. Toutefois, le « Cherche-Midi » éditera aussi des œuvres romanesques, des essais, des dossiers, etc.**

● **LA REVUE « LIBRE » publie dans son numéro 2 « Malheur du guerrier sauvage », un texte de l'ethnologue Pierre Clastres, mort le 29 juillet dernier. Pierre Clastres était un des animateurs de cette revue, avec Cornelius Castoriadis et Claude Lefort, notamment.**

● **FRANÇOISE ADELSTEIN avait choisi de publier sous son emblème, « France Adel », un petit nombre de livres — mais de qualité — dont sa « Bibliothèque des utopies ». En butte aux difficultés financières qu'entraîne une telle entreprise, elle a obtenu l'appui de l'éditeur André Balland, qui met ses services techniques à sa disposition. Quatre livres seront publiés d'ici à l'été prochain sous le sigle « Balland - France Adel », parmi lesquels un texte inédit de D.-H. Lawrence, « Apocalypse », préfacé par Gilles Deleuze, et les souvenirs d'une enfance passée dans une communauté utopiste du dix-neuvième siècle traduits de l'américain et intitulés « la Maison de mon père ».**

souvenirs

Les « choses vues » de Georges Perec

● *Le jeu de la mémoire commune.*

« D*OP DOP DOP* », cela vous dit encore quelque chose ? Et Garap, et « Signé Furax », et « Suivez le bœuf ! », et la myxomatose ? Et si les « Agriculteurs » disparus vous font penser au « Vieux-Colombier », si les autobus à plate-forme vous rappellent les distributeurs de numéros d'attente, notez-le. A la demande de l'auteur, l'éditeur (1) a laissé *quelques pages blanches* pour que, à la suite de ces « Je me souviens » de Georges Perec, chacun puisse inscrire les siens.

Je me souviens est une sorte de catalogue de menus souvenirs, numérotés de 1 à 480, un inventaire de choses vues et disparues, une anthologie de la vie quotidienne en France dans les années 50, des « ballets roses » aux radio-crochets, de la « nouvelle vague » à la minute de Saint-Granier. On y retrouve répertorié le tout-venant d'une époque qui fut celle de *Mythologies* (il y a d'ailleurs des recoupements : l'abbé Pierre, Minou Drouet, Astra (le préjugé qui vous coûtait cher), tout le « ce-qui-va-de-soi » sous lequel Roland Barthes débusquait le mythe.

Mais nulle trace, ici, de commentaire critique. Pas d'appréciation et pas davantage d'émotion. Toute couleur personnelle est soigneusement gommée, neutralisée par une écriture qui se veut pure énonciation d'un air du temps impalpable et fané. Par petits fragments trop précis pour être nostalgiques, un au-jour-le-jour se reconstitue, fait de chansons, de façons de parler, de films, de gestes, de gens. Non que l'histoire soit absente : elle figure en pointillé, inscrite dans le décor, comme les grands titres des journaux épinglés sous l'auvent des kiosques.



★ *Dessin de Zoran Orlic.*

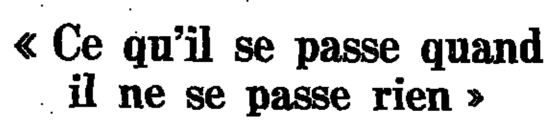
Perec nous propose ces miettes de notre proche passé dans l'ordre même où il les a retrouvées, en « rêvassant », ou en flânant. Tel qu'il est, cet album qui égrène sur le même ton bref les événements les plus graves et les détails anodins est, par tout ce qu'il suscite, un livre inépuisable. Il irrigue la mémoire commune, ravive les réminiscences enfouies. Ainsi les mots parviennent à repousser quelque peu l'usure, l'oubli qui érodent nos fragiles espaces, nos précaires moments.

« Ecrire : essayer méticuleusement de retenir quelque chose, de faire survivre quelque chose : arracher quelques bribes précises au vide qui se creuse, laisser, quelque part, un sillon, une trace, une marque ou quelques signes. »

MONIQUE PETILLON.

★ JE ME SOUVIENS par Georges Perec, Hachette, 147 p., 32 F.

(1) Avec *Album d'images de la villa Harris*, d'Emmanuel Hocquard, ce livre inaugure la nouvelle collection P.O.L., que dirige Paul Otchakovsky-Laurens.



« Ce qu'il se passe quand il ne se passe rien »

« Pourquoi votre livre a-t-il pour sous-titre les Choses communes *! » ?*

Georges Pérec. — Je ne sais pas si vous vous souvenez de la revue *Cause commune*, qui était faite par Duvignaud, Virilio, d'autres gens et moi. On voulait faire une sorte de sociologie de la vie quotidienne et l'un des thèmes était le bruit de fond, c'est-à-dire ce qui se passe quand il ne se passe rien, ce qu'on appelait l' « infraordinaire ». On s'aperçoit que l'événement est ce qui casse cette espèce de tissu dans lequel on est pris. Par exemple les gens commencent à se regarder le jour où le métro s'arrête entre deux stations.

— D'où est venue l'idée des « Je me souviens » ?

G. P. — Des « *I remember* » de Joe Brainard. C'est le livre d'un jeune peintre américain qui a rassemblé huit cents petits souvenirs personnels commençant chacun par « I remember ». En fait c'est une autobiographie déguisée où la seule rhétorique est cette répétition de la même formule. Brainard m'a donné la forme, la manière dont j'allais entreprendre ce travail que j'ai envisagé comme quelque chose de beaucoup plus anonyme. Un soir j'ai commencé par jeu, après un dîner, à dire « Ah ! je me souviens. »

— Vous êtes-vous inquiété de l'exactitude de vos souvenirs ?

G. P. — Je pensais que mes souvenirs étaient justes et j'ai déjà reçu vingt lettres me disant que la plupart, enfin beaucoup, sont faux. Par exemple, j'attribue à Daquin l'*Ecole buissonnière* — un film avec Bernard Blier sur les méthodes Freinet — alors qu'il est de Le Chanois. Queneau, qui avait lu une partie du texte dans une revue, m'avait fait remarquer que les quatre mousquetaires du tennis n'étaient pas ceux que j'indiquais. Et la recette du quatre-quarts n'est pas bonne ! Le livre fourmille d'erreurs. Mais cela fait partie du flou. Il y a quelque chose d'incertain dans le petit tremblement du passé.

— Quelles seront les autres Choses communes ?

G. P. — Le deuxième volume s'appelle « Les lieux où j'ai dormi ». Le troisième est inspiré par un livre japonais du dixième ou du douzième siècle, les *Notes de chevet* de Sei Shonagon : c'est une sorte de catalogue de petites notations, les choses qui gagnent à être peintes, les choses qui perdent à être peintes, les choses embarrassantes... Je pourrais par exemple faire un texte sur la manière dont on range sa bibliothèque, ou dont on mange des noisettes. Le quatrième livre s'appellera sans doute « Tentative de description de quelques lieux parisiens ». Pendant six ans je suis retourné dans des endroits précis et j'ai essayé de dire ce que je voyais. En retrouvant ces textes on voit comment ces lieux ont changé et ma manière de voir aussi. »

roman

Le « parisien » haut en couleur d'Évane Hanska

RÉCIT ? Roman ? Poème ? *Document ?* Le second livre d'Evane Hanska est un peu de tout cela, et cette indécision entre les genres fait à la fois son charme et notre souci. Décor : le Montmartre des anciennes fortifs, la rue de Clignancourt, la « Glandouille » autour de Pigalle. Epoque : de 1950 à 1968, à peu près. Ça *commence avant la télévision*, et se termine avec Mike Jaggers. Personnages : deux enfants en mal de mère, de père, de pain, de pitié et de respect, en mal de tout, dont les destins tumultueux vont se croiser, se décroiser, et que la fin du récit trouvera aussi férocement adultes à dix-huit ans qu'on espère *bien ne pas l'être à soixante*, et, en même temps, profondément et tristement enfants. Pas même : infantiles.

Le récit là-dedans va en chahutant d'un logement à un autre, puis, au hasard des rencontres, de Pigalle à la Côte d'Azur et du seizième aux Baléares ; partout où de vieilles folles et des *michetons* vicieux se tiennent à l'affût de minettes dociles, et de loulous robustes « *dents blanches et la haine fraîche* ».

En contrepoint, les avortements-boucheries de l'époque héroïque (révolue ? On voudrait le croire !), le Maxiton pour commencer, les *barbis* pour le grand soir, et la drogue, les *shoots*, pour en finir plus vite, en finir avec tout, et d'abord avec soi-même.

Ce qui sauve ce document misérabiliste, c'est d'abord sa vérité, qui n'est pas seulement *bien sûr celle* de l'auteur, mais celle d'une génération perdue (perdue par nous, et sans doute *pour nous*). Nous n'avons pas voulu cela, oh ! non. Mais nous n'avons certainement pas voulu assez fortement que cela ne soit pas.

C'est aussi, paradoxalement, *son innocence. Une innocence* de jeunes loups, loubards et loubardes, que la vie a jetés de très bonne heure au-delà du bien et du mal, du côté de la barrière où l'on n'a de la vie que ce qu'on lui arrache à coups de crocs et de griffes. Les victimes ne sont pas des anges ; mais le mal qu'elles *rendent au hasard n'est jamais que* la monnaie de celui qu'on leur a fait trop tôt, dans un monde cruellement glacé. « *A qui se fier de nos jours ? Le Père Noël sapé porno par Paco Rabane chourave du whisky au Drugstore.* »

C'est enfin ce mélange très particulier à Evane Hanska de drôlerie et de pudeur, de vraie souffrance et d'humour.

« *Ah oui ! Je peux les compter sur mes doigts les jours où la vie s'est mis du rouge aux joues pour me plaire. Plutôt le genre à se vernir les ongles pour mieux me griffer... Je demanderai pardon d'avoir eu si mal. J'avais pas le droit.* »

Evane Hanska écrit avec facilité (trop, peut-être) un « parisien » haut en couleur, où abondent les trouvailles de mots. Pourquoi faut-il que, pour *suivre une mode qui n'est pas* d'hier (c'est du Céline dernière manière, mais Céline !), et qui *commence à dater*, elle s'acharne à passer à la moulinette des phrases qui, ma foi, sont de bonne venue ?

Beaucoup de qualités vraies, donc ; il ne manque à l'auteur *qu'un peu plus de souffle et de* travail pour se révéler un de nos meilleurs écrivains.

JACQUES CELLARD.

★ EVANE HANSKA, « la Mauvaise Graine », 237 p., éd. Olivier Orban, 1978, 39 F.

témoignage

La fugue du mineur

● *La vie dans les corons vue par un ouvrier.*

RARES sont les livres des gens du peuple où ils s'expriment eux-mêmes. Trop souvent, un intermédiaire transcrit, sélectionne ce qu'il estime intéressant, lui, pour le lecteur en puissance. La prolifération actuelle de souvenirs de bergers, de lavandières, de viticulteurs, de paysannes et de gens *de maison* n'infirme pas cette appréciation. Stéréotypes de la France dite profonde, ils ont vocation à faire rêver des citadins sans racines. A cet égard, il eût mieux valu que le livre d'André Théret, *Parole d'ouvrier*, précédé d'un texte de François Edward — si brillant soit-il — sur *la Condition du mineur*, fût complété plutôt qu'*éclairé* par une postface, laissant ainsi le lecteur seul avec l'auteur.

Que dit André Théret, en effet ? Que la vie dans les mines était une sorte de bagne pour les mineurs, que la répression était permanente, et surtout qu'elle était acceptée et relayée par une grande partie *des ouvriers*, tout au moins dans les années d'avant-guerre. On sait aujourd'hui que les mineurs abhorrent les terrils et orientent leurs enfants vers d'autres directions — ce qui poserait quelques problèmes de recrutement en cas de réouverture des anciens puits.

André Théret est un « battant » : mineur pendant quarante ans à la Compagnie des mines de Bruay, longtemps membre de la C.G.T. et du P.C., condamné à deux mois de prison après la grève de 1948, il était, il y a peu, mêlé à l'aventure de la Gauche prolétarienne.

Pourtant — ou à cause de cela, — il balaie sans polémique, comme par inadvertance, les images de « héros du *travail* », de fraternité ouvrière, chères aux idéologues « positifs ». En revanche, la parole d'André Théret restitue aux mineurs leur humanité diverse, leur vérité. On sait aussi maintenant que les contradictions qui traversent les couches sociales peuvent conduire les classes dominées à l'aliénation.

Ce « roman » est d'abord un témoignage de première main *sur* la condition des mineurs dans un coron du Nord, au cours des années 20. L'ingénieur, représentant la compagnie, est le chef tout-puissant de la mine. Il règne sur une maîtrise tout entière à sa dévotion, qui asseoit elle-même son pouvoir *sur* un réseau de délateurs : les rouffions. Toute la population dépend de la compagnie, et l'on ne s'étonne pas que le curé d'alors, logé et chauffé gratis, appelle à voter contre les « rouges ». Voilà *bien la grande affaire* et l'obsession : le Bolchevik, précurseur de l' « ennemi intérieur ». Une anecdote cocasse d'André Théret illustre cette hantise. Parce qu'un dangereux « agitateur » a écrit « Des Soviets partout » sur les murs des *toilettes*, l'ingénieur, tremblant de fureur, fait défiler toute la maîtrise devant les infâmes inscriptions et lance une chasse au suspect ! L'ouvrier qui en fait les frais n'est pas un militant. Simplement, Victor a son franc-parler et cela suffit pour qu'une conjuration se noue pour le faire « tomber ».

Dans cette région, où la scission de la S.F.I.O. à Tours se fit plus sentir qu'ailleurs, la rivalité entre communistes et socialistes est vive et André Théret ne manque pas, *lui aussi, de jeter l'anathème* sur les « réformistes » dont il juge l'attitude trop « collaboratrice ». *Sous sa plume*, le courage des Bolcheviks, espionnés et traqués de tous côtés, il est vrai, prend un relief particulier.

La chasse aux « *corrupteurs* » se poursuit jusque dans les pauvres loisirs du coron. Une troupe théâtrale produit-*elle* un tableau édifiant intitulé « Jaurès au Panthéon », dérisoire pataquès idéologique, que la *compagnie* intervient pour supprimer le spectacle subversif. Elle préfère évidemment le racolage débile des comiques-troupiers.

Les femmes de mineurs n'échappent pas aux mailles du filet. Sous la surveillance d'un garde, elles nettoient chaque matin les ruisseaux du coron qui *recueillent les déchets domestiques*. Gare à la retardataire, blâmée et conspuée !

La façon dont le pouvoir des classes dominantes est vécu et intériorisé à la base, en un balancement continu entre rejet et complicité, les pressions contradictoires exercées sur les ouvriers et la dépendance totale des habi*tants du coron font* apparaître sans avenir la condition du mineur, sous le regard de Victor. En sortir est partir. Emile, son « arpète », on le pressent, reprendra le flambeau. Mais l'ouvrier et l'apprenti ne sont-ils pas deux aspects complémentaires de la riche personnalité d'André Théret ? « *La vie est un combat* », *dit-il.*

BERNARD ALLIOT.

★ PAROLE D'OUVRIER, d'André Théret, précédé de LA CONDITION DU MINEUR, de François Edwald, Grasset, col. « Enjeux », 250 p., 38 F.

ALLÉGORIES

(Suite de la page 15.)

Dès lors, l'auteur peut reprendre, à peine habillées de fiction, les idées qui lui sont chères et qu'il a souvent exposées sur une « tout autre » façon d'habiter notre planète. Ecœurés par la loi de la jungle qu'a réinstallée entre les hommes la croissance industrielle, ceux en qui Garaudy voit la « génération du non-retour » apportent en vingt ans des réponses inédites aux impasses économiques et sociales de cette fin de siècle.

ON les voit construire des maisons à chauffage solaire, des éoliennes de toutes sortes. L'antagonisme Nord-Sud s'atténue, la famine régresse. De nouvelles règles régissent la vie familiale et professionnelle. Il n'est plus rare qu'une même personne mène de front deux activités, par exemple la physique et la musique. Les frontières entre l'art et la science s'effacent. L'autogestion se révèle possible. Les décisions se prennent au niveau où se posent les problèmes, et non plus par une bureaucratie réputée omnisciente. Des moteurs à hydrogène liquide évitent à la fois l'épuisement des ressources énergétiques et la pollution de l'atmosphère. Il a suffi de ne plus stimuler les faux besoins de consommation pour que la durée hebdomadaire de travail s'abaisse à trente heures...

Ces premiers résultats ne sont pas du goût des grands pays industriels, qui se coalisent pour mettre fin à l'expérience. Malgré des désertions dans l'armée d'intervention, des cuirassés menacent l'« île » où l'utopie de Garaudy a pris corps. L'histoire ne dit pas clairement si la force aura raison de l'« amour ». Mais sa victoire ne pourrait être que temporaire. L'homme nouveau qui s'esquisse à la fin du livre, à la fois sculpteur et visionnaire, « sent danser en lui toutes les forces de l'univers ».

par Bertrand Poirot-Delpech

C'est sa manière toute « garaudyenne » de croire en Dieu. Car Dieu n'est pas mort, contrairement à ce qui s'est tant dit. Le prétendre signifie seulement qu'on ne veut plus que les choses aient un sens. Les personnages de *Qui dites-vous que je suis ?*, eux, tiennent encore à ce sens. Ils croient que le monde est une création divine « à continuer ». Ils comptent participer à l'activité quotidienne de Dieu par une forme nouvelle d'amour qui doit se substituer à l'esprit de conquête, dans les relations avec la nature comme entre les êtres. Pas de révolution politique, enfin, sans une conversion individuelle de tous les instants à cet amour universel.

ON ne demanderait qu'à lire un roman inspiré sur une utopie aussi engageante. Hélas ! il n'en est rien. Sitôt payé son tribut à la description romanesque, ou plutôt à l'idée qu'il s'en fait, Garaudy revient à l'essai. Ses personnages deviennent de simples porte-parole tenant, au mot près, les propos du philosophe agrégé. Comme chez Bonnier, l'allégorie se révèle impropre au traitement romanesque, et le lyrisme qu'elle suscite tombe à plat.

Par chance, les idées généreuses de l'auteur ne sauraient pâtir de la forme où il a cru bon de les reprendre, ni son audience souffrir de cette étrange incursion dans un genre qu'il a sans doute bien fait de ne pas cultiver davantage.

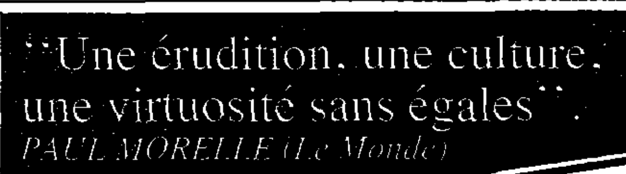
RELEVER ces deux erreurs d'appréciation et de parcours n'aurait pas d'intérêt en soi si elles n'amenaient à des réflexions plus générales sur l'art du roman.

On rappelle volontiers ces temps-ci que le genre n'admet aucune loi, ne connaît aucune autre frontière que l'horizon, tolère tous les ingrédients. Jacques Laurent a raison de préciser : à l'exception des thèses et des idées. Celles-ci vont rigoureusement contre le flou et l'équilibre instable dont les personnages romanesques ont besoin pour changer et nous changer.

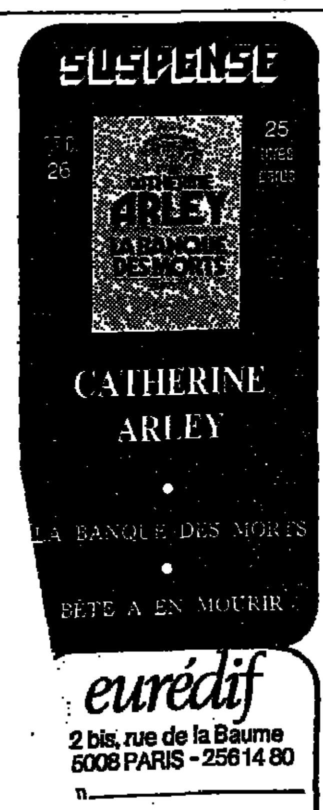
Le roman vit de ce qui le fait détester par des penseurs comme Valéry : d'une certaine errance conceptuelle, qui englobe les idées sans jamais les fixer et que l'auteur crée moins avec son intelligence que, tel le peintre, à force d'intuition artiste, d'instinct rustique.

★ LE CŒUR VIOLÉ, d'Henry Bonnier. Albin Michel, 328 p., 39 F.

★ QUI DITES-VOUS QUE JE SUIS ?, de Roger Garaudy. Le Seuil, 190 p., 36 F.







histoire

MARX VU D'ANGLETERRE

● ***Eric Hobsbawm réinterprète l'histoire du premier capitalisme.***

DES quatre mousquetaires de l'historiographie marxiste et britannique, Eric Hobsbawm est de loin le plus cosmopolite. Rodney Hilton, spécialiste de l'époque médiévale, Christopher Hill, analyste de la révolution anglaise du dix-septième siècle, et E[illegible] T[illegible], observateur de la première classe ouvrière des années 1790 à 1830, pêchent tous un peu par provincialisme britannique.

Hobsbawm, étonnant polyglotte, n'a jamais travaillé qu'à l'échelle de l'Europe ou du monde. D'abord historien des primitifs de la révolution — paysans sud-américains, ouvriers « luddites » et briseurs de machines, « bandits sociaux », de Robin des Bois à Mandrin, — il s'attaque maintenant à l'histoire générale de l'époque contemporaine. *L'Ere du capital (1848-1875)* fait suite à un premier volume sur *l'Ere des révolutions* (Fayard, 1969), qui couvrait la période 1789-1848. Ce livre élégant et précis nous apporte une synthèse à l'échelle internationale de l'économie aux sciences, de la structure sociale aux attitudes sexuelles.

L'ère du capital est celle de quelques percées technologiques décisives (télégraphe, chemin de fer, machine à vapeur) dont l'application assure en quelques décennies l'unification économique du monde et entraîne les déséquilibres qui résultent de la mise en contact de sphères culturelles différentes. Comme Marx, comme Jules Verne et tous les hommes de leur temps, Hobsbawm sent et fait sentir la dimension épique et romantique de ce grand bond en avant du monde occidental. Le télégraphe, qui contracte brutalement l'espace et le temps, bouleverse les structures mentales et sociales beaucoup plus sûrement que les performances aérospatiales actuelles.

D'audacieuses crapules

L'assurance presque mégalomane de la société capitaliste naissante n'a d'égale que sa brutalité, concrète ou doctrinale. Le « *darwinisme social* » traduit alors en langage philosophant la max[illegible] très simple du « chacun pour sa peau ». Ce monde frénétique produit et se nourrit de crapules audacieuses, comme Henry Meiggs qui construit à plus de 4 000 mètres d'altitude une ligne de chemin de fer péruvienne. L'Europe est remplie de masses misérables, dont Hobsbawm doit pourtant admettre que le niveau de vie, lentement mais inexorablement, augmente malgré les cycles économiques. L'Europe occidentale, pour la première fois dans son histoire, oublie la famine.

Au cœur de cette violence et de cette témérité, Marx, admirateur de Darwin, écrit, avec l'assurance caractéristique des hommes de science de son temps, *le Capital*. C'est un Marx étrange que l'historien marxiste nous fait découvrir, un théoricien souple, mobile, adaptant ses prédictions et ses recommandations à l'environnement historique, un Marx assez léniniste, en fait. Il attend, au lendemain de la vague révolutionnaire de 1848, la reprise de la révolte sociale européenne. Puis, déçu par l'inefficacité subversive des crises cotonnières, il commence à réfléchir sur le potentiel révolutionnaire des Etats-Unis, des pays coloniaux, de la Russie.

Marx a vécu lui-même les contradictions fondamentales de sa doctrine. Entre 1850 et 1865, époque de l'élaboration intellectuelle du *Capital*, dans lequel le philosophe devenu économiste s'efforce de démontrer la tendance à la paupérisation des masses ouvrières, le niveau de vie des travailleurs britanniques commence à s'élever, le premier capitalisme amorce son humanisation. L'année du *Capital*, 1867 — curieusement, symboliquement peut-être, — est aussi l'année de la légalisation du syndicalisme en Grande-Bretagne. Cette évolution surprenante du système capitaliste conduit Marx à s'intéresser à ses « fans » intellectuels de Russie, puisque c'est déjà dans cette partie du monde qu'il est le plus écouté, et le plus clairement interprété dans un sens révolutionnaire.

Hobsbawm est très conscient de l'ambiguïté fondamentale du marxisme. A l'échelle européenne, qui est la sienne, l'histoire semble se dissocier. Les révolutions économiques ont lieu en Grande-Bretagne, en Allemagne ; les révolutions politiques en France, puis en Russie. Infrastructures (économiques) et superstructures (politiques) mènent des vies indépendantes, séparées.

Hobsbawm nous convie à une nouvelle et stimulante lecture de Marx, fondamentalement différente de celle que proposait Louis Althusser, par exemple. Elle est historique plus que philosophique. La réinsertion de Marx dans son temps est un exercice passionnant, probablement plus enrichissant que l'exégèse des textes sacrés du marxisme, exercice scholastique auquel n[illegible] o[illegible] habitué nos philosophes de l'histoire.

Au moment où le parti communiste britannique est plus proche que jamais de son état zéro, il resterait à expliquer l'extraordinaire popularité actuelle du marxisme en Grande-Bretagne, dont les représentants historiens sont nettement plus originaux que leurs homologues français, contrairement à un préjugé solidement ancré. [illegible] reconnu aussi puisque Christopher Hill et Eric Hobsbawm ont rédigé la partie [illegible]trale de la *Pelican Economic History of Britain* ([illegible]duite en français par les éditions du Se[illegible] en 1977). Imag[illegible] une histoire [illegible]mique, offici[illegible]use et marxiste publiée en Fra[illegible]ce par le Livre de poche ! Le Royaume-Uni avait accueilli Marx [illegible] mort [illegible]jet britannique en 1883 — mais rejeté sa doctrine. C'est un étrange et tardif [illegible] bercail que celui [illegible] cette théorie séculaire, née dans [illegible] salle de lecture du British [illegible]eum mais appliquée à Pétrograd.

EMMANUEL TODD.

★ L'ERE DU CAPITAL, d'Eric Hobsbawm. Fayard, 468 p., 120 F.

édition

Les nouvelles tribulations de Kierkegaard

● ***Il reste à assurer la traduction et la publication de dix volumes.***

QUI est-il et que dit-il, Kierkegaard, ce pantin déhanché des caricatures de l'époque, cet archange au regard profond des portraits, ce vaniteux qui se compare à Pascal, ce docteur en théologie qui ne fut jamais pasteur, ce philosophe qui se défendit de l'être, ce dialecticien dont l'œuvre jaillit d'un « irrésistible besoin intérieur », ce prophète, témoin de la foi, ce fou qui rompit des fiançailles avec la femme qui l'aimait et qu'il aima toute sa vie, cet original qui cultiva une réputation de libertin et de fainéant et qui mourut à quarante-deux ans, ayant publié ou écrit plus de vingt volumes et laissant assez de notes pour en remplir vingt autres, ce cynique, enfin, qui a parlé de Dieu comme le plus grand des mystiques ?

Danois, né en 1813, il publia parallèlement des ouvrages plus proprement philosophiques sous pseudonyme et des méditations religieuses sous son propre nom. Un an avant sa mort, il se lança dans une lutte ouverte contre l'Eglise luthérienne danoise. Dans une mise en accusation d'une violence brutale, il se consuma littéralement. Un trente et unième article était rédigé lorsqu'il s'écroula un jour dans la rue. On le transporta à l'hôpital : ainsi mourut, le 11 novembre 1855, celui qui, en posant les bases du « *devenir de l'homme* » dans son rapport à Dieu, allait devenir le père de tous les existentialismes.

Son œuvre est-elle actuelle ? Si elle nous dit que la vie nous « *change en nous-mêmes* » et que « *l'unique façon sérieuse de comprendre quelque chose est de devenir soi-même ce que l'on comprend* », si elle dénonce un christianisme « *falsifié et bon marché* » elle dit aussi que « *c'est le rapport avec Dieu qui fait de l'homme un homme* », et que ce rapport ne peut exister qu'entre Dieu et un individu : il s'agit d'abord de devenir soi-même. Nous choisissons notre moi, nous le conquérons. Enfin nous le recevons au prix de la souffrance. Son œuvre proclame avec passion l'importance primordiale de l'individu, en opposition au nombre, à la foule ; dans sa nécessité et sa liberté ; avec sa conscience individuelle, sa volonté, sa pleine responsabilité.

Avec le souffle et la violence des grands prophètes, elle attaque le système de Hegel, le matérialisme, le romantisme, le modernisme, la suprématie de la foule (« la foule est le mensonge » — « nul ne méprise plus la condition de l'homme que ceux qui font profession d'être à la tête de la foule ») et prêche la passion de l'éternité !

Mon premier contact avec cette œuvre fut tout à fait fortuit : je faisais des chroniques pour un mensuel dirigé par le Père Doncœur. Un jour il me tendit *Crainte et Tremblement* et me dit : « *Faites-moi un « papier » là-dessus.* » C'est ainsi que je rencontrai le chevalier de la foi et du paradoxe.

Pendant les vingt années suivantes, je lus tout ce que je pus trouver de ses œuvres, mais les traductions françaises étaient disparates, incomplètes, difficiles à trouver. Fin 1963 je me décidai. J'allai trouver le directeur de l'Orante et lui proposai de publier une traduction suivie chez lui, à mes frais, si nous pouvions nous mettre d'accord avec un des principaux traducteurs de Kierkegaard, M. Tisseau.

M. Tisseau était un homme extraordinaire. Un professeur de lycée qui avait consacré tout son temps et son argent à traduire et publier des œuvres de Kierkegaard. Je me rendis chez lui. Il était déjà un très vieil homme, presque aveugle. La sympathie fut immédiate entre nous. Les premières bases de notre projet furent posées en janvier 1964. Les deux premiers volumes parurent en 1967, peu après la mort de M. Tisseau. Comme tous les volumes, ils portent en tête les mots : « *Fondation Jean-Luc-Boudet* » ; il n'y a pas de fondation ; ces mots sont tout simplement là à la mémoire de notre fils aîné.

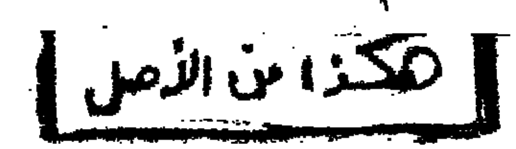
Pendant ces onze ans, dix volumes ont paru. Madame Jacquet-Tisseau, qui assistait son père, a continué seule le travail. J'ai personnellement vérifié, phrase par phrase et mot pour mot, chaqu volume, confrontant le texte avec ceux des traductions allemandes et anglaises et me reportant à l'original chaque fois qu'il y avait désaccord. Je tenais non seulement à ce que la traduction « colle » aussi rigoureusement que possible au texte, mais à ce que le rythme de la phrase et les nuances du style soient rendus et les répétitions respectées.

Le dixième volume vient de paraître. Pour moi, sur le plan financier, ce sera le dernier : les frais d'édition ont augmenté. Les volumes parus se sont mal vendus (bien moins de mille chacun et il en aurait fallu le double uniquement pour couvrir les débours — je ne compte évidemment pas mes heures de travail !). Enfin, mon pouvoir d'achat a singulièrement baissé.

Il reste à assurer la traduction et la publication de dix volumes. Le 22 novembre, sur TF 1, M. Billeskov Hansen déclarait : « *Nous sommes maintenant en mesure de fournir une traduction française complète des œuvres de Kierkegaard.* » Peut-être était-ce là un engagement à prendre la relève ? Je le souhaite de tout cœur, car ce n'est pas une œuvre qui joue avec des mots ou des concepts mais qui plonge au plus profond de la nature et de l'existence même de l'homme ; en ce sens, elle est non seulement actuelle mais éternelle.

PAULETTE BOUDET.

★ ŒUVRES COMPLÈTES DE KIERKEGAARD. Edit. de l'Orante, 6, rue du Général-Bertrand, 75006. Déjà parus : les tomes 13, 18, 16, 5, 7, 3, 4, 2, 10, 11. Les prix varient de 40 à 65 F selon les volumes.



lettres étrangères

Bonzes contre bisons

● *Ana Vasquez métamorphose le coup d'Etat chilien en roman.*

CETTE rescapée chilienne, qui enseigne la psychologie à l'université de Caen, trouva, après le coup d'Etat, refuge dans une ambassade de Santiago. Pendant des mois, elle vécut côte à côte avec des militants ainsi que des réfugiés, hommes et femmes, des couches sociales les plus diverses. Tous assommés par l'angoisse du *futur*, chacun néanmoins, dans le passé, avait connu une histoire différente : celle-ci était bien présente *dans sa façon* de parler, de réagir. C'est dans cet espace que s'enracine le présent récit. Pourquoi A. Vasquez n'aurait-elle pas transformé le fictif de cette coexistence forcée dans un roman de science fiction ? En donnant forme au théâtre de la banalité quotidienne ne pouvait-elle pas dénoncer la camelote des scénarios logiques, auxquels on réduit la complexité des événements ?

Reprenant à son compte et avec humour les règles les plus usées du déterminisme historique, l'auteur feint de croire à la lutte du bon et du mauvais : à l'intérieur de l'ambassade — le dépotoir, — les *bisons* se trouvent confrontés aux *bonzes* : en réalité, il s'agit des symbolisations fortes et romanesques des « *attitudes différentes devant la défaite* ». Sans « *s'être consultés,* dit-elle, *les bisons se levaient tôt, plaisantaient sans arrêt, étaient toujours prêts pour n'importe quel travail ennuyeux et pénible. Ils parlaient à tous les réfugiés. Les bonzes, en revanche, n'avaient en commun que le fait d'avoir occupé des postes de direction importants sous le gouvernement d'Allende* ». Mais cet affrontement n'est que le prétexte d'un jeu, nuancé et subtil, de portraits entrecroisés. A son tour, celui-ci sert de grille : soudainement, les répliques des dialogues s'estompent dans des évocations muettes, chargées de souvenirs personnels : des morts, des absents, un climat, un coin du pays, des activités...

Mais alors à l'intérieur du récit, d'une manière presque imperceptible, cette série de mémoires individuelles fusionne dans une *unique mémoire* collective. Là, dans cet espace clos, lecteurs, serions-nous confrontés à la mémoire du peuple chilien ? Sa douleur, ses désirs d'une vie différente, la rage de sa douleur, nous seraient-ils rendus par le trépignement de mille « un peu », « peut-être », « mais alors ! », les catégories du vivant et de l'insaisissable ? Mais tout ça, à quoi bon ? Au Moyen Age, Dante disait déjà qu'il n'y a pas de douleur plus atroce que de se souvenir du bonheur lorsqu'on est affronté à l'échec.

« *Je crois qu'il faut que nous acceptions de reconnaître que les militants révolutionnaires ne sont pas tous des héros mais des gens comme tout le monde, avec leurs défauts et leurs faiblesses. (...) Quand on s'engage sur un nouveau chemin, le meilleur moyen de ne pas recommencer les mêmes erreurs et les mêmes faiblesses, c'est d'y réfléchir, de les analyser honnêtement. La vérité est toujours révolutionnaire, même si c'est la vérité de nos erreurs* », nous dit l'auteur. Désabusés par nos connaissances, aurions-nous tout simplement besoin d'apprendre à espérer de nouveau ? Reconnaître que la réalité qui nous entoure peut changer si l'on admet que la vérité est cette route de science-fiction, à ré-inventer tous les jours ?

MARIA LETIZIA CRAVETTO.

★ LES BISONS, LES BONZES ET LE DEPOTOIR, d'A. Vasquez. Traduit de l'espagnol par D. Kaiser et J.-P. Cortada. Bordeaux, les Editions Fédérop, 1977, 485 p. 75 F.

Le « crime » de Marie-Rose

● *Le malheur d'être Libanaise.*

LA déchirure du ciel — visible aujourd'hui encore — témoigne de la démence qui s'était emparée de Beyrouth lors d'un printemps malheureux. Blessée dans son corps, meurtrie dans sa mémoire, humiliée par le feu, la capitale libanaise accueillait depuis longtemps des réserves de haine, de violence et de malentendus. Son ventre avait tout ramassé : l'illusion et l'arrogance, la barbarie sophistiquée et la mort, l'argent et l'apparence. Le jour où Beyrouth devint un chantier où « des tueurs *étaient lâchés sur fond cosmique* », personne ne s'étonna, pas même les enfants sourds-muets, les élèves de Marie-Rose. Au contraire, aucune brutalité ne leur était épargnée.

Si elle avait été musulmane...

Marie-Rose avait trente-cinq ans. Belle et sereine. Son crime durant la guerre civile fut le *courage de ne pas penser ni agir* comme une grande partie de sa communauté : chrétienne, elle était passée au camp des musulmans ; Libanaise, elle était passée au camp des Palestiniens : femme arabe, elle s'était mêlée de politique, chasse gardée de l'homme. Inadmissible. Haute trahison. Beaucoup trop pour des Libanais « chrétiens et *modernisés* » qui se réclament de l'Occident et de l'efficacité de l'ordre européen.

Marie-Rose est enlevée par quatre miliciens qui ont « réduit toutes les vérités à la notion de vie et de mort ». Si elle avait été musulmane, ils ne l'auraient pas enlevée ; ils l'auraient abattue sans dire un mot. Pour eux, elle s'est égarée. Ils vont essayer de la rendre dans le droit, dans la vérité du camp chrétien qui lutte pour la « justice », celle qui consiste à expulser du Liban les *Palestiniens et* les *autres* Arabes musulmans. Marie-Rose inverse le rapport. Elle leur renvoie leur procès. *C'est* elle qui les accuse. Par pitié, ils veulent la sauver. On lui propose de l'échanger contre des Palestiniens. Elle refuse le marchandage et affronte la torture et la mort.

Au moment où elle chavirait dans le néant entre les mains de ceux qui ont « perverti la charité au cœur de sa racine », les enfants sourds-muets sortirent de l'obscurité éternelle et dansèrent sur la terre martelée par les bombes.

L'histoire est authentique. Etel Adnan, *poète et peintre libanaise*, connaissait Marie-Rose. Avec des mots simples, chargés de lumière *et d'émotion*, Etel *Adnan* rapporte les songes des enfants de Marie-Rose et nous dit avec courage et *exigence* le *Liban* de la brisure.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ SITT MARIE-ROSE, d'Etel Adnan, éd. Des Femmes, 116 p., 25 F.

Kafka, témoin d'une civilisation en déclin

(Suite de la page 15.)

Trente ans plus tard, Janouch publie, en allemand, une partie des notes prises lors des flâneries avec celui qui allait devenir son maître à penser. Clara Malraux en donne aussitôt la traduction en français (2).

Voici aujourd'hui, présentées d'une manière passionnante par Bernard Lortholary, qui respecte le désordre ingénu et la naïveté du jeune homme, la totalité de ces notes. Texte important qui exprime les options esthétiques et éthiques d'un auteur aux multiples racines, dont l'œuvre est, *comme* nulle autre, enracinée dans son temps.

Prague des années 20 : la première république tchécoslovaque de Masaryk remplace, en Bohême, en Moravie et en Slovaquie, l'empire bicéphale défunt. Tandis que Vienne, l'ancienne métropole, agonise, étouffée par l'inflation et par le chômage, et que Budapest oscille entre les Soviets et Horthy, à Prague, devenue capitale d'un pays démocrate et prospère, la vie artistique et intellectuelle connaît un regain frénétique. Le style des romanciers et des poètes de langue allemande, les Rilke, les Werfel, les Meyrink (en réalité plus Pragois qu'Autrichiens), est le style de cette ville de magie peuplée d'alchimistes, de savants et de bureaucrates tatillons. De cette débauche baroque et expressionniste, de ces débordements dont la virtuosité raffinée et les métaphores sophistiquées annoncent déjà la *décadence*, Franz Kafka s'est tenu à l'écart. La diversité de ses appartenances, ses lettres à Miléna en sont le reflet, renforce sa solitude et aggrave son aliénation. Il tente de les dépasser par une écriture empreinte d'humour *juif*, mais d'un classicisme rigoureux.

Il refuse les expériences modernistes, il a le dadaïsme en horreur. Ses sympathies littéraires vont vers Kleist : « *Kleist n'est pas un jongleur ni un amuseur public... la langue en est limpide... vous n'y trouvez pas de fioritures, pas de prétentions...* » Aussi trouve-t-il parfois sa ville surchargée : Prague, « *fond raviné de l'océan du temps, recouvert de rochers éboulés qui sont des passions et des rêves refroidis... C'est intéressant, mais à la longue on étouffe* ».

Des accents prophétiques

En 1920, Kafka est âgé de trente-sept ans. Il lui reste quatre années à vivre entre Prague, les pensions de famille en montagne et Berlin. C'est alors qu'il abandonne définitivement son travail de fonctionnaire scrupuleux. Sa liaison avec Miléna est de plus en plus ambiguë (par pudeur, il n'en parlera jamais à *Janouch*), *son journal* s'interrompt. Miné par la maladie, il éprouve des difficultés dans la rédaction du *Château*. Il trouve, cependant, des accents prophétiques quand il fait part à son jeune ami de sa vision lucide, crépusculaire, de l'humanité : « *L'être humain n'est plus qu'un reliquat de l'histoire, dont très bientôt les capacités, insuffisantes... seront remplacés par des automates qui penseront impeccablement.* »

Sur le nationalisme : « *Le nationalisme moderne est une réaction de défense contre l'emprise brutale de la civilisation* (technologique). *C'est chez les juifs que cela se voit le mieux. S'ils se trouvaient bien dans le monde... il n'y aurait pas de sionisme. Nous retournons chez nous. Vers nos racines.* »

Sur le judaïsme : « *Peretz, Schalom Asch, et tous les autres écrivains de l'Orient juif, ne nous donnent, en fait, jamais que des récits populaires. Ils sont dans le vrai, car le judaïsme n'est pas qu'une affaire de foi, c'est avant tout une affaire de pratique sociale : celle d'une communauté déterminée par sa foi.* »

Sur la guerre : « *On réalise des profits en anéantissant des civils qui coûtent moins cher que les soldats et les canons.* »

Enfin, sur la révolution : « *Plus une inondation s'étend, moins son eau est profonde et plus elle est trouble. La révolution s'évapore et il ne reste que la vase d'une nouvelle bureaucratie. Les chaînes de l'humanité torturée sont faites de paperasse.* »

L'importance de Kafka ne réside pas seulement dans l'expression d'un mystère juif ou social. Le mystère, tel qu'on pourrait le décrypter dans ces textes admirables, serait plutôt la quête farouche de la transcendance dans le labyrinthe d'une civilisation qui se meurt.

EDGAR REICHMANN.

(2) Gustav Janouch, *Kafka m'a dit*, Calmann-Lévy, 1952.

★ LETTRES A OTTLA ET A LA FAMILLE, de Franz Kafka, éditées par Hartmut Binder et Klaus Wagenbach. Lettres traduites de l'allemand par Marthe Robert. Appendice par Guy Fritsch-Estrangin. N.R.F.-Gallimard. Coll. « Du monde entier ». 250 pages illustrées, 52 F.

★ CONVERSATIONS AVEC KAFKA, de Gustav Janouch. Texte français, introduction et notes de Bernard Lortholary. Les Lettres nouvelles, Maurice Nadeau. 280 pages, 49 F.

pays de l'Est

Le « socialisme réel » contre les hérétiques

Pour caractériser les régimes en place en U.R.S.S. et en Europe de l'Est, les idéologues communistes de ces pays ont créé le concept de « socialisme réel ». Sous-entendu : tous ceux qui osent parler d'autres modèles de société socialiste sont d'affreux hérétiques. Etonnante expression combien révélatrice des prétentions et des relents théologiques du marxisme officiel. Comme s'il suffisait de dire qu'un chat est blanc — ou que Dieu existe — pour que le chat soit réellement blanc ou que l'existence de Dieu soit soudain définitivement prouvée. Comme si le socialisme pouvait se décréter par oukase.

Le « socialisme réel » est-il le socialisme ? A cette question, sacrilège aux yeux des très sérieux pontifes du matérialisme dialectique, deux ouvrages récents d'un type très différent — « le Marxisme face aux pays de l'Est », de Marc Rakovski (1), et le dossier « Vivre à l'Est », publié par « Les Temps modernes » (2) — apportent, chacun dans son genre, des éléments de réponse qui se rejoignent et se complètent.

MARC RAKOVSKI — il s'agit d'un pseudonyme — est hongrois et sociologue. Son texte, clandestin dans son pays, s'est d'abord heurté à l'indifférence de plusieurs grands éditeurs français. Imprimé en Italie par une petite maison d'édition qui ne craint pas le saut dans l'inconnu, il a été bloqué, nous dit-on, à son arrivée en France — la grande complicité des bien-pensants — par le ministère de l'intérieur.

L'objet de l'ouvrage, aujourd'hui enfin disponible, de Marc Rakovski est de réintroduire le marxisme dans l'analyse de ce qu'il appelle « la société de type soviétique ». Récusant les catégories dans lesquelles les spécialistes, y compris les marxistes occidentaux, rangent généralement cette société (il s'agirait soit de l'incarnation du socialisme, soit d'une société de transition composée d'éléments capitalistes et socialistes, soit encore purement et simplement d'une société capitaliste), Rakovski prend pour point de départ le fait que, selon lui, la société de type soviétique est « une société de classe *sui generis* », qu'elle est, aux côtés du capitalisme, une autre société de classes.

C'est la situation de chaque groupe social face à la hiérarchie du pouvoir qui détermine à elle seule, selon Rakovski, les antagonismes fondamentaux : d'un côté se trouve la classe des producteurs, responsable des activités réelles ; de l'autre, la classe au pouvoir ou classe dominante qui exerce les fonctions de régulation et de direction.

Ce sont surtout les structures institutionnelles des sociétés de type soviétique qui empêchent les conflits d'intérêts de classe de s'exprimer. Si, en effet, dans les sociétés capitalistes, les organisations sociales (partis, syndicats) et les institutions spécialisées (justice) ont une indépendance, fût-elle parfois formelle, par rapport à l'Etat, dans les sociétés de type soviétique, tout est subordonné à une seule hiérarchie administrative. Toute organisation autonome susceptible d'exprimer des fonctions sociales contradictoires ou de représenter des intérêts sociaux opposés est interdite.

Ainsi s'explique le caractère spontané et non durable des conflits lorsqu'ils finissent tout de même par éclater. Les tentatives de réforme ou de décentralisation sont jugées par Rakovski toujours possibles, mais inévitablement limitées, car, dit-il, elles ne peuvent libérer le marché de la tutelle des liens hiérarchiques. Système fermé, ce type de régime a créé, à partir de la déviation stalinienne, ses propres instruments de justification théorique. A ceux qui continuent à croire en Marx il ne reste plus que le chemin de l'exil ou de l'underground.

Tel est brièvement et imparfaitement résumé un texte dense auquel on peut toutefois reprocher son excès d'abstraction théorique. La lecture parallèle du dossier « Vivre à l'Est », établi dans *les Temps modernes* par Thierry Wolton, journaliste à *Libération*, n'en est que plus fructueuse. Vivant, varié, ce numéro de la revue présente une série de documents, pour la plupart inédits en France, témoignant des conditions de la vie quotidienne dans les pays d'Europe orientale. Classés par thèmes — le travail, les femmes, les jeunes, les intellectuels, — ces textes brossent un tableau saisissant d'une réalité parfois entrevue auparavant par certains observateurs, mais rarement révélée aussi crûment.

Le jeune écrivain hongrois Miklos Haraszti avait déjà, dans son essai *le Salaire aux pièces* (3), démonté certains mécanismes de l'exploitation ouvrière en régime communiste. Dans le dossier réuni par *les Temps modernes*, on retiendra surtout les étonnants témoignages sur le monde des jeunes : le carnet de route d'un étudiant hongrois en Transylvanie, cette province aujourd'hui roumaine, où vit une importante minorité magyare. L'étude sur l'underground musical en Tchécoslovaquie, l'analyse sociologique des « Git-men », sorte de version polonaise des punks occidentaux.

Avec pudeur et simplicité, une paysanne polonaise décrit la triste monotonie de la vie dans une ferme d'Etat, une technicienne roumaine confesse la déchirure qu'a causée en elle l'arrachement à son village natal, des ouvrières hongroises avouent naïvement leur ignorance politique. Un pan de la réalité s'ouvre. Est-ce cela le « socialisme réel » ?

MANUEL LUCBERT.

(1) Ed. Savelli, 212 p., 38 F.
(2) Novembre-décembre 1977.
(3) Le Seuil (voir *le Monde* du 24 août 1976).

Les « écrivailleries » du camarade Fuchs

DES les premières pages, des mots vous sautent à la figure, que l'on croirait tirés de quelque brochure de propagande anti-communistes des années 30. Mais ces mots sont simplement extraits d'un procès-verbal. Comment ne pas songer au *Procès ordinaire en U.R.S.S.*, publié dans la même collection par l'un des fils du docteur Stern ?

Ici l'on dénonce « *les tendances négatives* » d'une manifestation. Plus loin, on se promet de « *tirer cette affaire au clair, dans l'optique du parti* ». Et l'on reconnaît : « *La littérature, l'art, nous n'y comprenons pas grand-chose, nous ne sommes pas des spécialistes, je veux dire. Ce qui nous intéresse, c'est la répercussion politique de ce que tu écris.* »



★ Dessin de PLANTU.

Et ce que Jürgen Fuchs a écrit et déclaré au cours d'une réunion regroupant quelques dizaines de personnes à Iéna en 1975, — mais jamais publié, et pour cause — « *n'est pas en accord avec la ligne culturelle du parti* ». D'un parti communiste est-allemand qui se flatte (et pas toujours à tort !) d'avoir fait accomplir un réel effort à la R.D.A. en matière de diffusion de la culture...

Dans tous les systèmes où le conformisme est érigé en doctrine, et où il sous-tend et protège un règne politique sans partage, malheur à celui par qui le scandale (ou du moins la contestation) arrive ! Malheur à Fuchs, communiste qui prétend le rester à sa façon, comme Biermann, comme Sarah Kirch, comme tant d'intellectuels est-allemands, qui, les uns après les autres, avec incrédulité et souvent avec désespoir, ont dû considérer comme une chance et comme un fabuleux progrès, par rapport à des temps point si lointains, d'avoir été simplement expulsés vers la R.F.A., ou d'avoir été autorisés à s'y exiler.

« *Ou bien ces écrivailleries, ou bien un vrai métier.* » Ce n'est pas un lieutenant de Pinochet qui parle, c'est un de ces spécialistes « socialistes » de l'orientation professionnelle qui, dès l'origine, auront tenté de dissuader Jürgen Fuchs d'écrire, de témoigner, parce qu'il ne pensait pas « *selon la ligne* ». Le plus accablant pour eux est peut-être cette fausse compréhension, cette relative indulgence qu'ils auront prêtées à l'accusé : « *Camarade Fuchs, nous sommes ici entre camarades, et il t'arrive de nous vouvoyer. D'où est-ce que cela vient ? — Monsieur le professeur, je n'ai pas le sentiment d'être ici en camarade, mais en accusé.* »

Traducteur et préfacier, Robert Simon a bien vu le danger de ce genre de témoignage : « *Il est bien évident*, écrit-il, *que les droites de tout poil y trouveront leur bonheur, mais combien de silences cet argument n'a-t-il pas déjà servi à justifier ?* » Sartre disait, au début de la vague de dénonciations des crimes staliniens, qu'il ne fallait pas « *désespérer Billancourt* »...

Mais Billancourt comme d'autres forteresses ouvrières n'ont pas, si l'on en croit Jürgen Fuchs et son traducteur, à être désespérés de ce que le silence se brise : les voix qui le rompent restent obstinément socialistes.

Et l'on repense à la lettre qu'une secrétaire adressait à Fuchs après un de ses interrogatoires : « *Hier, j'ai dû taper des copies de vos textes pour je ne sais trop qui. Je crois qu'on les fera parvenir aux diverses sections comme pièces à conviction. J'ai emporté une copie chez moi, je l'ai également montrée à des amis. J'aime ce que vous écrivez. Au moins, c'est la vérité.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

★ SOUVENIRS D'INTERROGATOIRES, de Jürgen Fuchs (traduction et présentation de Robert Simon). Coll. « Témoins », Ed. Gallimard, 176 p., 34 F.

philosophie

Ernst Bloch entre le rêve et la barbarie

● ***Ce philosophe voulait construire le royaume de Dieu sur la Terre.***

TANDIS qu'en Allemagne, on achève de publier les derniers entretiens accordés par Ernst Bloch aux visiteurs qu'il reçut jusqu'à sa mort, dans sa maison, au bord du Necker, non loin de la tour de Hölderlin, à Tübingen où il s'était établi depuis son départ d'Allemagne démocratique, trois ouvrages traduits en français — *l'Esprit de l'utopie, Héritage de ce temps, Sujet-Objet. Eclaircissements sur Hegel* — permettent de mesurer la richesse d'une œuvre encore peu connue en France, et qui compte sans doute parmi les plus importantes du siècle. Rendons hommage aux traducteurs : l'entreprise n'est guère facile. Il faut non seulement pénétrer dans un univers conceptuel d'une grande complexité, mais aussi s'approprier un style qui unit constamment l'analyse métaphysique et la poésie, la métaphore et la parabole. Pourtant, aucune traduction française ne parvient à rendre ce que l'allemand de Bloch a d'insolite et d'émouvant.



★ Dessin de CAGNAT.

L'Esprit de l'utopie naquit dans ces années où, sur les plaines d'Europe, les charniers se multipliaient. Une poignée d'hommes, souvent des poètes, réfugiés en Suisse, écrivaient des manifestes et des hymnes à la fraternité, essayaient de sauver l'humanité alors que l'Internationale socialiste était en lambeaux. Le livre de Bloch est plus qu'un ouvrage philosophique : c'est le cri d'agonie et le chant de résurrection de cette jeunesse de 1941, « mise en terre par les pères ».

En lisant ces pages d'un lyrisme souvent poignant, comment ne pas songer aux drames d'Ernst Toller, aux poèmes d'Yvan Goll, au *Requiem pour nos frères assassinés*, à cette sensibilité expressionniste dont Bloch s'est fait si souvent l'interprète et le défenseur ? A chaque page surgit cet élan qui s'efforce de croire que ceux qui sont morts ne sont pas tombés en vain, qu'il sera possible de construire, avec le socialisme et le christianisme le plus mystique, le royaume de Dieu sur la Terre, celui des victimes, des innocents et des pauvres, d'où seuls les profiteurs, ceux-là mêmes que Brecht dénoncera dans *Tambours dans la nuit*, seront bannis. Au milieu des visions crépusculaires se dressent les symboles d'espoir. Les cavaliers sanguinaires de l'Apocalypse font place aux immenses chevaux bleus de Franz Marc, tué à la bataille de Verdun.

Le cœur de l'ouvrage est ce long chapitre dans lequel Bloch essaie de réconcilier l'Apocalypse de Jean, le *Capital* de Marx et la Mort. La légende du Grand Inquisiteur y tient une grande place. De Moeller van den Bruck à Lukacs en passant par Jünger, elle les a tous fascinés. En relisant les propos d'Aliocha et d'Yvan Karamazov, Bloch se demande seulement si le sacrifice des uns sera justifié par la résurrection des autres. Prophète athée, marxiste catholicisant, Bloch ne cesse d'affirmer que les ombres de la terreur et de la mort ne sauraient nous empêcher de construire un monde nouveau dont les œuvres d'art nous fournissent les premières allégories.

Les analyses qu'il consacre à l'ornement, à la philosophie de la musique, les discussions sur le socialisme, trahissent un étonnant carrefour d'influences : la conscience tragique de la sociologie allemande, l'amitié avec Lukacs, le romantisme anti-capitaliste, le prophétisme biblique, la lecture de Dostoïevski, un hégélianisme étrange, qui refuse de déclarer l'utopie et la dialectique inconciliables et dont *Sujet-Objet*, œuvre écrite en exil, montre l'approfondissement constant.

Les débats sur l'expressionnisme

Héritage de ce temps est la somme philosophique et littéraire des réflexions de Bloch sur les années 20-30 le triomphe du fascisme en Allemagne, le naufrage de la démocratie. Le lyrisme baroque de l'*Esprit de l'utopie* a fait place à une nouvelle technique d'exposition : le montage. Ces suites d'aphorismes, de courts chapitres, reflètent un monde en agonie, comme les films allemands des années 20, et les romans prolétariens.

Mais il faut parler à voix basse car, affirme Bloch, il y a un mort dans la chambre : l'Allemagne célèbre dans le sang et la fureur la naissance du Reich millénaire, caricature du grand rêve d'Ibsen et des anabaptistes, qui voulaient réconcilier dans le Troisième Royaume la chair et l'esprit, l'Antiquité et le christianisme. C'est non seulement l'Allemagne mais l'Europe entière que Bloch autopsie. Derrière idées et mots, valeurs et idéaux, il fait surgir la réalité que des voiles dissimulent. Ecrits pour la plupart entre 1924 et 1935, ces textes ne peuvent se comprendre qu'à la lumière des positions philosophiques de Bloch, qui s'éloigne de Lukacs, et surtout de la vie artistique allemande, décor de fond pour le grand-guignol nazi. Analyses froides comme un couperet, d'une lucidité ironique et jamais désespérée.

Mais ce volume est aussi un véritable kaléidoscope d'images : souvenirs de la capitale allemande, opposition entre Mannheim et Ludwigshafen, d'un côté du Rhin, l'Allemagne de la Lorelei, de l'autre côté les cités ouvrières, la misère, la crasse des usines, les égouts d'I.G. Farben qui se déversent dans le fleuve romantique.

L'essentiel du volume réside dans les prises de position de Bloch à propos de la querelle suscitée par l'expressionnisme. Lukacs, après son adhésion au marxisme orthodoxe, brûla ce qu'il avait adoré. Prisonnier d'une vision assez étriquée du réalisme, il jugea négativement presque toutes les œuvres qui incarnaient l'avant-garde allemande, Bloch défend passionnément le mouvement. Loin de voir en lui un courant réactionnaire, pré-fasciste, il discerne dans les œuvres expressionnistes les lueurs d'un monde nouveau, le refus du capitalisme, l'aspiration à une nouvelle réalité.

On devine chez Bloch une profonde sympathie pour toutes ces œuvres qu'il n'a pas seulement comprises théoriquement, mais qu'il aime. Il célèbre dans Brecht une révolution théâtrale, affirme son admiration pour l'*Opéra de quat'sous* et proposera même un étrange commentaire de la chanson de *Jenny-la-fiancée-du-Corsaire*. A travers la complainte de Jenny et la « chic musique » de Kurt Weill, il entend un air qui « *tient le milieu entre le bar et la cathédrale* ».

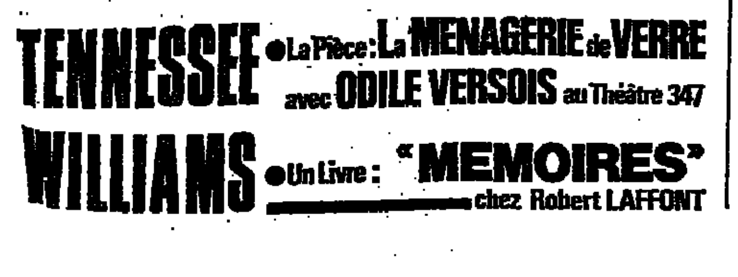
Bloch s'interroge avec le même sérieux sur le marxisme et le Petit Poucet ; rêve d'un sauvetage de Wagner par Karl May, l'écrivain populaire, auteur de romans sur les Indiens. En lisant aujourd'hui *Héritage de ce temps*, merveilleux livre qui à lui seul fait resurgir toute la vie artistique allemande des années 20, on y découvre à travers les ombres et les ruines d'un monde disparu quelque chose qui nous enchante et nous bouleverse. Ce cheminement entre l'histoire politique de l'Allemagne et les avant-gardes artistiques s'accomplira dans *Principe Espérance* (dont un seul volume est jusqu'à présent traduit en français). Ce livre-là, l'étude sur Hegel l'éclaire considérablement. De *l'Esprit de l'utopie* aux derniers écrits de Bloch, aucune rupture. C'est là, sans doute, l'extraordinaire richesse de son œuvre : la fidélité à une idée, à son idée, la croyance que la lutte au nom du rêve et de l'utopie la volonté forcenée de construire un monde plus juste et plus humain sont le fondement de tout projet révolutionnaire. Lui qui affirmait que seul un athée pouvait comprendre le christianisme, et qui mêlait avec autant de plaisir les images rabbiniques de Martin Buber et de Chagall aux allégories chrétiennes médiévales, est mort sans avoir rien renié. Le vieil homme qui s'est éteint, presque aveugle, cet été, à Tübingen, laissant derrière lui une œuvre immense, n'a cessé, comme il aimait à le répéter, de faire sienne la parole du Don Carlos de Schiller : « *Qu'il reste toujours fidèle aux rêves de sa jeunesse.* »

JEAN-MICHEL PALMIER.

★ L'ESPRIT DE L'UTOPIE. Traduit de l'allemand par Anne-Marie Lang et Catherine Piron-Audard. Editions Gallimard, 343 p., 69 F.

★ HERITAGE DE CE TEMPS. Traduit de l'allemand par Jean Lacoste. Editions Payot, 399 p., 80 F.

★ SUJET-OBJET. ECLAIRCISSEMENTS SUR HEGEL. Traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac. Editions Gallimard, 498 p., 92 F.



Michel Tournier et l'Allemagne de l'Est

(Suite de la page 15.)

Il n'y a en R.D.A. que quelque deux mille croyants israélites. Gens très âgés pour la plupart, ils posent de moins en moins de problèmes et le jour est proche où ils n'en poseront plus du tout. Ceux des deux Eglises — protestante et catholique — ont été, en revanche, assez dramatiques, mais paraissent évoluer vers un *modus vivendi*. Après une période de vexations insupportables, accompagnée d'un exode des pasteurs et des prêtres vers l'Ouest — dont l'ancien évêque protestant du diocèse de Berlin-Brandebourg, Otto Dibelius, a été le héros et le héraut le plus en vue, — une sorte de concordat de fait s'est instauré entre les autorités et les membres du clergé décidés à rester coûte que coûte. Ceux-ci pensent que l'athéisme marxiste et la foi chrétienne sont compatibles. Conséquences pratiques : les Eglises ont gardé les propriétés foncières qu'elles possédaient avant le socialisme et que la réforme agraire n'a pas écornées. Aux ressources qu'elles en tirent s'ajoutent des subventions de l'Etat et les impôts ecclésiastiques que le clergé perçoit sur les fidèles.

Le « baptême » socialiste

Il n'en reste pas moins que la volonté de puissance de l'idéologie socialiste investit sans relâche les esprits, et au premier chef les jeunes. Tout commence peu après la naissance avec un véritable « baptême socialiste » célébré dans la salle d'honneur de la mairie avec parrain et marraine qui prononcent la formule rituelle : « *Nous, parents et parrains, nous promettons d'élever cet enfant dans l'esprit de paix, d'amitié entre les peuples et d'amour pour notre Etat ouvrier et paysan. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'il connaisse un avenir heureux dans une patrie allemande et socialiste.* » Plus tard, l'enfant apprend par cœur les dix commandements du *jeune pionnier*. Ensuite se succèdent des initiations solennelles qui évoquent irrésistiblement la communion et la confirmation catholiques, en vertu du principe qu'on ne supprime bien que ce qu'on remplace en l'imitant.

Il va de soi que Jean Egen ne se borne pas à rendre compte d'un « esprit » officiel qui baigne dans les bons sentiments et les déclarations de principe. Son livre est fait de rencontres, d'entretiens, de plongées dans les milieux les plus divers. Partout la réalité perce sous le slogan, mais il serait faux de dire qu'elle le contredit à tout coup. Ici, comme ailleurs, la vérité est complexe. La R.D.A. ne ressemble à aucun autre pays. On peut dire : nul autre pays au monde n'est obligé de s'entourer de barbelés et de champs de mines pour empêcher ses propres citoyens de s'enfuir. Mais l'honnêteté oblige à tenir compte du voisin, cette R.F.A. ruisselante de richesses et choyée par tout le monde occidental. Il faut connaître la R.D.A., parce que, en l'ignorant, on s'expose à ne rien comprendre à la R.F.A. La réciproque est encore plus vraie, et il est certain que, sans le redoutable voisinage de cette sœur écrasante, la R.D.A. verrait diminuer la distance qui sépare sa réalité souvent cruelle et sombre du rêve idyllique dont elle s'efforce de nourrir sa jeunesse.

MICHEL TOURNIER.

★ UN MUR ENTRE DEUX-MONDES, de Jean Egen. Denoël. 44 F.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

La « Rose des Vents » sans l'État.

Le maire de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle de la banlieue lilloise, M. Gérard Caudron (P.S.), a dénoncé avec vigueur, vendredi 8 février, le « scandale » que constitue selon lui le désengagement de l'Etat dans le fonctionnement de l'Espace « Rose des Vents », théâtre moderne construit il y a quelques années seulement. La subvention promise pour 1978 était de 235 000 francs. Elle vient d'être ramenée à 175 000 francs, et l'on supprime aussi toute aide à la compagnie La Planchette, qu'anime Jean-Pierre Heymann.

Il est vrai que la situation est singulière. La « Rose des Vents » est reconnue officiellement par l'Etat, mais l'élaboration de son statut est sans cesse reportée. La participation de la commune est deux fois plus importante que celle de l'Etat. Mais depuis que la ville nouvelle, voulue et bâtie sur directive des pouvoirs publics, se développe, on a été contraint de mendier des crédits au ministère de la culture et de l'environnement, alors que sur le plan local la réussite et la qualité de nombreux spectacles ne sont pas remis en cause.

Mais, plus encore, la municipalité de Villeneuve-d'Ascq a signé récemment avec l'Etat une convention qui garantit le développement de la ville nouvelle par un plan quadriennal (le Monde *du 14 janvier 1978). M. Caudron constate que cet engagement n'est absolument pas respecté, notamment en ce qui concerne les équipements culturels.* — (Corresp.)

Les Baladins à Nevers.

Les maisons de la culture s'ouvrent aux non-professionnels. Celle de Nevers organise un festival de théâtre amateur qui se tiendra en juin, entre le 17 et le 24, et réunira des troupes pratiquant la création collective ou la création de pièces déjà écrites pour adultes et pour enfants. Il y aura également du théâtre de rue — saltimbanques, baladins, — des groupes d'agit' prop, qui, s'ils sont intéressés, peuvent écrire à J.-F. Save, Théâtre d'essai, Maison de la culture, 58000 Nevers.

Acteurs et non-acteurs.

La collection « Malgré tout », dirigée par Emile Copferman aux éditions Maspero, publie un recueil de textes théoriques, d'exercices pratiques dus à Augusto Boal : Jeux pour acteurs et non-acteurs. *On a découvert Augusto Boal au festival de Nancy dont il est devenu directeur artistique. Après avoir dirigé une troupe populaire politisée, où chants et danses portaient les paroles de révolte et d'espoir, il a été obligé de s'exiler de son pays, le Brésil. Il est allé à New-York, en Argentine, d'où il a dû également partir, puis au Portugal, où il a travaillé avec les paysans. Il a expérimenté des formes d'intervention théâtrale. Des récits et des dessins, des témoignages font de son livre un document pédagogique qui vient en complément de* Théâtre de l'opprimé, *également publié chez Maspero.*

Les trois « Macbeth » de Lyon.

Le monde du théâtre est peuplé de Lyonnais dont certains restent dans leur ville. A côté des grands, il y a ceux qui se battent pour se faire connaître. Si Gilles Chavassieux et Bruno Carlucci arrivent — avec beaucoup de mal — à mener des activités permanentes, Bruno Boeglin réclame désespérément les moyens de faire vivre une merveilleuse salle, l'Eldorado, tandis qu'André Ligeon-Ligeonnet s'est vu obligé de céder son petit Théâtre des Gueux.

Ce jeune metteur en scène baroque, violent, insolent, ne renonce pas pour autant. Sa compagnie a pris un nouveau nom : « Sortie de secours » et présente au centre culturel de Villeurbanne, les 15 et 16 février, à 20 h. 30, une troisième version de Macbeth *qui s'appelle* Pièce = 9. *La première déroulait ses fastes sulfureux dans un château en ruine. La seconde, au festival de Fourvière, provoquait l'indignation et la colère de la municipalité. Et celle-ci ?*

Théâtre

« LA MOUETTE », PAR BRUNO BAYEN

Espaces brisés

« La Mouette », que La Fabrique présente à Suresnes, risque d'être le dernier spectacle de cette compagnie, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, ayant décidé de ne pas renouveler le contrat de Bruno Bayen, en tant que directeur de ce centre dramatique (« le Monde » du 7 février). L'argument avancé est le trop petit nombre de spectateurs touchés. En ce qui concerne « La Mouette », en tout cas, la pièce s'est jouée chaque soir au théâtre Sorano, de Toulouse, devant des salles pleines. D'ailleurs, comment calculer la « rentabilité » d'un créateur ? A la quantité des représentations, à l'importance du public (deux critères qui dépendent aussi des habitudes et de l'organisation) ou à la qualité d'une rencontre entre un homme, une équipe et un texte qu'il marque de son intelligence et de sa sensibilité ? La rencontre de Bruno Bayen avec Tchekhov a quelque chose d'exceptionnel.

Tchekhov traîne avec lui une série de clichés — « petite musique », « nostalgie slave », — qui poussent les metteurs en scène à l'exotisme, au sanglot tzigane, ou, au contraire, à la sécheresse intellectuelle, au romanesque anecdotique. Bruno Bayen ne se transporte pas dans la Russie d'avant 1917. Il rencontre Tchekhov sur leur terrain commun : le théâtre. Et *tout se passe comme si les* déchirements de l'auteur venaient répondre aux questions du metteur en scène.

Le théâtre est sur scène. Des pans de velours descendent avec leurs cintres, remontent, *fragmentent et multiplient* l'espace, le temps d'une phrase isolée, d'une réplique qui attend sa réponse. Le théâtre ? La petite scène où Nina (Christine Boisson) déclame la première pièce du jeune Constantin *(Marcel Bozonnet) dans le jardin* d'Arkadina (Anna Nogara), ce théâtre qui réunit les spectateurs dans une même écoute. Mais chacun n'entend alors que ses propres échos. Chacun, à sa manière, se ferme aux *paroles de l'adolescent*, et, ainsi, lui coupe un peu les ailes, le rejette dans l'enfance, dans les bras d'une mère qui trébuche aux portes de la vieillesse.

Constantin est ici un Œdipe *aux yeux ouverts*, un *Hamlet désagrégé* par une passion qui lui est refusée. Tel est le noyau brûlant de la pièce. Ce qui se passe, au-delà des mots, entre Marcel Bozonnet et Anna Nogara, ressemble à un vertige, comme *si était vu l'invisible, l'interdit*. Marcel Bozonnet a l'exigeante acuité de l'enfant éperdu. Anna Nogara dépasse le personnage d'actrice autoritaire. Elle est une femme *maternelle*, une reine saltimbanque qui joue sur la *fascination qu'elle exerce, tout* en craignant de ne pas pouvoir accorder aux autres ce qu'ils lui demandent. Fils, frère, amant, amis, gens de maison, accrochés à ses jupes — personnages déphasés qui errent, jamais à la *place où ils devraient être*, glissent, se cherchent et ne trouvent que leur fantôme ; ces fragiles héros, portés par une sorte de candeur, pressentent la chute de leur monde et frissonnent.

Est-ce parce qu'il parle d'une société au destin inachevé que le spectacle a du mal à se terminer ? La troisième partie — le retour des personnages qui jouent au loto pendant que Nina *s'enfonce dans son malheur* et que Constantin se suicide — s'alourdit dans des mouvements censés nous replacer dans l'espace théâtral. Mais à ce moment, nous sommes devenus trop sensibles aux personnages *pour nous en arracher, d'autant* que l'interprétation commande toujours la mise en scène. On suit la pièce par les comédiens : Anna Nogara, Marcel Bozonnet, tous deux superbes, mais aussi René Loyon, Trigo*rine, l'écrivain écrasé*, trop charnel pour se risquer dans les périlleux voyages de l'imaginaire ; Gérard Lorin, Sorine, le frère parasite que justifie son existence par une bonne humeur acharnée, Elsa Pierce, étrange Macha, *secouée de spasmes* froids, et Christine Boisson, la Mouette, adolescente gauche, un peu garçonnière, détruite avant d'avoir grandi.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Jean-Vilar, Suresnes, du 9 au 18 février, 20 h. 30.

Musique

Reprise à l'Opéra

« LES CONTES D'HOFFMANN » d'Offenbach et Chéreau

Il y a trois ans, lors de la première des Contes d'Hoffmann *vus par Patrice Chéreau (le* Monde *du 30 octobre 1974), les nostalgiques de l'opéra-comique avaient fait de sérieuses réserves sur les libertés prises avec l'œuvre, surtout avec le livret et les décors. Après la Tétralogie de Bayreuth, on se dit qu'Offenbach s'en est plutôt tiré à moindre frais... sans être pleinement convaincu par ce spectacle vraiment admirable, mais qui reste partagé, le théâtre ne parvenant pas à faire corps avec la musique, et le retour aussi fidèle que possible à E.T.A. Hoffmann manquant en partie son but.*

Car le vrai fantastique n'est pas au rendez-vous ; la musique pittoresque et chaleureuse, d'un cœur sincère, résiste à l'intellectualité réintroduite dans l'action traditionnelle un peu lâche et la rejette dans une sorte d'objectivité glacée. Rien ne peut faire que la barcarolle ne soit pas celle d'une nuit d'amour parfumée, fût-ce celle d'un chromo, que l'automate ne soit en réalité une cantatrice qui joue les automates; et le docteur Miracle avec son violon d'enfer dans un salon étouffant nous faisait plus sortir de nous-même que son double avec ses sacs de voyage et son cab funèbre « torturant » Antonia et la petite fille qu'elle fut sur la place déserte d'un port hanséatique.

Il reste donc deux « lectures » possibles de ce spectacle : celle d'Offenbach, gênée par un livret et un style qui la dévient ; celle de la « pièce » de Chéreau sur Hoffmann, d'une beauté dure et terrible, que la musique trahit. Pourtant, on ne se lasse pas d'admirer le splendide décor de Richard Peduzzi, qui fait rêver de la limpide et coupante froideur des villes du Nord, avec de sublimes éclairages, les dizaines de personnages et ces scènes symboliques inventées par Chéreau : quatre hommes en noir portant un cercueil saluent Antonia. Elle répond d'un geste alerte et charmant, comme on souhaite bon voyage à une diligence ou à un vaisseau partant pour un long voyage.

La distribution, en grande partie nouvelle, est excellente si l'on excepte Suzanne Sarroca (Giulietta), dont la voix, fatiguée désormais, tremble et se casse. Kenneth Riegel (Hoffmann) a quelques difficultés dans l'aigu, mais l'expression vivante et juste a la saveur complexe d'un personnage qui a beaucoup vécu, beaucoup rêvé et aimé, et correspond bien à la création de Chéreau — d'ailleurs discutable — d'un Hoffmann déchu courant après une illusion un peu pitoyable. Danièle Chlostawa, Olympia pimpante, est un joli rayon de soleil dans ses vocalises pas toutoujours absolument justes, et Christiane Eda-Pierre une émouvante Antonia chez qui la tendresse romantique s'exprime par un timbre d'une profonde richesse.

José van Dam donne un superbe éclat à son personnage de diable à pied, à cheval et en voiture, avec cette voix somptueuse, grave et légère, cette jeunesse malicieuse qui le rend plus maléfique encore, cependant qu'on doit réunir dans le même éloge Jules Bastin, Michel Sénéchal, Jacques Loreau, Marc Vento, Francine Arrauzau, Michel Philippe et les chœurs de Jean Laforge. L'orchestre, assez bon, ne cherche pas à se surpasser, sous la direction pourtant pleine de délicatesse, de précision et d'élégance de Jean Périsson.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 17 et 28 février, les 4 et 7 mars.

Cinéma

« SAFRANA OU LE DROIT A LA PAROLE » de Sidney Sokhona

Un Mauritanien venu en France, en 1966, pour travailler et payer ses *études, se mit à faire du cinéma en* rapport avec sa situation d'Africain transplanté. *Nationalité immigré* (prix Georges Sadoul 1975), le premier film de Sidney Sokhona, dont la réalisation se prolongea sur trois ans, rendait compte, à travers les grèves *contre les foyers-taudis, d'une* prise de conscience politique. Ainsi était tracé, d'une certaine manière, le chemin que devaient suivre Ali Akika et Anne-Marie Autissier dans *Voyage en capital (le Monde* du 21 janvier 1977) : dépasser le constat misérabiliste et décrire une expérience idéologique acquise au contact des luttes sociales.

Avec Safrana ou le droit à la parole (tourné en 35 millimètres couleur au lieu du 16 millimètres noir et blanc), Sidney Sokhona a gardé son style de « fiction documentaire », en l'amplifiant par des moyens techniques plus importants.

Quatre Africains noirs, ouvriers à Paris, s'en vont faire un stage de formation agricole en Côte-d'Or. Ce qu'ils y apprennent leur servira dans leur propre pays. Ceci s'inspire d'une réalité vécue par un groupe revenu au Mali, et dont faisait partie l'un des acteurs.

Dans une forme de récit élaborée, mais *toujours très claire*, Sokhona montre d'abord, pendant un voyage en car, les souvenirs de ses quatre personnages. Ils ont connu les misères habituelles de la condition *d'immigré et la dérision des cours* d'alphabétisation. Mais ces souvenirs sont, en fait, une réflexion : tous ont compris qu'ils n'avaient rien à gagner à s'insérer tant bien que mal dans le prolétariat parisien. Exploités d'une façon ou d'une *autre (séquence étonnante où Diallo*, le Sénégalais, est prié, moyennant finances, de se prêter à des jeux sexuels avec un industriel et sa femme), ils n'en réchappent que lorsqu'ils ont retrouvé leur identité.

Grâce au rapport établi entre ces *Noirs issus de pays agricoles et de* petits agriculteurs français essayant de survivre, le film devient tout à fait remarquable. Le travail de la terre est un trait d'union. Une communication, une solidarité, s'établissent par la parole, ainsi que l'en*seignement de certaines coutumes :* méthodes de culture et d'élevage. La France, ce n'est plus Paris, mais le monde rural avec ses vieilles valeurs menacées qui rejoignent certaines traditions africaines. Les immigrés achèvent, en somme, dans *cette communauté qui les accepte*, leur éducation.

Même si ces thèmes ne touchent encore qu'une minorité, Sidney Sokhona laisse *nettement* entendre que des Africains peuvent maintenant se réinsérer dans leurs patries, en s'interrogeant sur la politique économique et sociale de leurs propres gouvernements, politique liée aux pays occidentaux. Comme *Voyage en capital* qui concerne les Algériens, *Safrana* envisage donc le problème du retour et du combat sur le terrain. Il y a décidément quelque chose de changé dans le cinéma « de l'immigration » : une culture, une revendication, s'expriment dans *ce film tourné en France. Pourquoi* faut-il que des œuvres de ce genre soient vouées à une diffusion restreinte ?

JACQUES SICLIER.

★ La Clef.

GRÈVE DANS LES THEATRES NATIONAUX

Aucune représentation n'aura lieu ce jeudi 9 *février* dans les théâtres nationaux (Comédie-Française, Odéon, Théâtre de Chaillot, Théâtre de l'Est parisien, Opéra de Paris, Théâtre national de Strasbourg), à la suite d'un mot d'ordre de grève du Syndicat national des employés *techniques* et *administratifs* du spectacle C.G.T. (SNETAS). Le syndicat a maintenu sa décision, car il considère que le ministère de la culture et de l'environnement n'a pas donné de *« garanties sérieuses concernant l'ouverture de véritables négociations ». (Les personnels* techniques et administratifs C.G.T. des théâtres nationaux réclament notamment une convention collective et une grille de salaires unique.)

Les billets seront remboursés ou validés pour une autre date au choix, sauf au Théâtre de Chaillot, où les billets pour *Meurtre dans la cathédrale* seront valables le 5 mars, et ceux pour *Candide* le 23 février .

■ M. Jean-Albert Cartier, choisi par le *ministère de la culture et de* l'environnement et la mairie de Nancy pour constituer en septembre le « ballet-théâtre français de Nancy », a *désigné* Mme Hélène Trailine comme directrice de la danse. La nouvelle compagnie, qui entend se consacrer à la création contemporaine, *organisera*, le 8 mars prochain, une audition à Paris pour recruter une trentaine de danseurs. Les inscriptions doivent être adressées au *Théâtre de la Ville*, 16, quai de Gesvres à Paris-4e.

Expositions

Desseins au pastel de Jean Hélion

En tout, une centaine d'œuvres. Elles traversent près d'un demi-siècle de la vie du peintre : Jean Hélion, soixante-quatorze ans. Plus il avance en âge, plus sa peinture devient jeune. Et plus il prend de libertés avec les idées préconçues et se laisse aller à peindre « comme ça vient ». Le miracle, c'est que justement ça vient. Ça coule de source. Surtout dans ces pastels, où Hélion, le Français rejoint ses ancêtres du dix-huitième siècle. Il tient d'eux la franchise, la chaleur, la maestria, pas les mignardises.

C'est un chant de couleurs pures et frémissantes, plus fraîches que les Suites maraîchères, dont il a fait son modèle, surtout depuis que, retiré à la campagne, près de Chartres, il a trouvé Bigeonnette, le marché de Bigeonnette, où il a si souvent rôdé en quête de choses à voir et de gens à rencontrer.

Ces derniers temps, il y a moins été. Sa vue baisse. Mais il a tout dans la tête. Sa peinture, baroque et sensuelle comme jamais, devient mentale. Son dessin ne saurait être qu'un dessein. Hélion réinvente, compose ces requiem pour un potiron, déroule ces tablées de carottes ou de poireaux ; suspend des poissons bleus dans l'espace comme des poignards, accouple une pensée solitaire à une botte fétiche.

Hélion à Bigeonnette, c'est un peu Monet, les yeux mi-clos, devant les nymphéas. Le même regard voilé par une rêverie intérieure. Et dans ces pastels du grand âge, l'admirable liberté et l'autorité du geste pour tracer schématiquement l'allure d'un personnage ou nourrir la surface d'un fruit.

L'extraordinaire est aussi de considérer d'où vient le peintre, aujourd'hui saisi par le démon de la spontanéité : de l'abstraction la plus réfléchie et la plus concertée des années 25, il a viré sans transition, mais logiquement, par antithèse, au réalisme poétique des années 40. Hélion avait alors ressenti comme une nécessité vitale de donner congé aux spéculations pour se tourner vers la peinture de la vie quotidienne. Un dessin, fait à Marseille en 1942, illustre ici ce passage en catastrophe, qui se poursuit à travers quatre-vingt-dix œuvres sur papier, jusqu'à l'année 1977. Qu'il dessine un marcheur ou un dormeur dans la rue, des joueurs de billard, un mannequin sans tête dans une vitrine ou bien un intérieur, on retrouve toujours, sous-jacent, le peintre abstrait qui structure les formes et structure les sensations.

JACQUES MICHEL.

★ Hélion, œuvre sur papier depuis 1939. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon.

Notes

Musique

LES CONCERTS PASDELOUP au Palais des sports

Le but de Jules Pasdeloup, quand il fonda en 1861 l'association qui porte son nom, était de donner des concerts populaires au cirque du boulevard des *Filles-du-Calvaire*. C'est le même but que poursuivent ses descendants en présentant cinq concerts le samedi après-midi au *Palais des sports* de la porte de Versailles, et le résultat est atteint : la vaste salle était bien remplie pour la « Neuvième symphonie », de *Beethoven, d'un public* enthousiaste, qui n'hésitait pas à applaudir entre les mouvements, et même après le premier chœur du finale pourtant *suspendu à la dominante*... On regrettait cependant pour ces auditeurs néophytes que l'exécution grise et molle, avec maints glissements *de rythme* et des détails de phrasé très quelconques, n'aient pas été à la hauteur d'une telle œuvre. L'orchestre se défendait pourtant honorablement *sous* la baguette sans grand raffinements d'Hubert Reichert, chef d'un certain Sigerland Orchester. Toutes ces phrases sublimes passées à une banale moulinette faisaient un peu mal au cœur.

On n'a guère pu apprécier la qualité du chœur philharmonique de Cologne, coincé entre les murs de briques de « Roméo et Juliette », et des quatre solistes mêlés au chœur, dont les voix semblaient venir d'un entonnoir : la sonorisation du Palais des sports laisse un peu à désirer.

J. L.

★ Prochains concerts : festival Gershwin (le 11 février, à 14 h. 30) ; programme Tchaïkovski-Satie, avec Ivry Gitlis, qui réglera le « Concerto » de Michel Legrand sous *la direction* du compositeur (le 18 février, à 14 h. 30).

Expositions

DESSINS : RÉALITÉS

« Réalités » : pour dire simplement que les œuvres exposées ne relèvent *pas du dessin abstrait, géométrique* ou sériel. Une petite exposition de galerie spécialisée dans le dessin, qui comporte des feuilles d'artistes d'horizons variés, pour qui le dessin n'est pas forcément la fin de tout, mais qui, lorsqu'ils dessinent, « finissent » leurs images.

Lavis bruns pour fenêtres sur jardin luxuriant de Samuel Buri ; moutons pressés dans un box ou prisonniers de l'espace-grille que développe Cueco dans sa dernière « manière » ; chevalet-guillotine et palette-couperet de Récalcati, dans la série (ou dans la famille) de « son hommage à Topino-Lebrun » ; jazzmen de Bernard Rancillac et paysans d'une suite de sérigraphies reprises pour inscrire en transparence le corps de la femme, avec Bernard Dufour : tissu luisant et mollet galbé quand Françoise Chaillet fragmente les corps ; chaussures, ciseaux, placards, draps, de Janine Mongillat ; natures pseudo-mortes, en fait en évolution, de François Martin... Un très bon échantillonnage où l'on retrouve à peu près toute la gamme possible de gris, de grain, de surface ; coups de crayons appliqués et gestes emportés pour des dessins soignés ou faussement négligés.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Galerie « Le dessin », 43, rue de Verneuil, jusqu'au 25 février.

Théâtre

« LUNDI, LA FÊTE » de Franco Brusati

Moquette beige, guéridon vernis, canapé bas (style jeune cadre dynamique) et, sur un meuble *blanc*, l'électrophone prêt à déverser du Mozart. Les murs saumon pâle sont encore nus, les appliques électriques restent à poser : Ricky Gagliardo vient juste de prendre possession de cet appartement dans un immeuble de standing — ou supposé tel — *situé loin du centre de la ville, dans* une résidence appelée les Roses du lac. Ricky Gagliardo jouit d'une vue imprenable. Sur le lac, précisément. Ses deux *voisines, moins favorisées*, le lui pardonnent mal : Madame Caruso, mère d'une fille à demi épileptique, et Nanda, jeune *célibataire indépendante mais peu* fantaisiste. La convoitise les pousse dans le living-room du chef de publicité. Lui, qui vit si *seul*, ne *les repousse pas*.

C'est la grève générale. Au cours de cette journée entière d'oisiveté entrent *en scène* un autre voisin, petit maffioso à la retraite, un garçon de bureau assez demeuré, ancien *séminariste* avide de tendresse, ainsi que le fils de Gagliardo, venu reprocher à son père vieillissant d'avoir toujours trompé sa *mère*.

Quatre de ces médiocres finiront par s'entretuer, par jalousie ou par inadvertance (de l'utilité du lac pour se noyer et du four à gaz pour s'asphyxier). En attendant ces morts accidentelles, le spectateur assiste aux préparatifs d'un pique-nique sur la moquette : — « Lundi, c'est fête ! » — et aux crises de larmes de la petite gourde. Il peut sourire à l'humour cinglant de certaines réparties, au comique noir de quelques situations.

La pièce de Franco Brusati sort cependant aplatie. Comment l'auteur du film « Pain et chocolat » a-t-il pu accepter cette mise en scène de Jacques Rosny, qui caricature *ses* personnages ? Jean-Pierre Darras, Odette Laure, Anick Anselme jouent comme au Boulevard. Seule Maïa Simon semble avoir compris la vraie nature du texte : nouvelle amère sur la solitude et l'envie. Avec ses lunettes et son déguisement de vieille fille décidée, *elle sait rendre son agressivité à ce* « scénario » italien.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Michel, 20 h. 30.

LE CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

En raison d'une grève de leurs employés techniques et administratifs, les théâtres nationaux seront fermés ce jeudi 9 février. (Lire nos informations.)

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Fantastic Miss Madona.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henryk Szeryng ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel du Xe, 20 h. 30 : Penalty.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
Centre Mandapa, 21 h. : Augustine.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.

Jeudi 9 février

Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Galerie 55, 21 h. : Colette Renard.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Le Hangar, 21 h. : Turandot.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : la Ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Cuarteto Cedron.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Izuo et Fujio.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Chanson arabe ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : l'Honneur perdu de Katharina Blum.
Théâtre Saint-Médard, 20 h. : Cendrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ol Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Du Pecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : Le bruit qui court.
Café de la Gare, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : Plantons sous la sule.
Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A Sachs ; 22 h. : Fromage ou desserts ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
La Veuve Pichard, 20 h. 15 : Renaud.
La Vieille Grille, I, 18 h. 30 : M. Gourge ; 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 21 h. 45 : Soli-loques. — II, 22 h. : Rectangle blanc ; 23 h. : M. Legoubee.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 21 h. : Quatre à quatre.
Corbeil, C.C. Picasso, 20 h. 30 : Joan Pau Verdier.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : la Célestine.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : la Cruche cassée.
Colombes, M.J.C., 20 h. 30 : Walter Nicks.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Cutty Stark, rock.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition. — II, 21 h. : Tristan et Iseult.
Saint-Cloud, hôtel de ville, 21 h. : A.-M. Miranda et M. Gellot (Ballard, Dowland, Purcell, Haendel, Debussy, Fauré, Villa-Lobos, Rodrigo).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Petit Mahagonny.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : la Mouette.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles (Mozart).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : Roméo et Juliette.

Les concerts

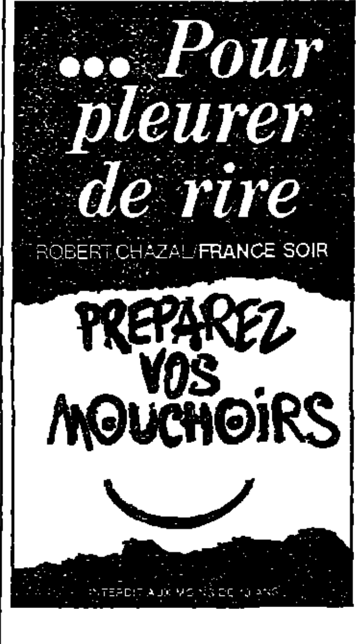
Le Lucernaire, 19 h. : A. Flamer, M. Bailly et M. Scharapan (Haydn, Beethoven, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Marriner, sol. R. Puyana (Bach, de Falla, Stravinski).
Chapelle de la Sorbonne, 18 h. et 20 h. 45 : Groupe toscan C. Bueno (chansons populaires médiévales).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : B. Heidsieck (musique pour synthétiseur).
Eglise Saint-Eustache, 20 h. 30 : Concerts Lamoureux et chorale de Saint-Eustache, dir. J.-C. Bernède (Mozart).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre de chambre Juventia, dir. H. Nafilyan, sol. P. Fontanarosa (Bach, Nafilyan).
Centre culturel portugais, 20 h. 45 : N. Maissa et C. Vital (Beethoven, Schubert, Debussy).

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock
Pavillon de Paris, 20 h. : Frank Zappa.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : B. Vitet, F. Achard, J. Berrocal, M. Potage et C. Parle.
Petit Journal, 21 h. : Olivier Franck Quintet.
Stadium, 21 h. : H. Bourde, L. Plouton et M. Waldron.
Gibus, 0 h. 30 : Bijou.

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Carolyn Carlson (Cypher).





SPECTACLES

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Aurore, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 : les Ruelles du malheur, de N. Ray ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : le Voyage d'Amélie, de D. Duval ; 22 h. 30 : le Soldat Laforêt, de G. Cavagnac).

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e (en matinée) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
BAREFOUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), mer., sam., mar. : les Fleurs rouges de Tienchan ; jdi, dim. : le Torrent de la révolution ; ven., ldi : le Détachement féminin rouge.
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e, (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-46-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clicy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
T VIVE LA LIBERTÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
EMININ, PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
E FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
A GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HERETIQUE II (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Mistral, 14e (326-41-02) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
OTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-75).

STUDIO LOGOS



cinémas

JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Ang., vers. ang + v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; version ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52 ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-07-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr., v. angl.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

Les films nouveaux

VOYAGE A TOKYO, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O. : St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).

ELLES DEUX, film hongrois de Marta Meszaros. V.O. : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Racine (6e) (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf (8e) (225-47-19) ; J.-Renoir (9e) (874-40-75) ; Olympic (14e) (542-67-42).

BANDE DE FLICS, film américain de Robert Aldrich (XX). V.O. : Quartier Latin (5e) (326-84-65) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; V.F. : ABC (2e) (236-55-54) ; Montparnasse 83 (6e). (544-14-27) ; Helder (9e) (770-11-24) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).

IPHIGENIE, film grec de Michael Cacoyannis. V.O. : St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; Gaumont Rive gauche (6e) (548-26-36) ; Marignan (8e) (359-92-82). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27).

SAFRANA OU LE DROIT A LA PAROLE, film mauritanien de Sidney Sokhona. V.O. : la Clef (5e) (337-90-90).

LE VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, film français de Philippe Garrel. Action République (11e) (805-51-33).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE, film français de Jocelyne Saab. Olympic (14e) (542-67-42).

GENERATION PROTEUS, film américain de Donnald Cammell (X). V.O. : St-Michel (5e) (326-79-17) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Caméo (9e) (770-20-89) ; Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Convention - St - Charles (15e) (579-33-00) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO, film américain de V.A. Evetty. V.O. : Ermitage (8e) (359-15-71), en soirée. V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; U.G.C. Odéon (6e) (326-71-08) ; Ermitage (8e), en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Napoléon (17e) (380-41-46).

LE FANTOME DE HURLEVENT, film américain de A. Dawson. V.F. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Marbeuf (8e) (225-47-19 ; Maxéville (9e) (770-72-86) ; les Images (18e) (522-47-94).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA PART DU FEU (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egyp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.

Les festivals

ALAIN TANNER : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Retour d'Afrique.
CINEMA FRANÇAIS : Un regard différent : Action-République, 11e (805-51-33) : Céline et Julie vont en bateau.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Desperate Living ; Dark Places ; What ever happened to aunt Alice ; Master of Terror.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Dolce vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : le Decameron ; 21 h. 30 : Huit et demi ; 24 h. : les Mille et Une Nuits.
HITCHCOCK (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : la Mort aux trousses, Psychose, Frenzy, les Oiseaux.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Soupe au canard.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or.
FRED ASTAIRE et Cie (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Born to Dance.
H. HAWKS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Barbary Coast.
TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN (v. o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Marathon Man.
AU NOM DU PROGRES, Palais des arts, 3e (272-62-98) : l'Ecole du diable ; la Médecine des riches et des pauvres.
VINGT GRANDES COMEDIES AMERICAINES (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Brise-Cœur.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Machine.
CHATELET - VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14) I : 13 h. : le Crépuscule des Dieux ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : (+ V. à 0 h. 30) : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 20 (+ S. à 0 h. 30) : Cabaret, II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 18 h. 10 : Duellistes ; 20 h. : Pierrot-le-Fou ; 22 h. : A bout de souffle ; V., à 24 h. : A l'est d'Eden ; S., à 24 h. : l'Epouvantail.
BOITE A FILMS (v.o.) (17e) (754-51-50). I : 13 h. (+ V., S. à 0 h. 45), Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : les Damnés. II : 13 : Let it be ; 14 h. 30 : Yellow submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : le Désert des tartares ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.
FILMS CHINOIS (v.o.), Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : le Torrent de la révolution.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

NOIR SUR BLANC

Nous étions plongés dans « Roots » (Racines), le feuilleton d'Haley, quand a sonné l'heure de rejoindre « Les Antillais à Paris » sur la chaîne à côté. Au début, on ne pouvait s'empêcher de comparer, toutes proportions gardées bien sûr, le sort de ces Noirs déracinés et repiqués ici, maintenant, en terre hostile, glaciale, filmés, interrogés dans cette première émission de la série à ambition sociologique « Adaptation », avec le triste lot du héros du feuilleton américain, Qunta Kinte, il y a près de deux cents ans, sur un autre continent.

C'est ce froid qui blesse, qui agresse, paraît-il, avec le plus de violence les trois cent mille Français d'outre-mer installés en métropole, ce climat hostile à tous points de vue, ce ciel, ces regards plombés, bouchés, barrés. Entrée interdite aux gens de couleur, fussent-ils nos concitoyens. Emplois et aussi, en un sens, quartiers réservés. A quoi sert d'avoir suivi les cours d'une école hôtelière à la Martinique ? A faire des ménages. Ou à balayer les rues de la capitale.

Paris ! vu de là-bas, c'est le paradis. Ce qui est grave, justement — cet excellent reportage de Jacques Mousseau le montre bien, — c'est l'ignorance, l'insouciance de tous ceux, de toutes celles qui viennent tenter leur chance parmi nous. Beaucoup repartent découragés, ravagés par le mal du pays. D'autre s'adaptent. Nous avons rencontré, il y en a, des Antillais heureux. Intégrés ? Ça non, jamais, nous ont-ils dit ; les métropolitains ne leur permettent pas d'oublier un seul instant qu'ils sont différents, qu'ils sont étrangers. Sur leur passeport, c'est inscrit noir sur blanc. Nationalité : française. Et pourtant...

CLAUDE SARRAUTE.

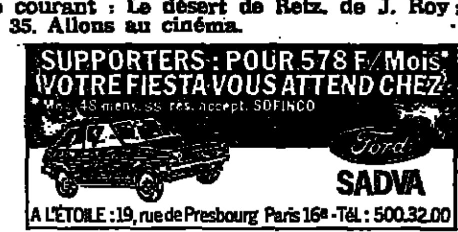
JEUDI 9 FÉVRIER

Les organisations syndicales de l'établissement public de diffusion ayant déposé un préavis de grève par solidarité avec celles de l'Institut national de l'audiovisuel (le Monde du 8 février), les programmes des trois chaînes de télévision de ce jeudi 9 février devraient être annulés jusqu'à 20 heures, heure limite du préavis.

CHAINE I : TF 1

M. Valéry Giscard d'Estaing répond aux questions de politique étrangère qui lui sont posées en direct de l'Elysée par Mme Josette Alia (« le Nouvel Observateur »), MM. Yves Cuau (« l'Express »), Jean-Pierre Joulin (Europe 1), Edouard Sablier (France-Inter) et Alain Duhamel, de 20 h. 30 à 21 h. 15 sur TF 1, A 2, après le journal de 20 heures, et sur les principales chaînes de radio. (Reprise en fin de soirée sur FR 3).

21 h. 15, Feuilleton : La filière ; 22 h. 25, Titre courant : Le désert de Retz, de J. Roy ; 22 h. 35, Allons au cinéma.



CHAINE II : A 2

21 h. 15, De mémoire d'homme ; Téléfilm français : Sur les traces de poudre blanche, de S. Ganzl, réal. J.-P. Marchand.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 FILM (cinéma public) : UNE ANGLAISE ROMANTIQUE, de J. Losey (1975), avec G. Jackson, M. Caine, H. Berger, M. Richardson, K. Neiligan.

Femme d'un romancier à succès, une bourgeoise anglaise, qui s'ennuie, se laisse séduire par un gigolo cynique.
Variations modernes sur le « bovarysme », Losey, que le sujet n'a pas intéressé, s'est contenté de lui faire une mise en scène « haute couture ».

22 h. 35, Magazine : Un événement.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « Prince de ma jeunesse », de J. Yanowski, avec G. Page, J.-M. Ferley, F. Maistre (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Récits, par F. Venaille ; 22 h. 45, L'art au féminin, par D. Boone ; 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : Schumann ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... New England Conservatory Chorus, Harward Glee Club and Radcliffe Choral Society, St Gabriel Boychor's, Orchestre symphonique de Boston, direction E. Leinsdorf : « Scènes de Faust » (Goethe-Schumann). Avec H. Prey, B. Sills, T. Troyanos, T. Paul ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Paysages sonores.

VENDREDI 10 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 40, Jeu : Réponse à tout ; 11 h. 55, Ski : Descente messieurs à Chamonix ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; à 14 h. 25, Cousons... cousines ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : l'Avocat du diable, de R. Saltel, avec J.-N. Sissia, R. Manuel, F. Fleury.

Un avocat sans cause connaît soudain la célébrité en faisant acquitter un écrivain célèbre. Mais la vedette est-elle si innocente ?

22 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série française : Le chirurgien de Saint-Chad (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Une pierre sur le sable, de G. Bosio, réal. N. Lilenstein (deuxième partie).

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Femmes, femmes, femmes).

Avec Mmes Emilie Carles (Une soupe aux herbes sauvages), *Me Gisèle Halimi et Martine Portnoë* (le Programme commun des femmes), *Annie Lebrun* (Lâchez tout !), *M. André Pérot* (le Pouvoir féminin) et *Mmes Michèle Perrein* (Entre chienne et louve), *Gabrielle Roltz* (A ces chères menteuses).

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, Téléclub : Les sept péchés capitaux, de K. Weill et B. Brecht, adapt. G. Serreau, chorégraphie M. Sparembler, dir. musicale J.-Cl. Hartemann, réal. P. Badel (rediffusion).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Rassemblement pour la République ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir. (La bataille des pollutions, sixième partie), d'E. Leguy et F. Williaume, réal. H. Polage.

La question de l'Etat — des Etats — est posée face à la pollution des trois éléments ; terre, air, eau.

21 h. 30, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Du bois dont on fait les charpentes), de J. Lallier et M. Tosello.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Soutane », de S. Reiner ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent : l'inné et l'acquis ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Fausses et vraie Jeanne d'Arc, par M. Schilovitz et J.-J. Bauchy ; 21 h. 30, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Récits, par F. Vénaille ; 23 h. 20, L'art au féminin, par D. Boone ; 22 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Pièces pour piano (Chopin) ; 10 h. 45, Musique en vie ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : J. Strauss, H. Seiter, E. Zens ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Rachmaninov, Kodaly ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs... Tchécoslovaquie : œuvres de Jacori, Riba, Reicha, Cernohorsky, Pacha, Gallus ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : Beethoven, Mozart ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre radio symphonique de Sarrebruck, direction H. Zender. Avec J. Kalischstein, piano : G. Scelsi, Mozart, Bruckner ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus : W. Mengelberg dirige Mahler ; 0 h. 5, Paysages sonores.

INA : L'OCCUPATION DU CENTRE DE BRY-SUR-MARNE CONTINUE

Réunis en assemblée générale, le mercredi 8 février, les grévistes du centre de Bry-sur-Marne ont décidé de reconduire la grève et l'occupation des locaux jusqu'au lendemain. Dans un communiqué, la section syndicale de l'Institut national de l'audiovisuel du Syndicat des cadres des organismes de radio-télévision (SCORT) demande à la direction générale de l'INA « *l'ouverture immédiate de négociations avec les organisations syndicales représentatives sur les problèmes concernant l'ensemble de ses personnels* ». D'autre part, les personnels de Télé-Diffusion de France travaillant à Cognacq-Jay et ceux de TF 1 sont en situation de grève, ce jeudi 9 février, par solidarité avec les grévistes de l'INA. (Lire nos programmes.)

D'une chaîne à l'autre

● *M. Xavier Gouyon-Beauchamps*, président de la SOFIRAD, a été nommé, par arrêté du premier ministre, en date du 8 février, membre du haut conseil de l'audio-visuel, à titre de personnalité qualifiée, en remplacement de Mme Monique Mignon, démissionnaire.

[Avant de succéder à M. Denis Baudouin à la présidence de la SOFIRAD, le 13 avril 1977, M. Xavier Gouyon-Beauchamps, préfet de l'Ardèche, avait dirigé le service de presse de l'Elysée.]

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 9 FEVRIER

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions des journalistes, sur France-Inter, à 19 h. 15.

— La tribune libre est ouverte au parti socialiste, avec *MM. Claude Estier, Gérard Descotils*, candidat dans le Val-de-Marne, *Maurice Benassayag*, candidat à Paris, *Mmes Annette Chepy*, candidate dans la Marne, *Chantal Perez*, candidate à Paris, sur FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 10 FEVRIER

— *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du P.S., est interrogé sur R.T.L., à 8 h. 30.

— *MM. Louis Guermeur* (R.P.R.) et *Louis Mexandeau* (P.S.) participent à un débat sur « Enseignement et école libre », sur TF 1, à 13 heures.

— Un débat sur la politique économique oppose *MM. René Monory*, ministre de l'industrie, et *Jacques Marette*, député R.P.R. du 15e arrondissement, à *MM. Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du P.S., et *Charles Fiterman*, secrétaire du comité central du P.C., sur Europe 1, à 19 heures.

— *M. Michel Durafour*, ancien ministre, membre du bureau du parti radical, est l'invité de R.M.C., à 19 heures.

LA TROISIÈME SEMAINE MONDIALE DU TOURISME

LA première fois, c'était il y a deux ans, beaucoup n'y croyaient pas, il faut en convenir. Pour les professionnels, c'était des frais importants, bien des tracas avec, au bout, le risque de faire chou blanc. Pour le public, cela pouvait être « une foire de plus », un salon « comme les autres », avec ticket d'entrée, prospectus, francfort-frites et flonflons. Rendons hommage à ceux, quel que soit le côté du stand où ils se sont tenus, marchands ou acheteurs, qui ont fait confiance à l'idée. Nous savons maintenant qu'ils ont eu raison. Et que cette semaine mondiale du tourisme est naturellement devenue l'événement annuel dont on aurait du mal à se passer.

Les chiffres parlent : cette année, soixante-treize tours-opérateurs et agences de voyages (contre soixante-huit l'an dernier) y planteront leur fanion à deux pas des cinquante offices de tourisme étrangers qui mettent un point d'honneur à ce que leurs montagnes, leurs lacs, leurs forêts, leurs océans, leurs déserts, leurs villes et leurs trésors soient présentés. Vingt et un comités régionaux de tourisme vanteront nos provinces, nos bourgs et nos campagnes. Neuf chaînes hôtelières (il n'y en avait que cinq en 1977), dix-sept compagnies de transport, sept d'édition, trois de locations de voitures, plus quelques « divers » compléteront cette brillante participation. Un dernier chiffre, enfin, le plus intéressant peut-être : les 45 000 visiteurs de 1976 étaient déjà 75 000 l'année suivante.

Que les vacances — et, dans bien des cas, le voyage proprement dit — soient devenues « un besoin » dont les Français, dorénavant, entendent bien ne plus vouloir se passer, c'est l'évidence. Les statistiques le démontrent : selon de très récentes études du secrétariat d'Etat au tourisme, près de 11 millions de personnes auront pris des vacances entre le 1er octobre 1977 et le 30 avril 1978. Traduites en « séjours », ces données deviennent 13,9 millions d'unités, dont 88,5 % auront l'Hexagone pour cadre, 1,6 million l'étranger.



LE CONGRÈS S'AMUSE

Comme à l'accoutumée, diverses représentations folkloriques se dérouleront conjointement à l'exposition proprement dite.

Chanteurs, danseurs, musiciens des quatre coins du monde se succéderont sur le podium.

D'autre part, un festival du film touristique permettra d'apprécier de récentes productions françaises et étrangères.

Ces différentes manifestations auront pour cadre la Salle Bleue, au niveau 3.

ALGERIE : Théâtre national algérien.

AUTRICHE : Musiciens.

BRESIL : Musiciens, danseurs, chanteurs.

COTE-D'IVOIRE : Danseurs, musiciens.

DOM-TOM : Groupes folkloriques antillais et tahitiens.

ESPAGNE : Groupes folkloriques des Canaries, de la Costa Brava, chanteurs et musiciens.

GRANDE-BRETAGNE : Groupe folklorique écossais, danseurs, musiciens et spectacle music-hall (fin 19e).

GRECE : Groupe folklorique.

MEXIQUE : Musiciens et danseurs.

POITOU-CHARENTES-VENDEE : *Mélusine du Poitou* : Musiciens et danseurs.

U.R.S.S. : Musiciens, danseurs, chœur.

U.S.A. : Orchestre de jazz Dixieland, du 10 au 15. Groupes danseurs hawaïens.

YOUGOSLAVIE : Musiciens, danseurs.

UNE INDUSTRIE S'INTERROGE

Les Européens : le chômage tuera-t-il le voyage ?

LA Commission européenne de tourisme (CET), qui groupe les organisations nationales de tourisme de vingt-trois pays (1), a récemment organisé une conférence, à Zurich, afin d'analyser les perspectives touristiques en Europe au cours des années 80. Ce colloque a rassemblé des représentants des administrations et des offices du tourisme, mais aussi des hôteliers, des transporteurs et des agents de voyages.

Officiellement, il s'agissait pour la CET de trouver *« les bases d'une politique d'action qui pourra être adoptée par l'industrie touristique européenne »*. Car *« les dix prochaines années seront d'une importance vitale. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, il convient d'avoir des idées claires et cohérentes sur les orientations de l'industrie touristique »*.

Les résultats n'ont pas été à la hauteur des intentions. La résolution finale le prouve, puisque la CET est d'abord tombée d'accord pour déclarer que *« la liaison technique entre les divers secteurs commerciaux du tourisme, de même qu'entre ces secteurs et les autorités touristiques, doit être améliorée »*.

Ce qui veut dire, en clair, que chaque profession du tourisme continue à faire bande à part. On l'a bien vu au cours des interventions. Le représentant de l'Association du transport aérien international (IATA) a plaidé pour les compagnies aériennes régulières et pour leur fiabilité. Le porte-parole de l'IACA (International Air Carrier Association), lui, a vanté les mérites des charters et de leurs prix modiques. M. Jean-Claude Murat, président du Syndicat français des agents de voyages (SNAV), et un tour-opérateur suédois ont souligné les revendications de leur profession, par exemple face aux hôteliers. Ceux-ci ont, à leur tour, exprimé leurs doléances.

751 avions d'ici dix ans

L'industrie touristique européenne aborde dans le désordre les années 1980. Peut-être sait-elle, malgré tout, la direction à prendre ? Même pas. La CET avait chargé l'Institut du transport aérien (ITA) de Paris d'entreprendre une étude pilote. Malheureusement, les contraintes budgétaires ont amené l'ITA à se contenter d'une compilation de chiffres et de documents fournis par les organismes officiels et les sociétés (IATA, Boeing, Lockheed, O.C.D.E., British Airways, etc.)

Tout le monde s'accorde à prévoir une croissance du tourisme. Les compagnies aériennes européennes envisagent d'acquérir au cours des dix prochaines années 751 avions pour faire face à la demande. L'Austrian Institute of Economic Research fixe à 4,4 % le taux moyen de croissance annuelle des nuitées des visiteurs étrangers dans neuf pays récepteurs européens.

En raison des modifications importantes qui affectent la demande de vacances, mais également à cause des lacunes des prévisions et de la conjoncture économique agitée, l'ITA a recommandé à la CET de financer une « véritable » étude qui permettrait de mieux comprendre l'état de santé du tourisme européen, dont M. Lauriac (ITA) a rappelé que *« la maladie était réelle, même si ses symptômes étaient peu apparents »*.

Le colloque s'est retrouvé dans les remarques faites par M. Arthur Haulot, commissaire général du tourisme belge, qui a exprimé son inquiétude devant la montée des crises. Le chômage tuera-t-il le tourisme ? *« Nous pensons que les gens ont d'autant plus envie de voyager qu'ils ont plus d'ennuis »*, a paradoxalement conclu M. Haulot.

Les Européens se tourneront-ils vers la solution proposée par M. J. R. Thomson (Economic Research Associates) pour lequel *« l'Europe va évoluer comme les Etats-Unis »* ? Ce qui signifierait que les vacanciers demandent, de ce côté de l'Atlantique, des Disneyworlds et des Disneylands où se divertir sans trop d'effort.

Ou bien faut-il que les professionnels se soucient du marché japonais fort de deux millions de clients et en croissance de + 6 à + 12 % par an ? Ce qui supposerait que les agents de voyages et les transporteurs européens traduisent en langue nippone leurs prospectus et leurs tarifs...

Perplexes, les membres de la Commission européenne du tourisme ont décidé dans la résolution finale le principe d'une étude *« en profondeur »*.

ALAIN FAUJAS.

(1) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie.

OU, QUAND COMMENT ?

Heures d'ouverture : de 11 h. à 20 h. tous les jours, du 10 au 19 février sans interruption. Nocturne les 10 et 17 février jusqu'à 22 heures.

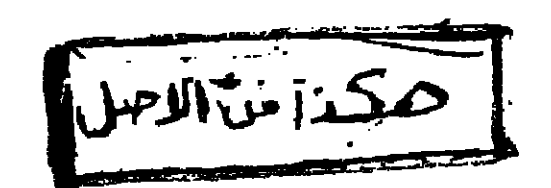
Prix d'entrée : 10 francs.

Parking : 1 500 voitures. Porte Maillot. Centre international de Paris.

Métro : ligne n° 1, Porte Maillot.

Autobus : 73, 43, 82, P.C. Porte Maillot, Palais des Congrès.





DU TOURISME ET DES VOYAGES

Selon les mêmes sources, les 12,3 millions de séjours d'hiver pris en France se répartiront de la façon suivante, où la campagne se taille la part du lion avec 4 400 000 points ; la montagne suit de près avec 4 200 000, dont 3 450 000 aux sports d'hiver ; viennent la mer (1 950 000), les villes (1 500 000) et les circuits (250 000).

En 1972-1973, 1 600 000 Français seulement prenaient des vacances d'hiver à la neige. En *1974-1975, ils étaient 2 250 000, et* 2 850 000 en 1976-1977. D'autre part, on a chiffré l'accroissement de ces congés par catégories socio-professionnelles depuis 1970 : les agriculteurs forment le peloton de tête avec + 225 %. Les employés suivent avec un mieux de 127 %, puis les ouvriers (+ 122 %), les cadres moyens (+ 50 %), les professions libérales et cadres supérieurs (+ 36 %), les patrons de l'industrie et du commerce fermant la marche avec + 26 %. A noter encore, 44 % des amateurs de sports d'hiver sont âgés de moins de vingt ans, 60 % de moins de trente ans. Quant aux skieurs qui passent nos frontières pour tâter notre neige, ils seront quelque 185 000 Allemands, *100 000* Belges, *35 000* Britanniques, 25 000 Néerlandais et 20 000 Suisses, sans compter les 40 000 étrangers représentant ensemble d'autres nationalités minoritaires.

Du 10 ar 19 février, le Centre international de Paris, à la porte Maillot, deviendra donc le grand rendez-vous de tous ceux, amateurs de croisières, de vols long-courriers, de soleils exotiques, d'îles (presque) *désertes, de ruines antiques ou, tout simplement*, de vacances dans un village de Lozère, d'Alsace ou de Bretagne, pour qui il est devenu maintenant tout naturel de s'en remettre à des professionnels confirmés dont c'est le métier de traduire nos rêves en réalités — autant que faire se peut...

Nul doute qu'on se pressera devant les stands — près de deux cent cinquante exposants au total — et que, désormais, les vacances commencent en février.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Les Américains : la fin de la guerre des prix ?

HERMAN KAHN, le futurologue de l'Hudson Institute, prédit que le tourisme sera avant la fin du siècle l'« *industrie la plus importante du monde* ». L'American Society for Travel Agents (société américaine des agents de voyages, ou ASTA) vient de révéler que, en 1976, 360 milliards de dollars ont été dépensés pour le tourisme alors que « seulement » 3(.) milliards ont été dépensés en armes. Le tourisme a connu cette année-là un essor sans précédent et représenté 6 % du produit brut mondial. En 1976, les Etats-Unis ont dépensé 98 milliards de dollars en équipements militaires et 120 milliards pour le tourisme. En 1976, *219 millions* de voyageurs internationaux ont dépensé 40 milliards de dollars et en 1977, selon les estimations d'ASTA, les voyageurs internationaux en ont dépensé 57 environ. D'autre part, les prévisions pour 1978 sont généralement optimistes.

Les facteurs qui ont contribué à l'épanouissement du tourisme mondial sont, toujours selon ASTA, dans l'ordre : l'amélioration de la situation économique aux Etats-Unis (un tiers du tourisme *international est américain*) ; le fait que le nombre de personnes qui possèdent des automobiles dans le monde est en hausse constante (6 % par an) ; l'augmentation du niveau de l'éducation à l'échelle planétaire, la curiosité et le désir de voyage qui en résultent, la baisse des prix des voyages aériens et en particulier l'« explosion » des charters en 1977.

En 1977, les compagnies aériennes ont transporté 503 millions de passagers (vols intérieurs et internationaux) contre 475 millions en 1976. Le nombre de passagers qui ont emprunté les lignes régulières a augmenté en 1977, mais le nombre de passagers sur des vols charters a effectué un véritable saut quantitatif : en juin 1977, 42,6 % des Américains qui se rendaient en Europe empruntaient des charters. D'une façon générale, les avions qui relient l'Europe aux Etats-Unis ont tourné l'année dernière à 60 % de leur capacité. Selon ASTA, les chiffres d'affaires respectifs de toutes les branches du tourisme sont montés en flèche : hôtels, locations de voitures, croisières maritimes, trains, avions, tous accusent des chiffres nettement supérieurs à ceux de 1976.

Quémander des subsides

Quelques ombres cependant à ce tableau idyllique. En raison du chômage et de l'inflation, l'essor du tourisme en Europe a été plus lent que celui des Etats-Unis. Le tourisme n'a pas été réparti de façon égale de par le vaste monde : des événements politiques et des raisons commerciales techniques (tension raciale à la Jamaïque, grèves et échauffourées en Italie, absence d'infrastructures dans nombre de pays africains, restrictions administratives, etc.) l'ont *ralenti* dans certaines régions.

D'autre part, le gonflement sans précédent du chiffre d'affaires ne s'est pas accompagné d'une hausse des bénéfices, loin de là. Nombre de compagnies aériennes, d'autobus et *de trains* ont été contraintes de quémander des subsides gouvernementaux. En effet, à l'heure où les prix des billets baissaient, les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement et de l'énergie étaient en hausse constante. Plusieurs chaînes internationales d'hôtels ont connu, en 1977, des difficultés financières. Les compagnies aériennes américaines vont également se heurter à des difficultés de trésorerie : elles devront trouver 5 milliards de dollars d'ici trois ans pour remplacer leurs appareils vétustes, et 60 milliards entre 1980 et 1990 pour la rénovation et l'extension de leurs équipements. Ces dépenses devront être absorbées par les passagers, et ASTA estime que l'ère des voyages *aériens au* rabais ne durera pas : les tarifs se fixeront quelque part à mi-distance entre les anciens prix et les prix actuels.

LOUIS WIZNITZER.

EN VITRINE ET EN COULISSE

● *Les Guides bleus* seront présents, pour la première fois à la S.M.T. (3ᵉ niveau, stand G 38-39). Les visiteurs pourront y consulter la collection complète des titres parus à ce jour et, si tel est leur désir, acquérir sur place ces ouvrages.

● *Les chemins de fer européens* seront solidement représentés : outre la S.N.C.F., participeront, en effet, le chemin de fer allemand, les chemins de fer de l'Etat danois et les British Rails.

● *Une absence remarquée*, celle du Club Méditerranée, qui persiste à *bouder* la Semaine depuis qu'elle existe...

● *Toutes nos provinces, régions et départements seront là* : Aquitaine, Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bourgogne, Cannes, Champagne-Ardenne, *Corse*, Dauphiné, DOM-*TOM*, *Franche-Comté*, Guadeloupe Hautes-Alpes, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Martinique, Midi-Pyrénées, Monaco, Nancy, Nice, Normandie, Nouvelle-Calédonie, Paris, Picardie, Poitou-Charentes-Vendée, Polynésie, Promovar, Réunion, Savoie...

● *Les grands loueurs* d'automobiles, bateaux et caravanes tiendront aussi boutique : Avis, Europcar, Hertz, Locaboat Plaisance, Mondovoile-Belfort France, Sodiscar et Voile-Voyage.

● *Les promoteurs du salon* sont des professionnels réunis au sein de l'Association pour la semaine mondiale du tourisme et des voyages.

Il s'agit du Syndicat national des agents de voyages (SNAV) ; de l'Amicale des offices nationaux étrangers de tourisme en France (ADONET) ; de la Fédération française des techniciens supérieurs du tourisme (F.F.T.S.T.) et des Editions touristiques.

● *L'hôtellerie sera représentée* par Hoteles Agrupados, Dar Jerba Hotel (hôtels en Tunisie), Hotel Service Paris France, la société des Grands Hôtels du Gabon, Maroc Hôtel, Novotel, Paris Hotel Association, Rank Hotels, Safir, Samir, Sheraton, Syndicat national des chaînes d'hôtels et de restaurants (S.N.C.). S.H.T.T. (Société hôtelière et touristique de Tunisie), Tourguenese, Trust House Forte Hotels, U.T.H., Utell International.

● *Il y aura désormais des « reines » du tourisme*, puisque une Miss France du tourisme et une Miss monde du tourisme seront, pour la première fois, élues durant la troisième Semaine mondiale.

Dessins de PLANTU.

PARTIR SANS S'ABSTENIR...

A l'occasion de la Semaine mondiale, la question sera souvent posée *de savoir comment* les clients d'agences de voyages prenant leurs vacances lors des consultations électorales peuvent néanmoins s'acquitter de leur devoir de citoyen. On peut voter par procuration, selon les dispositions prévues par le code électoral. Le détail des modalités d'exercice du droit de vote par procuration est contenu dans la circulaire ministérielle n° 7.628 du 23 janvier 1976, mise à jour en février 1977, et prise en application de la loi n° 73.1329 du 31 décembre 1975.

● *Qui peut voter par procuration ?* Outre les personnes résidant à l'étranger, « les citoyens qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs *congés de vacances* ».

● *Qui peut être désigné comme mandataire ?* Une personne choisie par l'électeur et qui doit : jouir de ses droits électoraux ; être inscrite dans la même commune que son mandant. A Paris, Lyon, Marseille, un mandant inscrit dans un arrondissement peut désigner comme mandataire un électeur inscrit dans un autre arrondissement ; le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations.

● *Devant qui établir les procurations ?* Pour les personnes résidant en France : soit le juge du tribunal d'instance, soit un officier de police judiciaire (tous les renseignements nécessaires et la liste des magistrats et officiers de police judiciaire sont affichés dans les mairies). Pour les personnes se trouvant hors de France, l'autorité consulaire dont elles dépendent.

● *Pièces à produire* : pièce d'identité du mandant (carte d'identité ou passeport) ; le justificatif de l'inscription au voyage ou au séjour réservé ; la carte d'*électeur ; une pièce d'identité* du mandataire ; la carte d'électeur du mandataire. (Lors de ces formalités, la présence du mandataire n'est pas nécessaire, la procuration est établie sans frais.)

CARNET

Naissances

— M. Eric de BAZELAIRE et Mme, née Isabelle Destrem, Solenne et Céline, sont heureux d'annoncer la naissance de

Astrid,

le 11 janvier 1978 à Toulon.

— M. et Mme Albert Desmarez ont la grande joie de faire part de la naissance de leur cinquième petit-enfant,

Quentin,

le 6 février à Djakarta, au foyer de Laurent AUBLIN et Pascale, née Desmarez.
57, boulevard Gambetta,
02300 Chauny.
Ambassade de France,
Djakarta (Indonésie).

— François-Xavier GUFFLET et Anne, née de Somer d'Assenoy, sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexia,

le 10 janvier 1978.
13, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

Décès

Le général Roger MIQUEL

Nous apprenons le décès du général de corps d'armée (C.R.)

Roger MIQUEL,

dont les obsèques sont célébrées ce jeudi 9 février, à 16 heures, en l'église d'Albas (Lot).

[Né le 20 août 1898 à Cahors (Lot), Roger Miquel sort de Saint-Cyr dans l'arme blindée et cavalerie, et il est breveté observateur d'avion. En décembre 1942, avec le grade de lieutenant-colonel, il est attaché militaire à Tanger et, officier des affaires indigènes, il est en août 1943 à la direction des affaires politiques à Rabat. Colonel en 1945, il commande l'Ecole d'application de l'arme blindée et cavalerie.

En 1946, avec le grade de général de brigade, il dirige l'arme blindée avant de devenir, en 1948, commandant de la subdivision d'Agadir et des confins algéro-marocains. Promu général de division en 1952, il commande la division et la région de Meknès, et il est nommé, en 1955, général commandant supérieur des troupes du Maroc.

Avec le rang et l'appellation de général de corps d'armée, il commande en 1956 la Ve région militaire et la zone de défense n° 2 à Toulouse, dont dépendent, notamment, les écoles et les centres parachutistes nombreux dans le Sud-Ouest. En mai 1958, il est choisi par le général Raoul Salan et les principaux chefs militaires en Algérie pour diriger l'opération « Résurrection », c'est-à-dire la menace de débarquement en métropole et l'occupation de Paris, qui devaient accompagner le retour aux affaires du général Charles de Gaulle.

Le 20 août 1958, le général Miquel est passé en deuxième section (réserve), ayant atteint la limite d'âge de son rang. Au mois de novembre, il est candidat aux élections législatives à Oran, et il est battu par M. Fouques-Duparc.

Le général Miquel était grand-croix de la Légion d'honneur.]

— La direction et tous les collaborateurs des Laboratoires P.O.S. ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Maurice BUCHAILLAT,
directeur des relations extérieures,

survenu le 28 janvier 1978.
L'inhumation a eu lieu à Gordes.

— Mme Roland Dédina,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roland DÉDINA,

survenu le 4 février 1978.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

— Mlle Marie-Hélène Demund,
Mlle Véronique Demund (en religion P.S. Christine-Véronique de Jésus),
Mme Pierre Demund,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Christian DEMUND,
avocat à la cour,

leur père et fils, survenu à Saint-Cloud dans sa soixante et unième année.
L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Saint-Cloud.
14, rue Claude-Lorrain, 75016 Paris.
22, rue Legendre, 75017 Paris.

— Mme Micheline Durel, ses filles et leur famille ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel DUREL,

survenu le 6 février à Gournay-sur-Marne.
Un service religieux sera célébré le vendredi 10 février, à 11 heures, en l'église Saint-Béat d'Epône.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Epône.
Cet avis tient lieu de faire-part.
90, boulevard de la Résistance,
93460 Gournay-sur-Marne.

— Mlle Françoise Girault,
Mlle Michèle Girault,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis GIRAULT,
ancien gouverneur de Tahiti,
administrateur des colonies,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre des Palmes académiques,
médaille de la Résistance,

leur père, décédé le 3 février 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans, en son domicile, 28, rue Emile-Zola, à Mitry-le-Neuf (77290).

L'inhumation a eu lieu le mardi 7 février 1978, dans la plus stricte intimité, au cimetière de Mitry-le-Neuf, dans le caveau de famille.
Une messe sera dite à sa mémoire le dimanche 12 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Mitry-le-Neuf.

— Mme Eugène Le Borgne,
M. et Mme Gilbert Quilbeuf et leurs enfants,
M. et Mme Jean Forest et leurs enfants,
M. et Mme Yves Le Borgne et leur fille,
M. et Mme Pierre Le Borgne,
Mme Léon Clech et son fils,
Les familles Bougnol et Le Borgne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène LE BORGNE,
agrégé de l'Université,
docteur ès sciences.

L'inhumation a eu lieu à Vieux-Marché (Côtes-du-Nord) le 8 février 1978 dans l'intimité.
67, avenue Aristide-Briand,
92160 Antony.

— Nous apprenons le décès de

M. Jacques MANGENOT,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 4 février.

[Né en 1920 à Montreuil-sous-Bois, Jacques Mangenot a fait ses études à Nogent-sur-Marne et à Versailles avant d'être diplômé de l'Ecole centrale des arts et manufactures et de l'Institut d'études supérieures des industries économiques du lait. Ancien déporté, Jacques Mangenot commença sa carrière comme directeur général de SOGECREME (1945-1949) ; parallèlement il était administrateur de la société Pernod (1945), dont il devint successivement directeur technique (1949), secrétaire général (1963) et enfin vice-président en 1971 avant la fusion avec Ricard. Administrateur de plusieurs sociétés de boisson, il occupait des responsabilités dans des organisations professionnelles : président du Syndicat national des fabricants de spiritueux consommés à l'eau (depuis 1960), trésorier de l'Union nationale des producteurs de jus de fruits et de légumes (depuis 1961), membre de l'assemblée permanente du C.N.P.F. (depuis 1969).]

— Georges Mougin,
Bernard Gutierrez-Mougin,
Arnaud Gutierrez-Mougin,
Jean Champay,
Et les familles Champay, Lasserre, Poirier, Puiguinnier, Schmidt, You,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges MOUGIN,
née Marguerite Champay

leur épouse, mère, grand-mère, fille, tante et cousine,
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 février, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris (16e), 64, avenue Raymond-Poincaré, où l'on se réunira, à 8 h. 30.
Un service religieux sera célébré le samedi 11 février, à 8 h. 30, en l'église de La Genette, à La Rochelle (Charente-Maritime), suivi de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
106, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
62, rue Frank-Delmas,
(17) La Rochelle.

— Vienne (Autriche), Lyon, Saint-Etienne, Montpellier, Palavas-les-Flots.
Mme Pierre Noir, Eric et Isabelle,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre NOIR,

à l'âge de quarante-trois ans, survenue à Taipeh (Taïwan) le 30 janvier 1978.
Les obsèques auront lieu au Chambon-Feugerolles, Saint-Etienne (42), dès le retour en France de la dépouille mortelle.
Colloredogasse, 38-4-11-30, Vienne (Autriche).
Les Ondines, rue Sire de Joinville, Palavas-les-Flots.

— Mme A. Pauzat, son épouse,
Frédéric Bernard, son fils,
font part du décès, survenu dans sa soixante-huitième année, de

M. Ambroise PAUZAT,
secrétaire général honoraire
du Muséum national d'histoire naturelle,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des palmes académiques,

le 8 février 1978.
Le défunt ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie funèbre.
15, rue Jussieu, 75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jacques Pochon, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Pochon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques POCHON,
professeur honoraire
à l'Institut Pasteur,
correspondant
de l'Académie des sciences,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 février 1978 au Chesnay.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 février 1978, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, avenue du Docteur-Schweitzer, au Chesnay, Parly-II (Yvelines).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise, ce même jour vers 11 h. 15.

Résidence George-Sac,
5, rue La Pérouse,
78150 Parly-II-Le Chesnay.

[Né le 30 mai 1907, Jacques Pochon était docteur en médecine et docteur ès sciences. Sa carrière, il l'a faite entièrement à l'Institut Pasteur, où il était entré comme boursier en 1933. Assistant en 1934, il était devenu chef de laboratoire en 1941 et professeur en 1952. Jusqu'à sa retraite, le professeur Pochon était chef du service de microbiologie du sol.
Il était membre correspondant de l'Académie des sciences.]

— Mme Oscar Weill,
M. et Mme Arthur Baudry et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Oscar WEILL,

survenu le 3 février 1978, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
10, rue de Verdun, 92600 Asnières.
12, rue Parrot, 75012 Paris.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort de

Mme Louis FRIDERICH,

décédée le 18 février 1973, une messe sera célébrée le 12 février, à 9 heures, en l'église Saint-Etienne de Cély-en-Bière (77).

— Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire du

président Bernard LAFAY,

le lundi 13 février, à 19 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, 70017 Paris. Ses amis et collaborateurs invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à venir s'y recueillir.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, place Joffre, le mardi 14 février 1978, à 18 h. 30, à la mémoire de la

baronne PERNOT DU BREUIL,
née Elisabeth de Lamirault,

décédée le 16 janvier 1978.

Communications diverses

Lutte contre le tabac

Trois journées spéciales pour les personnes désirant cesser de fumer.
Applications des dernières méthodes « anti-tabac » à l'oreille : implant, agrafe, thermopoint.
Se présenter samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 février 1978, de 8 heures à 19 heures, Centre physiofrance, 9, avenue du Président-Wilson, Paris (16e). Métro Alma-Marceau. Tél. : 723-59-59.

Visites et conférences

VENDREDI 10 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Collin : « Manufacture des Gobelins ».

15 h., rue Sainte-Cécile, Mme Garnier-Ahlberg : « Saint-Eugène et son quartier ».

15 h., métro Bourse, sortie Vivienne, Mme Oswald : « La Bourse de Paris ».

15 h., 7, rue Favart, Mme Pennec : « L'Opéra comique ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic : « Musée Carnavalet » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Mme Ferrand).

15 h., 6, place des Vosges, Mme Just : « Victor Hugo dans sa maison » (Mme Hager).

15 h., 23, rue de Sévigné : « Le décor de la vie parisienne au dix-huitième siècle » (Paris et son Histoire).

15 h. 30, avenue Dutuit : « Chez Ledoyen » (Tourisme culturel).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « La porcelaine de Chantilly ».

CONFERENCES. — 15 h., salle de l'église Saint-Leu, Saint-Gilles, 92, rue Saint-Denis : « Moyen Empire, Nouvel Empire ».

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La culture et la concentration » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

20 h., salons Lutétia, 45, boulevard Raspail : « Comment vivre sainement, réussir sa vie » (Esprit et Vie).

20 h. 45, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Le problème des fruits en nutrition humaine » (l'Homme et la Connaissance).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	130 F	340 F	500 F	660 F

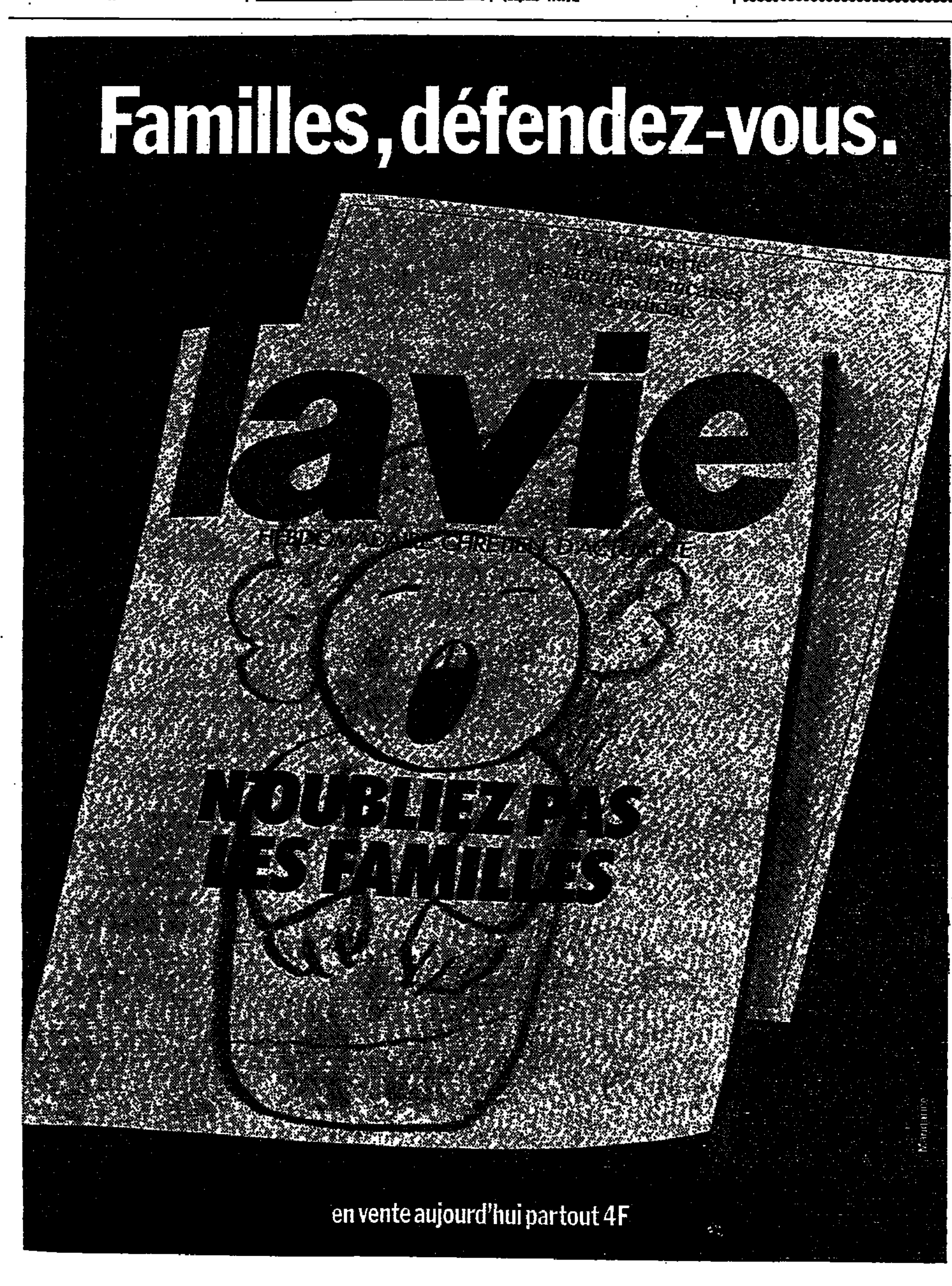
Par voie aérienne
Tarif sur demande

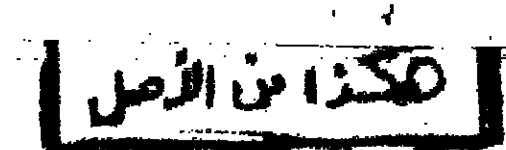
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GROUPE IMPORTANT SPECIALISE DANS LES SERVICES PUBLICS ROUTIERS
recherche
pour banlieue Ouest et Sud Paris

2 INGÉNIEURS
ARTS et MÉTIERS ou équivalent

28 ans mini. Postes opérationnels exigeant le sens du commandement, de l'organisation, le goût du contact commercial.

Envoyer C.V. man. photo et prét. à CAMPBELL, Boîte Postale 57 - 75824 PARIS CEDEX 17.

Important Groupe à vocation internationale
(C.A. 1,5 MILLIARD - 35 FILIALES)

recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

LE POSTE EST A POURVOIR AU SERVICE JURIDIQUE DU SIÈGE

Nous recherchons :

— candidat licencié en droit, 30 ans minimum, spécialisé depuis plusieurs années en DROIT ET FISCALITE DES SOCIETES, bon rédacteur.

Nous offrons :

— poste d'adjoint direct du Responsable du Service ;

— situation stable au sein d'un Groupe dynamique et en expansion.

C.V., photo et lettre d'accompagnement avec salaire demandé sont à env. s/nº 48.814 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
80 km Ouest Paris

recherche

PHARMACIEN

Expérience souhaitée :
FABRICATION OU GALENIQUE INDUSTRIELLE

Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions à PARIS-REGIES (réf. DM 2067) 28, rue du Sentier - 75002 PARIS.

LOGISTA

Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche

ingénieurs
GRANDES ÉCOLES
Expérience d'au moins 3 ans en informatique dans des domaines évolués.

ingénieurs informaticiens
ayant une première expérience professionnelle.
Pour région Parisienne, Ouest ou Centre.
Disponible pour le 30 avril 1978, mais si possible avant cette date.

Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 50, rue Arago, 92800 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

Emplois et Carrières.

FILIALE SOCIETE AMERICAINE
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Expérience comptable et anglais indispensable.
Envoyer C.V. sous référence Nº T 03048 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

INGENIEURS en climatisation
SOPRAS 29, bd St-Martin (3e) 277-81-01

Sté proche banlieue Sud Paris recherche :
ANALYSTES PROGRAMMEURS
Expér. (minim. 4 ans expér.) connaissant 2 langages (assembleur IBM indispensable) et ayt une solide formation comptable. Adr. C.V. et prét. ss réf. 7.720 P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE 60 km NORD-OUEST PARIS - rech.

RESPONSABLE I.B.M. 32

Niveau DUT
Si possible expérimenté
position AGENT MAITRISE
Possibilité logement

Ecrire : nº 48.834 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPTE SOCIETE QUARTIER NATION
recherche

CHEF DE BUREAU DU PERSONNEL

(HOMME ou FEMME)
Connaissance des lois sociales et expérience sérieuse exigées

C.V. et prétentions à adresser à nº 50.260 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

URGENT
Société de services en informatique recherche
2 INGÉNIEURS-ANALYSTES
pour travaux de programmation scient., contrat 4 mois avec possibilité de prolong. Sal. 6.500 F mens. Tél. pour r.-vs 525-28-38.

Recherche pour travail en trio en internat auprès d'un groupe de 12 garçons de 9 à 11 ans
ÉDUCATEUR DIPLOMÉ
Convent. collective U.C.A.N.S.S. Possibil. logem. pr célibataire. Tél. pour rendez-vous 681-19-00.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département *INFORMATIQUE DE GESTION*
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE.
Ecr. avec C.V. et prét. ss/réf. 5.675 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, *92807 PUTEAUX.*

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE
133, avenue de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson, recherche
LABORANTINE
titulaire B.T.S. et certificat capacité de prélèvements. Libre de suite. Tél. pour rendez-vous 630-21-33, poste 36-96.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche
UN INGÉNIEUR
pour lui confier des responsabilités dans la gestion de la MARQUE NF de conformité aux normes (département Application).

Première expérience industrielle en « gestion de la qualité » indispensable.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Habitude du travail en équipe.

Ecr. avec C.V. et prétentions ss/réf. 9.836 au Service du personnel *Tour Europe, Cedex 7,* 92080 Paris-La Défense.

C.C.E. AIR FRANCE
recherche pour Thiais (94)
AGENTS DE LOISIRS QUALIFIES
niv. B.T.S. carrière soc., dipl. de direct. ctres de vac. + bne expér. profes. : gestion, organis. et direct. centre de vac. enfts, adolescents. Permis de conduire
Ecr. avec C.V. détaillé à C.C.E. AIR FRANCE Europe 103, 94532 Rungis Cedex

---

S. A. F.
Instruments et matériels électroniques recherche
UN ACHETEUR
expérimenté ds cette spécialité.

Le candidat devra être immédiatement opérationnel. Position et salaire à débattre suivant compétence.

Ecrire ou se prés. : 45, rue des *Boulets (Impasse Bouvier),* 75011 Paris

---

Jnes Ingénieurs en électronique pour études fiabilité et qualité sur système digital.
Tél. pour RV au 292-28-73

PSYCHOLOGUE tr. confirmé pr développement service sélection. Env. C.V. Grpe OPERA-Conseil, 8, r. la Michodière, 75002 Paris

---

LE LOGEMENT FRANÇAIS S.A. D'H.L.M.
recherche pour assurer le service Après-Vente des programmes accession à la propriété (400 logements an)

UN CADRE

minimum 35 ans
Qui sera apprécié pour :
— Ses connaissances des problèmes bâtiments
— Son expérience du contact avec les acquéreurs
— Son sens de l'organisation

Adr. C.V. et rétentions :
LE LOGEMENT FRANÇAIS
12, rue Paul-Baudry, 75008 Paris

INFORMATIS SYSTEMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ÉTRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA-MITRA-PDP 11-SOLAR
INGÉNIEURS IRIS 80
Réelle possibilité de promotion pour éléments de valeur.
26, rue Daubenton - 5e 337-99-72.

P.M.E. en extension recherche
MONTEUR
particulièrement qualifié en TELEPHONIE, pouvant diriger chantier et établir devis techniques.
Voiture de service fournie.
MONTEURS CABLEURS
confirmés en téléphonie, distribution matériel CROSSBAR, *petite et moyenne capacité.*
13e mois - Cantine
Possibilité d'évolution
TEL. 645-77-77

secrétaires

LABORATOIRE EXPANSCIENCE
73, boulevard *Mission-Marchand, 92400 Courbevoie, recherche*

SECRÉTAIRE
BILINGUE ESPAGNOL
pour service exportation.

Horaire variable.
Restaurant entreprise.
13e mois. Téléph. au 333-78-53, poste 337, ou adresser C.V. au service du personnel.

HELENA RUBINSTEIN
recherche pour sa Centrale européenne d'achats située à GARCHES

SECRÉTAIRES
entièrement
BILINGUES
FRANÇAIS-ANGLAIS

Avec connaissance de l'allemand *ou de l'espagnol.*
En plus d'une bonne formation générale les candidates devront justifier d'une expérience de cinq années de pratique dans société internationale et être de grande disponibilité pour tous travaux chiffres et lettres.

Adresser C.V. et prétentions Service du personnel, 72, r. du Colonel-de-Rochebrune, 92380 GARCHES.

J. C. B. France, importateur matériel travaux publics, siège social à Sarcelles recherche
SECRÉTAIRE
bilingue anglais
pr direction service après-vente.
Pr ts rens. tél. 990-54-23, p. 28.

de direction

Société de gestion privée recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
très qualifiée et expérimentée, bonne sténodactylo, pour emploi très stable avec initiative et suivi de dossiers.
Age minimum 35 ans.
Ecr. av. *C.V., réf. et desiderata* nº 48.546, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

traductions

Offre

Pour emploi stable quartier Opéra, TRADUCTEUR technique anglais. C.V. et prétentions à 16.791 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, PARIS-2e.

emplois régionaux




Importante Société fabriquant et distribuant des produits de Quincaillerie de Grande Consommation, cherche pour

GRANDE VILLE DE L'OUEST

CADRE COMMERCIAL

ayant en particulier une expérience réelle de l'exportation pour s'intégrer à une équipe prenant en charge une nouvelle extension de la société avec la possibilité d'en devenir le Directeur Commercial à brève échéance.

Le poste conviendrait à quelqu'un désireux d'avoir une action directe sur les résultats de la Société, possédant une bonne formation de gestionnaire et la possibilité de se déplacer fréquemment.

Salaire annuel 110 000 F et plus.

Ecrire avec C.V. à Mlle D'ORNANT - FIDAL-PARIS [illegible] bis, rue de Villiers - 92 LEVALLOIS-PERRET.

T.I.T.N. SELECTION
recherche pour son agence d'AIX-LES-MILLES (13)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

[illegible]de école ou équivalent, [illegible]leurs années d'expérience [illegible] les domaines techniques : [illegible]èmes temps réel, acquisition [illegible]données, télétraitem., process [illegible]rôle sur mini-calculateurs.

Envoyer C. V., prétentions et photo
1, rue Gustave-Eiffel,
91420 MORANGIS.

Entreprise Bâtiment recherche
INGÉNIEUR
E.T.P. - C.H.E.C. - A.M.
pour bureaux d'études et d'exécution - Expérience appréciée. Envoyer C.V. + photo à J.-C. SAVOIE, rue A.-Fresnel, BP 113 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi

NATIONALITÉ SYRIENNE - ÉTABLI AU LIBAN

COMMERÇANT, 47 ans

dynamique technico-commercial 10 ans exp. banc.
20 ans expérience textiles et filatures
Quadrilingue : AR., FR., ANGL., ITAL.
CHERCHE SITUATION EN FRANCE
Voyageur délégué commercial pour M.O. et IT.
Nombreux contacts sérieux :
Syrie, Liban, Arabie Séoudite, Yémen Nord, Italie

LIBRE FIN JUIN

Ecrire nº 2.251 « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR. — 39 ans, docteur en sciences naturelles, diplômé en droit, connaissance parfaite arabe, allemand, anglais, français, expérience professionnelle de direction générale de P.M.E., direction commerciale, marketing, contrôle de gestion et exportation.
RECHERCHE : poste à responsabilités en France.

INGENIEUR ORGANISATION. — 42 ans, diplômé d'Etat à vocation P.M.I., P.M.E., grandes expériences industrielles.
RECHERCHE : missions d'organisation et formation en marketing, gestion de la production, de la qualité, de la sécurité : Paris, région parisienne.

INGENIEUR CONTROLE QUALITE. — 42 ans, diplômé d'Etat en organisation - gestion, solide expérience industrielle.
RECHERCHE : poste de responsabilité qualité dans les industries, mécanique, électrique, alimentaire et pharmaceutique : Paris, région parisienne.

CADRE COMMERCIAL autodidacte. — 30 ans, dynamique - treize ans d'expérience *vente - achat, produits : bâtiments préfabriqués*, création de chaîne de centres commerciaux, prêt-à-porter, habitué à traiter en France et à l'étranger.
RECHERCHE : poste de direction commerciale ou des ventes : Paris, France, étranger.

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

ASSISTANT D'ÉDITEUR
38 ans, longue expérience de la réalisation d'un ouvrage, étudierait toutes propositions (même presse).
Ecr. à T 03.055 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHAUFFEUR
GARDE DU CORPS
recherche situation.
Tél. 668-00-94, de 9 h. 16 h.

Cadre 32 ans - Formation secondaire. Notions d'allemand. Habitude contacts hauts niveaux. Expérience biens d'équipements industriels, embouteillage, mécanisation, lavage.
rech. Poste haute responsabilité dans société en expansion Paris, province. - Ecr. : nº 2558 G *BLEU - 41, av. du Château,* 94300 Vincennes

---

Rech. emploi Vendeuse ou aide Vendeuse Librairie, Papeterie-Presse, 16 ans d'expérience.
Tél. : 343-91-83, de 9 h à 12 h

Directeur Commercial, 32 ans, cherche société dynamique, région Limousin-Quercy.
T. b. introductions. Libre 3 mois. Ecr. nº 2259, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cadre Comptable et Administratif disponible immédiatement pour poste à responsabilité dans PME. Paris. - Ecr. nº T 03049 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SECRETAIRE DIRECTION
15 ans expérience et responsab. Bonne présentation
Dernières réf. : bureau d'études techniques. Ministère. Ambass. Sal. actuel : 4.500 × 13 - 8 × 5.
Ch. situation équivalente.
Ecr. nº 6653, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Directeur commercial 32 ans cherche société dynamique région LIMOUSIN-QUERCY.
T.B. introduction, libre 3 mois. Ecr. nº 2 259, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES
37 a., bon. expér. de l'entreprise rech. poste de direction développement, relance des activités. Contrat à durée déterminée acceptée. Tél. 16 (4) 457-42-45.

H. 30 a., acheteur PHOTOGRAPHE, dipl. d'Etat, longue expér. achats en image et son, bazar, etc, ds grande centrale française, formation gestion, vente. Disponible, ch. poste à respons. Ecr. nº 2 228, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. demande

PRODUITS INDUSTRIELS BIENS D'EQUIPEMENT OU TECHNOLOGIE

Pour vous implanter rapidement ARABIE S., EMIRATS YEMEN NORD et SOUDAN
Introductions au plus haut niveau. Références exceptionnelles. Tél. pour 1er contact : 633-33-28
PHILIPPE NEVEU

cours et leçons

MATH Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manuscrits, thèses, sur IBM à sphère. Rapide. Téléph. : 926-95-00.

occasions

Je vds salon Louis XVI, canapé 2 pl., 2 faut., 2 ch. imp. T. 824-66-87 le 7 au soir ou le 8 matin.

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. *Téléphone : 589-86-75.*

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien numéro 19.141 + *permis conduire* au nom de Gabara Aitra Gabara. *Remettre consulat Egypte,* 80, avenue Marceau, Paris.

caravanes

A vdre caravane Digue 530 H, 6 places, juin 77, PTCA 1.200 kg, parfait état, jamais roulée, possibilité louer terrain week-end. Prix 19.500 F.
Tél. 045-49-29, après 18 heures

automobiles



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

8 à 11 C.V.

CHRYSLER 2 L - 1977
1re m., 12.900 km, brun métall., garant. crédit poss. - 757-48-90

12 à 16 C.V.

C.X. Prestige 1977, super-belle, 46.000 F, garantie 6 mois. Crédit reprise éventuelle. H. bur., Chauveau : 400-01-56.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 SE - BA
1975, excellent état. Crédit possible - *548-97-69*

ROVER 3 L 5 BA 78 de direction
6.500 km. - *548-97-69*

MERCEDES 280 CE BA 78
de direction, 1.500 km. Etat neuf - *548-97-69.*

divers

MERCEDES . BENZ
NEUF et OCCASION
EURO - GARAGE
Concessionnaire
73/77 Av A. BRIAND
Montrouge 735.52.20

L'immobilier

constructions neuves

VIVRE RIVE GAUCHE

A deux pas du Quartier Latin.
Dans un 15e bien équipé où il fait bon vivre, venez découvrir LA TRIADE.
3 petits immeubles avec jardins intérieurs.

Encore disponibles : 2, 3 et 4 pièces.
Prix moyen : 5400 F le m² ferme et définitif.
Crédit privilégié.

Venez nous voir sur place. 54, rue Dunois.
75013 PARIS du jeudi au lundi, de 14 h à 19 h
Tél. 583.92.17.




Nom ____
Adresse ____
____ Tél. ____

Retournez ce coupon à : SOVIC
173, r. de la Croix-Nivert - 75015 Paris. Tél. 531.41.49

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e, *20e arrondissements ou à Boulogne,* Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-ss-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER. Vous y trouve-Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

VAVIN
16, rue Delambre
Studios et 2 Pièces.
Sur place, de 11 à 19 heures, sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52.

60, R. DE CHEZY A NEUILLY
Reste à souscrire dans société coopérative de construction quelques appartements 4 et 5 PIECES.
AU PRIX DE REVIENT.
Rens. : SERPIC, 38, avenue Marceau, Paris-8e. T. : 296-42-58.

6.500 F LE m2
PROX. PTE AUTEUIL
A BOULOGNE - PRES BOIS : STUDIO à 4 P. Livr. en cours. LOYER S.A. : 277-97-26.

SAINT-MANDÉ (94)
RESIDENCE JEANNE DU LAC
28-22, rue Jeanne-d'Arc,
à 200 m. du Bois de Vincennes.

Un luxueux immeuble *PIERRE DE TAILLE* STUDIOS, 4 et 5 PIECES.
Vastes loggias, terrasses, jardin.
Livrables 2e trimestre 1978.
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Sur pl. tous les jours, 11 à 18 h., *sf mardi*, ou GECOM, 747-59-50.

OBSERVATOIRE
Quartiers Grandes Ecoles
Grand living + chbre 61,50 m2.
Prix : *527.500 F*
Idéal pour prof. libér.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, 359-27-11.

Métro CHARLES-MICHELS
à 300 m. du Front de Seine
— Studios de 32 m2, 220.600 F
— *3 p. 61 m2 + loggia, 422.300 F*
Habitables février 78
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland - 225-93-69

DUPLEIX
STUDIO A 5 P., imm. de luxe, *livr. juillet 1978, 6.500 F le m2.*
LOYER S.A. : 277-97-26.

PRES PANTHEON
Bel immeuble façade pierre de taille

2 BEAUX 3 P. 80 m²
1er étage, 750.000 F + parking
2e étage, 820.000 F + parking
Moquette laine
Très belle salle de bains

Visite sur place : 14, rue de l'Estrapade/4, rue Clotilde
Tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30.
Renseignements :
D. FEAU Appartements
261-80-40

immeubles

Achète comptant imm. LIBRES ou OCCUPES Paris et proche banlieue. Sté C.F.C., 380-70-41.

VINCENNES (près château), je vends directement *très bel immeuble* brique en finition rénovation, composé : 16 STUDIOS, SIX 2 P. Gd cft. Etudié pour le rapport. Visite du lundi au vendredi 15 h. à 19 h. : 188, rue Diderot, ou 531-85-56. Accepte intermédiaire exclusivem. avec client.

TRANSCOUR S.A. achète beaux immeubles avec ou sans travx. Tél. : 227-15-38.

AVEN. *D'ITALIE.* Imm. 740 m² habitables, 3 lots vides. Rapport : 7 %. Prix 680.000 F. Créd. EXCLUSIVITE. 285-38-96.

hôtels-partic.

Près **AV. MOZART**
MAGNIF. HOTEL PART. 9 P., *cuis. équipée, 450 m2 habitables,* tout confort + 100 m2 JARDIN. 2.600.000 F. - 325-89-90.

MONTMARTRE. Hôtel partic., 250 m² habitables + atelier d'artiste, 170 m², Dépend., jard., *gar. Prix 1.950.000 F.* TROSBERGER - 254-71-93-94.

18e. LAMARCK - Ravissante demeure longue et basse, 6-7 p. + 350 m² jardin - 320-73-37.

NEUILLY *Madrid.* Bel H. P., R. + 2, *caractère, poutres apparentes,* triple livg, 3 chbr., dépendances, garage, parfait état - 266-16-65.

bureaux bureaux

à vendre
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
Une adresse de bureaux de prestige
cervi 20 rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

SURESNES Imm. neuf indépendant
BURX 375 m2 - ATEL. 125 m2
Excellent standing
Cour dégagée av. 7 PARKINGS
6 tél. Telex. Loyer ann. 200.000. Possibilité vente tte propriété ZERBIB - 260-31-45

NATION
Propriétaire loue très beaux locx commerc., neufs, pour bureaux ou autres usages, 1 ou 2 lots de 115 m2, téléphone, R.-de-C., parking. — SODIP, 60, rue du Rendez-vous, 12e. Tél. 340-20-92.

Sté d'études rech. 100 m2 dt un gd bur., quart.agréab., paie 30 à 40 000 F, droit au bail. 260-31-45.

BASTILLE. A louer imm. indép. de bureaux, 5.300 m². BOURDAIS BUREAUMATIQUE, 227-11-89, poste 268.

NANCY - Plein centre.
A LOUER BUREAUX 210 m², grand standing, air conditionné, 4 lignes téléphoniques. ROBBA, *Résidence Saint-Sébastien,* NANCY - Tél. : (28) 36-02-95.

échanges

78-CHATEAUFORT. *Mais. 4 p.* ds parc, loyer ancien, contre APPARTEM. PARIS - 556-17-49.

fonds de commerce

93-Saint-Denis. - Tél. : 828-23-37. Particulier vend cause retraite bazar - cadeaux - quincaillerie, avec logement, 1er étage. C.A. : 300.000 FRANCS.

MAGASIN DE MODE 5th AVENUE NEW-YORK CITY - U.S.A.
Très cher, mais le meilleur ! cherche *locataire prestigieux* agence s'abstenir.

Ecr. nº 6 649, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e* qui transmettra à l'agence.

locaux commerciaux

CLICHY, local ccial 66m2, 7 m. *faç., prox. ctre ccial, 100 000 F.* Sur place, vendredi 10/2, de 10 à 12 h. et 14 h. à 18 h. 30, au 10, rue Médéric, 92110 CLICHY, ou Téléphoner : 700-23-89.

A vendre, rue de Rome, appart. Ccial, rez-de-chauss., 1er étage, bourgeois, en duplex, 120 m2. Téléphone : 260-97-26.

Voir la suite de notre immobilier en page 28

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

16e STUDIO Récent 29 m2 + loggia 9e ét., gde cuisine. 170.000 F. - 266-27-55.

BOURSE Calme - Soleil Beau séjour + chbre, tt confort, 55 m2, parfait état, téléphone. 270.000 F. - 293-62-14.

19e Mo PYRENEES. Ds imm. caractère, STUDIO ref. nf, s. de bains, coin cuis. équipée. Prix 70.000 F. Le propriétaire : 885-20-27 et 255-11-46.

TRINITE BLANCHE 5 pces, bains, 140 m2, tt confort, poss. prof. libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05.

MARAIS, imm. de gde qualité, 4e étage sans ascenseur, duplex 125 m2, double living, 2 chbres, salle de bains, état impeccable. MONTESFORT 544-13-34.

Propriétaire vend très joli studio de caractère, 25 m2, Tél., Prix : 100 000 F. 48, rue des Trois-Frères. Vendredi, samedi 11 à 15 h.

PALAIS-ROYAL bel imm. pierre de taille, ascenseur, v.-o., gde surface à rénover, 80 m2 en totalité ou divisible, 6e étage. Prix : 535 000 F. T. : 292-28-51.

AV. OPERA (près) rénovation de luxe dans bel imm. pierre de T., asc., vide-ordures, STUDIOS à partir de 150 000 F. Excellent placement : 292-28-51.

BEAUBOURG (Pompidou) Immeuble pierre de taille, chbre 7e ét., asc., 42 000 F. 306-41-73.

12e FG ST-ANTOINE charme ancien, poutres, raviss. duplex, aucuns frais à prévoir, 160.000 F à débattre. Me tél. pr rend.-vs 720-93-96 ou le soir 828-26-25.

METRO REPUBLIQUE dans rue calme, bon immeuble p. de t., living double avec cheminée + 2 chbres, s. de bains en marbre, cuis., Tél., 3e étage sur rue et cour. Px 360 000 F., T.: 357-99-32 heures de bureau.

2e - PRES PLACE DES VICTOIRES, particulier à part., appt 120 m², 4e étage, asc., clair, 690.000 F - Tél. : 508-88-19.

PRES IENA Immeuble ancien VRAIMENT EXCEPTIONN. 5e ét., gd balc., APPT 277 m², 9 pièces dont RECEPT. 100 m², calme, clair + 3 chambres service. Etat d'usage accepté PROFESSION. 1.400.000 F - 227-22-62.

HALLES - 7-8 p., 5 chambres décorées. Vue s/esplanade, sud. Imm. ravalé, asc. - 271-65-20.

MONTMARTRE. Ilot de verdure dans hôtel partic. garçonnière, 260.000 F - 266-27-55.

MARAIS - Beau studio confort, caract., bon placem. 215.000 F. 233-66-06 ou 580-80-47.

MONTMARTRE. Très bel imm., séj.+chbre, cuis., s. de bains, wc, prix 192.000 F - 526-81-30.

PL. FETES. - Très bel imm. briques ravalé, 2 p., cuis., wc, chauff. 109.000 F - 526-81-30.

R. ROCHER. 4 belles pces, cuis. wc, prévoir travaux, 2e étg. sur rue, 370.000 F - 526-81-30.

DIRECTEMENT SUR PARC **MONCEAU** DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER 1) **DUPLEX 130 M²** avec terrasse. 2) **APPTS** 250 M2 et 500 M2 Vte DIRECTE par Propriétaire Pour renseignements et VISITE - 734-93-36

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 P. en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 h. à 17 h., même dim., ou tél. heures bureau **359-30-85**

TROCADÉRO Avenue Paul-Doumer, très beau duplex, 7e et 8e étage, 190 m², réception 58 m², 4 chambres principales, balcons, terrasses aux deux niveaux, tout confort, chambre de service. Box. Ensoleillement et vue panoramique. BEER, téléph. 227-59-05.

GAL-DELESTRAINT Calme, soleil, terrasse, immeub. récent, 5 p., possib. chbre serv. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

MUETTE Très luxueux 8 pièces, 4 bains, 4 chbres serv., box, état impeccable, 360 m² environ. Prix élevé justifié. — 924-68-33.

Paris Rive gauche

Magnif. jamais habités **STUDIOS** 27 à 68 m2 21, RUE DES PLANTES (14e)

Rue de Grenelle pptaire vd ds bel imm. rénové duplex 5e + 6e ét. (asc.) 120 m2, 4-5 p. 2 s. bns, 2 w.-c., caractère, pl. soleil. TEL : 757-84-50.

13e PEUPLIERS Londres dans Paris dans petit immeuble NEUF : 2 appartements-ateliers d'artistes 106 et 91 m2, réunion poss. Livraison début 1979. Téléph. : 589-28-97 après 18 h.

CHAMBRE DES DEPUTES Immeuble XVIIIe siècle classé, 5 p. en duplex 123 m2, charme, confort. T. : 260-39-11, p. 242.

SOLFERINO-UNIVERSITE luxe 7 p. 120 m2 + 50 m2, box., asc., duplex original. T. ODE. 95-10.

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100 000 F. JARDIN-VERDURE 4, rue JONAS, sam. 14 à 17 h. ou rendez-vous 542-73-85 matin.

6e proche Luxembourg pp. vd grand 2 p. rénovat. caractère, 450 000 F. Ag. s'abst. 325-95-55.

PARIS-15e ARMONIAL « VILLA POIRIER » appts de 3 et 4 p. Prix moyen 7 100 F le m2 habitable, ferme et définitif. Renseignements et vente : 32, rue Miollis, tous les jours de 14 à 19 h. sauf mardi. Samedi, dimanche 10 à 19 h. ou téléphoner GEFIC 723-78-78.

153, rue de l'Université. Dans bel immeuble neuf. STUDIO, 33 m2 + balcon. Prestations luxueuses, Tél., parking. GEFIC 555-09-96 ou sur place ce jour et demain.

MONTPARNASSE magnifique 5 p. cuisine, bains, 120 m², 4e ét., asc., plein soleil. TEL : 567-22-88.

PANTHEON-LUXEMBOURG Imm. 18e, gd studio 35m2, kitch. équipée, bains moquette, Tél., MONTESFORT, 544-11-87.

MONTPARNASSE vend 350 m2 (atelier peintre 115 m2 + 6 p.) cherche atelier 80-100m2 + 2 p. BURON 92, r. de Richelieu. T. 742-02-44.

RUE DES FEUILLANTINES près LUXEMBOURG, 4 pièces 85 m2, 4e ét., asc. T. 535-86-37.

PORTE-D'ITALIE réc. liv. + 3 chambres 85 m2 tout confort sur verdure. Possibilité parking, 350 000 F. T. 580-81-20 matin.

Entre Invalides et Ecole Milit. unique et original 7e ét. 81 m2 et 20 m2 balc.-terrasses. Vue, calme, sud, s.o., s.e. asc. privé. Px 750 000 F. Pour rendez-vous écr. no 6 652, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PORT-ROYAL dans bel immeuble ravalé, ascenseur, 2-3 p. refait neuf, cuisine équipée salle de bns, w.-c., à partir 350 000 F. Téléph. : 770-73-77 ou 522-95-20.

DUROC Imm. pierre de taille Tapis escalier Beau liv. + chbre, cuis., bains, tél., ref. nf. 26, r. Pierre-Leroux Jeudi-vendredi-sam., 13 à 17 h, escalier C, 4e étage droite.

LOURMEL Immeuble brique ravalé, 3 pièces, cuis., cft. 250.000 F. 357-82-04.

Mo SEGUR près UNESCO Imm. récent, gd stand., séj. + chbre, impeccable, tél., parking. - 567-20-10.

ST-GERMAIN - CLUNY LIV. 36 m2. CHBRE 2 niveaux. Cft. Caract. 3,60 m haut. 544-50-94

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle - Restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles 755-98-57 ou 227-91-45

QUAI D'ORSAY 500 m2 - VUE SEINE - Grand standing. — Téléph. : 520-97-61.

ATELIER D'ARTISTE Rue des Plantes. 7e ét. Asc. Tt cft. Tél. 260.000 F. - 306-41-05.

METRO SEGUR 5 p. 115 m2, tout confort, calme, standing, balcon. T. : 254-41-34.

Région parisienne

RAMBOUILLET (près gare) F 4, tt conft. Parking. 277.000 F. Crédit 80 %. — Tél. : 483-36-35.

Construct. récente, 2e ét., ASC. LOUVECIENNES près GARE. Bel appt 160 m2 + LOGGIA, séjour en L 53 m² + 3 chbres, 3 s. de bains, parfait état, garage sous-sol + parking Prix 760 000 F justifié. T. 788-49-00.

Métro GENTILLY très rare. Jardin suspendu, récent, séjour + chbre, cuis., bains, Tél., garage, 220 000 F. Tél. 387-27-60.

ROLAND GARROS (Près) Face au BOIS DE BOULOGNE. Restauration d'un hôtel particul., prestations de luxe, 3, 4, 5 PIECES, 2 bains. Création d'un garage en sous-sol. SUR PLACE mercr., vendr., sam., 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE-FRANCE, à BOULOGNE, ou 256-13-72.

Mo ISSY. Particul. vend studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, Tél., 29 m2, impeccable. Prix : 85 000 F. Tél. : 645-18-94.

COLOMBES GARE part. vend appt anc., cft, 90 m2, 200 000 F. T. 242-60-58 H.B. Dom. 707-46-18.

JOINVILLE/ST-MAUR part. vd luxueux 4 p. récent 92 m2 + 12 m² loggia, espace vert. Px 395 000 F. T. 430-24-79.

JUVISY-SUR-ORGE centre, part. vend studio 28 m2. Visite jeudi, vendredi, samedi. Téléph. : 905-23-91 ou 906-15-82.

MONTGERON Dans un petit IMMEUBLE de STANDING reste quelques appartements de qualité SITUAT. EXCEPTIONNELLE Renseignements et vente sur place : 2, boul. Sellier. Téléphone : 903-65-42

PLESSIS-ROBINSON Gd standing, vue parc **4 P. 96 m²** cuis. éq., bs balc., cave, gar. fermé IMPECCABLE - 580.000 F. URBAG - Tél. 907-86-82.

SAINT-MAUR A 700 m R.E.R. LES AILANTES Petit imm. avec jardin 2 PIECES de 44 à 51 m2 Grands balcons Nouveaux prêts conventionnels A PARTIR DE 11 % Sur place week-end de 10 heures à 19 heures 12, avenue des Ailantes, SAINT-MAUR-DES-FOSSES ou rens. NOVIM, 32, av. d'Iéna, 75116 PARIS — 720-14-15

BOULOGNE 17, RUE BERANGER Quartier calme et résidentiel. Superbe 4 p., 85 m² + gd balcon, dernier étage. Exposition plein Sud. Téléph. Mme ESTIENNE, GEFIC, 723-78-78.

NEUILLY - CHARCOT SUR BOIS ET LAC Constr. 1962. Récept. + 4 chbres, 200 m² environ, 3 bains, 2 w.-c. Parking. Balcons. — 577-96-85.

BECON 50 m. GARE, 1er ET. S/RUE, 3 p. cuis., s. bns, w.-c., CALME, 197 000 F. T. 788-49-00.

Province

SAINT-JEAN-DE-MONTS VENDEE (85160) Vends dans petit immeuble 1 étage avec jardin clos, 100 m. plage, 50 m. jardin public, appart. meublé 64 m², 1er étage, entrée, 3 chbres, s. de séjour, cuis., s. de bains, dégagement wc, cave, 180.000 F. Ecr. R. TEILLET, Les Grands-Prés, PORT-JOINVILLE 85350 ILE D'YEU.

HAMEAU PROVENCAL Près STE-MAXIME, à 300 m. de la mer, 2, 3, 4 P., mezzan., loggia, PISC. PRIV. TERI, 3, r. Vézelay, Paris-8e. T. : 522-92-10.

appartem. achat

RECHERCHONS Appts 1 à 5 pces, rive gauche, 16e, Boulogne, Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions - PROMOTIC, 133, boul. du Montparnasse, 75006 PARIS. Tél. : 322-11-68.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble - Paiement comptant.

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 pièces, tt cft, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

URGENT. J'achète studio 2 ou 3 p. Paris même sans confort. Paiement comptant - 577-60-09.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
je cherche un appartement...

...Oui, nous en avons 40.000 à vous proposer.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r la Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

appartements occupés

S/SQ. ST-VINCENT-DE-PAUL DS BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS OCCUPES, à partir 60.000 F. Rapport actuel 6,4 %. 30 %. 504-22-56 ou 522-95-20.

LEVALLOIS-CENTRE Situation 1er ordre, près métro, ds bel imm. asc., ch. cent., catégorie 2B, tr. beau studio, ent., cuis., s. bs, wc, OCCUPE loi 48, 60.000 F. Rrapport actuel 6,4 %. Tél. : 766-12-00.

locations non meublées Offre

Paris

FRONT DE SEINE Vue exceptionnelle **6-7 P.** DUPLEX dernier étage Tour 206 m2 2 studios service, 3 parkings. BOURDAIS APPARTEMENTS 227-11-89

A LOUER FIN FÉVRIER SANS AGENCE BEAU 2 PIECES, entrée, cuis., salle de bains. Possibilité tél. Imm. moderne - Montparnasse 1.500 F C.C. — Tél. : 734-83-99.

Vous pouvez encore louer **50, AVENUE FOCH** Appts luxueux à prix except. DBLE LIV. 2.700 F + charges. 2 PIECES. 2.800 F + charges. 2 PCES avec grande terrasse 100 m2 environ. 3.700 + charges. 3 PIECES. 3.500 F + charges. MAGNIFIQUE 4 P. 8.000 F + ch. S/place 14/18 h. pour visite. S'adresser 122, AV. MALAKOFF.

FRONT DE SEINE Vue exceptionnelle **6-7 P.** Duplex, dernier étage Tour 206 m2, 2 studios service, 3 parkings. BOURDAIS APPARTEMENTS 227-11-89

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE Gérant loue : TRES BEAU STUDIO, tt cft, 6e étg. Asc. 1.500 + ch. - 073-74-60.

Région parisienne

VERSAILLES HOTEL DE VILLE Studio 25 m2 neuf tt cft. Tél. 920 F charges compr. 460-31-22.

propriétés

20 km PARIS NORD Agréable pav. réc. Hall, salon, s. à m., bur., 4 belles chbres, gde cuis., bains, w.-c., chauff., buand., gar., beau terr. 400 m2. Px 320.000 F, avec 64.000 cpt. **ACB** Pl. H.-Barbusse, GOUSSAINVILLE - 988-90-68.

TOURAINE 200 km Paris Pr. localité plaisante, DEMEURE ancienne, parft état. 8 pces, cft, communs. Parc clos 1 ha. - VUE CHATET 37150 FRANCUEIL

CHATENAY - MALABRY RESIDENT. Très belle villa pierre de taille 1966. Excellent état. - Grande récept. S. à manger, terrasse, 5 chbres + chbre serv., 3 bains + cab. toilette. Vaste sous-sol. Garage 3 voitures. Très beau terrain 1.000 m2. - Excellent environnement. Prix 1.800.000 F. EXCLUSIVITE - 661-05-05

MALMAISON : PROPRIETE caractère, 8 Pces, conft. Libre. Agence MALMAISON, 749-00-30.

PROPRIETE A VENDRE A vendre, à EPINOUZE (Drôme Nord), 30 km. sud de Vienne, 10 km. de l'autoroute A-7 et vallée du Rhône, sur terrain plat de 4.000 m2 permettant autre construction (habitation ou local à usage industriel ou commercial), à 300 m. centre village (tous commerces), grosse maison bourgeoise sur 3 niveaux habitables de 4 à 6 Pièces (90 m2) chacun et pouvant être indépendants. Gros œuvre très bon état, clôture sur route, arbres devant maison sur terrasse, dépendances, caves en sous-sol et grand hangar mitoyen. Eau, électricité. Grand calme. Exposition Sud façade. Disponible de suite. Téléphoner, H. de B. au : (75) 31-00-00.

VAL EPTE Maison ANCIENNE pierre, parfait état, séjour, cuis., 3 chbres, bains, garage, jardin 800 m2. Prix 265.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, Gisors. - Tél. (16-32) 55-06-20.

ENTRE SAINT-GERMAIN et MAISONS-LAFFITTE dans village près forêt BEL. DEMEURE CLASSIQUE ds verdure, 3 gdes p., récept., 8 ch., 3 bains, cft, dépend. PAV. amis 6 pces. Beau PARC boisé avec grands arbres de 1 HA. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

536 PROPRIÉTÉS de la fermette au château. Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

Très beau site Bas-Dauphiné — 50 km de Lyon, — 20 km de Vienne Particulier vend cause départ urgent sur 6 000 m2 terrain aménagé. **BELLE FERME RESTAURÉE** 8 pièces + cuisine + salle de bains, Tél., garage 2 voitures, grand grenier transformable, dépendances, libre de suite. A saisir : 380 000 F. Tél. : (74) 58-47-74.

PROCHE VENDOME 180 KM PARIS - Très beau cadre, moulin aménagé, 8 pces principales, tout conft, maison gardien, terrain traversé par rivière à truites 950.000 F avec 20 ha 750.000 F avec 8 ha S.A. IND. VENDOMOIS 41100 VENDOME Tél. : (54) 77-35-91

80 km PARIS N.-O. **ANCIEN MOULIN** PARC 7.000 m2 - Pièce d'eau séj. avec loggia, salon, 4 ch., bains, wc, grenier à aménager + dépend. Tél. M. CARON, (16-32) 55-04-24

terrains

Terrains CU 22/M2, pins, 1 h. plages Gironde-Landes. - Exp., notices, Techoueyres, 33-Lugos.

130 km. Paris, région Montargis, Terrain à bâtir, exceptionnel 13.412 M2 : 98.000 FRANCS. sortie bourg, tous commerçants, pêche, clos par haie. Propriétaire . Mme Giboin, 45230 Châtillon-Coligny 15 (38) 92-54-25.

A 15 KM de MONTARGIS A vdre terr. boisé constructible, 2.500 m2 viabilisé : 50.000 F. 658-04-28, après 20 heures ou écr. no 6640, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CRESPIERES (78), 30 km. Paris ds dom résid., situat. except., beau terrain 1.515 m2, tennis, piscine - Téléphone : 770-29-57.

TERRAIN à BATIR permis de construire 63 LOGEMENTS excellente situation dans sous-préfecture de 30.000 habitants, à 100 km de Paris Nord-Est. Ecr. no T 003.032 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CROISSY-SUR-SEINE Calme. BEAUX TERRAINS DE 800 à 1.000 M2, grdes façades. PX TTES TAXES COMPRISES : de 320.000 à 390.000 F AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

villas

VENDS PROPRIETE RECENTE au VESINET - Prix 2.000.000 F. Tél. soir, 18-20 h. : 976-05-37.

VERSAILLES Résidentiel Villa de caractère 10 P. Rare. 850.000 F. 953-22-27.

LE PECQ - limite VESINET : très belle MAISON ancienne, style « Mansart », salon, S. à M., cuisine, 6 chambres, S. de B + 2 Pièces, 55 m2, indépend. Jardin 560 m2. Prix : 890.000 F. AGENCE de L'AVENIR : 958-04-47 ou 976-67-51.

7 km. Saint-Germain, RER, 7 P. nves, stdg, d. s./sol total, jard. 700 m. 680.000 F TTC. 027-57-40.

LA GRANDE-MOTTE (34), vend villa 6 Pièces, jardin, garage : 450.000 F. Ecrire à HAVAS, sous no 152.499 - MONTPELLIER.

Lamorlaye - Près Chantilly Part. vd tr. jolie maison, 1967, 6 P., s.-sol compl., ter. 1.635 m2. Prix 910.000 F. T. (4) 421-55-28.

pavillons

FONTENAY-SOUS-BOIS - URGT Part. vd pav. 6/7 P., sal., séj., S. à M., cuis., wc, chff. centr. gaz, jard., gar., s/2 rues. Vis., s/pl., sam., dim., 185 bis, av. de la République. Px 550.000 F. Crédit possible.

ENGHIEN. Pav., excell. constr., sur s.-sol, séj. 30 m2, 3 chbres, S. de B., tt clt. Prix 425.000 F. Téléphone : 417-03-10.

fermettes

90 km A-6 - FERMETTE en équerre, toute pierre apparente. Sur 4.500 m2, nombreux arbres, petit ru. Parfait état. 70 m2 habitables, dépend. attenantes 150 m2 aménageables, grange séparée 100m2. Grenier, cave. Urgent, 235 000, avec 20 % comptant. - C.I.N. 428-26-63 FACE EGLISE à NEMOURS.

Région Villeneuve-sur-Yonne : fermette en L, 3 belles Pièces, propres, poutres. 3.000 m2 clos, dépendances, eau, électricité : 140.300 F, crédit. (86) 65-56-27.

maisons de campagne

ANCIEN PRESBYTERE Direction TREPORT (120 km de Paris). 7 pces, excellent état. Cave, grenier, pigeonnier. Sur 800 m2 terr. clos. Px 200.000 F. Crédit 80 % 700-46-21 **SOMBIM**

domaines

Recn domaine Agro-Sylvicole : 600 hectares minimum. Ecrire Havas, Orléans, 109.865.

forêts

YONNE 180 km PARIS FORET 125 ha seul tenant, taillis sous futaie. PX 800 000 F. RICHEZ BP 29. AVALLON (86) 34-03-44.

chasse-pêche

AVALLON (Yonne) 2 heures de Paris, dans un site exceptionnel, vds terrain boisé 3 000 m2 avec la copropriété d'un étang de 12 hectares. Pêche, chasse réputés. Accès direct. Prix : 40 000 F. Possibilité prêt total vendeur. Tél. : (22) 27-22-47 (SOMME).

viagers

LA VARENNE Résidentiel. VIAGER OCCUPE, 4/5 Pces princ. s/450 m2 terr., 135.000 F cpt + rente 2.500 F par mois, 2 têtes, 73 ans. « LES IMMEUBLES », Tél. : 883-14-22.

PLACE DES TERNES Bel imm. pierre de taille. 8e ét. 2 P. ppales, tt cft. 33.000 cpt. Rente 1.100 F une tête **FONCIAL** 266-32-35

LA VARENNE Résidentiel. VIAGER OCCUPE, 4/5 Pces princ., s/450 m2 terr., 35.000 F cpt + rente 2.500 F par mois, 2 têtes, 73 ans. « LES IMMEUBLES », Tél. : 883-14-22.

villégiatures

CAP D'AGDE - LANGUEDOC MEDITERRANEE LOCATIONS - ACHAT. Renseignements et réservation hôtel, appartements, location, bateaux, école de croisière. Semaine mondiale du tourisme, porte Maillot, du 10 au 19/2, stand Languedoc-Roussillon, ou écrire Vos vacances au Cap d'Agde, B.P. 47, 34300 CAP D'AGDE.

châteaux

35 km PARIS OUEST Superbe CHATEAU, 2 Pav. **1.900.000 F - 15 HA** Etang, source. ANJOU 266-27-65

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 21 février 1978, à 13 h. 30

MAISON D'HABITATION

sise à

VILLEPINTE (93)

20, allée Louis-Jouvet

MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

S'adr. 1) au Cabinet de la S.C.P. Roger ENNEQUIN et J.F. MASSELIN, avocats, 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie à Paris (16e), tél. 720-84-66 ; 2) à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

A vendre **BELLE MAISON LIBRE A MEUNG-sur-LOIRE (45)**

SUR COTEAU DOMINANT LA LOIRE Gds s. séj., 4 p.p., cuis., tout conf. Ss-sol. Gr. gar. Jard. 1.300 m2. S'adr. Me Davy, not., 45130 Meung-s.-Loire.

Sologne (entre Blois et Romorantin)

BELLE PROPRIÉTÉ

Mais. de maîtres rénovée - Log. pers. - 15 boxes - Sellerie - Hangar - Piscine Etat neuf - Superf. 38 ha (prés et bois) - Carrière dressage, 2 pistes entraînement chevaux - Clôturée Façade sur route - Etude BOUZIN, BATEL, not. ass., 21, r. Jules-Lecesne, LE HAVRE (76), tél. (35) 42-79-03.

VENTE APRES LIQUIDATION DE BIENS au Palais de Justice à Paris. le JEUDI 16 FEVRIER 1978, à 14 heures

EN 9 LOTS

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER

sis à PARIS (18e)

16, RUE JEAN-COTTIN

— A —

LOCAUX A USAGE D'HABITATION

1er lot 2 P. PPALES et CUIS. Bât C, rez-de-chauss., lot no 63 du règlem. copropriété et les 199/7.849 des parties communes spéciales et 199/10.000 des parties comm. génér. LOUE - MISE A PRIX : 14.000 F

2e lot 1 PIÈCE, CUIS. - LIBRE Bât. C, rez-de-chauss., lot no 64 du règlem. copropriété et les 153/7.849 des parties communes spéciales et 153/10.000 des parties comm. génér. MISE A PRIX : 11.000 FRANCS

3e lot 2 PIÈCES, CUISINE, Bât. C, 1er étage, lot no 40 du règlement copropr. et les 199/7.849 des parties communes spéciales et 245/10.000 des parties comm. génér. LOUE - MISE A PRIX : 17.000 F

4e lot 1 PIÈCE, Bâtiment C, 1er étage, lot no 67 et les 122/7.849 des parties com. spéc. et les 122/10.000 p. c. g. MISE A PRIX : 8.000 FRANCS

5e lot 2 PIÈCES, Bâtiment C, 1er étage lot no 68 et les 145/7.849 des parties communes spéciales et les 146/10.000 des parties communes générales LOUE - MISE A PRIX : 9.500 F

6e lot 1 PIÈCE, CUISINE, Bât. C, 1er étage, lot no 69 et les 130/7.849 des parties communes spéciales et 130/10.000 des parties communes générales LOUE - MISE A PRIX : 9.000 F

7e lot 2 PIÈCES, Bâtim. C, 1er étage, lot no 71 du règlement copror. et les 199/7.849 des parties communes spéciales et 199/10.000 des parties comm. génér. LOUE - MISE A PRIX : 11.500 F

8e lot 1 PIÈCE, Bâtiment C, 1er étage, lot no 70 et les 161/7.849 p. comm. spéc. et 161/10.000 part. com. génér. LOUE - MISE A PRIX : 13.000 F

— B —

LOCAUX COMMERCIAUX

— 9e lot —

Les lots 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 72, 73, 74, 75, 76, 66 et 65 du règlem. de copropr. et les part. comm. y affér. Ces lots formaient dans le Bât. C

L'USINE DE CHARCUTERIE INDUSTRIELLE

LIBRES — MISE A PRIX : 145.000 FRANCS

S'adresser Me LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris (1er) ; Me LABRELY, syndic à Paris, 41, rue Dauphine ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquid. biens au Palais Justice Paris, jeudi 2 mars 1978, 14 h.

APPART. PARIS (8e), 16, av. de Wagram 3e étage porte gauche du bâtiment A

salon, ch., s. à manger, s. de bains, cuis., débarr., entrée, cab. toil., w.c., et 99/1.000 des part. comm. spéc. au bât. A et 81/1.000 part. comm. génér.

M. à Px : 350.000 F S'adr. S.C.P.A. J. DELEAU, Y. NEVEU, Ph. NEVEU, G. JOHANET, R. HATTON, P. SUDAKA, L. DULONG, 43, av. Hoche, Paris (8e), 766-03-40 ; Me J. LANGLOIS, avoc., 2, rue Berthelot, ELBEUF, tél. 77-11-69 ; et à ts avoc. pr. T.G.I. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 993

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III		■		■					
IV						■			
V									■
VI	■			■					
VII								■	
VIII					■		■		
IX			■						
X				■				■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Se montrent aux instants les plus pathétiques. — II. A chasser ! Animal mou. — III. Pied de vers. — IV. Cherche à approfondir ; Juge. — V. Soumettrait à un régime de haute surveillance. — VI. Ignore le Credo (épelé) ; En Syrie. — VII. Caves. — VIII. Traverse des chairs ; Préfixe. — IX. Est souvent nécessaire pour réaliser un projet ; Ranger. — X. Fait beaucoup de bruit dans le monde ; Son hiver est généralement marqué par la neige. — XI. Se montrent donc actifs.

VERTICALEMENT

1. Donne droit au chapitre ; Démonstratif. — 2. Tous ceux à qui on prête volontiers ce qu'on avance ; Gagneraient peut-être à être groupées. — 3. Tournent autour des étoiles ; Divinité. — 4. Symbole ; A droite de l'Asie ; Fin de participe. — 5. Bâilleuses de fonds ; Ne songea pas à occuper le théâtre de ses exploits à l'instant d'en être congédiée. — 6. Fonça ; Briser un mouvant miroir. — 7. Avaient du pain sur la planche ; Pousse un cri. — 8. Sont à la disposition de ceux qui ont envie d'aplanir ; Quelques secousses préludent à sa chute. — 9. Est fort convenable ; Dignité.

Solution du problème n° 1 992

Horizontalement

I. Tendant. — II. Evadé ; Eon. — III. Res ; Raide. — IV. Enseigner. — V. Etêtent. — VI. Neuve. — VII. Caïn ; Are. — VIII. Roquets. — IX. Liée ; Sut. — X. Senlis ; Râ. — XI. Estimer.

Verticalement

1. Térée ; Celse. — 2. Event ; Ie. — 3. Nasse ; Irène. — 4. D.D. ; Et ; Noëls. — 5. Aérien ; IT. — 6. Agneau ; Si. — 7. Teintures (cheveux). — 8. Ode ; Vêture. — 9. Enerve ; Star.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du *9 février 1978* :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 76-331 du 12 avril 1976 relatif à la taxe *parafiscale affectée à la formation* professionnelle des collaborateurs d'architectes ;

● Modifiant le décret du 7 octobre 1890 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 90 du code de commerce et de la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme ;

● Relatif au statut du personnel des cadres administratifs, pédagogiques et scientifiques de l'Institut national de documentation pédagogique et de perfectionnement et distribution des moyens d'enseignement (Institut pédagogique national) ;

● Modifiant le décret n° 68-97 du *10 janvier 1968 relatif* au recrutement et à l'avancement des personnels d'encadrement et *d'exécution des services de pharmacie*, de laboratoire et d'électroradiologie dans les établissements *d'hospitalisation, de soins ou de* cure publics.

UN ARRETE

● Concernant les règles générales d'attribution des aides *instituées en faveur de certaines* catégories de commerçants et artisans âgés.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	1	tous groupes	50
	111	tous groupes	250
	771	tous groupes	250
	47 991	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050
	41 641	groupe 2	100 050
		autres groupes	2 050
2	42	tous groupes	100
	382	tous groupes	200
	6 932	tous groupes	1 000
	29 802	tous groupes	10 000
	47 992	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
3	53	tous groupes	100
	8 873	tous groupes	1 000
	3 523	tous groupes	2 500
	47 993	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	77 243	tous groupes	10 000
4	94	tous groupes	100
	864	tous groupes	200
	024	tous groupes	500
	47 994	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
	79 864	tous groupes	10 200
	83 434	tous groupes	10 000
5	465	tous groupes	200
	47 995	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
6	1 206	tous groupes	1 000
	06 536	tous groupes	10 000
	11 756	tous groupes	10 000
	74 686	tous groupes	10 000
	83 856	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	47 996	groupe 1	2 000 000
		autres groupes	20 000
7	37	tous groupes	100
	2 327	tous groupes	1 000
	2 707	tous groupes	1 000

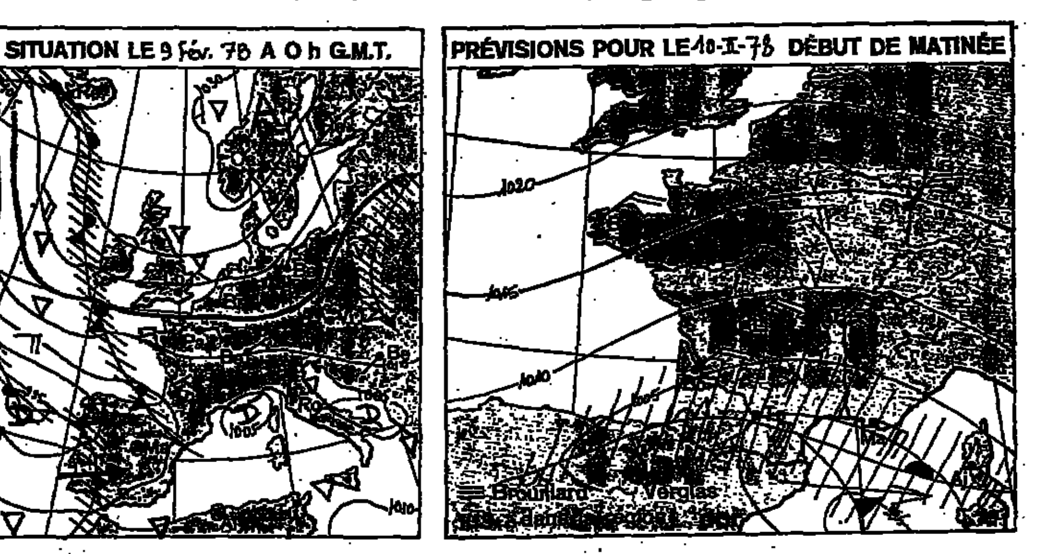
TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
7	4 427	tous groupes	1 000
	7 967	tous groupes	1 000
	47 997	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
8	8	tous groupes	50
	48	tous groupes	150
	228	tous groupes	250
	368	tous groupes	250
	47 998	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050
	33 638	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
	99 028	groupe 3	100 050
		autres groupes	2 050
9	5 439	tous groupes	1 000
	5 909	tous groupes	1 000
	1 089	tous groupes	2 500
	38 199	tous groupes	10 000
	47 999	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	65 449	tous groupes	10 000
	67 859	tous groupes	10 000
	84 759	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
0	70	tous groupes	100
	170	tous groupes	300
	330	tous groupes	200
	5 050	tous groupes	1 000
	06 720	tous groupes	10 000
	47 990	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	49 520	tous groupes	10 000

TRANCHE DES ORANGERS
TIRAGE DU 8 FEVRIER 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 15 FEVRIER 1978
à ALBERTVILLE (Savoie)
78 — 8e

LOTO TIRAGE No 6 : 5 8 10 11 27 33 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 47

PROCHAIN TIRAGE LE 15 FEVRIER 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 14 FEVRIER APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 février à 0 heure et le vendredi 10 février à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront sur le nord de l'Europe maintiendront sur la France un courant de secteur nord-est à est, mais les perturbations atlantiques qui pénètrent sur la péninsule Ibérique progresseront vers le Bassin méditerranéen et déborderont sur nos régions méridionales en y apportant une aggravation.

Vendredi matin, ces perturbations donneront dès le matin un temps couvert avec des pluies (chutes de neige ou verglas dans l'intérieur, même à basse altitude) sur les régions s'étendant du Bordelais et des Pyrénées au sud du Massif Central et au pourtour du golfe du Lion. Dans la journée, ce type de temps médiocre s'étendra aux Alpes, au sud du Jura, au Sud-Est et à la Corse, tandis qu'il s'atténuera lentement sur le nord et l'ouest du Bassin aquitain.

Sur le reste de la France, le temps restera froid, surtout le matin, où des gelées, de l'ordre de —3 °C à —6 °C, seront observées sur le Nord-Est. Le ciel sera variable, et des passages nuageux pourront donner quelques chutes de neige, souvent *sous forme* d'averses.

Jeudi 9 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 février ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 11 et 3 degrés ; Biarritz, 10 et 3 ; Bordeaux, 7 et —1 ; Brest, 6 et 1 ; Caen, 4 et —1 ; Cherbourg, 4 et 0 ; Clermont-Ferrand, 3 et —2 ; Dijon, 1 et —3 ; Grenoble, 4 et —2 ; Lille, 1 et —2 ; Lyon, 2 et —2 ; Marseille, 9 et —3 ; Nancy, 0 et —4 ; Nantes, 5 et —1 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 4 et —1 ; Pau, 7 et 1 ; Perpignan, 11 et 4 ; Rennes, 6 et 0 ; Strasbourg, 0 et —3 ; Tours, 5 et —1 ; Toulouse, 5 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 0 *et —4 ; Athènes, 14 et 5 ; Berlin, 0* et —3 ; Bonn, 1 et —2 ; Bruxelles, 0 et —2 ; Iles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, —3 et —6 ; Genève, 2 et —2 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 2 et —1 ; Madrid, 13 et 2 ; Moscou, —8 et —8 ; Nairobi, 28 (max.) ; *New-York, 0 et —8 ;* Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 10 et —1 ; Stockholm, —4 et —6.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 310, 600 ; Autrans : 100, 200 ; Bellecombe - Crest-Voland : 180, 250 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 120, 225 ; Chamonix : 100, 400 ; Chamrousse : 210, 250 ; Chapelle-d'Abondance : 110, 180 ; Châtel : 165, 320 ; La Clusaz : 155, 280 ; Combloux : 180, 380 ; Les Contamines - Montjoie : 120, 350 ; Le Corbier : 160, 300 ; Courchevel : 95, 235 ; Les Deux-Alpes : 250, 750 ; Flaine : 180, 350 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 200, 350 ; Les Gets, 180, 230 ; Grand-Bornand : 150, 280 ; Les Houches : 90, 200 ; Megève : 200, 290 ; Les Menuires-Val-Thorens : 170, 280 ; Méribel : 170, 210 ; Morzine-Avoriaz : 100, 150 ; La Plagne : 210, 300 ; Pralognan : 155, 260 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 100, 270 ; Samoëns : 120, 280 ; Thollon-les-Mémises : 80, 200 ; Val-Cenis : 150, 350 ; Val-d'Isère : 180, 360 ; Valloire : 150, 320 ; Villard-de-Lans : 150, 310.

ALPES DU SUD

Auron : 140, 230 ; Isola 2000 : 220, 280 ; Montgenèvre : 180, 250 ; Orcières-Merlette : 100, 200 ; Pra-Loup : 102, 210 ; Serre-Chevalier : 140, 200 ; Valberg : 110, 220 ; Vars : 120, 250.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 180, 280 ; Cauterets-Lys : 245, 450 ; Font-Romeu : 120, 135 ; Gourette-Les Eaux-Bonnes : 125, 260 ; La Mongie : 180, 250 ; Saint-Lary - Soulan : 160, 275 ; Les Angles : 100, 150.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80, 160 ; Super-Besse : 120, 160 ; Super-Lioran : 160, 210.

JURA

Métabief : 130, 220 ; Les Rousses : 150, 350.

VOSGES

Gérardmer : 90, 180.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

Le Monde

régions

Corse

Le conseil régional de l'île va être « élargi »

De notre correspondant

Ajaccio. — Les conseillers régionaux et généraux de la gauche se sont abstenus d'assister à la « réunion d'information générale » organisée le 8 février à la préfecture, sous la présidence de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. Ils estiment que ce voyage revêtait *« un caractère électoraliste indéniable »*. M. Dominati s'est défendu de cette préoccupation.

Dans son discours, le secrétaire d'Etat a dressé le bilan d'application de la charte de développement établie par les assemblées régionales en juillet 1975 (465 millions de crédits ouverts depuis lors). M. Dominati a, d'autre part, donné lecture d'un message de M. Raymond Barre. Le premier ministre se dit convaincu que *« la Corse trouvera la voie de son avenir dans l'affirmation de sa personnalité et dans son développement économique original adapté à son insularité »*.

L'institution d'un véritable pouvoir régional étant placée par la gauche au cœur de la campagne pour les législatives, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député sortant R.P.R., a demandé que le conseil régional soit élu au suffrage universel *« et à la proportionnelle »*, a ajouté M. José Rossi, candidat du parti républicain à Ajaccio.

M. Dominati s'est borné à répondre que la réflexion du gouvernement s'orientait vers un élargissement de l'assemblée, qui ne compte plus que treize membres depuis la division de l'île en deux départements. On songe, semble-t-il, à vingt-trois. Mais le Parlement n'aura à se prononcer qu'après les élections.

C'est aussi après les élections que le président de la République se rendra dans l'île, *« non pas seulement pour un voyage officiel mais pour prendre un contact populaire à l'intérieur comme sur le littoral »*, a annoncé M. Jacques Dominati. Quant au voyage que projetait de faire dans l'île M. Raymond Barre, avant, il est vrai, la venue de M. Chirac, il ne paraît plus en être question.

PAUL SILVANI.

Ile-de-France

Un arrêté du maire de Paris

MOINS DE DÉSORDRE DANS LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris du 4 février publie un arrêté du maire coordonnant la programmation des travaux de voirie dans la capitale.

« Aucun travail, quelle que soit son importance, ne peut être entrepris sur ou sous la voie publique sans une autorisation écrite du maire de Paris », prévoit le premier article de l'arrêté. Désormais, aucun service, aucune administration ne pourra percer un trottoir ou une chaussée sans en avoir obtenu l'agrément.

L'autorisation d'ouvrir un chantier fixe la date de début des travaux, le délai d'exécution, les limites des emprises, ainsi que toutes les prescriptions particulières relatives à la marche du chantier et à la remise en état des revêtements. Aucune ouverture de tranchée *« ne peut être autorisée sur une chaussée ou un trottoir qui aura déjà fait l'objet de travaux réalisés dans le cadre de la procédure de coordination des travaux. Ce délai est porté à trois ans pour les chaussées ou trottoirs qui ont reçu un revêtement neuf »*.

Ces décisions du maire de Paris complètent et surtout renforcent un précédent arrêté pris en septembre 1967 par le préfet de Paris.

Naissance d'un nouveau quartier à Cergy-Pontoise

Par vingt-deux voix contre quinze et une abstention, le syndicat communautaire d'aménagement de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), vient d'approuver le programme définitif de la ZAC de Cergy-Puiseux, seconde tranche d'une opération qui, à terme, offrira quatorze mille logements et comptera cinquante mille habitants sur une superficie de 730 hectares.

Le 6 octobre 1975, le S.C.A. avait repoussé le projet de ZAC de l'Hautil (à vocation résidentielle) pour lui préférer celui du Puiseux, qui aurait dû être réalisé ultérieurement. Les élus du S.C.A., hostiles à l'urbanisation de l'Hautil, dont ils affirmèrent la vocation d'espace vert, avaient demandé que le quartier du Puiseux soit réalisé en priorité.

Mais le S.C.A. devait revenir partiellement sur cette décision. En effet, alors que le dossier de l'Hautil en était au stade de la réalisation, les études concernant le Puiseux commençaient à peine. l'établissement public d'aménagement ne pouvait, sans dommage pour la ville nouvelle, cesser toute construction durant plusieurs mois. Ce coup d'arrêt aurait pu être fatal au développement de l'agglomération. Ainsi, les élus ont-ils décidé de réaliser simultanément les deux opérations, tout en « rognant » le programme initial de l'Hautil.

Une première tranche de deux cent cinquante logements a été mise en construction au Puiseux, le second programme adopté le 30 janvier comprend trois mille sept cents logements, dont 35 % de maisons individuelles, 14 000 mètres carrés de commerce, 75 000 mètres carrés de bureaux. La ZAC offrira cinq mille emplois. Elle sera desservie en 1981 par la S.N.C.F.

Plusieurs modifications ont été apportées au projet initial : le nouveau quartier aura un aspect plus traditionnel que le reste de la ville ; les immeubles ne dépasseront pas quatre étages, et la proportion de maisons individuelles sera plus forte que prévu.

La ville nouvelle n'a semble-t-il pas souffert du mouvement de mauvaise humeur qu'ont eu les élus en octobre 1975. Elle continue aujourd'hui sa croissance à un rythme satisfaisant puisque l'établissement public met en chantier deux mille sept cents logements chaque année.

● *Une charte culturelle régionale.* — M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a signé, mercredi 8 février, la charte culturelle régionale de la Franche-Comté. Trois autres chartes culturelles régionales ont déjà été signées : Alsace, en Picardie et en Bretagne.

Le miistre de la culture a souligné que le budget d'équipement culturel de l'Etat en Franche-Comté avait presque doublé entre 1977 et 1978, passant de 4,6 à plus de 8,2 millions de francs.

A PROPOS DE...

Une décision judiciaire à Caen

CHÈRES INONDATIONS

Personne n'est responsable des intempéries, mais on peut — et on doit — se prémunir contre leurs conséquences, ainsi que le montre une récente décision du tribunal administratif de Caen.

Celui-ci vient de déclarer que l'Etat et la ville étaient responsables pour moitié des dégâts causés à plusieurs pavillons par des pluies torrentielles survenues en août 1975 ; cela parce que le réseau d'égouts était en mauvais état.

Plusieurs habitants de la ville avaient déposé une requête auprès du tribunal administratif pour obtenir réparation des dommages qu'ils avaient subis après l'inondation de leur pavillon.

Dans l'un des cas, le tribunal a considéré que les travaux réalisés avaient modifié l'état naturel des lieux et aggravé les conséquences du sinistre. Le réseau d'égouts était, d'autre part, mal adapté. L'Etat et la ville de Caen ont été condamnés à payer solidairement la somme de 8 072 F au propriétaire du pavillon.

Pour deux autres plaignants, c'est le défaut d'entretien des bouches d'égout qui a été retenu à l'encontre de la ville de Caen. Celle-ci devra payer la moitié des dommages.

Languedoc-Roussillon

LE CARNAVAL OCCITAN DE MONTPELLIER N'AURA PAS LIEU

Le carnaval de Montpellier, qui devait se tenir du 6 au 12 février, n'aura pas lieu. L'association Aigardent, qui est une organisation occitane montpelliéraine, indique, dans un communiqué, que ce projet était l'aboutissement d'une année entière de recherches auxquelles s'étaient livrés plusieurs ateliers culturels. Cette fête culturelle, selon Aigardent, ne pouvait se concevoir qu'avec la participation massive des habitants de la ville. Mais, devant l'opposition du conseil municipal de Montpellier à la réalisation de cette fête, l'association *« se voit dans l'obligation d'annuler sa participation au carnaval de 1978 »*.

A la mairie de Montpellier, que dirige M. Georges Frêche (socialiste), on précise que, après avoir consulté plusieurs associations culturelles immédiatement après les élections municipales de mars 1977, la décision fut prise de prévoir un carnaval vers le mois de mai 1978. Or, il y a quelques jours, et à notre surprise, ajoute-t-on à la mairie, des affiches en ville annoncèrent qu'un carnaval aurait lieu du 6 au 12 février. Aigardent, qui avait pris l'initiative de ce projet et qui attendait quarante mille personnes environ, n'avait pas prévu les mesures de sécurité nécessaires. Le climat de violence et de provocation qui règne actuellement à Montpellier, dit-on dans l'entourage du maire, à la veille des élections législatives, a conduit la municipalité à ne pas approuver l'initiative d'Aigardent.

Deux solutions ont été proposées à cette association, qui les a refusées : organiser le carnaval dans un des quartiers de la ville bien déterminé, donc facile à contrôler ; organiser le carnaval en mai.

Aquitaine

DEUX ENQUÊTES D'UTILITÉ PUBLIQUE ANNULÉES A PAU

Deux enquêtes d'utilité publique concernant la construction d'un port de plaisance et d'une cité lacustre ont été annulées, le 7 février, par le tribunal administratif de Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Ces enquêtes avaient été autorisées par deux arrêtés pris par le préfet des Landes en septembre 1975. Estimant qu'elles s'étaient déroulées sans concertation préalable avec les propriétaires concernés et selon une procédure simplifiée, l'association des propriétaires de la région ainsi qu'une famille de particuliers avaient déposé des requêtes en annulation de la décision préfectorale.

Le tribunal administratif de Pau, après un délibéré de sept jours, a suivi dans ses conclusions le commissaire du gouvernement et prononcé l'annulation des deux arrêtés.

Le port d'Albret, créé sur l'initiative de la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine prévoit, sur une superficie totale de 244 hectares, la création d'un plan d'eau salée de 60 hectares, des plages sur les rives et des centres d'hébergement pour quinze mille lits.

SPORTS

FOOTBALL

LE MATCH NUL (2 A 2) DE LA FRANCE CONTRE L'ITALIE

Un bon résultat en vue du prochain rendez-vous en Coupe du monde

Naples. — Dans le même temps où les clubs engagés dans les compétitions européennes sacrifient de plus en plus à l'espionnage de leurs adversaires, le maintien de la rencontre Italie-France fixée à Naples le 8 février, soit moins de quatre mois avant que les deux équipes ne s'affrontent le 2 juin à Mar-del-Plata pour leur premier match en Coupe du monde, pouvait paraître paradoxal. Heureusement pour l'intérêt du match, les circonstances ont empêché les deux sélections de cacher leur jeu et leurs meilleurs atouts. Un résultat nul (2 à 2) a permis d'éviter que l'une ou l'autre équipe ne prenne un ascendant moral décisif sur sa rivale avant le grand rendez-vous du mois de juin.

De notre envoyé spécial

Dans cette baie de Naples grouillante de vie et inondée de soleil, c'est encore l'imposant Vésuve qui semblait offrir la meilleure image de la sérénité. Avec ses soixante-dix mille spectateurs, le stade San-Paolo était, lui, transformé en volcan. La crise politique et la situation économique n'ont pas altéré la passion démesurée des Italiens pour le football, au point que M. Ferlaino, président du Football Club de Naples, avait dû, dans la presse, faire appel *« à l'hospitalité et à la courtoisie traditionnelle du peuple napolitain »* pour ménager un bon accueil à l'équipe nationale italienne.

En effet, malgré la qualification pour l'Argentine, acquise aux dépens de l'Angleterre, grâce à quelques gros scores enregistrés devant la Finlande et le Luxembourg, l'actuelle équipe d'Italie n'a plus le rayonnement de ses devancières, gagnantes de la Coupe du Monde en 1934 et 1938, ou finaliste en 1970. Depuis le début de la saison, elle a même été battue trois fois en déplacement par la République fédérale d'Allemagne (2 à 1), qui attendait ce succès depuis trente-huit ans, par l'Angleterre (2 à 0) et par l'Espagne (2 à 1), et n'a pu s'imposer que contre la Finlande (6 à 1), le Luxembourg (3 à 0) et la Belgique (1 à 0).

Ces résultats étaient d'autant moins facilement pardonnés ici à Enzo Bearzot que le sélectionneur italien s'appuie uniquement sur les grands clubs du nord de la péninsule, notamment sur une ossature de six éléments de la Juventus de Turin. Ainsi n'avait-il pas retenu l'avant-centre napolitain Savoldi, idole du public local, qu'il semblait défier en alignant le milieu de terrain Roméo Benetti, auteur, trois jours plus tôt en championnat, d'une agression remarquée sur le Napolitain Bruscolotti. Ces péripéties avaient pris de telles proportions que la police avait même dû protéger Enzo Bearzot e. Romeo Benetti de la colère de quelques centaines de Napolitains.

Si l'équipe d'Italie ne manquait pas de bonnes raisons pour tenter de s'imposer d'emblée à sa rivale afin de reprendre confiance et de conquérir le public, l'arbitre espagnol, M. Martinez, lui a donné un précieux coup de pouce, en sifflant dès la 12e minute un penalty pour un « tacle » régulier de Marius Trésor sur Mario Tardelli. Dix minutes plus tard, l'avant-centre italien Francisco Graziani marquait de la tête son deuxième but après un débordement de Claudio Sala, omniprésent jusqu'alors sur tout le front de l'attaque.

Une nouvelle fois, les Italiens, qui n'ont plus été battus par les Français depuis les Jeux olympiques d'Anvers en 1920, semblaient devoir s'imposer, grâce à une plus grande rigueur, devant des adversaires aux qualités et aux défauts assez semblables. Pour suivre trop à la lettre les conseils de Michel Hidalgo, qui leur avait recommandé de jouer ce match pour leur plaisir, sans trop penser au résultat, les footballeurs français manquaient alors de la détermination indispensable pour pouvoir mener à bien leurs actions.

La capacité de réagir

Les remplacements d'Olivier Rouyer par Albert Gemmrich, puis de Jean-Marc Guillou par Henri Michel, les montées incisives de l'arrière central Marius Trésor et la prise de responsabilité de Michel Platini, allaient transformer l'équipe de France en deuxième mi-temps. Face à des rivaux devenus entreprenants, les Italiens montraient alors leurs limites — et surtout leur fragilité nerveuse.

Comme à la parade, Dominique Bathenay réduisait de la tête le score dès la cinquantième minute, sur corner. Souvent affolés en défense, les Italiens concédaient quelques-uns de ces coups francs qu'affectionne Michel Platini à une vingtaine de mètres des buts adverses. Comme un tigre en cage, le vétéran italien Dino Zoff, malgré ses soixante et une sélections, masquait mal sa fébrilité en se déplaçant sans cesse d'un côté à l'autre de ses poteaux de but. Les défenseurs italiens n'acceptaient pas de se tenir à 9 mètres du tireur. Une première fois, Michel Platini expédia d'un tir brossé le ballon dans les buts, mais M. Martinez, qui n'avait pas sifflé, le faisait retirer. Ce n'était que partie remise pour Michel Platini, à neuf minutes de la fin du match.

Chaque équipe ayant dominé une mi-temps, ce premier résultat nul obtenu par la France en Italie peut paraître équitable, à défaut d'avoir la même signification pour les deux sélections. Comme à Rio-de-Janeiro, les footballeurs français ont démontré à Naples qu'ils avaient des ressources assez exceptionnelles pour remonter un handicap de deux buts sur le terrain d'équipes comme le Brésil ou l'Italie. Il leur reste à disputer désormais des matches pleins et à éviter certaines erreurs de jeunesse, trop flagrantes pour ne pas être très vite corrigibles.

Quant aux Italiens, qui ne bénéficieront pas forcément, le 2 juin, à Mar-del-Plata, d'un arbitrage aussi favorable, ce premier résultat nul enregistré à domicile depuis plusieurs années confirme bien un déclin que l'opinion publique n'est pas prête à accepter. Désormais, le doute ne quittera plus Enzo Bearzot et ses sélectionnés jusqu'au mois de juin en Argentine. C'est peut-être le meilleur résultat que les footballeurs français pouvaient espérer.

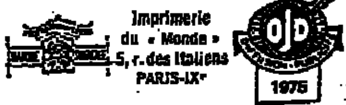
GÉRARD ALBOUY.

D'un sport à l'autre...

NATATION. — *L'Australienne Tracey Wickham a battu, mercredi 8 février, à Brisbane (Queensland), le record du monde du 1 500 mètres en 16 min. 14 sec. 93. L'ancien record était détenu par l'Américaine Alice Brown, en 16 min. 24 sec. 60. Tracey Wickham est âgée de quinze ans.*

SKI. — *Perrine Pelen a remporté à Saint-Gervais le slalom spécial du Kandahar (84 sec. 35), devant la récente championne du monde, l'Autrichienne Léa Soelkner (84 sec. 90) et Fabienne Serrat (85 sec. 17).*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

O.J.D. 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde

économie

LE DÉBAT POLITIQUE AUTOUR DE LA DÉPRÉCIATION DU FRANC

M. Mitterrand : le gouvernement n'a pas fait son devoir pour défendre le franc

« Face à l'offensive sur notre monnaie nationale, le gouvernement n'a pas fait, ne fait pas son devoir, *a déclaré M. François Mitterrand, mercredi après-midi 8 février, au cours d'une conférence de presse.* Occupé à battre campagne, il n'a réagi que par des déclarations irresponsables attribuant l'origine de la crise à la confiance croissante que les Français mettent dans la gauche. Tout se passe comme si le gouvernement et les partis qui le soutiennent pensaient avoir intérêt à l'échec de la France.

» Devant la carence du gouvernement, je m'adresse solennellement au président de la République, afin que, au-delà d'une déclaration de principe sans portée, il rappelle au gouvernement le devoir que la Constitution lui fait en son article 20 de déterminer et conduire la politique de la nation. »

Le recul du franc de 4 % en une semaine par rapport au dollar reflète, selon le leader socialiste, l'échec de la politique économique et industrielle conduite par les gouvernements de ces dernières années. Plusieurs crises brutales ont ponctué la dégradation continue et accélérée de la valeur du franc. En 1958, 1 mark allemand valait 1 F ; il valait 1,97 F en septembre 1976 ; il vaut 2,32 F à ce jour. Ce qui revient à dire que les Français doivent travailler aujourd'hui deux fois plus que les Allemands de l'Ouest pour acheter le même bien à l'étranger. »

Pour M. Mitterrand, « la spéculation actuelle sur le franc est née de la vente massive de francs par un petit nombre de très puissants résidents français opérant par le biais de banques américaines ; elle a été relayée les jours suivants par des mouvements de couverture à terme relatifs aux opérations de commerce extérieur ».

M. Mitterrand a ensuite énuméré divers moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent agir contre la spéculation.

« Ils peuvent faire comprendre aux intermédiaires agréés sur le *marché des changes* leurs responsabilités au regard de la nation. Ils peuvent réduire de huit à un jour — comme en Grande-Bretagne — les délais d'achat de *devises au comptant. Ils peuvent* réduire de deux mois à quelques jours l'échéance de la couverture à terme d'opérations commerciales vis-à-vis de l'intérieur. Et en cas de *détournement de cette procédure* par achat de valeurs étrangères, ils peuvent exiger que ces achats soient limités aux valeurs étrangères vendues par d'autres *résidents français.*

» A ces moyens d'encadrement des mouvements de capitaux, le gouvernement doit ajouter les moyens de contrôle contre la fraude *dont il dispose* et *dont il* refuse de se servir. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas ordonné à la direction générale des douanes d'enquêter, comme elle en a la mission et comme le général de Gaulle l'avait fait lors de la crise spéculative de 1968, sur l'origine précise des opérations de change engagées depuis quinze jours par les grandes banques américaines exerçant en France, premier maillon de la chaîne spéculative, alors que les Etats-Unis, eux-mêmes, contrôlent avec une grande rigueur les transferts financiers des sociétés multinationales ? »

Selon M. Mitterrand, « les 500 milliards de francs, équivalent de la totalité du budget annuel de l'Etat, qui dorment dans les comptes numérotés suisses éclairent d'une curieuse lumière le sentiment national de leurs possesseurs. Il est intolérable qu'à cette situation acquise vienne s'ajouter une spéculation ouverte s'appuyant sur la complicité politique du gouvernement. Il est intolérable que les ministres français, premier ministre en tête, garantissent à l'avance l'impunité aux spéculateurs en dénonçant les électeurs comme responsables des fuites à venir. »

« Pour les socialistes, *a conclu M. Mitterrand,* il n'y a pas un franc de droite et un franc de gauche. Il y a le franc de la France. Sa valeur doit être défendue sans défaillance, car il y va du pouvoir d'achat des Français et de l'indépendance économique du pays. »

⁂

En réponse à des questions, M. Mitterrand a apporté quelques compléments à sa déclaration.

● *Concertation monétaire avec l'Allemagne.* — « Avons-nous besoin de demander des assurances à l'Allemagne fédérale » pour défendre le franc en cas de victoire de la gauche aux législatives ? M. Mitterrand pense que la question « *ne se pose pas dans ces termes* ». Mais, s'agissant de son récent entretien avec M. Brandt, il estime que « *les bonnes relations entre socialistes farnçais et sociaux-démocrates allemands permettent... de mieux connaître les projets techniques permettant de répondre aux intérêts de nos deux peuples* », en matière monétaire notamment.

● *Commentant les difficultés du franc* à l'occasion d'une visite dans le Pas-de-Calais, le mercredi 8 février, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a estimé que « *la France accuse les faiblesses d'une situation économique malade depuis déjà longtemps* ». « *Que M. Barre se décide enfin à lever le secret bancaire !* », a-t-il ajouté.

Le mardi soir 7 février, au cours d'une réunion à Loches (Indre-et-Loire), M. Robert Fabre avait indiqué : « *Il n'y a pas de spéculateurs à gauche.* »

MATIGNON : la stabilité sera mieux assurée par notre politique.

On déclarait mercredi après-midi, à l'hôtel Matignon : « *Les Français ne peuvent, par expérience, ignorer que la stabilité de notre monnaie sera mieux assurée par la politique que conduit le gouvernement, que par celle que propose M. Mitterrand.* »

Répondant aux journalistes à la sortie du conseil des ministres de mercredi, M. Raymond Barre leur a déclaré (avant donc la conférence de presse du premier secrétaire du parti socialiste) : « *Lorsqu'il s'agit des questions monétaires, la première règle est le silence. Vous savez bien ce que les bavardages peuvent provoquer dans ces conditions, ne me posez pas régulièrement la question puisque ma réponse sera : je resterai silencieux, je m'étonne que vous ne l'ayez pas encore compris.* »

M. ROBERT BOULIN : une déclaration impudente.

A la suite des propos tenus par M. Mitterrand, M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré :

« *M. Mitterrand a cru bon de lancer un appel solennel pour la défense du franc. Il est vrai que nous approchons des élections, mais cela n'autorise pas l'impudence. M. Mitterrand, dont le programme économique constitue, de l'avis général, une menace considérable pour la valeur du franc, n'a pas de leçons à donner à un gouvernement qui, depuis dix-huit mois, s'est fixé comme objectif de défendre le franc, et qui y est parvenu.*

» *M. Mitterrand vient de démontrer une fois de plus son incompétence de deux façons :*

» 1) *En reprochant au gouvernement l'inefficacité de son action au moment même où le redressement du franc est accompli sur le marché des changes, puisque le dollar est revenu de 4,945 francs lundi à 4,866 francs le mercredi. C'est en effet dès le jeudi 2 février que M. Barre et moi-même avons donné à la Banque de France les instructions nécessaires pour défendre le franc... Le dispositif, visible et invisible, a été efficace ;*

» 2) *En citant des chiffres absurdes : les 400 milliards... qui dorment dans des comptes numérotés suisses, relevant de la fantaisie la plus pure : le total de la masse monétaire suisse, y compris les dépôts d'épargne, atteint 140 milliards de francs suisses, soit moins de 340 milliards de francs français. A en croire M. Mitterrand, ce seraient les Français qui disposeraient de la totalité, et même plus, de la masse monétaire suisse, sans rien laisser aux Suisses eux-mêmes. Je laisse au public le soin d'apprécier...*

» *En conclusion, l'appel de M. Mitterrand n'est pas digne d'un chef de parti qui a l'ambition de gouverner la France* », conclut M. Boulin.

● *M. Michel d'Ornano,* ministre de la culture et l'environnement, a notamment affirmé, le 8 février à Besançon au cours d'une réunion électorale que le recul du franc signifiait que « *le monde extérieur* » était « *en train d'indiquer à M. Mitterrand qu'il n'a pas confiance en lui* ».

« *M. Mitterrand,* a déclaré de son côté M. Edgar Faure, *a été un très bon ministre dans le gouvernement Edgar Faure, mais je dois vous dire que je ne sais pas ce qu'il aurait donné sans moi.* »

[N. D. L. R. — M. Mitterrand a appartenu comme ministre d'Etat au premier cabinet Edgar Faure (20 janvier - 8 mars 1952).]

Le redressement se confirme

(Suite de la première page.)

Dans l'état actuel des choses, il apparaît peu probable qu'il ne laisse pas de trace dans l'évolution à plus long terme de notre monnaie, qui continue d'être orientée vers la baisse vis-à-vis en tout cas des pays qui ont su conquérir leur indépendance monétaire à l'égard du dollar, cette *bouée dérivante* : Suisse, R.F.A., Pays-Bas, Belgique, etc., et désormais aussi Grande-Bretagne.

Quels objectifs s'assigner pour le franc après les élections ? Le *laisser plus ou moins « accroché »* au dollar, comme il l'est depuis le 22 septembre 1976 (lancement du plan Barre), ou bien, ce qui serait nécessaire pour lutter contre l'inflation intérieure, se donner une ambition plus haute, c'est-à-dire se rapprocher par exemple... de l'exemple britannique ? Voilà une question éminemment politique même si les moyens pour l'appliquer ressortissent, eux, à l'économie et aux règles de la gestion financière. Mais elle est totalement absente du débat électoral.

Depuis le 15 mars 1976, date de la sortie du franc du « serpent », la perte de valeur par rapport au deutchemark dépasse 23 % ; par rapport au franc suisse, 30 %. Le lancement du « plan Barre » n'a guère ralenti cette évolution, puisque depuis le 22 septembre 1976 le recul est respectivement d'environ 14 % et 20 %.

Face à cette lente mais sûre dégradation, dont le récent assaut contre le franc est le dernier épisode, l'opinion française doit se contenter d'une polémique où elle aurait du mal, semble-t-il, à trouver le moindre argument capable de faire avancer la compréhension du phénomène. Dans sa conférence de presse de mercredi, le premier secrétaire du parti socialiste a relancé la controverse en s'adressant « solennellement » au président de la République, « *afin que, au-delà d'une déclaration de principe sans portée, il rappelle au gouvernement le devoir que la Constitution lui fait en son article 20 de déterminer et conduire la politique de la nation* ».

Doit-on penser que les mesures préconisées par M. François Mitterrand auraient plus de « portée » ? Elles sont de deux sortes. Le premier secrétaire du parti socialiste adjure d'abord les autorités responsables de renforcer le contrôle des changes (comme cela est prescrit dans le chapitre X du programme commun). Et de citer en exemple plusieurs des dispositions qui pourraient être prises. L'une d'elles est d'établir une « devise-titre » (les Français ne pourraient acheter des actions et des titres cotés dans les bourses étrangères qu'à d'autres résidents qui en possèdent déjà...). Comme il est à craindre que les acheteurs seraient plus nombreux que les vendeurs, le cours de la devise-titre ferait apparaître tous les jours la dépréciation du franc par rapport à un cours officiel jugé de plus en plus artificiel à cause de la multiplication des contrôles.

Ces contrôles eux-mêmes seraient-ils de nature à protéger ce cours ? M. Mitterrand recommande de réduire de huit à un jour, « *comme en Grande-Bretagne* », les délais d'achat laissés aux importateurs pour acheter des devises étrangères. Cette disposition draconienne n'a pas empêché la livre sterling de s'effondrer quasiment en octobre 1976. On objectera que le marché français peut plus facilement être isolé, parce qu'il n'y a pas de « balances francs » comme il y a des « balances sterling » (créances de pays étrangers en livres sterling ». On pourrait bien sûr le rendre plus imperméable à la spéculation en interdisant pratiquement aux importateurs de « se couvrir » à terme, comme le demande M. Mitterrand (qui envisage de réduire le terme « *à quelques jours* »). Il ne faut jamais oublier que si l'on peut jusqu'à un certain point réglementer les achats à l'extérieur, les vraies difficultés commencent quand on voit les recettes d'exportation, sur lesquelles un gouvernement n'a pas de prise, commencer à baisser. L'expérience montre que l'inflation intérieure s'accélère dans un pays qui se referme sur lui-même, rendant plus difficile les ventes à l'étranger.

M. Mitterrand demande également au gouvernement de s'en prendre aux spéculateurs. Là encore, il se montre fidèle à la lettre et à l'esprit du programme commun selon lequel « *la spéculation contre la monnaie constituera un délit défini par la loi* ». Les ordres d'achats de devises contre *francs auraient émané de quelques* gros spéculateurs français via des banques américaines. Il n'y a aucun doute que les grosses entreprises — comme de moins importantes — *se sont* « couvertes ». Pour les trésoriers et les gestionnaires des firmes, la « spéculation » est une opération de protection. Le malentendu ne peut guère être plus total. Il continuera longtemps à faire l'objets d'âpres discussions surtout dans un pays où une longue tradition rend les seuls « accapareurs » responsables du mauvais fonctionnement des marchés.

C'est avec des arguments emportant inégalement la conviction que le gouvernement a répondu à M. Mitterrand. M. Robert Boulin lui a reproché les chiffres « absurdes » qu'il a cités pour évaluer la masse des capitaux français réfugiés à Genève ou à Zurich, en faisant remarquer que l'estimation faite par le premier secrétaire du P.S. était supérieure au volume de la circulation monétaire en Suisse. Le chiffre de M. Mitterrand est peut-être — qui le sait, au juste ? — trop élevé, mais il n'est pas exact non plus de dire, comme M. Boulin, que la totalité des capitaux en question figure au passif des banques helvétiques.

PAUL FABRA.

EXPORTATION ILLICITE DE CAPITAUX

M. Daniel Hué, cinquante-sept ans, courrier au ministère des affaires étrangères, et appelé de ce fait à effectuer de très nombreux voyages à l'étranger, a été intercepté le 6 février par des agents des douanes, à Paris, à la gare du Nord, d'où il s'apprêtait à gagner la Belgique en emportant dans sa valise 855 000 F en billets de 500 F, répartis en plusieurs paquets enveloppés de « papier-cadeau ». Il a expliqué qu'il transportait ces fonds, comme il l'avait déjà fait à maintes reprises, pour le *compte de M. René Philippe,* soixante-treize ans, arbitragiste à la Bourse.

Ce dernier, questionné, a contesté ce fait. Pris subitement de troubles cardiaques, il fut transporté en ambulance dans un hôpital parisien, mais il n'y fut pas admis. Et on ne l'a plus revu.

Quant à M. Hué, il a été inculpé d'exportation de capitaux sans autorisation par M. Raymond Leclercq, premier juge d'instruction, qui l'a placé sous mandat de dépôt. Il a choisi M° Charles Libmann pour défenseur.

● *Les pays de l'OPEP* sont devenus emprunteurs nets d'argent frais auprès du système bancaire international au troisième trimestre 1977, pour la première fois depuis 1973. Selon un rapport publié par la Banque des règlements internationaux, ce groupe de pays exportateurs de pétrole a, durant cette période, déposé 0,4 milliard de dollars et en a prélevé 2,2. En outre, il a procédé à des conversions, prélevant 0,2 milliard de dollars sur leurs dépôts libellés en cette monnaie et augmentant de 1,4 milliard de dollars ses dépôts en d'autres monnaies.

CONJONCTURE

REPRISE MODÉRÉE DE L'ACTIVITÉ prévoit le C.N.P.F.

« *Pour le premier semestre de 1978, on devrait retrouver une reprise modérée de l'activité liée au redressement progressif de la production dans les industries de consommation et la poursuite d'une croissance lente dans les industries d'équipement ; la dernière enquête de l'INSEE auprès des industriels confirme d'ailleurs que les perspectives personnelles des industriels sont orientées plus favorablement* », indique le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) dans sa dernière enquête de conjoncture.

« *Il n'est pas sûr, toutefois,* poursuit le C.N.P.F., *que le redressement de l'activité soit suffisant pour permettre aux entreprises d'accroître les progrès de productivité dont le rythme en 1977 a été inférieur de moitié à celui enregistré avant la crise. L'année dernière, la progression des coûts salariaux unitaires n'a pas dépassé 9 %, mais elle demeure supérieure à la hausse des prix à la production : 6 à 7 %. Ceci explique que, pour un industriel sur deux, interrogés en décembre par l'INSEE, le blocage des prix représente la cause principale de la détérioration de sa trésorerie.* »

« *Au total,* conclut le C.N.P.F., *la restauration des marges des entreprises demeure, avec la lutte contre l'inflation, un des points clés de l'évolution conjoncturelle des prochains mois, dans un contexte d'expansion modérée et de concurrence aiguë.* »

M. CAPRON directeur des carburants

M. Jean-Pierre Capron, ingénieur en chef des mines, est nommé directeur des carburants.

[Né le 19 septembre 1943, M. Jean-Pierre Capron est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des mines. De 1972 à 1974, il fut chargé de mission à la direction du Trésor. En janvier 1976, il entre comme chargé de mission au cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'économie et des finances. En septembre 1976, il suit M. Jean-Pierre Fourcade au ministère de l'équipement comme conseiller technique, fonction qu'il occupera jusqu'en avril 1977.]

SOCIAL

A l'exception de la banlieue parisienne

LA REPRISE DU TRAVAIL S'EST GÉNÉRALISÉE DANS LES CENTRES DE TRI

La situation était redevenue quasi-normale mercredi 8 février après-midi dans les centres de tri de province et de Paris, après les grèves de protestation et de solidarité à la fin de la semaine dernière et lundi et mardi 6 et 7 février. On notait également, dans les centres de tri de la banlieue parisienne, une diminution du nombre de grévistes qui, selon l'administration, est passé de 30 % mercredi matin à 12 % dans l'après-midi.

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des postiers ont cependant maintenu leur préavis de grève de vingt-quatre heures mercredi 9 février dans la région parisienne, sans pour autant donner de consignes de grève précises. Mercredi matin, l'administration faisait état de 25 % de grévistes dans les centres de tri de banlieue, et de 2,5 % à Paris, et quelques perturbations dans les centres de Nantes, Angers et Dijon.

Les deux organisations syndicales réclament des négociations sur la situation des vacataires.

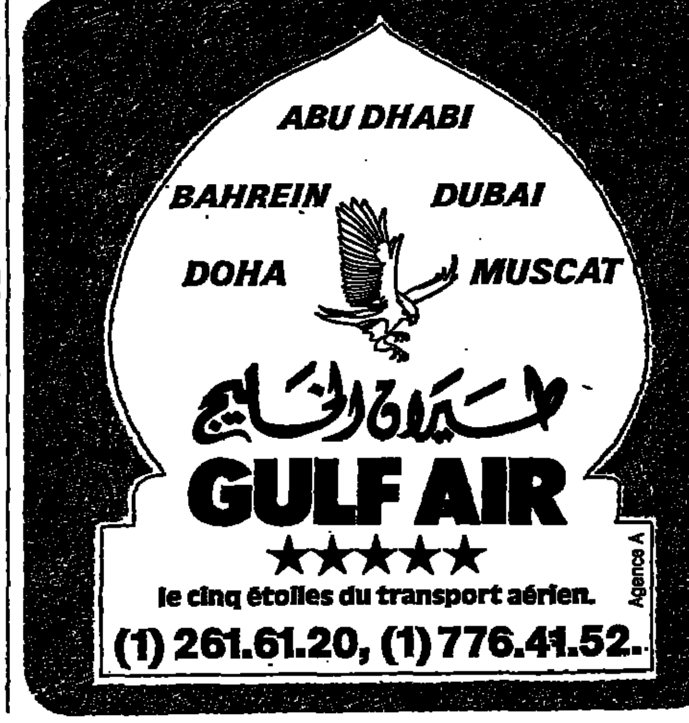
TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ U.S.	2	2 1/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin	5 1/2	6	5	5 1/2	5	5 1/2	4 3/4	5 1/4
F. B.	4	5	6 1/4	7 1/4	6 1/2	7 1/2	7 1/4	8 1/4
F. S.	0	1/2	0	1/2	1/4	3/4	1	1 1/2
L. (1 000)	6	10	16	15	14	15	14	15
£	5 3/4	6 1/4	6 1/2	7 1/2	7	8	8	9
Fr. franc	14	15	15	15 1/2	15 3/4	16 1/4	14 1/4	14 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,8600	4,8650	+ 100	+ 150	+ 200	+ 250	+ 640	+ 760
$ can.	4,3920	4,4050	+ 70	+ 125	+ 150	+ 220	+ 580	+ 690
Yen (100)	2,0170	2,0250	+ 100	+ 140	+ 200	+ 250	+ 600	+ 700
D. M.	2,3090	2,3190	+ 100	+ 150	+ 240	+ 290	+ 800	+ 900
Florin	2,1550	2,1635	+ 60	+ 90	+ 150	+ 190	+ 540	+ 630
F. B.	14,8600	14,9150	+ 300	+ 450	+ 600	+ 850	+1790	+2250
F. S.	2,4820	2,4900	+ 170	+ 210	+ 370	+ 430	+1140	+1240
L. (1 000)	5,6300	5,6500	— 300	— 100	— 500	— 250	+1300	+ 900
£	8,4100	8,4360	+ 150	+ 270	+ 290	+ 430	+ 750	+1230



AGRICULTURE

UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE DU VIN

La Commission de Bruxelles propose un prix-plancher pour les échanges intracommunautaires

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a approuvé, le mercredi 8 février, des propositions visant à compléter et à renforcer la réglementation du Marché commun du vin. Les ministres de l'agriculture des Neuf, qui se retrouvent lundi 13 et mardi 14 février à Bruxelles, donneront alors leur première réaction à ces projets qui s'inscrivent dans la perspective de l'élargissement de la Communauté à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne.

Leur principal objectif est moins d'accroître directement le soutien accordé aux viticulteurs que de promouvoir une meilleure organisation du marché et surtout d'éviter l'anarchie dans les échanges intracommunautaires.

De notre correspondant

La Commission suggère de systématiquement promouvoir à l'échelle des régions, des pays, comme de la Communauté, une organisation interprofessionnelle qui deviendrait un interlocuteur privilégié pour la gestion du marché. Afin d'améliorer celle-ci, la Commission préconise trois types de mesures :

● *Le stockage obligatoire en cas de vendanges pléthoriques.* — Chaque année, à la mi-décembre, un bilan de la production est dressé. S'il fait apparaître un fort excédent, la Commission décidera, après avis du comité de gestion (où siègent les représentants des gouvernements) le stockage obligatoire d'une partie de la récolte. Destiné à éviter une commercialisation précipitée entraînant elle-même une chute des cours, ce stockage pourra s'opérer chez le producteur comme chez le négociant. Les frais qu'il entraîne seront pris en charge par le Fonds européen agricole (FEOGA). Cet engrangement forcé d'une partie de la récolte n'affectera d'aucune manière des contrats à long terme (neuf mois) encouragés par la réglementation européenne. La Commission propose cependant que le titrage minimal en alcool exigé pour que le vin puisse faire l'objet de tels contrats soit porté de 9° à 9° 5.

● *L'obligation d'un prix-plancher dans les échanges.* — C'est le point-clé du projet bruxellois, celui qui répond pour partie à la principale revendication française. Il est suggéré qu'en cas de forte surproduction le conseil des ministres puisse décider l'application d'un prix-plancher dans les échanges intracommunautaires. On éviterait ainsi les désordres du type de ceux provoqués, en 1975 et 1976, dans le midi de la France. En fait, il s'agit de combler une lacune de la réglementation européenne. La Commission suggérerait que ce prix-plancher soit fixé à 70 % du prix d'orientation. C'est beaucoup moins que ce que réclame officiellement la France, qui voudrait interdire les échanges au-dessous du prix de déclenchement, lequel est égal à 93 % du prix d'orientation. Pour les experts, le plus important est de faire retenir le principe d'un prix-plancher.

● *L'aide aux groupements de producteurs.* — La Commission propose qu'une série d'avantages pratiques soient accordés aux viticulteurs réunis en groupement de producteurs. A titre d'exemple, le prix qui leur serait payé lors de la distillation préventive (distillation à bas prix, en début de campagne, de la plus mauvaise partie de la récolte) serait légèrement supérieur à celui payé aux producteurs non groupés.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA SITUATION ALIMENTAIRE EST ALARMANTE AU VIETNAM ET AU LAOS indique le directeur de la F.A.O. à M. Giscard d'Estaing

M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), a été reçu par le président de la République M. Giscard d'Estaing, mercredi 8 février. Au cours de cet entretien, M. Saouma a exprimé sa vive inquiétude devant la situation alimentaire mondiale, qui demeure fort préoccupante en dépit des bonnes récoltes de ces dernières années. La production agricole dans les pays en voie de développement, là où vivent les trois quarts de l'humanité, ne s'accroît pas suffisamment. M. Saouma a déclaré que ses récentes visites au Laos et au Vietnam lui avaient confirmé ces faits de façon dramatique.

Pour le directeur général de la F.A.O., deux actions conjointes à l'échelle internationale sont nécessaires : il faut d'abord accroître sensiblement l'aide publique bilatérale et multilatérale au secteur agricole ; il est indispensable de parvenir à un accord sur la sécurité alimentaire.

M. Saouma a, en outre, rendu hommage à l'attitude politique de la France vis-à-vis du tiers-monde et à l'action personnelle du président Giscard d'Estaing en ce domaine. Il a attiré l'attention du président de la République sur l'échéance prochaine, le 13 février, à Genève, de la réunion du conseil international sur le blé, au cours de laquelle des décisions importantes devaient être prises concernant le montant de l'aide alimentaire en blé et la création de stocks d'urgence. Cependant, a insisté M. Saouma, le véritable talon d'Achille des pays du tiers-monde est le riz, dont les réserves sont insuffisantes.

M. Saouma a, enfin, abordé les questions d'écologie et la réorganisation de la F.A.O. Le président de la République n'a pris aucun engagement.

BILLET

POLITIQUE FORESTIÈRE

M. de Jouvenel avait raison...

M. Bertrand de Jouvenel craignait que son rapport, remis au gouvernement en décembre dernier, sur les orientations de la politique forestière pour le vingt et unième siècle (le Monde du 28 janvier) ne connût un mauvais sort. Il avait raison.

« Après avoir pris connaissance des conclusions du rapport établi par le groupe de travail présidé par M. de Jouvenel, le conseil des ministres a décidé d'amplifier les actions menées en vue de protéger et de valoriser le patrimoine forestier considérable, le premier dans la Communauté européenne, dont dispose notre pays », *indique le communiqué diffusé mercredi 8 février par l'Elysée. Suit un exposé des mesures concernant l'industrie papetière, l'ameublement, la commercialisation des bois résineux, la protection des sols, la gestion de la faune et de la flore, l'ouverture au public et la connaissance de la forêt.*

Aucune de ces mesures n'est nouvelle ; toutes ont été adoptées en conseil interministériel ces derniers mois, a reconnu M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, au cours d'une conférence de presse au sortir de l'Elysée. « Il s'agit d'orientations, *a-t-il précisé*, qui seront mises en œuvre de façon progressive, et dont l'importance financière n'a pas encore été déterminée. »

Singulier décalage entre les ambitions affichées et les moyens utilisés. C'est que, des propositions du rapport Jouvenel, le gouvernement n'a voulu retenir, selon le ministre de l'agriculture, que « le pari sur la forêt et le renforcement des actions entreprises ». *Du coup, pas question de permettre à l'Office national des forêts (ONF) d'avoir des activités industrielles ou commerciales ; pas question de mettre un terme aux ventes sur pied d'arbres, qui font le jeu des spéculateurs ; pas question d'augmenter sensiblement le nombre des ouvriers forestiers qui entretiennent difficilement les bois ; pas question de rétablir une direction générale des forêts ou, mieux, de créer un commissariat aux forêts ; pas question de stimuler les propriétaires négligents en leur ôtant, sinon la propriété, du moins la gestion de leurs forêts ; pas question de mettre en place une fiscalité incitative...*

Le gouvernement s'est contenté de réorganiser et d'étoffer le vénérable Conseil supérieur de la forêt... qui ne s'est pratiquement jamais réuni ; d'attendre que les recherches de génie industriel aboutissent pour pouvoir éventuellement installer de petites unités de production de pâte à papier près des massifs boisés ; d'organiser des « Journées de l'arbre »...

Est-ce la fièvre préélectorale qui a poussé le gouvernement à présenter, en guise de politique forestière, un paquet aussi mal emballé de mesures éparses déjà connues ? La forêt ne mérite pas cela, même si les forestiers qui, dans l'ensemble, n'apprécient guère changements et nouveautés, sont, sur l'essentiel, d'accord avec les pouvoirs publics. Une forêt de 14 millions d'hectares — la moitié des surfaces boisées des neuf pays du Marché commun, — qui laisse un déficit extérieur de l'ordre de 9 milliards de francs pour les échanges de bois et de dérivés, c'est un problème qui demande des mesures énergiques.

« Nous ne voulons plus d'un discours philosophique », *écrivait récemment la fédération des salariés agricoles C.F.D.T. Pour elle, il convient de stopper l'appropriation et la rentabilisation capitalistes de la forêt, de créer une gestion publique de la forêt dans son ensemble, de changer totalement la politique d'aménagement du territoire, de transformer les conditions des travailleurs forestiers... Pour pallier les carences actuelles, faudra-t-il en arriver là ?*

A. G.

AUTOMOBILE

UN MOTEUR DIESEL DE 2 500 cm3 SUR LA CITROËN CX

Alors que les CX diesel Confort et Super restent équipées du moteur d'origine (2 200 cm3), Citroën vient de doter la berline Pallas et les breaks d'un groupe de 2 500 cm3. La puissance (75 ch DIN à 4 250 tr/mn) comme le couple maximal (15,3 mkg à 2 000 tr/mn) progressent considérablement, de même que les performances, notamment les accélérations. Le comportement de la CX 2500 D, selon le constructeur, se compare désormais à celui d'un véhicule à essence. Mais le nouveau diesel consomme beaucoup moins : 6,5/8,7 et 8,2 litres de gasoil selon les normes conventionnelles, soit près de 2 litres de moins, « en ville », que le moteur de 2 200 cm3.

ÉTRANGER

SUCCÈS POUR LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

Les mineurs acceptent de limiter à 10 % leurs revendications salariales

Londres. — Au terme d'une série d'entretiens avec les dirigeants du TUC (Trade Union Congress) et plusieurs membres du gouvernement, les mineurs ont décidé, mercredi 8 février, d'accepter, en principe, l'offre d'augmentation de 10 % de leurs salaires proposée par le bureau des charbonnages et conforme aux directives gouvernementales. Les mineurs ont donc renoncé à leur revendication d'une hausse salariale de l'ordre de 90 %, ainsi qu'à leur intention d'abandonner la règle dite des douze mois, leur imposant un délai d'un an avant la présentation de nouvelles demandes d'augmentation. M. Gormley, président du Syndicat des mineurs, a expliqué ce revirement spectaculaire par la nécessité « d'accepter les réalités ».

De fait, le gouvernement et la hiérarchie syndicale s'étaient fermement opposés aux demandes des mineurs, soulignant qu'elles mettaient en péril la politique des salaires, à un moment où celle-ci débouche sur un résultat positif, le taux annuel d'inflation étant redescendu, pour la première fois, au-dessous des 10 %. M. Gormley a laissé entendre que le Syndicat des mineurs pouvait difficilement envisager, dans la perspective d'élections générales, une épreuve de forces avec le gouvernement travailliste, d'autant plus que les mineurs avaient conclu ces derniers mois des accords de productivité leur assurant un supplément substantiel de salaire.

La décision des mineurs représente un succès majeur pour M. Gormley et les dirigeants modérés du syndicat, dont les vues ont prévalu sur celles de M. Scargill, leader des mineurs du Yorkshire et de la gauche du syndicat, qui s'était opposé en vain aux accords de productivité. M. Scargill s'efforcera de renverser la décision des négociateurs au sein de l'exécutif du syndicat mais, selon les derniers pointages, la décision des négociateurs, prise à la majorité de huit contre cinq, sera confirmée.

S'il en est bien ainsi, le gouvernement aura remporté une victoire importante sur le front des salaires. Il est probable, en effet, que plusieurs grands syndicats, notamment celui des ouvriers électriciens, suivront l'exemple des mineurs, préférant éviter un affrontement aux résultats incertains. Aussi bien, le Stock Exchange a immédiatement réagi très positivement à ce succès important du gouvernement.

HENRI PIERRE.

BRESIL

● *Le Brésil va exporter vers la Chine populaire,* au cours du premier semestre 1978, 100 000 tonnes de fer, pour une valeur d'environ 75 millions de dollars. Cette opération entre dans le cadre d'un contrat que vient de signer la firme brésilienne Cimetal avec le gouvernement chinois. Les producteurs de fer brésiliens, accusés l'année dernière de dumping par la Communauté européenne, s'efforcent actuellement de diversifier leurs marchés d'exportation. — *(A.F.P.)*

CANADA

● *Le chômage au Canada* a fortement augmenté en janvier. Mais en données corrigées des variations saisonnières, il a diminué pour la première fois depuis mai 1977. Selon les chiffres officiels, le Canada comptait en janvier 991 000 chômeurs, soit un taux non « désaisonnalisé » de 9,5 % (889 000 et 8,8 % en janvier 1977). En données « désaisonnalisées », le chômage touchait 891 000 personnes en janvier, soit une baisse de 20 000 par rapport à décembre. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Le nombre des voitures importées aux Etats-Unis* en janvier s'est élevé à 20,6 % des achats d'automobiles. Cette part du marché représente un record absolu pour un mois de janvier. Les ventes de voitures étrangères ont augmenté de 14,3 % par rapport à janvier 1977 totalisant cent quarante et un mille unités. Les ventes de voitures américaines ont diminué pendant la même période de 9,4 %. Honda, en particulier, a beaucoup progressé. — *(A.F.P.)*

FINLANDE

● *M. Eero Rantala,* ministre finlandais du commerce et de l'industrie, se rendra en France du 13 au 16 février à l'invitation de M. Monory, ministre de l'industrie. Il s'entretiendra aussi avec M. Rossi, ministre du commerce extérieur, le 14 février. Malgré une augmentation, ces deux dernières années, de 20 % des échanges entre les deux pays, la France n'a été, en 1977, que le neuvième partenaire commercial de la Finlande, dépassée par les Pays-Bas et le Danemark. Le marché finlandais offre pourtant des possibilités comme l'a prouvé la commande de centraux téléphoniques effectuée par les P.T.T. finlandais auprès de la société Telefonno, société finlandaise qui fera appel à un procédé de pointe développé par CIT-ALCATEL. Pour leur part, les Finlandais aborderont le problème des quotas d'exportation de papier et d'acier vers la Communauté européenne. On sait que le Marché commun compte pénaliser les importations vendues à un prix inférieur à celui prévu par des barèmes récents. La Finlande exporte environ 40 % de son acier vers la C.E.E. — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOGEVAR (SICAV)

Situation au 31 décembre 1977

Le conseil d'administration de SOGEVAR a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 17, 40 F (15,06 F net) au lieu de 14,36 F (12,24 F net) au titre de l'exercice précédent. Sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1977, le rendement global serait de 5,71 % au lieu de 4,62 % l'année dernière.

Au 31 décembre 1977, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 319,63 F contre 322,91 F un an auparavant, après détachement, le 3 avril 1977, du dividende afférent à l'exercice précédent.

A la même date, l'actif net s'élevait à 602 millions de francs.

SOGINTER (SICAV)

Situation au 31 décembre 1977

Le conseil d'administration de SOGINTER a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende glogal à 22,17 F (20,25 F net) au lieu de 19,52 F (17,88 F net) au titre de l'exercice précédent. Sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1977, le rendement global serait de 5,75 % au lieu de 4,85 % l'année dernière.

Au 31 décembre 1977, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 405,53 F contre 420,69 F un an auparavant, après détachement, le 3 avril 1977, du dividende afférent à l'exercice précédent.

A la même date, l'actif net s'élevait à 858,7 millions de francs.

SOGINCO (SICAV)

Situation au 31 décembre 1977

Le conseil d'administration de SOGINCO a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 6,55 F (5,75 F net) au lieu de 5,88 F (5,15 F net) au titre de l'exercice précédent. Sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1977, le rendement global serait de 5,82 % au lieu de 5,08 % l'année dernière.

Au 31 décembre 1977, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 116,48 F contre 121,45 F un an auparavant après détachement, le 3 avril 1977, du dividende afférent à l'exercice précédent.

A la même date, l'actif net s'élevait à 150,6 millions de francs.

MUTUABAIL

Nous rappelons que la distribution des 6 250 000 F — qui sera proposée à l'assemblée du 10 mars 1978 — représente 86,04 % (et non 36,04 %) du bénéfice net comptable. (Voir notre numéro daté 31 janvier 1978.)

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE — Obligations 5 % 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1977 au 28 février 1978 sur les obligations Electricité de France 5 % 1962 seront payables, à partir du 1er mars 1978, à raison de 12,50 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon n° 16 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,50 F (montant global : 14,00 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément libératoire sera de 2,00 F, soit un net de 10,50 F.

A partir de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « D », sortie au tirage du 29 décembre 1977 et non déposées pour être remboursées par anticipation le 1er mars 1978, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 275,00 F, coupon n° 17 au 1er mars 1979 attaché.

Ci-après, sont rappelées, les séries sorties aux tirages antérieurs :

— Amort.	1964 :	Série « J »	—	Amort.	1972 :	« H »
»	1966 :	» « B »	—	»	1974 :	« N »
»	1968 :	» « F »	—	»	1976 ;	« R »
»	1970 :	» « S »				

ELECTRICITE DE FRANCE — Obligations 10,60 % (ex-7,75 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1977 au 28 février 1978 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-7,75 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1978, à raison de F 38,16 par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global : 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F soit un net de 31,81 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 1er mars 1971 et 1977.

ELECTRICITE DE FRANCE — Obligations 11 % juin 1977

Les intérêts courus du 10 mai 1977 au 19 mars 1978 sur les obligations Electricité de France 11 % juin 1977 seront payables à partir du 20 mars 1978, à raison de 85,16 F par titre de 1.000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 9.47 F (montant global : 94,63 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 14,18 F soit un net de 70,98 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des Finances et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 FÉVRIER

Nouvelle avance

Aidée par la reprise du franc et la perspective d'un sondage moins défavorable à la majorité que les précédents, la hausse des cours s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Paris. Moins fort que la veille, le mouvement néanmoins s'est légèrement amplifié durant la séance avant de se ralentir et en clôture l'indicateur instantané enregistrait un gain voisin de 1,2 %.

Il s'est transmis à presque tous les compartiments, y compris aux magasins et à la construction mécanique délaissés la veille, les plus en flèche restant toujours l'alimentation et le matériel électrique. Bref, encore une bonne séance, cette nouvelle avance des cours portant à plus de 4 % en quarante-huit heures la hausse des valeurs françaises.

Bien peu autour de la corbeille, cependant, croyaient à la continuité de cette hausse, objectant, que, à un mois des élections législatives le moindre événement peut précipiter la Bourse dans la dépression. A preuve : les faibles courants d'échanges enregistrés ce jour, personne, du moins dans la clientèle particulière, ne voulant se hasarder à prendre le moindre risque. Même les organismes de placement collectif sont restés prudemment dans l'ombre. Ajoutons que les boursiers attendaient la déclaration paraît-il importante que M. François Mitterrand devait prononcer dans l'après-midi.

La baisse de l'or et de ses satellites s'est accélérée. Le lingot a perdu 695 F à 28 700 F (après 28 720 F), le napoléon 9,90 F à 290,10 F et la rente 4 1/2 % 1973 encore plus de 1 %.

Aux valeurs étrangères, le fait saillant a été le vif recul des mines d'or. Relative fermeté des américaines. Peu de changement par ailleurs.

LONDRES

La modération des revendications salariales formulées par le syndicat des mineurs favorise une reprise jeudi matin. L'indice des industrielles progresse de 8 points, à 476,8. Hausse des pétroles et des fonds d'Etat. Effritement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 174 .. contre 174 70

VALEURS	CLOTURE 8-2	COURS 9/2
Beecham	627 ..	641 ...
British Petroleum	780	788 ...
Courtaulds	118 ...	123 ...
De Beers	290 .	288 ...
Imperial Chemical	348 ...	357 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	168 ...	171 ...
Shell	492 .	502 ...
Vickers	180 .	184 .
War Loan 3 1/2 %	35 1/4	38 1/8
*West Driefontein	25 3/4	25 3/4
*Western Holdings	22 1/2	22 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

SABLIERES DE LA SEINE. — Chiffre d'affaires consolidé pour 1977 : 330,41 millions de francs contre 351,67 millions.

I.T.T. — Résultats records pour 1977, avec un chiffre d'affaires évalué à 13,1 milliards de dollars (+ 11,1 %) et un *bénéfice net provisoire* hors plus-values ou moins-values de 562 millions de dollars (+ 14 %). A noter, cependant, la baisse des bénéfices enregistrée durant le quatrième trimestre, qui reviennent de 153 millions à 122 millions de dollars.

LE MONDE S.A. — Dividende global pour l'exercice clos le 31 octobre 1977 : 25,50 F contre 22,35 F. Doublement du capital par élévation de 100 F à 200 F de valeur nominale des actions.

ROUSSELOT. — *D'après les premières indications*, le bénéfice consolidé après impôts pour 1977 serait de l'ordre de 42 millions de francs contre 26,16 millions. La marge brute atteindrait 124 millions de francs contre 114,89 millions. Compte tenu de la prise en compte probable des résultats de la filiale américaine *Peter Cooper*, les *comparaisons* avec les chiffres de 1976 sont cependant aléatoires.

AMREP. — Le bénéfice consolidé pour 1977 sera voisin de 60 millions de francs contre 33 millions et la marge brute de l'ordre de 105 millions de francs contre 70 millions. Dividende global de 21 F contre 14,25 F.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Malgré l'apparition tardive de quelques ventes bénéficiaires, la tendance est restée bien orientée mercredi à Wall Street, l'indice des industrielles s'établissant en clôture à 722,66, soit à 3,81 points au-dessus de son niveau précédent. Plus significative de cette tendance a été le nombre de hausses relevées *(920)* comparé à celui des baisses (420). L'activité s'est notablement accrue : 21,30 millions de titres ont changé de mains contre 14,73 millions la veille (séance écourtée d'une heure).

Les pronostics de Du Pont sur des résultats accrus pour le premier trimestre ont continué d'exercer un effet dopant sur le marché, ainsi que les bénéfices améliorés annoncés par diverses entreprises comme I.T.T. pour 1977. Les professionnels attribuaient cependant cette nouvelle avance des cours au net ralentissement des ventes, qui, comme cela se produit toujours après une longue période de baisse, s'est accompagnée de rachats effectués par les vendeurs à découvert.

VALEURS	COURS 8 2	COURS 9 2
Alcoa	40 ...	39 3 4
A.T.T.	60 1/8	58 5 8
Boeing	29 1 2	29 1 4
Chase Manhattan Bank	28 3 4	28 1 2
Du Pont de Nemours	107 3 4	107 3 8
Eastman Kodak	46 1 8	45 7 8
Exxon	45 5 8	46 3 4
Ford	42 1 2	41 7 8
General Electric	47 3 4	47 1 4
General Foods	28 5 8	29 1 4
General Motors	60 ...	58 3 4
Goodyear	17 1 8	17 3 8
I.B.M.	260 1 8	260 3 4
I.T.T.	29 5 8	29 1 4
Kennecott	24 1/4	23 1 2
Mobil Oil	60 3/8	58 7 8
Pfizer	27 5 8	27 3 8
Schlumberger	69 3 8	69 3 8
Texaco	26 3 8	26 3 8
U.A.L. Inc.	20 1 2	20 1 2
Union Carbide	39 1 4	39 3 8
U.S. Steel	27 5 8	28 ..
Westinghouse	18 3 4	19 ...
Xerox	46 5 8	46 1 8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 fév.	7 fév.
Valeurs françaises	89,4	91,3
Valeurs étrangères	103,4	103

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,1	54,7

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/2	9/2
1 dollar (en yens)	241 62	241 50

BOURSE DE PARIS - 8 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 60	1 077
5 %	50 50	0 110
5 % 1920-1980	d150 50	0 110
3 % amort. 45-54	66 10	1 578
4 1/4 % 1963	102 50	3 086
4 1/4-4 3/4 % 63	92 40	1 705
Emp. N. Eq. 5%65	105 50	1 763
Emp. N. Eq. 6%66	105 30	2 153
Emp. N. Eq. 6%67	100 ..	4 149
Emp. 8,80 % 77	114 40	6 293
E.D.F. 6 % 1959	... ..	4 719
— 6 % 1960	... ..	4 904

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2950 .	2915 .
E.D.F. parts 1958	508	508
E.D.F. parts 1959	478	482 .
Ch. France 3 %	167 60	161
A.G.F. (Ste Cent.)	388	365
Ass. Gr. Paris-Vie	1340	1300
Concorde	322	310
Epargne France	272	271
Financ. Victoire	134 40	134 .
Fonc. T.I.A.R.D.	86	85 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	170 .	170
GAN (Ste) Centr.	621	628
Protectrice A.I.R.	199 .	208
U.A.P.	543 .	545
Alsacien. Banque	364	364
Banque Hervet	195 .	*197 20
Bque Hypoth. Eur	224 .	224
Bque Nat. Paris	370	370
(Li) B. Scalb. Dup	80 60	81 .*
Banque Worms	149	138 .
C.G.I.B.	52 .	54 .
Cofica	85	85
C.A.M.E.	34 90	35 50
Créditel	96 50	97
Créd. Gén. Indust	150 20	160 20
Cr. Ind. Als.-Lor.	108 80	119 50
Crédit Lyonnais	328	328
(M.) Crédit Mod.	45	45 50
Électro-Banque	138 90	138
Eurobail	105 50	101 50
Financière Sofal.	250	249 80
Fr. Cr. et B. (Cie)	39 30	39 30
France-Bail	179	183
Hydro-Energie	15 .	14 40
Immobail B.T.P.	134 20	134 30
Immobanque	168	174 70
Immofice	149	150
Interbail	164 50	163 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	112 10	112 .
Locabail Immob.	185 50	190 ..
Loca-Expansion	102 50	102 50
Locafinancière	122	122
Marseil. Crédit	232	232 .
Paris-Réescompt	186	190 .
Séquanaise Banq.	136 10	137
SLIMINCO	189 40	184
Ste Cent. Banq.	69 50	69 50
Ste Générale	201 30	201 30
SOFICOMI	... ..	130 10
Sovabail	212	212
UCIP-Bail	113 90	113 90
Unibail	180	177 .
Un. Ind. Crédit	134	138 ..
Cie Foncière	69	70 ..
C. G. V.	...	208 .
Fonc. Chât.-d'Eau	682	675
(M.) S.O.F.I.P.	62 30	64
Fonc. Lyonnaise	430	430
Immob. Marseille	745	746
Louvre	149	152 ..
Midi	282	286
Rente foncière	304	286
SINVIM	148 80	145 80
Cogifi	113	113
Foncina	94 70	91 50
Gr. Fin. Constr.	110 20	113 .
Immindo	108 70	108 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	80 ..	78 50
Cie Lyon. Imm.	82 70	82 80
UFIMEG	78	78 ..
U.G.I.M.O.	96 10	96 10
Union Habit.	148 10	148 10
Un. Imm. France	115 10	115 ..
Acier Investiss.	85 ..	85 50
Gestion Sélect.	158 ..	162 .
Sofragi	o204	199 .
Abeille (Cie Ind.)	133 50	133 50
Applic. Hydraul.	490	485
Artois	82 10	82 40
Centen. Blanzy	198 30	199 ..
(Ny) Centrest	105	106
(Ny) Champex	. .	107
Charg. Réun. (p.)	2198	2125
Cominden	319	319 50
(Li) Dév. R. Nord	125	o125
Électro-Financ.	182	189
Fin. Bretagne	42	40 70
Fin. et Mar. Part	57	56 .
France (La)	341	341 .
Gaz et Eaux	485	483
La Mure	17 50	18 .
Lebon et Cie	119	120 .
(Ny) Lordex	o102	108 .
Cie Marocaine	25	28 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	78	76 50
Paris-Orléans	70 50	70 50
Paternelle (La)	o 58 .	56 20
Placem. Inter.	77 .	77
Providence S.A.	161	162 .
Revillon	229 .	225 .
Santa-Fé	80	.
Soffo	73 50	73 ..
Sofinex	163 20	166 10
Cambodge	37 10	37 90
Cimula	338 .	338
Indo-Hévéas	91 .	91
Madag. Agr. Ind.	.. ..	20 90
(M.) Minot	18 ..	18
Padang	91 ..	90 50
Salins du Midi	... ..	135 10
Aliment Essentiel	116 ..	117 ..
Allobroge	288 .	281
Bananla	179 .	180 .
Fromageries Bel.	79 .	79 .
Cedis	319 10	322
(M.) Chambourcy	205	205
Compt. Modernes	108	108 .
Docks France	190	197 50
Economats Centr.	280	284 ..
Epargne	339 50	340 .
From. P.-Renard	213	215 .
Générale Aliment	83 50	83 50
Gouvrain	145 .	145 50
Goulet-Turpin	148	148
Lesieur (Cie fin.)	274	270 ..
Gr. Moul. Corbeil	121 .	121
Gr. Moul. Paris	242 .	243 50
Nicolas	223	221
Piper-Heidsieck	170 .	170
Potin	272 .	271
Rochefortaise	141	148 60
Roquefort	225	223
Saupiquet	176 50	176 50
Sup. Marché Doc.	73 15	72
Taittinger	225 .	225 .
Unipol	94 50	91 ..
Bénédictine	933 .	950 .
Bras et Glac. Int.	288	280 .
Dist. Indochine	318 20	310
Ricqlès-Zan	66 30	67 10
Saint-Raphaël	128	119
Sogepal	237 ..	238 ..
Union Brasseries	o 21 ..	21 .
Stampa	...	185 .
Sucr. Bouchon	53 70	53 70
Sucr. Soissonnais	132 ..	132 ..
Chausson (Us.)	31	30 ..
Equip. Véhicules	44 50	44 20
Motobécane	65	67 60
Bois Dér. Océan	o 2 10	1 50
Borie	215	221
Camp. Bernard	67	69 70
C.E.C.	o 29 30	24 40
Cerabati	89 .	88 20
Ciments Vicat	239	238
Cochery	45	46 50
Drag. Trav. Pub.	82 50	85 80
F.E.R.E.M.	49	50
Fougerolle	92 50	96 20
Française d'Entr.	94 ..	90 20
G. Trav. de l'Est	65 50	65 50
Herlicq	137	138 50
Iena Industries	13 40	13
Lambert Frères	38	38
Leroy (Ets G.)	45 50	43 70
Origny-Desvroise	65 10	65 10
Porcher	115 10	119 70
Rougier	100	o 96
Routière Colas	138	143 50
Sablières Seine	70 10	
S.A. C.E.R.	24 50	24 50
Savoisienne	.. ..	
Schwartz-Hautm.	.. ..	28 40
Spie Batignolles	45	45
Uoidal	136 ..	134 ..
Vayer S.A.	..	.. .
Dunlop	14 60	o 14 60
Hutchinson-Mapa	58 ..	60 40
Safic-Alcan	146	146 .
Comiphos	66 70	64 ..
S.M.A.C.	73 .	75 ..
Gaumont	402	402 .
Pathé-Cinéma	60 50	60 50
Pathé-Marconi	187	187
Tour Eiffel	88 10	88 80
Air-Industrie	65 70	o 66 70
Applic. Mécan.	34 80	34
Arbel	105 60	106 .
Av. Dass.-Breguet	493 ..	494
Bernard-Moteurs	58	58 ..
B.S.L.	148	138 .
C.M.P.	269 50	270 .
De Dietrich	385	385
Duc-Lamothe	288	288
E.L.M.-Leblanc	301	308 .
Ernault-Somua	58	61
Facom	540	550

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	56 ..	55 .
(Li) F.B.M. ch. fer	... ..	101
Frankel	310 .	308 .
Huard-U.C.F.	198 .	196
Jaeger	79 ..	79 .
Jaz	145 ..	143
Luchaire	144 ..	141 .
Manurhin	148 .	149
Métal Déployé	202	198
Nadella	56 20	56 20
Nozal-Gongis	158	158 .
Peugeot (ac. ent.)	134 .	130
Ratier-For. G.S.P.	14 .	o 14 .
Ressorts-Nord	80 50	80
Rotto	. .	4 70
S.A.F.A.A. Ap. Aut		76
Sateam	46 50	45 10
Sicli	32	30 70
Soudure Autog.	111 40	o107
S.P.E.I.C.H.I.M.	186	178
Stokvis	67 .	67 10
Trailor	245	246 .
Virax	89	89 60
At. Ch. Loire	8 80	9 ..
France-Dunkerque	49 50	51 ..
Ent. Gares Frig.	88 ..	85 .
Indus. Maritime	187	194 60
Mag. gén. Paris	110 40	110 40
Cercle de Monaco	34 20	34 20
Eaux de Vichy	434 .	433
Sofitel	d 20 80	d 20 80
Vichy (Fermières)	162 ..	d162
Vittel	168 ..	160 10
Aussedat-Rey	..	29 ..
Darblay S.A.	.. ..	25 60
Didot-Bottin	131 ..	132 ..
Imp. G. Lang	. .	. ..
La Risle	46 50	45 .
Rochette-Cenpa	.. ..	32 60
A. Thiéry-Sigrand	115 ..	116 ..
Bon Marché	82 50	83 .
Damart-Servip	248	258
Darty	308	310
Mars Madagasc.	65 10	66
Maurel et Prom.	..	93
Optorg	129 70	133
Palais Nouveauté	300	302 ..
Prisunic	22 20	23 60
Uniprix	32 70	33
Crouzet	67 60	70 30
Europ Accumul.	208 ..	208
Ind. P.(C.I.P.E.L.)	78	77 50
Lampes	73 10	74 90
Merlin-Gerin	196 .	197
Mors	31 50	31 60
Océanic	133 ..	130
Paris-Rhône	...	106 80
Piles Wonder	191	190 50
Radiologie	123	126
SAFT Acc. fixes	463	463
Schneider Radio	d138	d141
SEB S.A.	184 60	185 50
S.I.M.T.R.A.	237	246 .
Carnaud S.A.	46 ..	45 50
Davum		58
Escaut-Meuse	94 50	94 50
Fonderie-bres.	21 20	21
Gueugnon (F. de)		37 50
Profilés Tubes Es	25 20	25 20
Senelle-Maub.	39	39 20
Tissmétal	52 80	53 30
Vincey-Bourget	.	. .
Huaron		108 10
Kinta	210	218 50
Mokta	...	135
Amrep G.	267 ..	275 ..
Antargaz	...	160 .
Antar P. Atlant.	67 .	67
Hydroc. St-Denis	141 60	142 50
Lille-Bonnières-C.	143	143
Shell Française	44 60	o 44 60
Carbone-Lorraine	29 10	29 20
Delalande S.A.	147	146
Finalens	45 70	45 .
FIPP	..	61
(Ly) Gerland	280	280
Gévelot	108 80	108 20
Grande-Paroisse	88	88 50
Huiles G. et dér.	38 50	o 38 50
Novacel	101 50	101 .
Parcor	220	225
Quartz et Silice		29 20
R.E.T.I.L.	177	177
Ripolin-Georget		44 30
Rousselot S.A.	509	508 .
Soufre Réunies	138	138
Synthelabo	86	88 .
Thann et Mulh.	24 70	23 70
Ufiner S.M.D.	79 60	81 .
Agache-Willot	408	409 .
Filés Fourmies	17 10	16 80
Lainière-Roubaix	38	38

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Roudière	271	270 .
Saint-Frères	53 50	55 50
Auxil. Navigation	150 80	152 .
M. Chambon	115 .	115 ..
Gén. Maritime	90 .	
Delmas-Vieljeux	240 .	240 .
Messag. Marit.	50	.. ..
Nat. Navigation	91 90	95 .
Saga	28 75	28 55
S.C.A.C.	87 .	85 .
Stemi	234 60	234 60
Tr. C.I.T.R.A.M.	110	110 .
Transp. et Indust	90 10	90 10
(Li) Bergnol-Far.	29 .	29 80
Bis S.A.	124 .	129 .
Blanzy-Ouest	158	158 .
La Brosse	73 .	73 .
Degremont	245 .	254
Dong-Triey	..	168
Duquesne-Purina	270	271
Essilor	680	700 .
Ferrailles C.F.F.	196 10	209
Havas	100	100 .
Locatel	150 50	151 .
Lyon-Alemand	101	103 .
G. Magnant	.	50
(Ly) Majorette	242	250
M. I. C.	138	135 50
Novatel	114 10	128
O.F.P.-Om.F.Paris	247 60	247 10
Publicis	100 10	101
Saffier-Leblanc	128	129
Waterman S.A.	190 .	190
Brass. du Maroc	280	282
Brass. Ouest-Afr.	94 50	94 ..
Eff-Gabon	423 .	440
(B) Min. et Métt.	320 .	320
C.E.C.A. 5 1/2 %	....	4600 .
Emprunt-Young	238	241 .
Nat. Nederlanden	235	235 .
Phénix Assuranc.	24 80	25 .
Algemene Bank	746 ..	745 .
Bco Pop. Español	57 ..	56 .
B.N. Mexique	33 ..	33
B. régl. Internat.	13580	13200 .
Bowring C.I.	9 80	9 30
Commerzbank	520	525
Dresdner Bank	582	588 .
Bowater	15 80	15 50
Cie Br. Lambert	206	207 ..
Gén. Belgique	... .	286
Latonia	.	187
Rolinco	257 80	258 70
Robeco	368 80	368 80
Cavenham	.	9 10
Lyons (J.)	c 10 50	10
Goodyear	82 ..	86 30
Pirelli	.. ..	6 10
I.N.C.	29 .	28 70
Kubota	5 25	5 25
Olivetti	3 80	3 80
S.K.F. Aktiebolag	75	72
United Technolog	173 40	175 .
Pakhoed Holding	99	100
Femmes d'Auj.	..	45 .
Marks-Spencer	14 ..	13 60
A.E.G.	..	213
Bell Canada	239 70	236 .
E.M.I.		17 ..
Hitachi	4 88	4 15
Honeywell Inc.	215	221 .
Matsushita	11 20	12
Sperry Rand	173	165 50
Thorn Electrical	33 50	33 ..
Arbed	316	317 .
Cockerill-Ougrée	51 30	51
Finsider	. ..	0 45
Hoogovens	..	56
Mannesmann	397 ..	398
Steel Cy of Can.	c	99 10
Thyss. c. 1 000	... ..	279 .
Blyvoor		21 80
De Beers (port.)	24 25	23 70
General Mining		103
Hartebeest	c 76 50	78 .
Johannesburg	.. ..	85 .
President Steyn		52 .
Stilfontein	18 50	17 90
Vaal Reefs	88 50	88 .
West Rand	10 60	10 50
Alcan Alum.	114	115 80
Asturienne Mines	53 80	54 30
Cominco	115 10	117 .
Finextremer	112	115
Minerals-Resourc	9 50	9 30
Noranda	.. ..	96 20
Vieille Montagne	... ..	194 30
Am. Petrofina	... ..	140
British Petroleum	75 50	74 80
Gulf Oil Canada	120 10	129 50
Petrofina Canada		88 95
Shell Tr. (port.)	..	46 95
Akzo	45 10	46
Dart Industries	175	175 .
Dow Chemical	122 50	122 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosecq	.. ..	14 60
Gevaert	183 .	188 20
Glaxo	52 50	52 50
Grace and Co.	123 ..	126 80
Pfizer Inc.	..	133 20
Procter Gamble	393 ..	401 .
Courtaulds	11 50	11
Est-Asiatique	. ..	96 50
Canadian-Pacif.	75 80	c 74
Wagons-Lits	60 .	60
Barlow-Rand	13 20	13 10
Suéd. Allumettes	..	85 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	400	400
Banq. Fin. Par.	.	289 .
Cellulose Pin	35 20	35 40
Coparex	206	208
Ecco	362	380
Eurafrep	385 ..	385
Intertechnique	135	128
Métall. Minière	..	65
Pronuptia	... ..	234
Sab. Mor. Corv.	... ..	158
S.P.R.	... ..	225
Ufinex	... ..	128
Oce v. Grinten	... ..	308
Sorento NV	... .	282 40

SICAV

Plac. institut.	12835 04	12481 ..
1re catégorie	10304 49	10102 44

9 2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	134 17	128 08
Audificandi	161 67	164 24
Agimo	176 21	168 22
A.L.T.O.	161 21	153 89
America-Valor	292 85	279 87
Assurances Plac	131 11	125 16
Bourse-Invest.	132 77	126 75
B.T.P. Valeurs	*121 72	117 61
C.I.P.	280 83	268 10
Convertibles	122 84	117 27
Convertimmo	123 27	117 68
Drouot Invest.	177 93	169 89
Elysées-Valeurs	157 28	150 15
Epargne-Croiss.	479 40	457 66
Epargne-Inter	273 08	260 68
Epargne-Mobil.	150 68	143 75
Epargne Oblig.	139 74	133 40
Epargne Revenu	307 77	293 81
Epargne-Unie	276 36	263 83
Epargne Valeur	165 87	158 35
Foncier Investiss	285 28	2,2 32
Fortune 1	120 68	106
France-Croissance	173 98	165 09
France-Epargne	166 86	159 29
France-Garantie	228 79	224 22
France-Invest.	148 75	142 ..
Laffitte-Rend.	112 41	107 31
Laffitte-Tokyo	209 96	200 44
Nouv. France-Obl	293 67	280 36
France Placement	169 94	162 23
Gestion Rendem.	262 13	250 24
Gest. Sél. France	*149 90	143 10
I.M.S.I.	149 78	142 99
Indo-Valeurs	184 83	176 25
Intercroissance	134 27	128 18
Intersélection	136 89	130 68
Livret portef.	195 48	186 62
Oblig. ttes catég.	1143 41	1107 42
Paribas Gestion	158 73	151 53
Pierre Investiss.	196 17	187 27
Rothschild-Exp.	288 46	257 74
Sécur Mobilière	286 48	273 49
Sélec Croissance	544 91	528 20
Select Mondiale	122 52	116 96
Sélection-Rend.	135 62	129 47
S.F.I. FR et ETR.	169 68	161 99
S.I.G.	263 51	251 27
Silvafrance	142 87	136 39
Silvam	113 68	108 45
Silvarente	149 51	142 73
Sivinter	133 59	127 52
Sogepargne	267 59	255 48
Sogevar	330 80	315 80
Soleil-Investiss.	182 92	174 63
U.A.P.-Investiss.	132 91	126 88
Unifoncier	289 24	276 12
Unijapon	217 49	207 63
Uni Obligations	1508 50	1442 79
Unipremière	1581 34	1520 92
Unisic	134 44	128 34
Worms Investiss.	227 46	217 15

8 2	Emission frais inclus	Rachat net
Actigest-Etoile	106	100 24
Credinter	139 22	132 92
Croissance-Imm.	134 31	125 16
Euro-Croissance	147 39	140 71
Financière Privée	343 44	327 87
Fructidor	150 81	143 21
Gestion Mobilière	203 78	194 54
Mondiale Invest.	171 60	163 82
Obliterm	121 60	116 09
Optima	147 16	140 49
Plasinter	275 76	263 26
Sicavimmo	203 07	193 86
S. I. Est	385 14	357 68
Sogince	121 91	116 3.
Soginter	438 43	413 78
Univalor	155 .	147 97
Valorem	159 48	152 25

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973	782 .	772 .	777 ..	776 ..
2080 .	C.N.E. 3 %	2085 .	2072	2065 .	2069 .
305	Afrique Occ.	290	295 ..	286	295 .
245	Air Liquide	238	239	237	239
49	Als. Part. Ind.	47 .	48	48 50	48
138	Als. Superm.	108 .	109 90	109 90	109 90
51	Alsthom-Atl.	50 60	51	51 50	51
122	Applica. gaz	110	110	110	108 80
310	Aquitaine	309	310	318 50	310
54	— certif.	53 40	54 40	54	53 80
91	Arjom. Prioux	88	90	90 50	88 50
205	Aux. Entrepr.	208 ..	212 50	211 50	210 .
69	Babc.-Fives	66 ..	66 50	66 50	65 30
146	Bail-Équip.	131	131	131	131 ..
200	Bail-Invest.	213 80	213	211	209
63	B.C.T.	61 ..	60 80	61 20	58 70
62	Bazar H. V.	58 .	58 20	58 20	57 90
52	Béghin-Say	52	52	52 10	51 20
505	Bic	469 50	465	465	473
380	Bouygues	342	356	351 50	356
325	B.S.N.-G.D.	322 80	335	331	331
815	— (obl.)	822 50	822 60	822 60	820 10
1250 .	Carrefour	1190	1236	1220	1230
250	— (Obl.)	247	247 20	247 20	246 .
820	Casino	810	848	848	848
46	CEM	44 80	44 50	44 50	44 85
147	Cetelem	148 50	149 50	149 50	146 50
140	Charg. Réun.	129 10	129 90	129 90	128 50
12	Chiers	10 90	11	11	11
82	Chim. Rout.	87 50	86 10	88 70	86 80
81	Cim. Franç.	81 20	82 50	82 50	82 50
118	— (Obl.)	117 50	117 50	117 50	116 50
820	C.I.T. Alcatel	755	767	768	767
330	Club Méditer.	310	311 50	308	311
140	C.M. Industr.	156 80	155 90	155 90	152 80
106	Codetel	103	104	104	103
98	Cofimeg	95 10	95	95	94 55
280	Colrodel	281	280	280	275 .
225	Cie Bancaire	223	226 50	225 50	223 .
255	C.G.E.	252 50	258 10	257 90	258
345	— (Obl.)	341 50	343	345	340 10
100	C. Entrepr.	99 50	100	100	100
81	Cot. Foncher	83 30	84	84	82 60
105	Créd. Com. F	100 20	103	103	101 50
182	— (Obl.)	178 50	180	180	180
275	Créd. Fonc.	275 10	284	283	284
92	C.F. Imm.	90	90	90	89 50
77	Créd. Indust	78	78	78	78
245	Créd. Nat.	247	247 90	247 90	247 90
50	Crédit Nord	50	50	50 ..	50
50	Creus.-Loire	50 20	50 10	50 10	49 10
135	C.S.F.	133 50	138	137 10	138
191	— (Obl.)	188	193 50	193 50	192
102	D.B.A.	108	109 70	109 70	111 70
27	Denain-N.-E.	28 10	27	26 50	26 50
37	Dollfus-Mieg.	37 50	37 45	37 40	37 50
425	Dumez	448	446	446	441
415 ..	Cie Gle Eaux	388 50	392 .	385 .	392 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	E.J. Lefebvre	165 60	172	172	168 80
57	Esso S.A.F.	53 .	53 60	54 20	54 40
151	Eurafrance	145	149 .	149	146 50
385	Europe n° 1	370	359 .	365	359 .
370	Ferodo	345	356	368	349 .
420	— obl. conv.	416 50	415 50	415 50	412
46	Fin. Dév. Ent.	45 80	45 80	46 10	45 80
138	Fin. Paris PB	134 80	136	136	134 50
197	— obl. conv.	192 40	193 50	193	189 70
132	Finextel	127 50	127 50	127 60	127 50
88	Fraissinet	63 50	63 20	63 20	63 20
94	Fr. Pétroles	95 80	96 10	96 10	98 10
22	— (Certific.)	21 80	21 80	21 80	21 35
54	Galeries Laf.	48 50	48 60	49 40	47 70
131	Gle d'Entr.	125	130 10	130 10	129 10
69	Gle Fonderie	63	66 .	66 .	64 70
102	Gle Ind. Par.	100	101	101	100
180	Générale Occ.	177	177	177 30	175
162	Gr. Tr. Mars.	164 50	166 80	165 .	168 60
139	Guyenne Gas.	133	130 .	129	127 40
123	Hachette	132 50	131 10	131	128 50
152	Imetal	50 10	50 80	50 50	50 95
300	Inst. Mérieux	282	283 50	290	283 50
98	J. Borel Int.	84	88	85	86 50
70	Jaeumont Ind.	70 50	72	72	70 60
55	Kali Ste Th.	55 10	56	56	57
35	Kléber-Col.	35 40	35 90	36	35 20
150	Lab. Bellon	141 .	145 ..	145	143 .
140	Lafarge	135 .	136 10	134 50	132 40
255	— (oblig.)	256 10	258 .	256 10	256
185	La Hénin	177 60	185	185	181 70
1298	Legrand	1208	1181	1180	1183
1900	— (Obl.)	1879	1879	1879	1851
178	Locabail	170	170	170 .	170
110	Locafrance	120 .	115	115 20	115
280	Locindus	274 50	276	274 80	278 50
498	L'Oréal	466	465	451	465
2928	— Obl. conv.	2978	3080	3090	3088
290	Lyon. Eaux	309	315 .	314	308 70
24	Mach. Bull	28 40	28 90	28 90	27 10
680	Mais. Phénix	624	630	630	630
32	Mar. Wendel	30 10	30 10	30 30	30 70
58	Mar. Ch. Réu.	50 .	50	50	48 05
280	Martell	281	275	276	275
1000	Mat. Téléph.	970	970	970	955
1150	Matra	1027	1030	1000	1030
25	M.E.C.I.	26 10	26 50	23	26 95
33	Mét. Nav. N.	34 10	34 90	34 90	35 60
1090	Michelin B	1025	1065	1057	1055
570	— (oblig.)	560	558	560 10	558
270	Midi Cie	256 50	253	254 90	253
330	Moët-Hen.	324 50	332	328	332 ..
530	— (Obl.)	511 20	511	511 10	511 10
420	Mot. Leroy-S	412	419	418 60	427
133	Moulinex	127	130 40	130	130
260	Mumm	227 60	230	230 .	230
280	Nat. Invest.	281	283	283	280 30
210	Navigat. Mix.	215 ..	215	216	214 50
60 .	Nobel-Bozel	58 50	59 10	59 10	57 95

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
15 50	Nord	16 10	15 80	15 80	15 60
50	Nouv. Gal.	48	49 90	49 90	48 80
115	Olida-Caby	118 80	118 50	118 50	117 90
74	Opfi-Paribas	71 40	71 20	71 20	71 10
60	Paris-France	59	58 .	60 .	58 90
65	Pechelbronn	63 80	63	62	63 ..
68	P.U.K.	65	67 20	66 80	67 20
111	— (obl.)	112 30	112 60	112 80	111 30
38	Penarroya	31 90	30 70	30 70	31
147	Penhoët	142	147 .	147	148
192	Pernod-Ric.	188 .	190	189 50	186 20
130	Perrier	126	127	125 50	125 50
57	Pétroles B.P.	48	50	50	49 65
270	Peugeot Citr.	251 20	253 50	251 50	252 ..
336	— (obl.)	312 .	312	313	312
53	Pierre-Auby	49	48 20	48 20	49
51	P.L.M.	48	46 50	46 50	45 80
101	Poclain	78 50	80 20	80 10	79 80
114	Pollet	105 90	106 ..	105 70	106 .
77	Pompey	76 .	78 .	78	75
89	P. M. Labinal	79	79	78	80 50
25	Prénatal	21 50	21 90	21 90	21 50
250	Presses Cité	250 50	250	249 50	248 50
315	Prétabail Si.	330 50	335	335	335
95	Priceil	88 50	83 10	84 70	82 10
110	Primagaz	97	97 10	97 10	99
37	Printemps	34 80	36 10	36 .	35 40
280	Radar S.A.	249	254 50	250	252
445	— (obl.)	440 80	448	448	446
315	Radiotech.	303	308	305	308
55	Raffin. (Fse)	54 20	54 10	54 20	53 10
52	Raff. St-L.	56	58	58	57
485	Redoute	462 50	460 ..	465 .	464
50	Rhône-Poul.	50 80	51	51 .	50 20
184	Roussel-Uclaf	164	168	166 50	164
191	Roche Picard	187	187	187	186 50
310	Rue Impérial	310	312	312	311
20	Sacilor	17 60	17 80	17 80	17 55
140	Saga	131	132 50	132 50	132 50
400	Sagem	370	379	379	372 70
116	Saint-Gobain	112 40	115 90	116	116
430	S.A.T.	401	410	412	412
31	Saulnes	28 10	28 10	28 10	28 10
58	Saunier Duv.	57	57 10	58	58
91	Schneider	98 50	96	96	95 10
78	S.C.O.A.	69	71 50	70 30	70 10
97	Sefimeg	95 10	95 10	95 10	94 10
260	S.I.A.S.	247	246	246	250 80
179	Sign. E. El.	155	158 .	159	160
174	S.I.L.I.C.	181 50	184	185	184
116	Simco	123	125	124 50	122 50
70	S.I.M.N.O.R.	66	66 10	66 10	65 50
1630	Sk. Rossignol	1660	1658	1625	1648
68	Sogerap	53	61 50	61 50	62
335	Sommer-All.	385	378	378	384
210	Suez	205	205	205 .	201
230	Talcs-Luz.	219 .	215	214	218 30
378	T.R.T.	345	365	364 50	357 70
500	Tél. Electr.	512	512	510	510
115	— (obl.)	113 60	113 60	113 60	113 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	Tél. Ericsson	171 10	173	173	173 .
59	Terres Roug.	55	55 10	55 10	55
130	Thomson-Br.	120	123 50	123 50	122 50
200	— (obl.)	197	197	197	195 50
220	U.I.S.	222	220 20	220 20	220 10
150	U.C.B.	147	149 80	149 80	148 80
225	Un. F. Bques	225	225	225	221 ..
80	U.T.A.	84	84	84	83 50
71	Usinor	18 65	18 50	18 50	18 50
97	— (obl.)	94	95 ..	96	94
65	Vallourec	62	61 20	61 20	61 20
418	V. Clicquot-P.	384	379 ..	370	385 50
280	Viniprix	275	290	294	285
166	Amax	166 80	168 40	166 40	163 10
276	Amer.-Tel.	293 50	295	294 80	295 60
18 50	Ang. Am. C.	18 95	18 95	18 95	18 70
105	Amgold	112	109	108 30	106 90
350	B. Ottomane	362	362	364	362
315	BASF (Akt.)	324 .	319 50	318	321 40
306	Bayer	316 .	316 80	316 70	313
64	Buffelsfont.	64 20	61 30	61 30	60 10
12	Charter	12	11 80	11 85	11 50
134	Chase Manh.	142 10	142 10	142 10	140 60
83	Cie Pétr. Imp.	84 40	84 90	84 90	83 10
305	C.F. Fr.-Can.	315	318	318	312
20	De Beers (S.)	21 35	20 60	20 60	20 60
705	Deuts. Bank	739	735	731	725
330	Dome Mines	329 50	327	327	324 10
515	Du Pont Nem.	525	532	530	522
280	East. Kodak	224 70	227 30	227 80	226 10
25	East Rand	28	25 10	24 20	24 60
138	Ericsson	143 50	144	144 .	142 50
205	Exxon Corp.	227 20	226	229 .	222 80
197	Ford Motor	203	208	208	200
92	Free State	97	94 80	94 50	94 50
228	Gen. Electric	232 10	233 50	233 50	223 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
275 .	Gen. Motors	285	295 50	294 20	290
18 50	Goldfields	17 80	17 40	17 40	17 10
26	Harmony	27 10	26 60	26 45	26 80
290	Hoechst Akt.	293	291	291	291 .
32	Imp. Chem.	32 70	33 50	33 50	33
73	Inco Limited	73	74 90	74 90	73 50
270	I.B.M.	1297	1299	1290	1280
140	I.T.T.	148 50	145 .	144	142 10
260	Merck	275 10	276 .	276 ..	276
220	Minnesota M.	232	233	233 50	228 50
285	Mobil Corp.	301	301 40	301 40	301 40
3090	Nestlé	3360	3340	3340 .	3510
164	Norsk Hydro	171	168	167 .	164
630	Petrofina	582	586	586	588
370	Philip Morris	292 20	292 90	292 90	283 60
54	Philips	55 70	55 40	55 40	55 45
60	Pres. Brand	63 50	61 20	61 30	61 65
250 .	Quilmès	250 10	250	250 10	248 40
240	Randfontein	240 50	233 .	230 .	233
265	Royal Dutch	278 80	277 .	277 ..	272 80
17	Rio Tinto Zinc	16 30	16	15 95	15 80
56	St-Helena Co	55 60	54 70	54 70	54 20
320	Schlumberg.	338 .	340 50	340	340 .
47	Shell Tr. (S.)	46 90	46 30	46	46
660	Siemens A.G.	700	702	700	695
35	Sony	37 60	39	39 15	39
12	Tanganyika	12 35	12 10	12 10	12 10
250	Unilever	269 .	270	270	266
17	Union Corp.	19 10	18 60	18 60	18 80
105	U. Min. 1/10	105 60	105 10	105 10	106 60
130	West Driet.	128 80	125	126	123 80
48	West Deep	48 50	47 65	47 45	48 80
103	West Hold.	110 80	107 50	109 .	108 50
210	Xerox Corp.	222 10	226 80	228 .	228
0 74	Zambia Cop.	0 71	0 71	0 71	0 71

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours »

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 917	4 893	4 930
Allemagne (100 DM)	233 550	232 390	234 .
Belgique (100 F.)	15 077	14 985	14 975
Pays-Bas (100 fl.)	218 130	217 250	218 500
Danemark (100 krd)	86 190	85 670	85 500
Suède (100 krs)	105 750	105 250	105 250
Norvège (100 k.)	96 100	95 510	95 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 511	9 415	9 600
Italie (1 000 lires)	5 875	5 863	5 500
Suisse (100 fr.)	250 830	250 110	250 500
Autriche (100 sch.)	32 546	32 385	32 450
Espagne (100 pes.)	6 076	6 048	5 800
Portugal (100 esc.)	12 200	12 165	11 500
Canada ($ can. 1)	4 428	4 405	4 415

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8-2
Or fin (kilo en barre)	29235	28650
Or fin (kilo en lingot)	29395	28700
Pièce française (20 fr.)	300	290 10
Pièce française (10 fr.)	228	219 80
Pièce suisse (20 fr.)	278 40	274 30
Union latine (20 fr.)	259 90	255
Souverain	288 60	270 10
Pièce de 20 dollars	1324	1309 40
Pièce de 10 dollars	680	650
Pièce de 5 dollars	432 50	...
Pièce de 50 pesos	1200 .	1175
Pièce de 10 florins	271 50	265 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1978 a été tiré à 549 205 exemplaires.

A B C D E F G

Comité gouvernemental sur la politique industrielle

M. Barre veut renforcer la concertation entre l'administration et les entreprises

M. Raymond Barre a présidé, jeudi matin 9 février, un comité économique et social gouvernemental consacré à la politique industrielle. Outre le bilan de l'action engagée par les pouvoirs publics, et notamment par le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, ce comité devait s'exprimer plus spécialement sur la situation dans quatre secteurs industriels.

● *Textile-habillement.* — Les actions engagées en 1977 au niveau de la Communauté contre les importations à bas prix commencent à porter leurs fruits. Le solde de la balance commerciale française s'est amélioré de 1 milliard de francs. Le comité devait arrêter deux séries de mesures. D'une part la création d'une instance de concertation entre l'administration et les professionnels pour suivre l'évolution de la situation, notamment en ce qui concerne l'application des accords internationaux. D'autre part, des concours exceptionnels pourraient être accordés aux entreprises des secteurs moulinage - texturation (dans l'Ardèche et la Drôme plus spécialement) pour leur permettre de procéder à des investissements d'un montant de 100 millions de francs.

● *Matériel ferroviaire.* — Ce secteur va devoir faire face à une importante réduction de la demande intérieure au cours des prochaines années. Les pouvoirs publics veulent donc encourager l'exportation. A cet égard, la S.N.C.F. sera invitée à apporter son concours à la promotion du matériel français à l'étranger, la constitution de consortiums à l'exportation sera encouragée ainsi que le développement de sociétés d'ingénierie. Un comité de concertation entre l'administration et les professionnels devait être institué.

● *Industrie spatiale.* — Des mesures ponctuelles vont être prises pour développer la recherche en électronique spatiale et créer des sociétés d'ingénierie.

● *Circuits intégrés.* — Ce dossier, bien difficile, avance à petits pas. Le comité ne devrait pas prendre de mesures spectaculaires, les négociations entre les firmes françaises, les diverses administrations et les sociétés étrangères se poursuivant. Toutefois, la création par deux sociétés françaises d'un laboratoire sur les circuits à très haute intégration (V.L.S.I.), accompagnée d'un programme précis de recherches, devait être entérinée par le comité.

Un second volet concernant les actions « horizontales » en faveur des entreprises a été examiné par le comité : définition des priorités pour les aides publiques à la recherche industrielle, création d'un groupe de travail qui remettra d'ici à la fin du mois des propositions visant à compléter les mesures d'aides aux P.M.I., mise en route d'un étude pour mesurer l'efficacité des aides publiques.

M. Raymond Barre devait donner des instructions pour que les engagements des entreprises, en contrepartie des aides publiques, soient mieux précisés et contractualisés.

L'enlèvement du baron Empain

Un ancien haut fonctionnaire de la police sert d'intermédiaire avec les ravisseurs

Dix-huit jours après l'enlèvement du baron Édouard-Jean Empain, il ne fait plus aucun doute que le négociations pour le versement de la rançon, sont sérieusement entamées. Un ancien haut fonctionnaire de la police, en retraite depuis trois ans, sert d'intermédiaire entre la famille de la victime et les ravisseurs. Mais les exigences de ces derniers seraient telles, que les responsables du groupe Empain auraient fait de nouvelles offres. Le négociateur attend que les auteurs du rapt se manifestent à nouveau pour faire connaître le montant de la rançon exigée et les modalités de son versement. Depuis dix jours, les pourparlers sont interrompus. Mais il est probable que les responsables du groupe Empain ont commencé à réunir la rançon. Selon *France-Soir*, les ravisseurs auraient demandé en échange de la libération du baron un pourcentage sur les actifs de chacune des cent cinquante sociétés qui composent le groupe, actifs qui s'élèveraient, toujours selon *France-Soir*, à 40 milliards de francs.

Officiellement, cependant, on affirme qu'il n'y a rien de nouveau. Les policiers de la brigade criminelle ont orienté leur enquête du côté des relations de jeu du baron Empain. Une douzaine de personnalités parisiennes ont été entendues, parmi lesquelles M. Yves Montand, qui a déclaré : *« Je joue au poker une ou deux fois par semaine lorsque je ne tourne pas. A défaut d'amitié, il s'établit une certaine complicité entre les joueurs... Et j'ajouterai que , quitte à jouer, je préfère jouer avec des gens qui ont les moyens... les amateurs de poker me comprendront. »*

Les policiers tentent de recueillir auprès des familiers du baron des indices qui pourraient les mettre sur une piste.

M. RAYMOND BARRE EN VISITE A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

M. Raymond Barre s'est rendu jeudi 9 février, en fin de matinée, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), à l'invitation du maire, M. Jean-Louis Beaumont (P.R.), candidat de l'Union pour la démocratie française dans la cinquième circonscription de ce département, dont le député sortant est M. Pierre Billotte (R.P.R.), ancien ministre, lequel se représente. Le premier ministre devait visiter différentes réalisations municipales.

● *La visite au Brésil* de M. Giscard d'Estaing aura lieu en mai, a déclaré, mercredi 8 février, l'ambassadeur brésilien, M. Delfin Neto, après avoir fait sa visite d'adieu au président de la République.

En 1977

Les entreprises françaises ont emprunté 21,8 milliards de F sur les marchés extérieurs

Les entreprises françaises des secteurs public et privé ont emprunté 21,8 milliards de francs en 1977, c'est-à-dire sensiblement la même somme qu'en 1976 (22,1 milliards de francs), mais nettement plus qu'en 1975 (13,5 milliards de francs) et 1974 (16,2 milliards de francs). Ces emprunts sont à rapprocher du déficit de la balance commerciale française (entraîné notamment par le renchérissement du prix du pétrole) : 16 milliards de francs en 1974, 20,4 milliards en 1976 (en raison de la sécheresse) et 11 milliards de francs en 1977. En 1975, la récession économique ayant beaucoup ralenti les importations, le commerce extérieur avait été excédentaire de 5,7 milliards de francs.

Les emprunts extérieurs permettent évidemment de moins « tirer » sur nos réserves de devises pour solder nos déficits extérieurs. *Grosso modo*, le montant de ces emprunts — qui doivent être autorisés par la puissance publique — ont été du même ordre de grandeur que les déficits du commerce extérieur. La seule exception a été l'année 1975 : elle s'explique par le fait que personne n'avait prévu la récession économique et donc l'excédent commercial qui en est résulté.

Les emprunts extérieurs des firmes françaises permettent également de trouver à l'étranger des moyens de financement insuffisants sur le marché intérieur, qui doit — notamment — financer le déficit budgétaire (appel à l'épargne sous forme de bons du Trésor). Cette politique sera poursuivie assez systématiquement pendant plusieurs années jusqu'au rééquilibrage complet de notre balance commerciale et de notre budget. Elle est la condition d'un retour à l'équilibre en douceur de l'économie française, évitant des restrictions draconiennes comme en connaissent les Anglais depuis plusieurs années.

Au total l'endettement à long et moyen terme de la France atteignait fin 1977 la somme de 89,6 milliards de francs. Nos créances sur l'étranger (y compris les prêts accordés aux firmes françaises installées au dehors des frontières) atteignaient à la même date 90,3 milliards de francs. — AL.V.

En Alsace

LES CONSISTOIRES ISRAÉLITES QUESTIONNENT LES CANDIDATS

Les consistoires israélites de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (départements concordataires d'Alsace) ont demandé aux candidats de toutes tendances de répondre à une série de questions très précises concernant le racisme et l'antisémitisme, la liberté culturelle et religieuse, l'enseignement, la situation des Juifs en Union soviétique, dans les pays arabes, la poursuite des criminels de guerre, la ratification européenne contre le racisme, la violation des droits de l'homme et l'antisémitisme en Argentine, les positions de la France dans le conflit israélo-arabe, les exportations d'armes françaises, l'attitude française concernant le boycott arabe, etc.

Ce questionnaire demande aussi aux candidats s'ils désapprouvent l'O.L.P., s'ils exigeront la fermeture du bureau de cette organisation à Paris, si le gouvernement français doit transférer à Jérusalem son ambassade en Israël, etc.

[N.D.L.R. : Ne reconnaissant pas l'annexion, en 1948, d'une partie de Jérusalem par Israël, la France a établi et maintenu son ambassade à Tel-Aviv. Il en est de même de vingt-cinq pays.]

● *M. Philippe Esper*, adjoint au directeur général de l'industrie et chef du service des affaires internationales au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, vient d'être nommé délégué interministériel aux techniques audiovisuelles.

En Bretagne

DEUX ATTENTATS CONTRE DES PERCEPTIONS

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Deux attentats à l'explosif ont encore été commis en Bretagne dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 février. Tous deux visaient des perceptions, l'une et l'autre habitées. Le premier attentat a eu lieu à Rostrenen (Côtes-du-Nord). Une charge placée contre une fenêtre du rez-de-chaussée, sur l'arrière de la perception, a explosé à 23 h. 45. Les dégâts sont relativement limités et les bureaux où se trouvaient les documents n'ont pas été touchés.

Le second attentat s'est produit à Carhaix-Plouguer (Nord-Finistère), vers 2 h. 30. Les dégâts sont beaucoup plus importants. En effet, la charge explosive avait été déposée au deuxième étage de la perception.

DEUX INCULPATIONS APRÈS LE DÉCÈS DE TROIS MALADES MENTAUX

Après les décès de trois malades mentaux, les 17 et 18 janvier dernier à l'hôpital psychiatrique Édouard-Toulouse de Marseille (le *Monde* des 20 et 22-23 janvier), M. Pierre Michel, juge d'instruction au tribunal de Marseille, a inculpé, mercredi 8 février, deux employés de l'hôpital — une infirmière, Mme Renée Pierre, et un infirmier, M. Jean Pons — d'homicide involontaire.

Le 17 janvier, deux malades, Mlles Malika Boualag, âgée de dix-neuf ans, et E. M., âgée de dix-sept ans, avaient été trouvées asphyxiées dans une cellule *« de sécurité »*, où elles avaient fumé des cigarettes qui avaient communiqué le feu à leur literie. Le 18 janvier, M. Michel Pichoux, âgé de vingt ans, avait succombé à un *« coma toxique »*.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean Gueury* est nommé ambassadeur de France aux Samoa occidentales, en remplacement de M. A. de Schoenen, annonce le *Journal officiel* du jeudi 9 février. Comme son prédécesseur, M. Gueury est ambassadeur en Nouvelle-Zélande où il a été nommé le 30 octobre 1977, et il continuera de résider à Wellington (*le Monde* du 29 octobre a publié la biographie de M. Gueury).

● *Attaqué sur le plan personnel par « l'Humanité »* à propos de l'appréciation qu'il porte sur le parti communiste dans son livre *Échec au roi*, Maurice Duverger a fait usage de son droit de réponse par une lettre adressée au journal le 19 janvier. Cette réponse n'ayant pas été publiée, Maurice Duverger vient d'engager des poursuites judiciaires.

● *Manifestation d'élèves-maîtres à Melun.* — Deux cent cinquante élèves de seconde année de l'École normale d'instituteurs et d'institutrices de Melun (Seine-et-Marne) ont manifesté mardi matin 7 février dans les rues de la ville, à l'appel du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.). Ils réclament la création de postes afin d'obtenir la garantie d'un emploi fixe à leur sortie de l'école en septembre.

● *Trois cents membres du Centre national de la recherche scientifique* (C.N.R.S.) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont manifesté dans la matinée du jeudi 9 février entre le Centre Georges-Pompidou et le ministère de l'économie et des finances. Ils réclament l'aboutissement de revendications qui portent sur l'intégration de hors-statut, le déblocage des carrières et diverses questions salariales.